Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

copy a may b the in signifi	nstitute has attempted to obtain the best original available for filming. Features of this copy which be bibliographically unique, which may alter any of mages in the reproduction, or which may icantly change the usual method of filming are ed below.	été p plaire ograp ou q	cossible de se procurer. Les détails de cet exem- e qui sont peut-être uniques du point de vue bibli- phique, qui peuvent modifier une image reproduite, ui peuvent exiger une modification dans la métho- primale de filmage sont indiqués ci-dessous.
1 1	Coloured covers / Couverture de couleur		Coloured pages / Pages de couleur
			Pages damaged / Pages endommagées
لنا	Covers damaged / Couverture endommagée		Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
1 1	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	V	Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		Pages detached / Pages détachées
	Coloured maps / Cartes géographiques en couleur		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)		Quality of print varies /
	Coloured plates and/or illustrations /		Qualité inégale de l'impression
	Planches et/ou illustrations en couleur		Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
	Bound with other material / Relié avec d'autres documents		Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best
	Only edition available / Seule édition disponible		possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à
V	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge		obtenir la meilleure image possible. Opposing pages with varying colouration or
	intérieure. Blank leaves added during restorations may appear	<u> </u>	discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont
	within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.		filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.
V	Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination multip Page 386 comporte		mérotation fautive: p. 86.
	rem is filmed at the reduction ratio checked below / cument est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.		
10x	14x	22x	26x

20x

12x

16x

24x

28x

32x

JOURNAU

DOCUMENTS OFFICIELS

NOV 1 9 1970

BIBLIOTHEQUE

DU

CONSELL LEGISLATIE.

VOL. XIV.

102

H3 1856 JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

PROVINCE DU CANADA.



DOCUMENTS OFFICIELS

NOV 1 9 1970 BIBLIOTHEQUE

UNIVERSITE LAVA

Son Excellence Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

ETC., ETC., ETC

ÉTANT LA DEUXIÈME SESSION

DII

CINQUIÈME PARLEMENT PROVINCIAL,

1856.

VOL: XIV.



JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE du Canada. (L. S.)

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada; et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Légis lative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Septième jour du mois de Juillet courant, et à chacun de vous

SALUT:

PROCLAMA FION

A TTENDU que le Trentième jour du mois de Mai dernier; Nous avions Juge A propos de propoger Notre Parlement Provincial au SEPTIÈME jour du mois de JUILLET courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de QUÉBEC: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons enu convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, JEUDI, le SEIZIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. Ce a quoi vous ne devez manques.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Graud Sceau de Notre dite Province du Canada: Témoin, Notre fidèle et bien-aimé Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, êtc., etc., etc. A QUÉBEC, dans Notre dite Province, ce SIXIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-cinq, et de notre Règue la dix-neuvième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



Province du Canada.

EDMUND HEAD.

(L. S.)

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très aimes et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et a Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Lé-

gislative de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le seizième jour du mois d'Août, courant, et à chacun de vous

SALUT:

PROCLAMATION.

TTENDU que le sixième jour du mois de juillet dernier, Nous avions Juge a propos de proroger Notre Parlement Provincial au SEIZIÈME jour du mois d'AOUT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec: Sachez Maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets. Nous avons orn convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Executif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUEBEC, SAMEDI, le QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. Ce a quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes; et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: Témoin, Notre fidèle et bien-aimé Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc., etc., dans Notre dite Province, ce ONZIÈME jour d'AOUT, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-cinq, et de notre Règne la dix-neuvième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

A. 1856.

PROVINCE DU CANADA.



Province du Canada.

EDMUND HEAD.

`(L.¹S.)

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèle Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le quinzième jour du mois de Septembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :-

PROCLAMATION.

TTENDU que le Onzième jour du mois d'Août dernier, Nous avions jugé a propos de proposer Notre Parlement Provincial au QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec: Sacaez maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, JEUDI, le VINGT-CINQUIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. Ce a quoi vous ne devez manques.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: Temon, Notre fidèle et bien-aimé Sir Edmund Waller Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-

Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A QUÉBEC, dans Notre dite Province, ce QUATORZIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-cinq, et de notre Règne la dix-neuvième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



Province du Canada.

EDMUND HEAD.

(L. S.)

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le vingt-cinquième jour du mois d'Octobre courant, et à chacun de vous—

SALUT:-

PROCLAMATION

ATTENDU que le quatorzième jour du mois de Septembre dérnier, Nous Avions Jugé à PROPOS de proroger notre Parlement Provincial au VINGT CINQUIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. Et ATTENDU que

dans et par un acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, fait et passé dans la session tenue dans les troisième et quatrième années de notre Règne, et intitulé : "Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-"Canada, et pour le Gouvernement du Canada," il est entr'autres choses statué, qu'il sera loisible au Gouverneur de notre Province du Canada, pour le temps d'alors, de fixer tel endroit ou tels endroits dans aucnne partie de notre dite Province, et tels temps pour tenir la première et toute autre session du dit Conseil et de l'Assemblée Législative de notre dite Province, qu'il jugera à propos, et tel temps et endroits subséquemment changer et varier ainsi qu'il paraîtra à notre dit Gouverneur plus à propos ou plus convenable à la commodité ou au bien public, donnant avis suffisant à cet effet, ainsi que par le dit acte y faisant référence plus particulièrement. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, Nous Avons cru CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de TORONTO, MERCREDI, le VINGT-HUITIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de CE A QUOI VOUS NE DEVE MANQUER.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: Témoin, Notre fidèle et bien-aimé Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGTIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil luit cent cinquante-cinq, et de notre Règne la dix-neuvième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

PROVINCE DUCANADA.



Province du Canada.

EDMUND HEAD.

(L. S.)

VICTORIA, par la Grûce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le vingt-huitième jour du môis de novembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :-

PROCLAMATION

TTENDU que le vingtième jour du mois d'Octobre dernier, Nous Avions Jugé a arong de proroger Notre Parlement Provincial au WINGT-HUITIÈME jour du mois de NOVEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Toronto, LUNDI, le SEPTIÈME jour du mois de JANVIER prochain; pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. Ce a quoi vous ne devez manques.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: Témoin, Notre fidèle et bien-aimé Sir Edmund WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Genéral de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse; du Nouveau-

Brunswick; et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-cinq, et de notre Règne la dix-neuvième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C:

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE du Canada.

EDMUND HEAD.

(L. S.)
VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la GrandeBretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, en Notre Cité de Toronto, qui devait commencer et être tenue le Septième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous—

SALUT:-

PROCLAMATION

TTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au Septième jour du mois de janvier courant, Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous Avons ruge à Propos de la prorogér de nouveau à VENDREDI, le QUINZIÈME jour du mois de PÉVRIER prochain, de manièreque vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus ou obligés de paraître en notre Cité de Toronto, le dit Septième jour de Janvier courant, et Nous voulons Quen conséquence, vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard; vous commandant et par ces présentes enjoignant à chacun de vous, et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre dite CITE DE TORONTO, VENDREDI, le QUINZIEME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour la DÉPECHE DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial; pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dité Province du Canada: Témoin, notre fidèle et bien-aimé Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Genéral de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de TORONTO, dans Notre dite Province du Canada, ce SEPTIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-six, et de notre Règne la dix-neuvième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

JOURNAUX

TIT

CONSEIL LEGISLATIF:

TENDREDI, le Quinzième jour de Février, dans la dix-neuvième année du Règne de notre Souveraine Dame Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, protectrice de la foi, étant la seconde session du cinquième Parlement Provincial du Canada, tel que continué par diverses proregations jusqu'à ce jour.

Les Membres présents dans la salle du Conseil Législatif, dans la Maison du Parlement, dans la Cité de *Toronto*, ont été :—

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.			Les honorables MM.	
DEBLAQUIÈRE,	, , ;	L ₁		J. Morris
Crooks,		1 1 7 1 7	1	GORDON,
Fergusson,	,			BOULTON,
HAMILTON,	1	,		TACHÉ,
T2	1.00			Mills,
Knowlton,				Wilson,
Moore,			•	SEYMOUR,
Goodhue,	11,			PERRY.
WIDMER.				

Son Excellence Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, étant assis dans le fanteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée, "que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement qui auprès d'elle dans cette Chambre,"

Laquelle étant venue,

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un discours gracieux aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemblée Législative;

Je vous ai convoqué à l'époque actuelle, parceque j'ai cru que le pays ne désirait pas voir ajourner votre tâche législative à une saison plus reculée de l'année, et que le gouvernement exécutif veut, et doit vouloir profiter de vos conseils et de votre aide au temps où vous pouvez le plus convenablement les lui donner.

En reportant mon regard sur vos travaux de la dernière session, je ne puis m'empêcher de vous féliciter d'avoir mené à terme la question si agitée des réserves du clergé. Vous aurez, je pense, un montant considérable provenant de ce fonds à distribuer entre les municipalités; mais il est probable que l'on aura besoin de votre secours législatif pour en égaliser pleinement le partage.

L'acte qui abolit la tenure seigneuriale, en réglant avec équité les réclamations existantes, promet de faire disparaître dans le *Bas-Canada*, aussi, les dérnières traces d'une longue agitation. J'ai fait usage, sans perdre de temps, des pouvoirs que me donne la loi, et j'espère que vous serez contents de l'ouvrage déjà fait.

On vous proposera de nouveau de changer la constitution du Conseil Législatif, en y introduisant le principe de l'élection.

On soumettra à votre attention un projet de loi pour l'organisation d'une police provinciale, avec laquelle le gouvernement pourra arrêter le crime, et se saisir promptement du coupable.

La richesse et la prospérité croissante du pays appellent une protection équivalente pour la propriété, et le progès de la civilisation devrait s'exprimer en *Canada*, par l'application rigoureuse de la loi, et par le sentiment d'une sécurité parfaite.

C'est de vous que j'attends le pouvoir nécessaire pour effectuer ces objets importants.

J'ai parlé de l'accroissement de notre prospérité. Rien ne le prouve autant que le développement de nos chemins de fer. Et ce progrès, non plus, n'est pas le partage exclusif d'une section particulière de la province. Ces chemins qui se prolongent à l'est jusqu'à St. Thomas, et à l'ouest jusqu'à Guelph et Hamilton,

sont, tout à la fois, le signe et la cause du progrès général. Depuis votre dernière session, sujet pour vous de félicitations, deux cent cinquante milles de chémin de for sont achevés, et l'on espère en terminer au moins deux cent cinquante autres milles avant l'année prochaine.

Le Haut et le Bas-Canada réclament également des réformes dans la loi. On vous soumettra au moins un projet de loi sur cette importante matière. Vous ne pourrez peut-être pas faire tout ce que vous désirez durant la présente session. Cependant, j'ai la confiance que vous apporterez au système actuel des modifications pratiques, et que par là vous entamerez l'œuvre de la simplification de la procédure et de l'action de nos cours de justice.

Je verrais avec plaisir l'adoption d'une mesure propre à abréger la législation relative à l'incorporation et à la régie des institutions particulières.

Les représentations nombreuses des grands jurés de toutes les parties du pays, fait regrettable à constater, ne démontrent que trop évidemment le besoin d'améliorer la construction et la discipline de nos prisons. J'ai ordonné de vous faire ces représentations.

Le monde entier connaît votre zèle pour la cause de l'éducation. Il est important d'examiner cette question-ci : Peut-on faire marcher de pair la réforme et le châtiment des jeunes criminels? Dans tous les cas, le moins que l'on puisse faire, c'est de prendre garde que le châtiment ne donne pas au criminel par sa nature même le moyen de descendre encore, et de prendre des leçons de vice.

Le bureau de la comptabilité, créé par l'acte de la dernière session, est à l'œuvre déjà, et contribuera, je l'espère, à assurer l'examen régulier des comptes publics.

Quant à l'acte des milices, la vive loyauté des habitants des deux Canada, m'a permis d'autoriser la formation de troupes et de compagnies nombreuses de volontaires, dont la conduite et la discipline feront indubitablement honneur au pays. Et encore, pour rencontrer le plus possible vos vues, j'ai, avec le secours de l'adjudant-général, organisé la milice sédentaire.

Le gouvernement, pour remplir les intentions de la législature, a conclu un nouvel arrangement qui nous assure le service régulier d'une ligne de vapeur entre l'Angleterre et le St. Laurent, durant la prochaine saison de la navigation.

Je m'afflige, avec tous ceux qui ont à cœur le bien-être du pays, de la dépression actuelle du commerce des bois, et j'espère que ce dernier prendra bientôt vigueur pour faire disparaître le malaise temporaire qui pèse sur les villes de Quebec et de Montréal.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

On placera devant vous les comptes de l'année qui vient de finir, et le budjet de celle qui va commencer.

Vous trouverez, somme toute, l'état de nos finances satisfaisant. Le peuple entier a recueilli le fruit des réductions apportées aux droits de douane l'année dernière.

La diminution produite dans le revenu par suite de ces réductions, correspond, à peu de différence près, avec le calcul qui vous a été soumis par mes conseillers; cependant, le traité de réciprocité avec les *Etats-Unis*, a aussi de son côté considérablement atteint le revenu public, mais je suis d'opinion que l'accroissement du commerce et la facilité donnée aux communications entre les deux pays, font plus que compenser cette perte apparente.

Mon conseil devra vous demander, pendant la présente session, les subsides que vous jugerez à propos d'accorder à Sa très-gacieuse Majesté.

Honorubles Messieurs, et Messieurs:

L'année qui vient de finir a été pleine de difficulté et de combats pour l'Europe, tandis que de ce côté-ci de l'Atlantique nous avons, par le bienfait de la Providence, échappé aux maux immédiats de la guerre. Cependant, dans nulle partie des domaines de Sa Majesté a-t-on montré plus de sympathie pour ses armes, et plus prié pour leur succès.

Notre peuple a surveillé avec anxiété chaque plase de la lutte, et composé qu'il est d'hommes d'origine anglaise et d'origine française, citoyens égaux du même pays de liberté, et sujets loyaux de la même souveraine, il s'est attristé des souffrances et s'est réjouit des succès des armées alliées.

Et de même, s'il plaisait à Dieu de donner une paix solide et honorable, le Canada, je n'en doute nullement, verrait avec joie le terme de la guerre. Puis-je, avant la fin de cette session, avoir la douce tâche de vous féliciter sur un aussi heureux événement.

Maintenant, il ne me reste plus qu'à vous laisser à vos occupations législatives.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

Les honorables MM. De Blaquière, Fergusson, Widmer et Gordon se sont approchés de la table, et ont, séparément, prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel leur a été administré par John Fennings Taylor, aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le grand sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature.

PRIÈRES.

L'honorable M. Taché a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte relatif aux écoles élémentaires."

Le dit bill a été lu la première fois pro formà.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, Que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, mardi prochain.

Ordonné, Que deux cent cinquante copies du discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Ordonné, Que tous les Membres présents, ce jour, forment un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les priviléges du parlement; leurs honneurs, ou cinq d'entre eux, s'assembleront demain, à dix heures du matin, dans la salle du Conseil Législatif, et chaque lundi suivant, et s'ajourneront à loisir.

Ordonne, Que les honorables MM. Moore, Gordon, Boulton, Taché, Mills et Wilson forment un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

Ordonné, Que les honorables MM. De Blaquière, Crooks, Fergusson, Hamilton et Knowlton forment un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du Parlement Provincial.

Ordonné, Que les honorables MM. Crooks, Moore, Goodhue, J. Morris et Seymour forment un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

Il a été proposé,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à mardi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi; la Chambre l'ordonnant ainsi. es-min, ia Chambio Co.

Mardi. 19 Février, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
GOODHUE,
J. MORRIS,

Les honorables MM
GORDON,
TACHÉ,
MILLS,
WILSON,
SEYMOUR,
PERRY.

PRIÈRES.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de Iru Scofield, ancien capitaine, commandant une compagnie de troupes légères du second régiment de la milice de Leeds, durant la guerre de 1812, demandant à recevoir la demie-paie en considération de ses services, ou toute autre rémunération que la Législature trouvera convenable,

Et aussi, une pétition de l'Association de la bibliothèque mercantile de London, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la corporation de la cité de Québec, demandant un octroi de terres en faveur de la compagnie du chemin de fer de la rive nord;

Et aussi, une pétition de la Sœur Marie Saint Maurice Borgel, supérieure des Sœurs de la Présentation, à St. Hughes, dans le comté de Bagot, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition de l'asile des orphelins de St. Patrice, de la cité de Montréal, demandant une allocation;

Aussi, deux pétitions de la chambre de commerce de Québec, demandant que le tarif actuel soit modifié, et qu'il soit adopté des mesures pour l'encouragement et la protection des manufactures du pays; et demandant la construction d'un canal pour relier les eaux du Saint Laurent à celles des lacs du Haut-Canada, par la voie de la vallée de l'Outaouais;

Aussi, une pétition de R. Canfield et autres, de St. Bernard de Lacolle, dans le comté de St. Jean, demandant que la dite paroisse soit séparée du comté de St. Jean et annexée au comté de Napierville, pour des fins municipales et d'enregistrement.

Aussi, deux pétitions du révérend Jean Baptiste Saint Germain, de la paroisse de Saint Laurent, dans l'Isle de Montréal, demandant une allocation pour le mêttre en état de venir en aide à la communauté des Sœurs de Ste. Croix, en érigeant une bâtisse pour son usage et celui de ses élèves;

Et demandant une allocation en faveur de la corporation de l'académie industrielle de Saint Laurent;

Aussi, une pétition de Gédéon Brien dit Durocher et autres, des townships de Kilkenny et Wexford, dans le comté de Montcalm, demandant une allocation pour ouvrir un chemin à travers ces townships;

Aussi, une pétition du révérend P. D. Laporte et autres, de la paroisse de St. Ambroise de Kildare, dans le comté de Joliette, demandant une allocation en faveur d'une école dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de Louis Leclaire et autres, de Montréal, demandant à être incorporés comme société bienveillante, sous le nom de "l'Association de l'union "St. Joseph;"

Aussi, une pétition de Jacques Viger et un autre, de Montréal, demandant une allocation en faveur d'une institution appelée l'association de l'école St. Jacques, à Montréal;

Aussi, une pétition du révérend L. J. Gwyon et autres, de la paroisse de Ste-Elizabeth, dans le comté de Joliette, demandant une allocation en faveur d'une école de filles en cette localité;

Aussi, une pétition de Joseph Allard et autres, de Lachine, demandant des modifications à l'acte des clauses consolidées des chemins de fer ;

Et aussi, une pétition des sœurs de charité, administratrices de l'hôpital-général de Montréal, demandant que l'allocation qui leur est accordée pour le soutien des enfants trouvés et pour d'autres objets de charité, leur soit continuée.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de Moses Brown et autres, du township de Durham, demandant des modifications à l'acte seigneurial de la dérnière session;

Aussi, une pétition du révérend James Reid et autres, de la paroisse de Sé. Armand Est, dans le comté de Missisquoi, demandant une allocation pour l'éta blissement et la dotation d'un lycée dans le village de Frelighsburg.

Et aussi, une pétition de l'institut canadien de Montréal, demandant une allocation. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de James A. Henderson et autres, de la cité de Kingston, demandant à être incorporés sous le titre de "l'Association de la salle des francs-maçons de la cité de Kingston."

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalite des courtés unis de Lanark et Renfrew, demandant qu'il ne soit passé aucune loi dans la vue d'empêcher de se servir, sur certains grands chemins, d'autre sorte de waggons que ceux dont les roues ont des bandes de trois pouces et demi.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du greffier en loi sur les lois expirantes.

Ordonné, Qu'il reste sur la table.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait été émané une commission sous le grand sceau, en faveur de *John Fennings Taylor*, jeune, écuyer, le nommant maître en chancellerie.

La dlte commission a été alors lue par le greffier.

Ordonné, Que la dite commission soit entrée sur les journaux, et elle est comme suit :—

EDMUND HEAD.

PROVINCE DU CANADA.

VICTORIA, par la grâce de DILU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, protectrice de la foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé John Fennings Taylor, jeune, écuyer,

SALUT:

ACHEZ QUE, mettant une confiance particulière dans la fidélité, habilité et intégrité de vous, le dit John Fennings Taylor, nous vous avons nommé, constitué et appointé, et, par ces présentes, nous vous nommons, constituons et appointons le dit John Fennings Taylor, un maître dans la chancellerie de notre province du Canada, pour assister en notre Conseil Législatif de notre dite province, et pour faire, remplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses dans notre dit parlement, du ressort de la dite charge, et tel que vous serez requis et ordonné de faire dans la dite charge de maître en chancellerie, par nous ou par le Conseil Législatif susdit, siégeant dans notre parlement de notre dite province; vous donnant et accordant les pouvoir et autorité d'exercer et remplir tous les

devoirs susdits, attachés à la dite charge et place d'un maître en la chancellerie de notre dite province; pour avoir, tenir, exercer et jouir de la dite charge d'un maître en la chancellerie de notre dite province, pour et durant notre bon plaisir, maître en la chancellerie de notre dite province, pour et durant notre bon plaisir, avec tous les droits, pouvoirs, autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent à la dite charge ou devraient y appartenir.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : TÉMOIN, notre fidèle et bien-aimé Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunsprovinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunsprovince et de l'Isle du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A TORONTO, ce QUATORZIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante-six, et dans la dix-neuvième année de notre règne.

Enregistrée le 15 février, 1856. In Lilb. D. S., Folio 120.

GEO. ET. CARTIER,
Registrateur provincial

John A. Ma donald, Proc. Gén., II. C.

Par ordre,

Geo. Et. Cartier, Secrétaire.

Les honorables MM. Knowlton, Moore et Widmer sont entrés.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire, sur l'état de la bibliothèque.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :--

Λ l'honorable Conseil Législatif de la province du Canada, réuni en parlement, provincial.

Le bibliothécaire a l'honneur de faire rapport, Qu'en conformité aux ordres qu'il a reçus à Québec, en septembre dernier, les livres de la bibliothèque du partement ont été soigneusement empaquetés sous sa surveillance, et transportés dans les appartements préparés pour leur réception à Toronto, où ils ont été divisés en deux sections,—les ouvrages de jurisprudence et de droit constitutionnel, et les ouvrages divers; les premiers ayant été disposés dans la chambre au dessous, et ouvrages dans celle au dessus; le nombre des volumes s'élèvent à neuf mille les derniers dans celle au dessus; le nombre des volumes s'élèvent à neuf mille sept cent trente-sept, tous dans une excellente, condition, à l'exception d'un très petit nombre qui a souffert dans le transport, et seulement quant à la relinie.

Il a été reçu d'Angleterre une caisse contenant plusieurs ouvrages de référence, en tout soixante et dix-sept volumes, dont l'acquisition a été ordonnée pendant la dernière session par le comité des comptes contingents, pour l'usage exclusif du Conseil Législatif, lesquels peuvent être actuellement inspectés dans la bibliothèque privée de votre honorable Chambre.

Il a été préparé un catalogue classifié de tous les livres de la bibliothèque du parlement, mais, comme ce nombre sera de beaucoup augmenté aussitôt après la réception des livres achetés par M. Todd, en Europe, et de ceux qui lui ont été présentés par des individus et des sociétés scientifiques, il n'a pas été jugé à propos d'encourir les frais de son impression sans la sanction du parlement.

Le catalogue de la section légale et constitutionnelle des livres de la bibliothèque qui a été préparé avant la dernière session, est déposé sur la table de votre honorable Conseil, et le catalogue manuscrit des autres classes est entre les mains du bibliothécaire, à qui l'on pourra s'adresser si l'on veut y référer.

Ayant reçu de M. Todd, le bibliothécaire de l'Assemblée Législative, copie d'un rapport en détail de sa mission récente en Europe, de la part de la bibliothèque, et sous la direction des honorables Orateurs du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, le bibliothécaire a l'honneur de le soumettre accompagné de son rapport pour l'information de l'honorable Conseil Législatif.

Le tout humblement et respectueusement soumis,

W. AGAR ADAMSON,

Bibliothécaire, Conseil Légis.

Bibliothèque du Parlement, Toronto, 19 février, 1856.

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Le comité conjoint de la bibliothèque des deux Chambres de la Législature étant tombé d'accord qu'il convenait de prendre des mesures pour remettre la bibliothèque du parlement sur le meilleur pied possible, s'est décidé à envoyer en Europe un agent spécial pour choisir et acheter des livres à Londres et à Paris, dans les divers départements de la loi, de la politique, de la littérature et de la science, conformément aux instructions préparées par l'honorable Orateur de l'Assemblée Législative, et par le président du comité de la bibliothèque.

Le comité m'ayant confié cette mission, et Son Excellence le Gouverneur-Général m'ayant donné des lettres de recommandation auprès du bureau colonial à Londres, je laissai Québec pour l'Europe, le 31 de mai dernier.

Par les instructions générales données par le comité pour ma gouverne, j'étais autorisé à m'adresser aux départements d'état, en Angleterre et en France, pour recevoir en dons tels ouvrages, à la disposition des deux gouvernements, qu'ils jugeraient à propos de présenter à la bibliothèque. J'étais aussi autorisé à recevoir des institutions publiques et des particuliers toutes donations de livres qui me seraient offertes, et d'en faire spécialement rapport, afin que la Législature pût en accuser réception de la manière qu'il convient de le faire.

Peu de temps après mon arrivée à Londres, je présentai mes lettres de recommandation au bureau colonial, et ayant été honoré d'une entrevue avec feu le très honorable Sir William Molesworth, le regretté secrétaire d'état d'alors pour les colonies, je lui fis part de la nature de ma mission et des espérances entretenues par les autorités provinciales que le gouvernement impérial ferait quelques dons à la bibliothèque du Canada, suffisants pour suppléer aux besoins de la Législature, et donner des moyens d'information aux étudiants et aux hommes pratiques de notre province qui s'avance si rapidement dans la voie du progrès.

Sir William Molesworth m'assura de son désir de me donner toute l'aide et toutes les facilités en son pouvoir pour avancer les objets de ma mission. Par son ordre, il me fut donné plus tard une liste des divers départements du gouvernement britannique qui avaient été priés de contribuer de leurs publications officielles en faveur de la bibliothèque, et aussi des directions pour me mettre en communication avec ces départements, afin d'en recevoir les ouvrages qu'il serait au pouvoir du gouvernement de Sa Majesté de nous offrir.

Les départements énumérés dans ma lettre du bureau colonial étaient les sui-

vants:--

L'amiranté, Le bureau de l'ordonnance, Le bureau de commerce, Le bureau de santé, La trésorerie, Le bureau des rôles, Le bureau des affaires étrangères, et Le musée britannique.

Je procéderai maintenant à donner le résultat des demandes que j'ai adressées à ces divers départements.

Je reçus du secrétaire du bureau de l'amiranté une collection très précieuse de mappe-mondes et de cartes géographiques de toute les parties du globe, choisies par l'hydrographe de l'amirauté pour l'usage de la bibliothèque. Je fis ensuite relier soigneusement cette collection en 28 grands volumes in folio. Je regus encore de ce département 54 volumes sur la navigation (Sailing Directions,) et d'autres publications officielles du bureau.

Je reçus du bureau de l'ordonnance les séries complètes, qui ont été publiées jusqu'ici, des cartes de l'exploration qui a été faite par l'ordonnance des divers comtés de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande: L'échelle d'après laquelle cet ouvrage magnifique a été exécuté est d'un pouce au mille. Il se compose déjà de 2,786 feuilles différentes, et est encore loin d'être complet. Le coût de ces cartes, achetées chez l'éditeur, serait de plus de £470 sterling Comprenant que cette série, vu son étendue, serait difficile à consulter, à moins d'une classification convenable, et serait exposée à être détériorée si elle n'était reliée, je l'ai fait relier et classer par comtés, et j'ai fait faire des armoires à tiroirs, portant chacun un écriteau, afin d'assurer la conservation de cette importante collection, et de donner toutes les facilités possibles à ceux qui désireraient la consulter.

Je reçus du secrétaire du bureau de commerce les publications officielles de ce département, comprenant une série précieuse des tableaux statistiques de la Grande-Rretagne et de ses dépendances, depuis 1820 jusqu'à 1853, en 46 volumes, et aussi différents ouvrages émanant du musée de géologie pratique, et présentés par Sir Roderick Murchison, directeur général de cette institution.

Le bureau de santé me présenta des copies de toutes ses publications officielles. Ces ouvrages, quoique en petit nombre, et presque tous compris dans les séries annuelles des papiers sessionnells de la chambre des communes, sont, néanmoins, très importants, et forment une série successive d'un grand intérêt pour les investigations sanitaires.

A la trésorerie, je rencontrai d'abord quelque difficulté provenant de certains réglements que les lords commissaires avaient jugé à propos d'établir par rapport à la disposition d'ouvrages publiés aux frais du public, y compris les cartes de l'ordonnance, les publications de la commission des archives, et les papiers d'état, et qui défendaient les dons de ces ouvrages à l'avenir ; néanmoins, après une entrevue avec James Wilson, écuyer, M.P., l'un des secrétaires de la trésorerie, et en conséquence des fortes recommandations en faveur de la bibliothèque, émanées du secrétaire colonial; Sir C. E. Trevelyan écrivit au bureau colonial, en date du 17 d'octobre, 1855, dans les termes suivants: "Bien que les lords de la trésorerie " se sentent obligés, dans tous les cas ordinaires, de suivre ces réglements, il se " considéreraient cependant, dans la circonstance actuelle, justifiables de faire une " exception en faveur de la législature du Canada, et de prêter leur appui pour "réparer les pertes éprouvées dans la destruction d'une partie considérable de la " bibliothèque de la province du Canada, durant l'incendie des édifices du parle-"ment à Québec, en février, 1854, en présentant aux Chambres de la législature " des copies de tous les ouvrages qui ont été publiés sous la direction du gouver-" nement, et qui sont encore en sa possession.

"Si Sir William Molesworth veut bien mettre M. Todd, l'agent député pour cet objet par la législature du Canada, en communication avec ce bureau, leurs seigneuries feront prendre les mesures nécessaires pour mettre à effet ces intentions."

Je fus en conséquence mis en communication avec W. M. Stephenson, écuyer, principal assistant des secrétaires de la trésorerie, qui montra beaucoup d'intérêt dans l'affaire, et entreprit avec bienveillance de s'assurer des différents bureaux en connexion avec la trésorerie, de ce qui serait en leur pouvoir de donner, afin que leurs contributions fussent aussi complètes que possible. Je reçus plus tard une lettre de Sir C. E. Trevelyan, en date du 13 novembre, 1855, contenant des listes d'ouvrages scientifiques et autres, et de publications de la commission des archives, déposés dans les magasins du gouvernement, et m'informant que le maître des rôles et le contrôleur du bureau de la papeterie étaient prêts à me procurer, sur la demande que j'en ferais, aucun des ouvrages mentionnés dans ces listes qu'il serait désirable d'obtenir pour la bibliothèque.

L'activité qu'a déployée en notre faveur M. Stephenson, en cette circonstance, nous a valu des contributions beaucoup plus considérables qu'elles ne l'auraient été sans cela. Par son entremise, j'ai obtenu du bureau des rôles toutes les publications de la commission des archives de la Grande-Bretagne, lorsque, pour une ou deux publications, la scule copie qui en restait au magasin m'a été offerte Par le moyen de mes lettres d'introduction du bureau colonial, je me suis procuré une liste des ouvrages du département des archives publiques, qu'il voulait bien nous donner, mais dans une lettre subséquente que m'adressa Sir C. E. Trevelyan, cette liste fut considérablement augmentée.

Pendant que j'en suis sur ce sujet, je dois ajouter que j'ai réussi à me procurer, des différents libraires de Londres, presque tous les volumes du departement des archives que le bureau des rôles n'avait pu me procurer, de sorte que nous avons maintenant, un assortiment presque complet de ces intéressantes publications sur

l'histoire.

En m'adressant au bureau de la papeterie de Sa Majesté, après la réception de la lettre de Sir Charles E. Trevelyan, je reçus les intéressantes séries d'archives historiques des différents régiments de l'armée britannique, en 68 volumes ; avec, aussi, des manuels militaires, et divers ouvrages scientifiques importants; on en trouvera une liste dans l'appendice au présent rapport.

Ayant écrit au bureau des affaires étrangères, je reçus, en date du 19 novembre, 1855, une réponse de lord Wodehouse, sous-secrétaire d'état pour les affaires étrangères, présentant à la bibliothèque un assortiment de papiers d'état de la Grande-Bretagne et de pays étrangers depuis 1812 jusqu'à 1837, (en 25 volumes,) une collection de bulletins d'état extraits des articles les plus importants de la gazette officielle, depuis 1793 jusqu'à 1853 (en 61 volumes,) et 8 volumes de papiers relatifs aux affaires d'état entre la Grande-Bretagne et des pays étrangers

Au musée britannique, je fus reçn de la manière la plus courtoise par Sir Henry Ellis, le principal bibliothécaire, qui me présenta une petite, mais précieuse collec-

tion de livres imprimés par ordre des administrateurs.

Peu de temps après mon arrivée en Angleterre, je m'adressai à J. G. Shaw Lefèvre, ceuyer, greffler de la chambre des lords, afin d'obtenir une copie des journaux de la chambre des lords pour remplacer ceux détruits par l'incendie à Québec, et de prendre des informations relativement à un assortiment de papiers sessionnels de la chambre des lords qu'on nous avait promis en 1852, alors que M. Haribault fut envoyé en Angleterre, mais qui ne nous a jamais été transmis. Le parlement étant alors en session, M. Lefèvre fit en sorte que ma demande fut formellement communiquée à leurs seigneuries, et peu de temps après il me transmit l'ordre suivant, passé par la chambro le 10 d'août, 1855 : Ordonne, "Qu'un " assortiment des papiers imprimées de la chambre des lords, et des minutes im-" primées de ses délibérations, depuis la date la plus éloignée possible jusqu'à " présent, soit fourni à la bibliothèque du parlement du Canada; et qu'à l'avenir "les papiers et minutes parlementaires de chaque session soient aussi fournis à la dite bibliothèque." La collection fournie en conformité de cet ordre, comprend les journaux complets de la chambre des lords à venir jusqu'à présent, en 100 volumes, et les papiers de la chambre des lords depuis 1790 jusqu'à 1854, en 1200 volumes.

Par l'entremise bienveillante de Thomas Vardon, écuyer, bibliothécaire de la chambre des communes, je reçus tous les volumes des papiers sessionnels de la chambre des communes qui manquaient pour compléter notre série de cet important ouvrage. Après la perte éprouvée par la destruction de notre première collection de ces documents, il avait été transmis des ordres à notre agent de Londres, d'acheter tel nombre de volumes des papiers de la chambre des communes qu'il trouverait à acheter. Il avait réussi à en acheter un assortiment pour l'année 1823, et pour les années 1826 à 1843. Tous les volumes précédents, de 1806 à 1822, ceux de 1824 et 1825, et de 1844 à 1850, en tout environ 750 volumes, nous ont été obtenus par M. Vardon, qui a manifesté en toutes occasions son désir de promouvoir les intérêts de la bibliothèque, et qui m'a aidé beaucoup en me permettant l'usage du catalogue de la belle collection confiée à ses soins.

J'ai donc ainsi fait voir le résultat de mes demandes aux divers départements d'état auxquels me permettaient d'avoir accès mes lettres du bureau colonial. Avant de quitter ce sujet, cependant, je désire faire connaître publiquement l'avantage que j'ai retiré des bons offices de George Mayer, écuyer, le bibliothécaire et gardien des archives du département colonial. L'aide bienvaillante accordée par ce monsieur à MM. Faribault et Wicksteed, alors qu'ils étaient chargés d'une mission semblable à la mienne, en 1852, reçut de leur part une mention honorable, et le parlement d'alors passa des résolutions pour lui en témoigner sa reconnaissance. Lors de ma visite à Londres, M. Mayer s'empressa de m'aider de ses conseils, de son expérience, et de l'influence que lui donnait sa position, et je dois reconnaître que je lui dois beaucoup pour le succès qui a accompagné toutes mes demandes aux départements d'état en faveur de la bibliothèque.

Mon attention ayant été attirée sur les publications précieuses et considérables qui émanent maintenant du bureau des commissaires des brevets d'inventions, je fus induit à écrire au greffier des patentes, L. Edmonds, écuyer, pour solliciter des commissaires un don de ces ouvrages importants, persuadé qu'on les trouverait très utiles en Canada, où les arts et les inventions sont de jour en jour plus appréciés. J'allai trouver ensuite Bennet Woodcroft, écuyer, le surintendant des spécifications, etc., sous la direction duquel les diverses publications de ce bureau ont été préparés et exécutées. Par la libéralité de ces deux messieurs qui ont été autorisés à cet effet par les commissaires, la série complète des publications de ce département (qui sont énumérées dans l'appendice,) fut sans réserve placée à ma disposition pour l'usage de la bibliothèque, et des ordres furent donnés pour l'envoi périodique à notre agent de Londres, de toutes les spécifications et rapports qui émaneront à l'avenir de ce bureau. Les divers ouvrages compris dans ce don magnifique se montent en tout à plus de 100 volumes d'impressions, et 40 volumes in-folio de gravures, ces derniers embrassant des dessins de brevets d'inventions de toutes sortes, depuis une époque très reculée à venir jusqu'à présent.

J'ai de plus à enregistrer un acte de libéralité, de la part de M. Woodcroft, qui

mérite la reconnaissance de notre pays. S'étant informé auprès de moi de l'état de la loi des brevêts d'invention en Canada, et de nos progrès dans l'enregistrement des descriptions d'inventions pour lesquelles on demande des patentes, il s'engagea à offrir au bureau canadien des patentes uue collection semblable à celle offerte a la bibliothèque, à la condition qu'on lui fournirait certaines informations relatives aux patentes du Canada, et la loi qui les concernent, et qu'on l'assurerait que le public aurait, à toutes heures raisonnables, libre accès aux livres et plans qu'il donnerait. Je n'ai pas retardé à faire connaître cette offre généreuse au départe ment provincial, et avant de laisser l'Angleterre, j'eus la satisfaction de recevoir du bureau impérial des patentes, une autre série complète de ces publications précicuses pour la province, pour être déposée au bureau confié à la direction de M. Hutton, secrétaire du bureau des statistiques. Les livres sont maintenant entre les mains de M. Rich, notre agent de Londres, qui attend des ordres des autorités provinciales par rapport à la reliure. Quant à la copie présentée à la bibliothèque, j'ai donné des ordres pour la faire relier convenablement, et aussi pour faire monter l'immense collection de gravures sur du fort papier à cartouche; ce qui coûtera bien cher, vu la magnitude de l'ouvrage; mais j'ai considéré comme indispensable de faire toutes les dépenses nécessaires pour rendre cette importante série d'un usage facile lorsqu'on voudra la consulter, et pour mieux l'empêcher de se détériorer. Les plans et dessins sont publiés sur du papier très mince, et doivent être reliés immédiatement s'ils doivent être beaucoup consultés. Les ordres que j'ai donnés pour la reliure de la copie de la bibliothèque, sont les mêmes que ceux qui ont été donnés par la bibliothèque du congrès et autres institutions semblables qui possèdent une copie de cet ouvrage.

Profitant de l'occasion que me donnait mon séjour à Londres, j'adressai une lettre à Sir James Melvill, secrétaire de l'honorable compagnie des Indes Occidentales, pour solliciter de lui un don de tous ouvrages publiés sous le patronage de la compagnie, ayant rapport au développement des ressources des Indes, et à la langue et à la littérature de ce pays. Dans sa réponse, en date du 8 novembre, 1855, Sir James, après avoir mentionné qu'il avait soumis ma communication à la cour des directeurs, dit :— "En réponse, j'ai ordre de vous informer que la cour sera heureuse de promouvoir le but de votre mission autant qu'il sera en son pouvoir, et qu'une liste des ouvrages qui conviendraient à la bibliothèque du "Canada, et dont la cour peut disposer, est maintenant en voie de préparation par ses ordres." Lors de mon départ de Londres, ces livres ne m'étaient pas encore parvenus, mais peu de temps auparavant, j'écrivis à l'assistant secrétaire de la compagnie le priant de les transmettre à M. Rich, autorisé à les recevoir pour la bibliothèque, aussitôt qu'ils seraient prêts. En réponse, j'appris que ces livres se raient envoyés à M. Rich aussitôt que possible, mais que la liste n'en était pas encore terminée.

Ayant reçu instruction du comité de la bibliothèque de me procurer des versions de la bible dans les différentes langues Européennes comme auxiliaires dans l'étude de ces langues, je m'adressai à la société dite British and Foreign Bible Society, pour un choix de ces versions de l'écriture sainte publiées par ce corps.

Cette société acquiesça de suite à ma demande, et m'informa qu'elle pouvait me préparer une collection de 90 à 100 volumes de cette description ; et m'exprima en même temps son espoir que ce don "fut un moyen d'attirer l'attention publique sur les œuvres importantes de la société de la bible."

Je m'adressai aussi à l'association du fonds pour la traduction des livres orientaux, pour avoir une copie de ces publications intéressantes, comprenant quelquesuns des ouvrages les plus curieux qui existent en fait de littérature orientale. Je
reçus une réponse bienveillante du secrétaire, en date du 22 de décembre, m'informant qu'il soumettrait ma lettre au comité à sa prochaine réunion mensuelle, mais
ajoutant: "En même temps, je crains que la société ne puisse accorder ces livres
" tout-à-fait sous forme de don gratuit; mais elle pourra probablement vous les
" laisser moyennant une réduction très considérable, savoir, pour lamoitié du prix."

J'espère que cette proposition rencontrera vos désirs. L'institution est maintenue
" par la munificence d'individus, et conséquemment ne fait pas de dons gratuits de
" ses ouvrages, excepté dans les cas où elle se trouve sans les moyens de supporter
" aucune partie des frais de ses publications."

J'adressai des demandes semblables au secrétaire de la société royale, et au bibliothécaire de l'institution royale pour l'avancement de la science, dans la vue d'en obtenir des dons des transactions des premières sociétés scientifiques, qui avaient été publiées, mais avec des résultats moins favorables. Je fus informé que ces corps savants avaient pour règle de n'offrir leurs publications qu'aux institutions de même genre seulement, sous forme d'échange pour des ouvrages semblables; et qu'ils se croyaient tenus de ne faire de dons gratuits de livres qu'au profit de sociétés ou d'institutions pauvres qui n'avaient pas les moyens de les acheter.

Désappointé dans mes efforts pour obtenir, sans frais pour la bibliothèque, aucune de ces collections importantes, si indispensables aux personnes studieuses qui se livrent aux recherches des questions scientifiques, je pris tous les moyens pour acheter une série aussi complète que possible des publications des premières sociétés savantes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et je pus heureusement effectuer cet achat en grande partie, et à bas prix, comparativement parlant.

Les dons offerts à la bibliothèque par des particuliers sont rares, parce que ma position officielle ne me permettait pas généralement de puiser à ces sources. Les noms des messieurs auxquels la bibliothèque est endettée pour des dons de livres, se trouveront à l'appendice au présent rapport. Je prendrai, cependant, la liberté de faire une mention spéciale de M. Vincent Brooks, l'artiste lithographe et peintre, si bien connu, qui a contribué à la formation d'une petite série que j'ai collectée, illustrant les progrès de l'art de la peinture à l'huile et de la chromolithographie. Après avoir choisi, dans deux des principales maisons engagées dans ces publications, quelques spécimens pour former un porte-feuille sur ces sujets, je m'adressai à M. Vincent Brooks, dont les productions excellent indubitablement tout ce qui s'est jamais vu ailleurs en ce genre. Après lui avoir mentionné le but de ma visite, et que je faisais des achats pour la bibliothèque du parlement canadien, M. Brooks me présenta, avec beaucoup de libéralité, plusieurs de ses meilleurs specimens, un entre autres. Ce dernier est une copie du portrait de Shakspeare, par

Lumley, laquelle, par un certain procédé d'impression, comprenant 23 impressions distinctes, présente par son apparence et sa couleur un fac-simile d'une veille peinture à l'huile si exacte, que pour un observateur ordinaire il est impossible de trouver de différence avec l'original. M. Lrooks est dans l'emploi du gouvernement dans le département des sciences et des arts à Malborough; et il lui a été récemment adjugé une médaille d'or à l'exposition de Paris.

Je me suis rendu à Paris, aussitot que me l'a permis la nature de mes occupations à Londres. Pour me mettre en état de m'adresser en forme aux départements d'état en France, au nom de la bibliothèque, le très honorable Sir William Moles worth et le comte de Clarendon me donnèrent des lettres d'introduction auprès de lord Cowley, ministre de Sa Majesté à Paris. Sur la présentation de ces lettres à l'ambassadeur britannique, je fus reçus avec beaucoup de courtoisie par son excellence, qui me donna une lettre d'introduction au ministre impérial des affaires étrangères, le comte Walewski. De plus, il alla lui-même trouver le comte Walewski, en personne, à ce sujet, pour solliciter de lui la réponse la plus favorable qu'il scrait au pouvoir du gouvernement français de donner, vû les recommandations des autorités britanniques. Il est inutile d'ajouter que tels sont les sontiments d'amitié qu'entretient heureusement aujourd'hui la France, pour notre pays, qu'il ne fut pas nécessaire de faire intervenir lord Cowley, pour engager le gouvernement impérial à agir envers le Canada, avec sa générosité accoutumée. Partout, dans tous les départements d'état, mes demandes en faveur de la bibliothèque ont été accueillies favorablement et avec libéralité. Je regrette qu'il ne soit pas en mon pouvoir, aujourd'hui, d'entrer dans de plus longs détails. Des états, qui m'ont été promis par M. Bossange, notre agent à Paris, de tous les dons qui lui ont été transmis par les divers départements français, ne me sont pas encore parvenus. Je puis mentionner, cependant, que M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, a envoyé au-dela de 160 volumes, y compris les précieux documents inédits sur l'histoire de France, en 65 volumes. Il a été reçu de Male Ministre de la marine environ 120 volumes, contenant les relations des principaux voyages d'exploration et scientifiques ordonnés par le gouvernement. Il a été reçu par M. le Ministre de la guerre, une copie splendide de la carte de France, de larges atlas de différentes parties de l'Europe, et des possessions françaises en Afrique, avec en outre d'autres ouvrages très intéressants. D'autres départements d'état se sont engagés à contribuer n faveur de notre bibliothèque, mais leurs dons n'avaient pas encore été envoyés aux dernières nouvelles que j'ai reçues de Paris.

J'en viendrai maintenant à cette partie de ma mission qui a rapport aux achats de livres. La somme qui m'avait été confiée pour cet objet était de £9621 98. 6d. sterling, placée à mon crédit, par le receveur-général de la province, dans la banque de MM. Gyn, Mills et Cie., a Londres. D'après mes instructions du comité de la bibliothèque, la moitié de ce montant devait être employée à l'achat de livres anglais, et l'autre moitié à l'achat de livres français, y compris aussi un choix d'ouvrages sur les langues, et en langues étrangères. Les achats devaient être faits en conformité d'instructions générales préparées

par le comité de la bibliothèque, spécifiant les classes d'œuvres littéraires qui devaient avoir la préférence, en même temps que toutes les classes devaient être

plus ou moins représentées.

Dans la vue d'obtenir quelque assistance dans la tâche difficile qui m'était dévolue, savoir, celle de choisir les livres qui convenaient à notre bibliothèque, j'allai trouver, pendant que j'étais à New-York, le savant Dr. Cogswell, l'infatigable surintendant de la bibliothèque Astor, par les efforts duquel fut formée cette collection admirable. Le Dr. Cogswell a récemment deux ou trois fois visité l'Europe comme bibliothécaire, et ses connaissances étendues en fait de livres ainsi que son activité l'ont mis en état d'effectuer ses achats à des conditions très favorables. C'est pour cela que je me suis adressé à lui afin d'en avoir des informations pour me guider. Le savant docteur me suggéra d'excellentes idées qui devaient me servir plus tard.

A Londres, je fus aidé de l'expérience de M. George Rich, de la société Rich, Frères, libraires, si bien connu depuis longtemps comme agent de la bibliothèque. Ses services me furent de la plus grande utilité, et me furent toujours offerts de bonne grâce. M. Henry G. Bohn, l'éditeur bien connu à Londres, m'a aussi beaucoup aidé. Il tient la librairie la plus considérable de Londres, et est remarquable par l'étendue et l'exactitude de ses informations bibliographiques. La meilleure partie de ces livres anglais, et beaucoup des ouvrages français les plus précieux ont été choisis à cette librairie, qui est renommée pour ses collections

historiques, et pour les ouvrages sur les beaux arts.

A Paris, j'ai pu profiter de l'expérience et des informations de M. Hector Bossange, le principal libraire de cette cité. La plupart des canadiens qui ont isité la France, peuvent rendre témoignage de l'urbanité et de la complaisance de M. Bossange, qui, ayant auparavant résidé en Canada, n'a jamais cessé de montrer le plus grand intérêt pour notre pays, et de rendre service à la province par tous les moyens en son pouvoir, comme ses efforts en faveur du Canada, à l'exposition récente de Paris, peuvent le faire voir. Quant à moi, il m'a aidé beaucoup. Informé de mon peu de connaissance dans la langue et la littérature de la France, M. Bossange n'a épargné aucuns troubles pour m'être utile, et pour rendre la partie française de la bibliothèque aussi complète que possible. Il m'obtint l'assistance bienveillante de M. de Puibusque, l'écrivair si bien connu et si bien apprécié en Canada. M. Taché, le commissaire provincial à l'exposition de Paris, M. Hunt, de la commission d'exploration géologique, et d'autres messieurs du Canada, ont aussi contribué de leurs informations et de leurs avis dans le choix des meilleurs ouvrages pour la partie française de la bibliothèque.

Lorsqu'il m'a été nécessaire de m'adresser aux différents départements d'état français pour avoir des dons de livres du gouvernement, les services de M. Bossange m'ont été de la plus grande utilité. Il m'a accompagné dans ma visite à Bordeaux, et, lorsque j'ai été de retour à Londres, il est allé trouver à différentes reprises les divers officiers d'état pour s'assurer de la due exécution des promesses généreuses, faites par les ministres français, que des instructions seraient données à tous les départements pour les faire contribuer aussi libéralement que possible

au rétablissement de la bibliothèque du Canada. A tous égards, je suis obligé de reconnaître que si les espérances de la législature par rapport à la partie française de la bibliothèque sont satisfaites, c'est a M. Bossange principalement, si non entièrement, qu'en revient le mérite.

Malgré tous mes efforts pour terminer mes travaux plus de bonne heure, le temps qu'il m'a été nécessaire d'employer pour transmettre mes demandes aux gouvernements d'Angleterre et de France, la nécessité dans laquelle je me trouvais de prendre des informations, et de faire des visites fréquentes aux principales libraires publiques et officielles, pour connaître quels seraient les meilleurs ouvrages à choisir pour notre bibliothèque, et le temps que j'ai nécessairement dépensé à acheter des livres, ont retardé mon retour en Canada, jusqu'au commencement de janvier. Cependant, arrivé à cette époque, je n'avais pas encore dépensé toute la somme qu'on avait placée à ma disposition; mais la réunion très prochaine du parlement rendait mon retour impérieux.

Avant de terminer ce rapport, j'ai cru qu'il ne serait pas hors de propos d'indiquer quelques-uns des ouvrages spéciaux et de mérite littéraire que j'ai pu collecter; surtout parcequ'il n'a pas encore été possible d'ouvrir même les caisses de livres qui nous sont arrivés à *Toronto*, attendu que la bibliothèque n'est pas encore prête qui nous sont arrivés à *Toronto*, attendu que la bibliothèque n'est pas encore prête qui nous sont arrivés à *Toronto*, attendu que la bibliothèque n'est pas encore prête qui nous sont arrivés à *Toronto*, attendu que la bibliothèque n'est pas encore prête qui nous sont arrivés à *Toronto*, attendu que la bibliothèque n'est pas encore prête qui nous sont arrivés à *Toronto*, attendu que la bibliothèque n'est pas encore prête de l'ordonnance et du bureau de l'amirauté, d'archives publiques, de séries de spécifications émanées du bureau des patentes et d'autres publications officielles spécifications émanées du bureau des patentes et d'autres publications officielles spécifications émanées du bureau des patentes et d'autres publications officielles pécifications émanées du bureau des patentes et d'autres publications officielles pécifications émanées du bureau des patentes et d'autres publications officielles précise de papiers parlementaires, de séries de publications et par les mention de quelques-uns des ouvrages les plus rares et les plus curieux, compris dans la liste de mes achats, et je vrages les plus rares et les plus curieux, compris dans la liste de mes achats, et je commencerai par dire que les différentes classes d'ouvrages sur la loi, la politique, les sciences et la littérature sont représentées pleinement par des choix des meilleures et des plus récentes publications et par les meilleurs écrivains.

Tous les ouvrages ci-après mentionnés ont été achetés de M. H. G. Bohn, à qui je dois principalement les notices de ces ouvrages:

The Chronicles of Great Britain and France, avec ford Somer's Historical Tracts, et Harleian Miscellany: 55 vols., in 4to., relies d'une manière uniforme.

numorme. Cette superbe série de nos champions de l'histoire est maintenant difficile à obtenir. Hearne's Works on yearly English History; comprehant entre vingt et trente chroniques séparées sur les moines, et d'anciens itinéraires. S5 vols.

C'est la plus rare de nos collections sur l'histoire d'Angleterre, et très peu de bibliothèques la possèdent complète. Une collection a été vendue, il y a quelques années, pour la somme de £500, et aucune copie semblable ne s'est rencontrée depuis. La présente collection coûte £75.

Publications of the British Hictorical Society. 27 vols.

Cette société entreprit de publier des monuments inédits sur l'histoire d'Angleterre, à la manière de Hearne, mais trouva que le coût de la publication excédait les souscriptions; elle a cessé d'exister depuis. Ses publications sont très précieuses, et elles sont d'autant plus rares qu'il y en eut peu de copies d'imprimées.

English Almanacks; une série suivie, de 1717 à 1820. 104 vols.

Chaque volume paraît contenir tous les almanachs de l'année, dout quelques-uns sont renommés, tel que ceux de Partridges, Poor Robin, Gadbury, etc. Ils contiennent beaucoup d'informations curieuses sur l'astrologie, à part leur intérêt historique en général.

General Dictionary, Historical and Critical; étant une traduction du dictionnaire de Bayle, avec des additions, par Bernard, Birch et Lockman.

10 vols. Biographia Brittanica. 7 vols. in-folio. Cet ouvrage est augmenté par Kippis; vols. 1 à 5, tous publiés. En tout, 22 vols. in-folio, uniformes.

Ces ouvrages forment une sèrie très complète des plus anciennes biographies, et se trouvent rarement réunis et uniformes.

Aristotle's Works; traduit par Taylor: aussi, sa traduction des livres de Proclus sur la théologie de Platon; en tout, 13 vols. in-4to.

Cette célèbre traductiou d'Aristote fut imprimée aux frais de Wm. Meredith, écuyer, et a coûté plusieurs mille louis. Il n'eu existe pas 50 exemplaires complets, attendu que pour deux de ces volumes, à peine ce nombre d'exemplaires a été imprimé.

Silvestre, Paléographie Universelle. 2 vols. Atlas in-folio; traduit en anglais, et corrigée par Sir Frederick Madden, K. H., gardien des manuscrits au musée britannique.

C'est le plus magnifique ouvrage des temps modernes en son genre, par l'ancienneté et la nature des manuscrits. Il reproduit les meilleurs exemples de chaque siècle et de chaque pays, et cette reproduction a été entreprise moyennant près de £20,000, sous les auspices du gouvernement français. Les manuscrits anglosaxons sont même mieux exécutés qu'ils ne l'étaient auparavant en Angleterre. Les planches sont maintenant la propriété de M. H. G. Bohn, qui a reproduit l'ouvrage avec un coloris même

plus soigné qu'en premier lieu; cette dernière reproduction a coûté plus de la moitié moins que la première.

Assemani Codex Liturgious Ecclesia Universa: 13 vols. In-4to.

C'est un ouvrage très important et très rare, particulièrement les volumes les plus récents. Le 13ème volume est si rare qu'il n'a été connu que tout dernièrement des bibliographes. L'ouvrage contient les liturgies des églises d'Orient et d'Occident, et à été beaucoup consulté dans ces derniers temps.

Grævius et Gronovius, Thesauri Antiquitation Romanorum Græcarum et Italicurum, avec les suppléments de Sallangre et Polenus, le Lewicon Antiquitatum de Pilisous, et Gruter's Inscriptions. 69 vols. in-folio.

Ce grand monument de topographie et d'antiquités grecques, romaines et italiennes, a toujous été en demande parmi les savants, et a dû coûter un prix immense dans l'origine. La copie actuelle coûte £29; M. Bohn se rappelle en avoir vendu un exemplaire, il y a plusieurs années, pour £200.

Canina, L'Architettura antiqua, Egiziana Graca Romana. 3 vols. in folio, de gravures; et 6 vols. in-8vo. d'imprimé.

Cette magnifique collection, par Canina, est très étendue et très complète. La présente est l'exemplaire donné par Sir John Rennie.

D'Agincourt, Histoire de l'art par les monuments. 6 vols. en 3 in-folio.

Si cet ouvrage est bien connu de tous les amateurs de l'art, c'est principalement par le moyen d'éditions moins parfaites. Il a été reproduit en Italie, en Allemagne et en Angleterre, mais bien abrégé; principalement l'édition anglaise.

Du Sommerard, Les arts du moyen age; avec album. 6 vols. in-folio, de planches splendidement coloriées, et 5 vols d'imprimé.

C'est un assortiment des ouvrages les plus intéressants sur les décorations du moyen age, qui aient jamais été publiés. Plusieurs des sujets illustrés ont été perdus, le reste a éte vendu au gouvernement français, et est déposé à l'hôtel de Chung. Un exemplaire de cet ouvrage a été dernièrement vendu à l'encan, à Londres, pour £120, le double de ce qu'a coûté l'exemplaire actuel.

Musée Français; (Réproduction des peintures de la galerie du Louvre, sous le règne de l'empereur Napoléon I.) Edition originale. 4 vols. in folio. Impression singulièrement belle, valant l'épreuve.

Bouquet, Recueil des historiens de la Gante. 20 vols in-folio.

J'ai été assez heureux pour me procurer une copie complète de ce rare et précieux ouvrage pour 60 guinées, à un encan, à Londres: Il etait impossible de trouver cet ouvrage complet à Puris ; et quand il se rencontre il est payé bien cher 大大大学 医电子 医电子性 医皮肤皮肤 医多种性 医性神经炎 计可信息 医皮肤皮肤皮肤皮肤

Pugin, Glossary of Ecclesiastical Ornament and Costume, in-4to., superbe-

ment relié en maroquin.

Cet ouvrage est un répertoire complet d'informations sur les ornements et décorations des églises ; mais j'en fais mention surtout par rapport à la reliure qui est un chef d'œuvre, et qui a couto £20 à celui qui le possédait ci-devant : à part cela, il avait acheté deux copies de l'ouvrage non relié, moyennant 7 guinées chacune, pour faire choix desimeilleures empreintes. J'ai payé le livre £9, y compris la reliûre.

Ferrario, Costrone Antica Moderno Europa, Asia, Africa et America. vols. in 4to.; contenant plusieurs centaines de planches coloriées.

C'est l'ouvrage le plus étendu qui existe sur les costumes. connaît qu'environ six copies co plètes en Angleterre, et l'on pense qu'il n'en existe pas autant en France. En Amérique, il n'y en a point que l'on sache.

Tlora Greca Sibthorpiana: sive Plantarum rariorum Historia, quas in Provinciis aut Insulis Gracia legit, investigavit et depingi curavit J. Sibthorp, etc. 10 vols. in-folio, contenant 1000 belles gravures

coloriées.

C'est la Flore la plus chère et la plus parfaite qui ait jamais été publice dans aucun pays. Il en a coûté £30,000 pour la préparer. Cinquante copies seulement furent imprimées à 250 guinées chacune, mais pas la moitié de ce nombre ne fut pris par les souscripteurs. Il n'en a pas été vendu à l'encan de complète, mais les six premiers volumes ont rapporté 80 guinées à une vente privée. Le cout de la présente copie, complète et bien reliée, est de £45.

Asiatic Researches; or transactions of the Society instituted at Bengal, for inquiring into the History and Antiquities, the Arts, Sciences and Lite rature of Asia. 19 vols. in-4to. Calcutta, 1788-1821, et Serampore, 1825-1837.

> Ce livre, vu qu'il a été imprimé aux Indes, et en très petit nombre d'exemplaires, se rencontre rarement sur le marché. Il y en a un vingtième volume, imprimé en 1837, mais il est introuvable à Londres.

Catlin's American Indians. 2 vols. 365 estampes coloriées.

Les gravures dans cet ouvrage bien connu ne se publiaient pas coloriées; il n'y en eut que douze exemplaires ainsi publiés par l'artiste. Il a pris trois ans à produire ces quelques exemplaires, et il n'est pas probable qu'il en entreprenne d'autres.

Philosophical Transactions of the Royal Society, depuis le commencement jusqu'à 1850. 141 vols.

Dans cette belle série, les transactions sont données en abrégé à venir jusqu'en 1750; depuis cette période, elles sont données an au long. Avec cette collection, on trouvera les extraits, publiés par la société, des principaux papiers de 1800 à 1854, inclusivement, en quatre volumes.

Philosophical Magazines, par Nicholson, Tilloch, Taylor et Philips, et Brewster, de 1797 à 1848; en tout, 5 vols. in-4to., et 128 vols. in-8vo., proprement reliés.

Cette intéressante série appartenait à feu le Dr. Pearson, l'éminent astronome. Elle avait été payée 13 guinées chez M. Bohn.

Transactions et publications depuis leur origine, des sociétés savantes qui suivent, savoir, entre autres séries:

Astronomical Society, 23 vols. 4to.

Geological Society, 12 vols. 4to.

Linnean Society, 20 vols. 4to.

Zoological Society, 3 vols. 4to.

Royal Irish Academy, 23 vols. 4to.

Royal Soviety of Edinburgh, 20 vols. 4to.

Royal Asiatic Society, and Literary Society of Bombay, 6 vols. 4to.

Statistical Society, 19 vols. 8vo.

Cavendish Society, 16 vols. Svo.

Reports of the British Association for the advancement of Science, 21 vols.

Silliman's American Journal of Science, 60 vols. Svo.

Palwontographical Society, 10 vols. 4to.

Hakluyt Society, 12 vols. 8vo.

La plupart de ces séries ont été obtenues de M. Bohn, et les autres des différents libraires de Londres. A l'égard de mes achats, en général, j'appellerai votre attention sur les ouvrages suivants :--

Brian Walton's Sacra Polyglotta, or version of the Holy Scriptures in Hebrew, Chaldwan, Syriac, Sanscrit, Ethiopic and Persian, 6 vols. folio: avec

Levicon, 2 vols. folio.

Collection of Pamphlets; ouvrage purement politique, se rapportant aux événements qui ont en lieu depuis le dernier demi-siècle. Cette curieuse collection tut faite par un officier du musée britannique, décédé depuis. Elle se compose de 250 volumes.

Collection of Tracts on American History; plusieurs de ces ouvrages etant très rares et d'une grande valeur, (1738-1833), avec une série de traités sur le

Canada (1737-39.) En tout 18 volumes.

Rennie, (Sir John,) Harbours of Great Britain; and Plymouth Break water. 3 vols. in-folio. Aussi quelques uns des principaux écrivains sur les sciences modernes, l'architecture, le génie, les chemins de fer, les manufactures, etc.

N. B.—La non-arrivée de lettres que j'attendais de Paris, me met dans l'impossibilité de donner un état spécial des plus importants ouvrages achetés de M. 5 Bossange.

Le nombre de livres achetés en *Europe* (dont j'ai maintenant les envois en main,) y compris aussi les dons actuellement reçus en *Angleterre* et en *France*, se monte à 17,336. A l'heure qu'il est, les ordres qui avaient été donnés sont exécutés. Le nombre de volumes excèdera probablement 20,000. On estime qu'environ 10,000 volumes se trouvaient déjà dans la bibliothèque du parlement avant les augmentations que je viens de mentionner; ces 10,000 volumes ont été transportés sûrement de *Québec* à *Toronto*, sous la surveillance du bibliothécaire du Conseil Législatif.

La dépense totale pour livres et reliûre en Europe, y compris ce qu'il en en a coûte pour monter l'immense collection de artes de l'ordonnance et del'amirauté, dont j'ai parlé plus haut, est de £7,555 0 6d., sterling. J'ai préparé des états complets des comptes pour les soumettre au comité de la bibliothèque, avec les pièces justificatives de chaque paiement. Il reste encore une somme de £1,800 sterling, au crédit de la bibliothèque, sujette au paiement des ordres non encore exécutés, lesquels ont été donnés principalement pour des achats de livres à Paris.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,

Bibliothécaire, Assemblée Législative,

Bibliothèque du Parlement, 15 février, 1856.

APPENDICE.

LISTE DE DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Par le bureau de l'Amirauté.

Une collection de mappe-mondes et de cartes géographiques choisie pour la bibliothèque par l'hydographe de l'amirauté, et que j'ai fait ensuite relier en 23 volumes. Une série d'ouvrages sur la navigation (Sailing Directions), et autres publications officielles. 54 volumes.

Par le bureau de l'Ordonnance.

Une série complète de ce qu'il y a de publié des cartes de l'exploration de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, faite par l'ordonnance.

Par le bureau de Commerce.

Statistical Tables of the United Kingdom and its dependencies, depuis 1820 jusqu'à 1853. 46 vols. in-folio.

Par le musée de Géologie pratique.

Reports on Geology and Fossil remains, in Dévon and Cornwall, par Sir H. de la Beche, et professeur Phillips. 2 vols.

Memoirs of the Geogolical Survey of Great Britain. 2 vols.

British Organic Remains. 7 Decades.

Records of the School of Mines. 4 parts.

Mining Records and Mineral Statistics, pour 1853-4.

Catalogue and Specimens of British Pottery and of the Fossils, and Marbles, in the Museum. 2 vols.

Reports of the Department of Science and Art.

Royle on the Fibrous Plants of India.

Par le bureau de santé.

Séries de rapports et autres publications.

Par la Trésorerie.

Sopwith on Coal and Iron Mines, in the Forest of Dean.

Pollock on Geology of Londonderry, Tyrone, &c.

Magnetical and Meteorological Observations at Colonial Observatories, 5 vols.

Course of Mathematics taught at Woolwich, 3 vols.

Boxer's Treatise on Artillery, and on Congreve Rockets. Queen's Regulations of the Army, with Addenda and Infantry Manual.

Historical Records of Regements of the British Army.

Par le bureau des Rôles.

Archives publiques de la Grande-Bretagne; toute la série de ces publications, excepté certains volumes dont il ne reste point de copies dans le magasin. En tout, 91 vols.

Papiers d'Etat du règne d'Henry VIII. 10 vols.

Par le bureau des affaires étrangères.

British and Foreign State Papers, (1812 jusqu'à 1837.) 25 vols. Bulletins of State Intelligence, (1791 jusqu'à 1853.) 61 vols. Papers on Foreign Relations. 8 vols.

Par le Musée Britannique.

Illustrations of Terra Cotta Marbles in the Museum. 7 vols. 4to. Catalogue of Zoological Specimens in the Museum. 37 vols.

Par la Chambre des Lords.

Journaux de la chambre des Lords, complèts. 100 vols.

Papiers sessionnels de la chambre des Lords, depuis 1290 jusqu'à 1854. 1200 vols.

Par la Chambre des Communes.

Papiers sessionnels de la chambre des communes, depuis 1806 jusqu'à 1825, et depuis 1844 ju qu'à 1850, et 1854, pour compléter un assortiment en partie acheté. 803 vols.

Par les Commissaires des Patentes.

Indices of Patents, chronological, alphabetical and subject matter, granted since the 14 of James I, (1617.) 4 vols.

Reference Index of Patents of Inventions, avec appendice 2 vols. Indices of Patents, chronological, alphabetical and subject matter, accordes

depuis le 1er octobre, 1852, jusqu'au 31 décembre, 1854. 4 vols.

Specifications of Patents, old series of 12,977, enrolled under the old law.

New series under the Act of 1852; Selected Series of Specifications and Drawings on the subject of Fire Arms, Projectiles, etc., depuis 1718 jusqu'à 1853; Complete series of Specifications and Drawings on the subject of Reaping Machines, jusqu'à la fin de 1853.

Journal des commissaires des patentes, depuis son commencement en janvier, 1854.

Par la société biblique britannique et étrangère.

Copies des différentes versions de l'écriture sainte en langues étrangéres, publiées sous la direction de la société. 90 à 100 vols.

Par la lique contre la loi des céréales.

Prize Essay on the effects of free trade.

Par le très-honorable Sir Wm. Molesworth.

Edition of the complete Works of Hobbes of Malmesbury, par lui-même. 16 vols.

Par Henry Drummond, Ecr., M. P.

History of Noble British Families, par lui-même. 2 vols. in-folio.

Par Joseph Amesbury, Ecr., M. D.

Son ouvrage sur le traitement des fractures. 2 vols.

Par———Pettengall, Eur.

Papers on Kinematics.

Par M. Vincent Brooks.

Specimens de l'art de l'impression coloriée.

N. B.—Je n'ai pas encore reçu de liste des dons offerts à la bibliothèque par ordre du gouvernement impérial de la *France*. Je soumettrai plus tard de plus long détails à la Chambre.

DONS REQUS DES ETATS-UNIS.

Par Peter Force, Ecr., de Washington.

Collection of Historical Tracts, par lui-même. 4 vols.

De la Société Historique de Pensylvanie.

Histoire de l'expédition du Général Braddock contre le fort DuQuesne, en 1755, par Winthrop Sargent.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du discours de Son Excellence prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

Lequel étant lu par le greffier,

Il a été proposé de résondre;

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours prononcé du trône,

à l'ouverture de la présente session.

Pour assurer Son Excellence que, tout en étant préparés à offrir, en tout temps, comme son devoir l'y oblige, ses conseils et son aide au Gouvernement Exécutif, cette Chambre n'en apprécie pas moins les motifs qui ont engagé Son Excellence à convoquer le Parlement à cette époque la plus favorable de la saison, au lieu d'ajourner la tâche législative à une saison plus reculée de l'année.

Pour partager le contentement exprimé par Son Excellence au sujet de l'ajustement de la question si longtemps débattue des réserves du clergé; pour exprimer à Son Excellence le plaisir avec lequel cette Chambre apprend qu'un montant, considérable des fonds provenant de cette somme pourra être distribué parmi les municipalités; et pour assurer Son Excellence que cette Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toute mesure qui sera requise pour répartir ces sommes d'une manière juste et équitable.

Pour faire connaître à Son Excellence le plaisir qu'éprouve cette Chambre d'apprendre que, dans le Bas-Canada, l'acte passé pour abolir la tenure seigneuriale, paraît devoir mettre pareillement un terme aux dissensions qui existaient depuis si longtemps, en réglant d'une manière équitable les droits existants,—que Son Excellence n'a pas perdu de temps à se servir des pouvoirs que la loi lui a conférés, et qu'il y a lieu de croire que les progrès qui ont eté faits à cet égard seront trouvés satisfaisants.

Pour assurer Son Excellence que cette Chambre ne manquera pas de donner sa respectueuse attention à toute mesure qui aura pour objet un changment dans la constitution du Conseil Législatif, en le rendant électif, lorsque ce sujet sera de nouveau soumis à sa considération.

Pour assurer Son Excellence que cette Chambre donnera aussi sa considération la plus sérieuse à toute mesure qui lui sera soumise pour l'organisation d'une police provinciale, que la couronne pourra employer pour prévenir le crime et arrêter

promptement les criminels.

Pour partager l'opinion de Son Excellence que la richesse et la prospérité croissante du pays exigent plus de protection pour la propriété, et que le progrès de la civilisation en Canada, devra s'exprimer par l'application rigoureuse de la loi et par le sentiment d'une sécurité parfaite ; et pour assurer Son Excellence qu'elle peut compter avec confiance, en autant que cette Chambre y est concernée, sur la promptitude de la Législature à lui donner les moyens nécessaires d'effectuer ces objets importants.

Pour partager aussi l'opinion de Son Excellence que l'on ne saurait trouver de signes plus frappants de notre prospérité croissante que dans le développement de nos lignes de chemin de fer ; pour se réjouir avec Son Excellence du fait que ce progrès n'est pas limité à une section de la province, et que des lignes de chemins, à l'est jusqu'à St. Thomas, et à l'ouest jusqu'à Guelph et Hamilton, signes et

causes à la fois du progrès,—sont déjà terminées; et pour accepter avec remerciments les fécilicitations de Son Excellence sur le fait que depuis la dernière réunion du parlement, il a été mis en opération près de deux cent cinquante milles de chemins de fer, pendant que l'on peut espérer que pas moins de deux cinquante autres milles seront terminés avant l'année prochaine.

Pour assurer Son Excellence que cette Chambre donnera sa considération la plus sérieuse à toute mesnre qui pourra lui être sonmise au sujet de la nécessité de réformes légales qui se fait sentir tant dans le Haut que dans le Bas-Canada, et pour espérer que bien qu'il ne soit pas possible, dans la présente session, d'effectuer tout ce que l'on peut désirer, il sera cependant fait quelque chose pour simplifier la procédure et faciliter le fonctionnement de nos cours de justice, au moyen d'amendements pratiques.

Pour promettre à Votre Excellence que cette Chambre donnera aussi toute son attention à l'adoption de toute mesure générale qui aurait pour but d'abréger les travaux législatifs, en statuant l'incorporation des institutions privées de toute espèce et en en déterminant les conditions.

Pour exprimer les regrets de cette Chambre d'apprendre que des remontrances nombreuses des grands jurés dans le pays, que Son Excellence a ordonné de soumettre à la Chambre, ne font que trop clairement voir qu'il est besoin d'amélioration dans la construction et la discipline de nos prisons.

Pour remercier Son Excellence pour l'assurance qu'elle nous donne que le zèle de cette Législature pour la cause de l'éducation est connu et apprécié par le monde entier; et pour partager l'opinion de Son Excellence sur l'importance qu'il y a à considérer si l'on ne pourrait point combiner ensemble la réforme des jeunes délinquants et le châtiment dû à leur crime, et que, pour le moins, nous sommes tenus de veiller à ce que ces châtiments ne soient point par eux-mêmes de nouvelles occasions d'avilir le criminel et le former au vice.

Pour partager l'espoir de Son Excellence que le bureau d'audition, constitué par un acte de la dernière session et que cette Chambre se réjouit de voir déjà en opération, contribuera à établir un examen satisfaisant des comptes publics.

Relativement à l'acte de milice, pour féliciter Son Excellence sur ce que la loyauté toujours vivace des habitants du Haut et du Bas Canada, a mis Son Excellence en état d'autoriser la création de troupes et de compagnies nombreuses de volontaires, dont la conduite et la discipline feront indubitablement honneur à la province; et pour remercier Son Excellence pour son informatien qu'avec l'assistance de l'adjudant-général, Son Excellence a fait tout son possible pour rencontrer les vues du parlement, en organisant la milice sédentaire.

Pour accepter avec gratitude l'information que nous donne Son Excellence que le gouvernement a, conformément aux désirs de la législature, conclu de nouveaux arrangements pour établir, durant la saison prochaine, une ligne de steamers océ-aniques entre le St. Laurent et la Grande-Bretagne.

Pour partager le regret profond que ressent Son Excellence et tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la province, à la vue de la dépression du commerce des bois, et pour s'unir cordialement à Son Excellence dans l'espoir que nous verrons

bientôt le commerce reprendre sa vigueur, et que le commerce de Québec et de Montréal n'aura souffert qu'un malaise temporaire.

Pour partager l'opinion de Son Excellence que l'année qui vient d'expirer à été une année de difficultés et de combats en Europe, et, quoique nous ayons de ce côté de l'Atlantique, par un bienfait de la Providence, échappé directement aux maux de la guerre, que dans aucune partie des domaines de Sa Majesté, il n'a été manifesté une sympathie plus profonde pour ses armées, ou des prières plus feiventes pour leur succès que dans le Canada; que notre peuple a surveillé avec anxiété chaque phase de la lutte, et, composé comme il est d'hommes d'origines française et anglaise, membres égaux de la même société libre et sujets loyaux de la même Souveraine, il s'est attristé des souffrances des armées alliées, et il s'est réjoui de leurs succès; et que de même s'il plaisait à Dieu d'accorder une paix solide et honorable, le Canada verrait avec joie le terme de la guerre ; et pour partager l'espoir que Son Excellence pourra, avant la fin de la présente session, féliciter le parlement sur un évènement aussi heureux.

L'honorable M. Boulton est entré.

Les premier et deuxième paragraphes de la dite résolution étant alors lus de nouveau séparément,

Il a été proposé qu'ils soient adoptés.

Sur quoi la question de concours a été mise sur chacun d'eux séparément, et Il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

Le troisième paragraphe de la dite résolution étant alors lu de nouveau,

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion;

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et

Il a été résolu dans l'affirmative.

Le quatrième paragraphe de la dite résolution étant alors lu de nouveau;

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Sur quoi la question de concours a été mise sur la dite motion, et

Il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

Le cinquième paragraphe de la dite résolution étant alors lu de nouveau,

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion ;

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et

Il a été résolu dans l'affirmative.

Le sixième paragraphe de la dite résolution étant alors lu de nouveau;

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion;

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et A secretary and the second

Il a été résolu dans l'affirmative:

Les derniers paragraphes de la dite résolution étant alors lus de nouveau, séparément,

Il a été proposé qu'ils soient adoptés.

Sur quoi la question de concours a été mise sur chacun d'eux, et

Il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, Que les honorables MM. de Blaquière, Knowlton et Goodhue forment un comité pour préparer une adresse basée sur la résolution précédente.

L'honorable M. Knowlton, de la part du dit comité, a fait rapport d'une adresse

comme suit :--

A Son Excellence Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur en Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc.

Q'UIL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE:

Nous, les loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du Canada, réunis en parlement provincial, remercions respectueusent Votre Excellence pour votre gracieux discours prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session, et nous assurons Votre Excellence que, tout en étant préparés à offrir en tout temps, comme notre devoir nous y oblige, nos conseils et notre aide au Gouvernement Exécutif, nous n'en apprécions pas moins les motifs qui ont engagé Votre Excellence à convoquer le parlement à cette époque, la plus favorable de la saison, au lieu d'ajourner la tâche législative à une saison plus reculée de l'année.

Nous demandons qu'il nous soit permis de partager le contentement exprimé par Votre Excellence au sujet de l'ajustement de la question si longtemps débattue des réserves du clergé; nous apprenons avec plaisir qu'un montant considérable des fonds provenant de cette somme pourra être distribué parmi les municipalités, et nous assurons Votre Excellence que cette Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toute mesure qui sera requise pour répartir ces sommes d'une manière juste et équitable.

Cette Chambre apprend aussi avec plaisir que, dans le Bas-Canada, l'acte passé pour abolir la tenure seigneuriale, paraît devoir mettre pareillement un terme aux dissensions qui existaient depuis si longtemps, en réglant d'une manière équitable les droits existants; que Votre Excellence n'a point perdu de temps à se servir des pouvoirs que la loi lui a conférés, et qu'il y a lieu de croire que les progrès qui ont

été faits à cet égard seront trouvés satisfaisants.

Cette Chambre ne manquera pas de donner sa respectueuse attention à toute mesure qui aura pour objet un changement dans la constitution du Conseil Législatif, en le rendant électif, lorsque ce sujet sera de nouveau soumis à sa considération.

Nous assurons Votre Excellenc que cette Chambre donnera aussi sa considération la plus sérieuse à toute mesure qui lui sera soumise pour l'organisation d'une police provinciale, que la couronne pourra employer pour prévenir le crime et arrêter promptement les criminels.

Nous partageons l'opinion de Votre Excellence que la richesse et la prospérite croissante du pays exigent plus de protection pour la propriété, et que le progrès de la civilisation en *Canada*, devra s'exprimer par l'application rigoureuse de la loi et par le sentiment d'une sécurité parfaite ; et nous assurons Votre Excellence que vous pouvez compter avec confiance, en autant que cette Chambre y est conque vous pouvez compter avec confiance, en autant que cette Chambre y est conque vous pouvez compter avec confiance, en autant que cette Chambre y est conque vous pouvez compter avec confiance, en autant que cette Chambre y est conque vous pouvez compter avec confiance, en autant que cette Chambre y est conque vous pouvez compter avec confiance, en autant que cette Chambre y est conque vous pouvez compter avec confiance.

Nous partageons aussi l'opinion de Votre Excellence que l'on ne saurait trouver de signes plus frappants de notre prospérité croissante que dans le développement de nos lignes de chemins de fer; nous nous réjouissons avec Votre Excellence du fait que ce progrès n'est pas limité à une section de la province, et que des lignes de chemins, à l'est jusqu'à St. Thomas, et à l'ouest jusqu'à Guelph et Hamilton, signes et causes à la fois du progrès, sont déjà terminées; et nous acceptons avec remerciments les félicitations de Votre Excellence sur le fait que, depuis la dernière réunion du parlement, il a été mis en opération près de deux cent cinquante milles de che ins de fer, pendant que l'on peut espérer que pas moins de deux cent cinquante autres milles seront terminés avant l'année prochaine.

Nous assurons Votre Excellence que cette Chambre donnera sa considération la plus sérieuse à toute mesure qui lui sera soumise au sujet de la nécessité de réformes légales qui se fait sentir tant dans le Huut que dans le Bas-Canada, et nous espérons que bien qu'il ne soit pas possible, dans la présente session, d'effectuer tout ce que nous pouvons désirer, il sera cependant fait quelque chose pour simplifier la procédure et faciliter le fonctionnement de nos cours de justice, au moyen d'amendements pratiques.

Nous promettons à Votre Excellence que cette Chambre donners aussi toute son attention à l'adoption de toute mesure générale qui aurait pour but d'abréger les travaux législatifs, en statuant l'incorporation des institutions privées de toute espèce et en en déterminant les conditions.

Cette Chambre regrette d'apprendre que des remontrances nombreuses des grands jurés dans le pays, que Votre Excellence a ordonné de soumettre à la Chambre, ne font que trop clairement voir qu'il est besoin d'améliorations dans la construction et la discipline de nos prisons.

Nous remercions Votre Excellence pour l'assurance qu'elle nous donne que le zèle de cette Législature pour la cause de l'éducation est connu et apprécié par le monde entier; et nous sommes parfaitement convaincus avec Votre Excellence de l'importance qu'il y a à considérer si l'on ne pourrait point combiner ensemble la réforme des jeunes délinquants et le châtiment du leur crime, et que, pour le moins, nous sommes tenus de veiller à ce que ces châtiments ne soient par fux-mêmes de nouvelles occasions d'avilir le criminel et de le former au vice.

Nous partageons l'espoir de Votre Excellence que le bureau d'audition, constitué par un acte de la dernière session et que cette. Chambre se réjouit de voir déjà, en opération, contribuera à établir un examen satisfaisant des comptes publics.

Relativement à l'acte de milice, nous félicitons Votre Excellence sur ce que la loyanté toujours vivace des habitants du Haut et du Bas-Canada, a mis Votre Excellence en état d'autoriser la création de troupes et de compagnies nombreuses de volontaires, dant la conduite et la discipline feront indubitablement honneur à la province; et nous remercions Votre Excellence pour son information qu'avec l'assistance de l'adjudant-général, Votre Excellence a fait tout son possible pour rencontrer les vues du parlement, en organisant la milice sédentaire.

Nous recevons avec gratitude l'information que nous donne Votre Excellence que le gouvernement a, conformément aux désirs de la Législature, conclu de nouveaux arrangements pour établir, durant la saison prochaine, une ligne de

steamers océaniques entre le St. Laurent et la Grande-Bretagne.

Nous partageons le regret profond que ressent Votre Excellence et tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la province, à la vue de la dépression du commerce des bois ; et nous nous joignons cordialement à Votre Excellence dans l'espoir que nous verrons bientôt le commerce reprendre sa vigueur, et que le commerce de Québec et de Montréal, n'aura souffert qu'un malaise temporaire.

Nous partageons l'opinion de Votre Excellence que l'année qui vient d'expirer a été une année de difficultés et de combats en *Europe*, et, quoique nous ayons de ce côté de l'Atlantique, par un bienfait de la Providence, échappé directement aux maux de la guerre, que dans aucune partie des domaines de Sa Majesté, il n'a été manifesté une sympathie plus profonde pour ses armées ou des prières plus ferventes pour leur succès, que dans le *Canada*; notre peuple a surveillé avec anxiété chaque phase de la lutte, et, composé comme il est d'hommes d'orig nes française et anglaise, membres égaux de la même société libre et sujets loyaux de la même Souveraine, il s'est attristé des souffrances des armées alliées, et il s'est réjoui de leurs succès; de même s'il plaisait à Dieu d'accorder une paix solide et honorable, le *Canada* verrait avec joie le terme de la guerre, et nous partageons l'espoir que Votre Excellence pourra, avant la fin de la présente session, féliciter le parlement sur un évènement aussi heureux.

Laquelle adresse étant lue par le greffier, a été adoptée unanimement par la Chambre.

Ordonné, Que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette Chambre.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir la dite adresse.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M le receveur-général Taché a fait rapport qu'il s'était rendu, contormément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir l'adresse de cette Chambre, et que Son Excellence avait fixé jeudi prochain, à trois heures de l'après midi, à l'hôtel du gouvernement dans cette cité, pour cet objet.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 20 Février, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,
GORDON,
FERRIE,
KNOWLTON.
MOORE,
GOODHUE,
WIDMER.

PRIÈRES.

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition de l'asile des orphelins protes tants de Montréal:

Aussi, une pétition de la maison d'industrie et de refuge pour les protestants de Montréal, demandant séparément une allocation :

Et aussi, une pétition des syndics des écoles dissidentes du Bourg de Sorel, dans le comté de Richelieu, demandant une allocation annuelle au soutien d'une écolemodèle.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de James Edwards et autres, du township d'Oxford, dans le comté de Grenville, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à deux heures et demie de l'après midi La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affimative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 21 Février, 1856.

Les Membres assemblés ont été :-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.	Les honorables MM.
Fergusson.	Gordon,
Hamilton	BOULTON,
Knowlton.	Таси́е,
Moore,	Mills,
Goodhue.	Wilson.
W_{IDMER}	SEYMOUR,
J. Morris.	Perry.

PRIÈRES.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de Horace Capron et autres, du township de South Dumfries, demandant qu'une réserve de chemin entre les lots trente et trente-et-un, dans la seconde concession du township de South Dumfries, soit accordée à Horace Capron et à Myron Ames, en échange de certaines terres qui leur appartiennent et qui ont été prises pour un grand chemin, communément appelé "Spragge's Road," et pour lesquelles les dits propriétaires n'ont reçu aucune compensation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de l'association de l'institut des artisans et de la bibliothèque de Milton, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer du nord, demandant un octroi de terres;

Aussi, une pétition de *H. J. Noad* et autres, de la cité de *Québec*, demandant de l'aide, soit en argent soit en terres, en faveur de la dite compagnie du chemin de fer du nord;

Aussi, une pétition du révérend François Boucher et autres, du comté de Quehec, demandant que la Route de la Misère. dans ce comté, soit macadamisée aux trais de la province;

Aussi, une pétition de Michael Scott et antres, commissaires de la municipalité scolaire du village du Cap-Rouge, demandant une allocation pour compléter une maison d'école dans la dite municipalité:

Aussi, une pétition de Louis Paradis et autres, du comté de Québec, demandant que la route du Bourg-Royal, dans ce comté, soit macadamisée aux frais de la province:

Et aussi, une pétition de la corporation du collège de Ste. Anne de la Pocatière, demandant une allocation pour l'agrandissement de leurs batisses.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie est entré.

Conformément à avis,

Il a été proposé de l'ill

Résoudre, Qu'il soit nommé un comité special composé des honorables MM. De Blaquière, Fergusson, Moore et Taché, pour aider son honneur l'Orateur dans la direction de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre s'y trouvent concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Ordonné, Que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition du collège de Ste. Anne de la Pocatière, demandant une allocation

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant un état de la dépense occasionnée à la province par la translation du siège du gouvernement, de Québec à Toronto, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à quinze jours.

La Chambre s'est ajournée à loisir,

Quelques temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était renduc, ce jour, au près de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec son adresse en réponse au

discours de Son Excellence prononcé du trône, à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :-

J'accepte avec une vive satisfaction l'assurance de votre empressement de me donner vos conseils et votre aide.

Je vous remercie de votre adresse, et je me fie entièrement à votre loyauté envers Sa Très Gracieuse Majesté.

Ordonné, Que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient immédiatement imprimées et publiées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. Moore a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour mannder l'acte pour modifier les lois d'usure."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui à quinze jours.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de la municipalité de Moulton et Sherbrooke, demandant une loi pour autoriser la compagnie du chemin de fer de Goderich, Brantford et Buffalo, à donner à bail perpétuel son dit chemin de fer à la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huroa; et aussi, l'incorporation de la compagnie dernièrement mentionnée.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'aprèsmidi, la Chambre l'ordonnant ainsis

Vendredi, 22 Février. 1856.

Les Membres assemblés ont été:

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.
FERGUSSON.
HAMILTON.
FERRIE,
KNOWLTON.
MOORE,
GOODHUE,
MORRIS. J.

Les honorables MM.

GORDON,

BOULTON:

TACHÉ,

MILLS,

WILSON,

SEYMOUR,

PERRY.

PRIÈRES.

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition de Jean Langevin, de la cité de Québec, demandant a être rémunéré de ses services comme greffier de la municipalité du ci-devant district municipal de Québec.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Tacké a présenté une pétition de révérend L. A. Bourret et autres, des comtes de l'Islet et Kamouraska, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin du lac St. Jean au chemin de fer de Québec et du Saquenay.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une petition de J. W. Wilson et autres, de la cité d'Hamilton, demandant à être incorporés sons le titre de "Compagnie, de l'hotel d'Ontario."

Ordonne, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition des juges de paix, du courté d'Elgin, assemblés en session de quartier, demandant que le tarif payé aux différents officiers de comtés employés dans l'administration de la justice, soit augmentés

Et aussi, deux pétitions de la municipalité du comté de Kent, demandant que les honoraires accordés aux médecins qui sont appelés en temoignage dans les enquêtes des coroners, soient payés à même les fonds qui proviennent de l'administration de la justice;

Et demandant qu'il soit fait des modifications dans la manière de conduire les affaires de l'agence des terres de la couronne, dans le dit comté;

Et aussi, que toutes les terres de la couronne, du clergé, et des écoles soient vendues de suite.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M: Perry a présenté une pétition de William Thackray et autres;

Aussi, une pétition de William Brown et autres;

Aussi, une petition de Thomas Solomon et autres, tous de Alnwick ;

Aussi, une pétition de M. Dooley et autres, de Cobourg ;

Aussi, une pétition de Henry Ingersoll et autres;

Aussi, une pétition de Hugh Hilligan et autres ;

Aussi, une pétition de Hugh Watt et autres

Aussi, une pétition de J. Vanderburg et autres;

Aussi, une pétition d'Alexander Neil et autres ;

Et aussi, une petition de W. J. Mackenzie et autres, tous du township d'Hamilton, demandant séparément une loi prohibitive contre les liqueurs. يرفورو والارفود والريادوان وزيعاها الانا

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté deux pétitions de la municipalité des comtés-unis d'York et Peel, demandant une loi pour consolider et modifier les lois municipales du Haut-Canada:

Et aussi, que la dite municipalité soit exemptée de l'obligation de pourvoir à l'entretien des prisons pour le cité de Toronto:

Et demandant l'abrogation de l'acte qui autorise l'établissement des écoles séparées;

Et aussi, deux pétitions de la municipalité des comtés-unis de Lincoln et Welland, demandant que l'acte onze Victoria, chapître onze, soit modifié de manière à autoriser les sociétés d'agriculture de comté de tenir leurs exhibitions annuelles aux temps et lieu qui seront fixés par la majorité des directeurs à leurs assemblées annuelles:

Et demandant que les lois du revenu soient modifiées de manière à ce que le principe de la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, soit étendu non seulement aux produits de l'agriculture, mais aussi aux manufactures et aux vaisseaux.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de John Watson, du village de Ayr, demandant à être autorisé à acquérir, dans le dit village, des terres à travers lesquelles passe "Smith's Creek," pour lui permettre d'ériger une écluse, et de complèter certains ouvrages indispensables à son commerce et à ses affaires de fondeur et machiniste;

Et aussi, une pétition de Thomas Chisholm et autres, du dit village de Ayr, demandant que les priviléges demandés par le dit John Watson, fondeur et machiniste, du dit village, lui soient accordés, et que, sur paiement par lui fait d'une somme équivalente, il soit mis en possession de certaines terres dans le voisinage de Smith's Creek, aux fins d'y ériger une écluse et d'y étendre ses affaires de toute autre manière.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité des comtés-unis de Northumberland et Durham, demandent le rejet d'une certaine résolution de la dite municipalité, qui autorise le gouvo mement à prêter à la compagnie du chemin de fer de Cobourg et Port Hope de montant proxenant du fonde des réserves du clergé qui devra revenir à la dite municipalité, et que le dit montant soit réparti entre tontes les municipalités en proportion de la population de chacune d'elles.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état du revenu et de la dépense de l'asile provincial des aliénés, depuis le 1er avril, 1854, jusqu'au 31ème décembre, 1855;

Et aussi, le rapport du surintendant médical du dit asile provincial des aliénés, jusqu'au 16 février, 1856.

Ordonne, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:

(Papiers Parlementaires.)

Conformément au quatrième ordre permanent, la Chambre a été appelée :

المراجع المراجع
digital Salahari
nt.
11.
11.
nτ. ΄ ·
illo i
110.
nt.
ш.,
ent.
5110.
ent.
nn t
ant.
nt.
ent.
ent.
ent.
ent.
ent. ent.
ent.
ent.
ent.
ent
ont.
ent. ent. ent. sent.
sent.
dont.
sent.

JOSEPH BOURRET,
George S. DeBeaujeu, Absent.
Louis Méthot, Absent.
Joseph O. Turgeon, Absent.
Samuel Crane,
Samuel Mills,
Louis Panet,
NARCISSE F. BELLEAU,
CHARLES WILSON,Présent.
Benjamin Seymour,Présent.
DAVID M. Armstrong,
EBENEZER PERRY,
Eusèbe Cartier,

La Chambre, conformément à l'ordre, a alors recu le rapport du comité des priviléges, et,

Il a été alors lu par le greffier comme suit:-

Conseil Législatif, Chambre de Comité, 22 Février, 1856.

Le comité spécial chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les priviléges du parlement, a l'honneur de faire rapport, en conformité au quatrième ordre permanent de cette Chambre, que les honorables Thomas McKay et Joseph Légaré, Conseilers Législatifs, sont décédés depuis la dernière session.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN ROSS, Orateur.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 25 Février, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,
BOULTON,
FERGUSSON,
TACHÉ,
HAMILTON,
MILLS,

FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
J. MORRIS,
GORDON,

Wilson, SEYMOUR, ARMSTRONG, PERRY, CARTIER.

Prières.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de John McMillan et autres, du township de Tuckersmith et Stanley;

Aussi, une pétition de *David Morgan* et autres, du township de *Townsend*, demandant séparément un loi prohibitive contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Tremblay, demandant une allocation pour la construction d'un pont sur la rivière Valir;

Et aussi, une pétition de Daniel Burritt, de "Burritt's Rapids," demandant qu'une réserve du gouvernement pour un chemin traversant le front irrégulier et la première concession, entre les lots vingt-quatre et vingt-cinq, dans le township de Marlborough, lui soit accordée en consideration d'un chemin dont le public a l'usage et la possession, et qui a été ouvert contre son gré dans la partie ouest de son lot numéro vingt-cinq, dans le dit township.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de l'asile des orphelines protestantes de Québec;

Aussi, une pétition de l'asile des orphelins de la dite cité de Québec, demandant séparément une allocation;

Et aussi, une pétition de Robert D. Rogers et autres, d'Otonobee, communément appelé le village Ecossais, demandant l'incorporation du village d'Otonobee.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Perry a présenté une pétition de James Cockburn et autres, de la septième concession du township de Hamilton, dans le comté de Northumberland, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session intitulé: "Acte pour confirmer l'arpentage de la ligne entre les sixième et septième concessions du "township de Hamilton."

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Martin, dans le comté de Terrebonne, demandant qu'il soit fait une enquête sur l'état des affaires de la compagnie du chemin de fer de Montréal et Bytown et que les habitants de cette paroisse soient décharges des obligations que la municipalité du comté de Terrebonne a contractée de leur part avec la dite compagnie.

Aussi, une pétition des révérends L. E. A. Dupuis et J. A. Lacoursière, de la paroisse de Ste. Anne de la Pérade, dans le comté de Champlain, demandant une allocation de £350 en faveur d'une école pour les filles, sous la direction des révérendes dames de la congrégation, dans cette paroisse;

Aussi, une pétition des cleres paroissiaux ou catéchistes de Saint Viateur, du village de l'Industrie, dans le comté de Berthier, demandant une allocation;

Aussi, une pétition d'Alfred Faulkenburgh de Québec, demandant à être naturalisé;

Aussi, une pétition des dames de l'école des enfants en bas âge de Québec, demandant une allocation pour le soutien de cette institution;

Aussi, une pétition de la chambre de commerce de Québec, demandant l'abrogation de l'acte, 10 et 11 Victoria, qui établit le bureau du maître préposé à l'engagement des matelots à Québec, et que les capitaines et les propriétaires de vaisseux aient le pouvoir de choisir ceux qui doivent engager leurs matelots;

Aussi, une pétition du révérend Joseph Perrault et autres, de la paroisse de St. Jacques de l'Achigan;

Aussi, une pétition de Peter Skelley et autres, des townships de Rawdon, Chertsey et Wexford, dans le comté de Montcalm:

Et aussi, une pétition de Louis Beaudoin et autres, de la paroisse de Saint Paul, dans le comté de Joliette, demandant séparément des modifications à l'acte de la dernière session, incorporant la compagnie du chemin de fer et de la rivière L'Assomption, et que la dite compagnie soit autorisée à construire des écluses sur la dite rivière L'Assomption.

Ordonné Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de Norbert Bourrassa et autres, de la Pointe-Lévi, demandant que les prêtres et les médecins visitant les malades, et les enfants allant à l'école, soient exemptés du paiement de la taxe sur les chemins à barrières dans les environs;

Aussi, une pétition du révérend L. Provancher et autres, de la paroisse de Ste. Tite des Caps, dans le comté de Montmorenci, demandant une allocation au soutien d'une maison d'école, dans cette paroisse;

Aussi, deux pétitions du révérend L. J. Fortier et autres, de Saint Jean Baptiste de Nicolet, dans le comté de Nicolet, demandant de l'aide pour complèter l'acquisition d'une maison et d'un terrain pour établir une école de filles dans cette paroisse, et demandant une allocation au soutien d'icelle;

Aussi, une pétition du révérend J. D. Déziel et autres, de la paroisse de Notre Dame de la Victoire, dans le courté de Dorchester, demandant une allocation en la veur du collège de Notre Dame de la Victoire;

Et aussi, une pétition du révérend N. Pelletier et autres, de la paroisse de Saint Eusèbe de stanfold, dans le comté d'Arthabaska, demandant une allocation en faveur d'uneécole de filles dans cette paroisse.

Ordonné Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté à la Chambre un état des affaires de la banque de prévoyance et d'épargnes de la cité et du district de Montréal, jusqu'au l'er janvier, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :-

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des affaires de la banque d'épargnes de Quèbec, pour l'année finissant le premier jour de mars, 1855.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit:-

(Papiers Parlementaires.)

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'aprèsmidi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 26 Février, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
CROOKS,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOOIMUE,
MORRIS, J.

Les honorables MM.

GORDON,
BOULTON,
TACHÉ,
MILLS,
WILSON,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER.

PRIÈRES.

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition de la chambre de commerce de Québec, demandant que le tarif actuel soit modifié de manière à ce que les droits ad valorem soient substitués aux droits spécifiques sur certains articles; et aussique les manufactures domastiques soient encouragées et protégées.

Aussi, une pétition de Gédéon Poirier et autres, commissaires d'é/ole pour la municipalité scolaire de la paroisse du Saint Esprit, dans le comté d'Montcalm, demandant une allocation pour une école dans cette paroisse;

Et aussi, une pétition du révérend M. Carrier et autres, de la raroisse de St. Antoine de la Baie, demandant une allocation de cinquante loui en faveur du professeur principal d'une école supérieure dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition de l'assemblée de l'église presbytérienne libre, à Port Dalhousie;

Aussi, une pétition de l'église presbytérienne libre, à Ste. Cutherine, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour empêcher la profanation du dimanche, et que toute espèce de travail dans le département du bureau de poste, sur les canaux du St. Laurent ainsi que sur certains chemin de fer, soit discontinuée ce jour-là;

Aussi, une pétition de l'église presbytérienne libre, à Pert Dalhousie;

Aussi, une pétition de l'église presbytérienne libre, à Ste. Catherine, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Morris a présenté une pétition de W. W. Colborne et autres, de Brockville, demandant une loi pour l'encouragemeet de l'horticulture;

Aussi, une pétition de la division Ontario, No. 26 des fils de la tempérance, établie dans la cité de Toronto, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs spiritueuses :

Et aussi, une pétition de la municipalité de la ville de *Prescott*, demandant une aide de la Législature en faveur de la compagnie du chemin de fer de *Prescott* et de *l'Outaouais*, afin de la mettre en état de parachever son entreprise.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Gordon a présenté une pétition d'Henry Augustine Fitzgerald MacLeod, demandant une loi pour lui permettre de pratiquer comme arpenteur provincial.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de la municipalité du comté de Haldimand, demandant que la loi qui règle le montant payable pour la commutation du travail sur les chemins, soit modifiée de manière à permettre aux municipalités, de temps en temps, d'établir et de déterminer le taux de la taxe qui sera ainsi prélevée en remplacement du travail sur les chemins.

* Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Perry a présenté une pétition de D. T. Hughes et autres, de St. Thomas, dans le comté d'Elgin, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition d'Erra Bray et autres, de la section scolaire, No. 15, dans le township de Trafalgar, dans le comté d'Halton, demandant que la partie de la réserve de chemin dont le public n'a pas besoin soit accordée à la dite section scolaire, aux fins d'y ériger une maison d'école;

Et aussi, une pétition de C. L. Hurlay et autres, du village de Wilton, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Peter Carroll et autres, de la cité de Hamilton, demandant une loi pour les autoriser à faire le commerce de banque dans la dite cité de Hamilton, sous les nom et raison de "Union Bank of Canada."

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition des Sœurs de la congrégation directrices du couvent de St. Hyacinthe;

Aussi, une pétition des dames administratrices de l'hôpital ou Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe;

Aussi, une pétition du révérend F. P. Porlier et autres, de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, de la part de l'académie établie dans cette paroisse;

Et aussi, une pétition du révérend Monsieur dernièrement mentionné, et autres, de la dite paroisse de la *Pointe-aux-Trembles*, de la part des dames de la congrégation de cette paroisse, demandant séparément une allocation.

Ordonne, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la chambre de commerce de Québec, demandant l'agrandissement des écluses sur les canaux de Welland et de Chambly; qu'il soit adopté des mesures pour encourager la réciprocité commerciale avec celle des Isles des Indes Occidentales, qui le désire; qu'il soit construit des écluses à marée, et d'une grande dimension; qu'il soit érigé des phaires dans le fleuve et le golfe St. Laurent; et que le montant payé annuellement aux contracteurs pour transporter les malles en steamers pendant l'été, soit augmenté, et qu'il soit nommé des agents par le gouvernement dans les ports anglais et étrangers, pour donner des informations certaines aux émigrés qui se dirigent en Amérique;

Aussi, une pétition de la corporation du séminaire de Nicolet;

Aussi, une pétition du révérend John Harper et autres, de la paroisse de Saint

Grégoire, dans le comté de Nicolet, de la part d'une école de filles, demandant séparément une allocation;

Et aussi, une pétitiondes directeurs de la banque d'épargnes de la cité et du district de *Montréal*, demandant à être autorisés à acquérir et possèder des immeubles et de donner un salaire annuel à leur président ou directeur-gérant.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité du village de Buckingham;

Aussi, une pétition de la municipalité de Lochabar;

Aussi, une pétition de la municipalité de Wakefield;

Aussi, une pétition de la municipalité d'Eardley;

Aussi, une pétition de la municipalité de Masham;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Buckingham;

Aussi, une pétition de la municipalité du village d'Aylmer, toutes du comté de l'Outaouais, demandant séparément qu'il soit fait un arpentage détaillé pour constater la possibilité et le coût de la construction d'un canal pour les vaisseaux, ou d'un chemin de fer entre la rivière des Outaouaiset les bords du St. Laurent :

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Bruce, demandant que Penetangore soit constitué ville de comté du comté de Bruce;

Et aussi, une pétition de James Dandy et autres, de Hawkesbury, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le retour annuel de l'hospice Saint Joseph de la maternité de Québec, jusqu'au 1er janvier, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :-

(Papiers Parlementaires.)

Il a été proposé de

Résoudre, Que l'honorable M. Armstrong soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'aprèsmidi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 27 Février, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM. Les honorables MM. BOULTON. CROOKS. TACHÉ. FERGUSSON. HAMILTON. MILLS, FERRIE. WILSON. KNOWLTON. SEYMOUR, MOORE. ARMSTRONG. GOODHITE. PERRY. J. Morris. CARTIER. GORDON.

PRIÈRES.

Il a été proposé de la compagnation de la participation de la

Résoudre, Qu'attendu les doutes qui se sont élevés, savoir; si l'appel de cette Chambre prescrit par la 4ème règle, ne devrait pas avoir lieu vendrédi, le 29 du courant, au lieu de l'avoir été vendredi, le 22 du courant, la session ayant commence vendredi le 15, il est en conséquence nécessaire que cette question soit référée pour examen et rapport, au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette chambre, et les privilégés du parlèment, et aussi que l'on consulte spécialement les précédents et la pratique en usage dans la Chambre, des Pairs.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition de l'association de la biblio thèque et de l'institut des artisans de Sorel, demandant une allocation;

Aussi, une pétition de la municipalité de la ville et bourg de William Henry, se plaignant que quoique la seigneurie de Sorel n'ait pas été mise sous l'opération de l'acte seigneurial de 1854, la dité municipalité a été privée, en vertu de cet acte, des argents provenant des licences d'auberges dans cette seigneurie, et demandant justice.

Et aussi, une pétition de la chambre de commerce de *Montréal*, demandant qu'il soit pris des mesures pour établir une ligne télégraphique de *Québec*, la baie *Forteau*, dans le détroit de *Belle Isle*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table,

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de John Dodsworth et autres, de London, Canada Quest, demandant une loi pour l'encouragement de l'horti-culture.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de Robert Blackburn et autres, du township de Dawn, demandant que la partie du dit township située au sud de la ligne entre les lots vingt et ving-et-un dans ce township, soit annexée au comté de Kent;

Aussi, une pétition de *Ingram Taylor* et autres, propriétaires et locataires du comté de *Kent*, demandant des modifications à l'acte 16 *Victoria*, chapître 190, intitulé: "Acte pour amender et refondre les différents actes pour autoriser la "formation de compagnies à fonds social pour la construction de chemins et "autres travaux dans le *Haut-Canada*," de manière à obliger toutes les compagnies à recevoir les abonnements des personnes qui résident sur la ligne de leurs chemins;

Aussi, une pétition de C. Bothwell et autres, du township de Drummond;

Et aussi, une pétition de *John Hunt* et autres, du township de *King*, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Perry a présenté une pétition d'Edward Packard et autres;

Aussi, une pétition de Lewis Card et autres ;

Aussi, une pétition de John W. Wilson et autres;

Aussi, une pétition de Gilbert Paler, et autres;

Aussi, une pétition de Samuel Gibson et autres;

Aussi, une pétition de *Philinda Peters* et autres, tous du township de *Haldi-mand*;

Aussi, une pétition de Richard Thompson et autres;

Aussi, une pétition de Richard Bales et autres;

Aussi, une pétition de George Weeks et autres, tous de Port Hope, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs spiritueuses;

Et aussi, une pétition de William Weller et autres, de la ville de Cobourg, demandant un acte pour incorporer la compagnie du télégraphe international.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition du conseil de ville de la ville de Cobourg, demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer et légaliser un emprunt fait par la municipalité des comtés-unis de Northumberland et Dunham, à la compagnie du chemin de fer de Cobourg et Peterborough, ou qu'on leur accorde telle autre aide que la nature du cas suggérora.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de William Léonard, ci-devant maître d'école dans la ville de New-Carlisle, dans le comté de Bonaventure, demandant que son salaire pour quatre ans, de 1836 à 1840, lui soit payé;

Aussi une pétition du révérend P. Gastineau et autres, commissaires d'école de la municipalité de St. Lustache, dans le comté des Deux-Montagnes, demandant une allocation pour l'établissement d'un collège dans cette paroisse;

Et aussi, une pétition de la communauté des révérendes sœurs de la charité de l'hôpital général, à l'Outaouais, demandant que l'allocation annuelle en faveur du dit hôpital soit augmentée.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité du township de Kinloss, dans le comté de Bruce, demandant qu'il soit adopté des mesures pour vendre de nouveau les terres non occupées ou en disposer autrement, afin de promouvoir au plutôt l'établissement du dit township.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

THE PARTY OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH

The same of the sa

CLUB AND THE

国人为1414273张郑

Jeudi, 28 Février, 1856

Les Membres assemblés ont été:-

Morris, J.

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.	Les l	onorables MM.
DE BLAQUIÈRE,	· ·	Gordon,
Crooks,	,	TACITÉ,
Fergusson,	4	Mills,
HAMILTON,		Wilson,
FERRIE,		SEYMOUR,
Knowlton,		ARMSTRONG,
Moore,		Perry,
Goodhue,		CARTIER.

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable Walter Hamilton Dickson a été introduit entre les honorables MM. Hamilton et Gordon.

L'honorable M. Dickson a présenté copie de son writ de sommation à l'Orateur, qui l'a remis au grefiler, et il a été lu comme suit:—

EDMUND HEAD.

PROVINCE DU CANADA.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, protectrice de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux que ces présentes verront.

SALUT:

SACHEZ, que parmi les rolls et records dans le bureau du régistrateur de la province du *Canada*, in lib. D. S., Folio 43, se trouve ce qui suit, savoir :—

EDMUND HEAD.

PROVINCE DU CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, protectrice de la foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Walter Hamilton Dickson, de Niagara, écuyer.

SALUT:

ACHEZ Que, tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que, dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires. Lettre patente, sommant importantes et difficiles; qui peuvent concerner l'état et la Walter Hamilton Dickson, écuyer, de Niagara, défense de notre province du Canada et l'église d'icelle, au Conseil Législatif. nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil

Enregistrée, 13 février, Législatif de notre dite province, et nous vous commandons, 1855.

THOMAS AMOOT, le dit Walter Hamilton Dickson, que, mettant de coté Dép. Régis. toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite province, en tous les temps et en tous les lieux où notre parlement provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite province, et il ne vous est pas permis en au cune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province du Canada: Témoin, notre fidèle et bien-aimé Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de QUÉBEC, dans notre dite province du Canada, le HUITIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante cinq, et dans la dix-neuvième année de notre règne.

É. H.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

Et dont nous avons ordonné la transcription.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province du Canada: Témoin, notre fidèle et bien-aimé Sir Edmund Walker Head, Baroniet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannaque du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc., A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de TORONTO, en notre dite province du Canada, le VINGT-HUI-TIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de notre Seigneur, mil

huit cent cinquante-six, et dans la dix-neuvième année de notre règne.

Par ordre,

THOMAS AMIOT,

Dép. Régistrateur

(Enregistrée, 28 février, 1856, in lib. D. F., folio 105.)

Alors l'honorable M. Dickson s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par John Fennings Taylor, aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le grand sceau pour administre le serment aux Members de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer de Port Dalhousie et Thorold, demannant que son acte d'incorporation soit modifié;

Aussi, une pétition de P. M. Manning, de Toronto, demandant une loi pour lui assurer une patente pour une machine pour faucher et moissonner qu'il a inventée;

Aussi, une pétition de Joseph Walker et autres, Reeves des townships de Brant, Elderslie et Saugeen, dans le comté de Bruce, demandant l'incorporation de la compagnie du havre de Saugeen;

Aussi, une pétition de Alexander McNab et autres, de Saugeen;

Aussi, une pétition de Samuel T. Rowe et autres, du township de Eldershe;

Aussi une pétition de Joseph Walker et autres, du township de Brant, demandant séparément une loi pour incorporer une compagnie pour construire un chemin de fer de Saugeen à Toronto;

Et aussi, deux pétitions de l'assemblée de l'église presbytérienne libre, à Port Dalhousie, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs;

Et demandant qu'il soit adopté des mesures pour empêcher la profanation du dimanche, et que toute espèce de travail dans le départment du bureau de poste et sur les canaux du St. Laurent, soit discontinuée ce jour-là.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

E'honorable M. Wilson a présenté une pétition de l'académie de Sherbrooke, demandant une allocation;

Aussi, une pétition des syndics de la dite académie, demandant une allocation pour la rebâtir;

Aussi, une pétition de Caleb Jor Jan et autres, du circuit Est du district de St. François, demandant des modifications à l'acte qui augmente le nombre des séances de la cour dans le dit district, et que l'on fasse disparaître entièrement la nécessité d'une égalité de juridiction avec le circuit de Sherbrooke;

Aussi, une pétition des directeurs de la maison d'industrie et de rofuge de Montréal, demandant une allocation;

Et aussi, une pétition du révérend A. Théberge et autres, de la paroisse de Terrebonne, dans le comté de Terrebonne, demandant que cette paroisse soit annexée au comté de Laval, pour toutes fins quelconques.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition de la municipalité de Onondagu, demandant que la municipalité soit autorisée à régler elle-même le temps auquel les exhibitions de compagnies ambulantes d'écuyers, de saltimbanques et de bateleurs, auront lieu dans ce comté;

Aussi, une pétition de la division Hamilton, No. 25, des fils de la tempérance;

Et aussi, une pétition de l'ordre indépendant des bons templiers, de *Hamilton*, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de William Kerfoot et autres ;

Et aussi, une pétition de E. McCrean et autres, tous du township de Montague, demandant séparément une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présente une pétition de la municipalité du township de Delaware, demandant que les lignes frontières de plusieurs lots, dans le dit township, tel que décrits dans l'arpentage de Samuel Peters, écuyer, soient reconnues et confirmées par un acte du parlement.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Hamilton* a présenté une petition de la banque de *Montréal*; demandant des modifications à sa charte;

Et aussi, une pétition de J.P. Boomer et autres, de Queenston et de St. Cathorines, demandant la construction d'un chemin de fer depuis le pont suspendu de rines, demandant la construction d'un chemin de fer depuis le pont suspendu de

Queenston, jusqu'à St. Catharines, et de là au point d'intersection du chemin de fer du Great Western.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de J. A. Wilkes et autres, de la ville de Brantford, demandant à être incorporés sous le non de la banque du comté de Brant;

Aussi, une pétition de G. S. Wilkes et autres, de la dite ville de Brantford, demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie canadienne d'assurance" sur la vie et contre le feu;

Et aussi, une pétition de G. S. Wilkes, de la dite ville de Brantford, demandant une loi qui lui transfère, ainsi qu'à ses hoirs et ayans causes, certaines réserves de chemins dans le township de Brantford, sur un lopin de terre connu sous le nom de Holmedale.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de la municipalité du comté de Hastings, demandant une loi pour autoriser les municipalités de townships à diviser de nouveau leurs townships respectifs en sections scolaires;

Et aussi, une pétition de A. Sinclair et autres, du township de Bruce, demandant une loi pour les autoriser à construire un chemin de fer de Saugeen à Toronto.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la municipalité de la ville de Brantford, demandant une loi pour autoriser la compagnie du chemin de fer de Buffalo, Brantford et Goderich, à vendre ou à louer son chemin à la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron;

Aussi, une pétition de H. W. Trigge et autres, de la paroisse de Sainte Monique, dans le comté de Nicolet, demandant à être incorporés sous le nom de "com"pagnie du pont de Ste. Monique," aux fins de construire un pont sur la branche nord-est de la rivière Nicolet, dans cette paroisse;

Et aussi, une pétition de Norbert Beliveau, de la paroisse de Saint Grégoire, dans le comté de Nicolet, demandant qu'il soit indemnisé des pertes qu'il a essuyées dans l'exécution de ses devoirs comme cotiseur sous l'autorité de la municipalité du dit comté.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition du lord évêque de Montréal et autres, demandant une allocation en faveur de l'école et de l'église coloniale.

Ordonne, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition de G. L. Marler et autres, de Headville, dans le township de Grantham, dans le comté de Drummond, de mandant qu'il soit ouvert un canal pour prévenir l'inondation périodique de la rivière Noire, dans ce township.

Ordonne, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté deux pétitions de C. Loupret et autres, de la paroisse de Saint Athanase, directeurs de l'institut canadien d'Iberville, demandant une allocation;

Et demandant une allocation pour l'érection d'une bâtisse pour la dite institution.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition du collège de Bytown, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a alorsdéclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 29 Février, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur

	of the fact of collect	S. Carlotte and A. Carlotte an	1 3 4 + + 1.673 57 1 4 4 5 4 W
the first of the state of the s	**************************************	s honorab	los MM.
Les honorables MM.		S HUHULAU	Control of the contro
The state of the second of the second of the	经保险 医加克氏管缝	The Contract of the Contract o	TOTAL CONT.
DE BLAQUIÈRE,	Contracting the figure	G 0.	RDON,
1010 1011111111111111111111111111111111		11.1	روا والجال المراجع الأساع
Crooks,	and the state of the	TA	ohé,
		8 L T . W. P. C.	* . *
14 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			LLS,
Fergusson,		TELL	LALIDO TO THE TAIL
- 11 1 - 1 - 1 コンディー・イント 対し起来(水) カンチー 200 200 オンカー	그러움이 그 그 그 글이 같아?	***	والأراب والمحاجب المستران والمحاجب
HAMILTON,	the state of the first terms of the state of		LSON
or his harming with the control of the control	一個電腦 经格别证据	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
FERRIE,	1 1 Mars 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	STE	YMOUR,
PERKIE,	그리는 회사 소개 교회 회사		
The state of the s	矿 被 五人标题 人	Line San A. T	MSTRONG,
Knowlton,	- 44 14 15	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	PATO I TACATA &
	1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1	1 1 MD	المار والمراج المراجع المراجع المراجع المراجعة
Moore,	a gay the season of the	THE WITH THE BETTER	RRY,
	Jan 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	州中国州北京第	新疆界在50kg (2)
GOODHUE,	Target Property Control	新作用的规则被 [4] A	RTIER,
COODHOP'S STATES OF		5 12 7 12 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	网络成似在自己,这个优美人的"现在就是
The state of the s	the state of the state of the state of	LUCKTONE NO TO	CTOON
WIDNER.	·新疆神神神		ORDUM
THE PARTY OF THE P	The state of the state of	型集 电超过多数	15年15日 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15
然。大大大大,大批"不""好",在"一人以为人"(一一"(二),一个人的一个时间的一个一种"一个大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大	(4) OH (N. 2011) TO SEE	2 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	and the property of the party o

L'honorable M. Tuché a présenté à la Chambre le rapport du sénat de l'université de Toronto, au sujet des accusations portées contre le principal et le professeur des mathématiques du collège du Haut-Canada; et aussi, le rapport annuel du sénat de la dite université de Toronto, sur le collège du Haut-Canada, pour l'année finissant le 31 décembre, 1854.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :--

(Voir Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Taché a présenté une pétition du révérend Louis Proulse et autres, du comté de Beauce, demandant une allocation de trois cents louis en faveur d'une école de filles à Ste. Marie, dans ce comté;

Aussi, une pétition de James Stuart, de la cité de Hamilton, demandant que la Législature n'accorde aucune autorité à la compagnie du chemin de fer de Buffulo, Brantford et Goderich, de vendre ou donner à bail le dit chemin, avant qu'il soit entendu par son agent ou par son procureur contre la dite vente ou le dit bail.

Et aussi, une pétition de Pierre Boisseau, de la cité de Québec, exposant qu'il est propriétaire de plusieurs lots de terre dans le township de Newton, mais qu'il n'en peut avoir la possession avant que la ligne de division entre le Haut et le Bas-Canada, soit bien et dûement établie, et demandant justice.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Henry A. Handy et autres, de la ville de Brantford, demandant une loi pour promouvoir l'encouragement de l'horticulture.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dickson a présenté deux pétitions de la municipalité des comtésunis de Lincoln et Welland, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la protection et le soutien des pauvres et indigents, et que, pour cet objet, l'on autorise les comtés ou unions de comtés à acquérir, à établir et à administrer des fermes industrielles et des maisons de charité et de refuge dans leurs limites respectives;

Aussi, demandant qu'il soit adopté des mesures plus efficaces que celles qui existent pour le soutien et le traitement des aliénés dans le Haut-Canada;

Et aussi, une pétition de John Young et autres, de la cité de Mamilton, demandant à être incorporés comme "Compagnie du chemin de fer Occidental," aux fins de construire une ligne de chemin de fer de Galt à Berlin et Waterloo, avec pouvoir de prolonger le dit chemin jusqu'au bords du lac Huron, à ou près de Saugeen.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'lionorable M. Wilson a présenté deux pétitions du révérend Romald Paré,

de la paroisse St. Jacques, dans le coınté de Montcalm, demandant une allocation en faveur de deux écoles dans cette paroisse;

Et aussi, une pétition de l'institut littéraire de Sherbrooke, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur-du comité spécial chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les priviléges du parlement, sur la question soumise à sa considération, avec ordre de faire rapport, (consultant spécialement en cette occasion les précédents et la pratique de la Chambre des lords.) si l'appel de la Chambre prescrit par la 4ème règle n'aurait pas du avoir lieu ce jour, (vendredi, le 29 de février,) au lieu de vendredi dernier, le 22 du courant, tel qu'il a eu lieu, la session ayant été ouverte vendredi, le 15 du courant, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

Conseil Législatif,

Chambre de Comité, 29 février, 1856.

Le comté spécial chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les priviléges du parlement, sur la question soumise à sa considération, avec ordre de faire rapport (consultant spécialement en cette occasion les précédents et la pratique de la Chambre des Lords,) si l'appel de la Chambre prestrit par la 4ème règle n'aurait pas dû avoir lieu ce jour (vendredi, le 29 février) au lieu de vendredi dernier, le 22 du courant, tel qu'il a eu lieu, la session ayant été ouverte vendredi, le 15 du courant, a l'honneur de faire rapport :—

L'ordre permanent de la Chambre des Lords sur ce sujet est comme suit: "L'on doit observer que le premier ou le deuxième jour, il doit y avoir appel de la Chambre......" Il est en conséquence évident que les précédents et la pratique de cette Chambre ne peuveut servir de guide pour l'interprétation du quatrième ordre permanent de cette Chambre, qui requiert que l'appel ait lieu

"le deuxième vendredi après le commencement de chaque session."

Le Conseil Législatif du Bas-Canada a adopté en 1817, un ordre permanent requerrant un appel de la Chambre, "le premier ou le deuxième jour après le con"mencement de chaque session;" mais son adhérence à cet ordre a été trop incertaine pour permettre de découvrir quelle interprétation il donnait à la dernière
partie de cette phrase.

Dans le Conseil Législatif du *Haut-Canada*, il existait une règle dont le quatrième ordre de cette Chambre est une transcription fidèle; et votre comité trouve que la session de 1830, ayant commencée vendredi; le Seme jour de janvier, l'appel

de la Chambre a eu lieu vendredi, le 22me du même mois

Deux sessions seulement, avant la présente; ont été ouvertes un vendre di depuis l'union, savoir ; celles de 1846 et 1848.

La première a été ouverte vendredi le 20 mars, et l'appel de la Chambre parait avoir eu lieu "conformément au quatrième ordre permanent," vendredi, le 27me du même mois.

Lors de la session de 1848, ouverte vendredi, le 25 de février, l'appel n'a pas eu lieu avant vendredi, le 10 mars.

Votre comité est d'opinion que ce dernier procédé est le plus correct, et il ne peut se rendre compte pourquoi l'on a donné une interprétation différente à cette règle dans une session précédente, qu'en supposant que, dans cette occasion, l'on a consulté la version française de l'ordre permanent, laquelle requiert que l'appel ait lieu le second veudredi au commencement de chaque session.

A l'appui de l'interprétation qu'il donne à la version anglaise de l'ordre permanent, votre comité a l'honneur de référer à la cause de Williams vs. Burgess et Walcott, rapportée dans le 12ème volume des rapports d'Adolphus et Ellis, page 638, dans laquelle il a été décidé que vingt-et-un jours du, après le ou à comptei du jour de l'exécution, doivent être imputés exclusivement; et aussi, à la cause de Clayton, dans le 5ème volume des rapports de Cokes, page 1, dans laquelle il a été donné une semblable interprétation aux expressions "dans les six mois après "la date des dites écritures endentées," qui se rencontraient dans le statut des enregistrements 27, Henry VIII, chapître 16; il a été alors adjugé que si les dites écritures ont une date, les six mois doivent être comptés du jour de la date; s'ils n'ont pas de date, alors du jour de leur livraison; et que ce jour est exclusif.

En conclusion, votre comité a l'honneur de recommander que l'appel de la Chambre ait lieu ce jour, " en conformité au quatrième ordre permanent" et que la version française soit amendée de manière à ce qu'elle corresponde avec l'auglaise.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN ROSS,

Président.

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté. Sur quoi, la Chambre a été appelée.

Les honorables

	1.4 4
John Ross, Orateur,	. Présent.
Peter Boyle de Blaquière,	. Présent.
Peter McGill,	.Absent.
René E. Caron,	.Absent.
WILLIAM MORRIS,	141 2 2
and the first of the company of the contract o	. Présent.
ADAM FERGUSSON,	12 111 21 2
JOHN MACAULAY,	
JOHN HAMILTON,	Présent.
	. Présent.
PAUL H. KNOWTON,	
Рици Н. Мооке.	Présent
Joseph Dionne.	
	· TECHOTION

22 Calabert and the second sec	4.5
GEORGE J. GOODHUE,	Présent.
WILLIAM WALKER	Absent.
CHRISTOPHER WIDMER	Present.
T From Tire Trying	Absent
PIERRE BOUCHER DE BOUCHERVILLE	.Absent.
PIERRE BOUCHER DE BOUCHERVILLE	Absent.
TARKER GORDON	. Présent
II ANDTONIO PROTECTO	A bsent.
TAMES REPORTED	Absent.
RODERICK MATHESON,	. Absent.
George S. Boulton,	. Absent.
DENIS B. VIGER,	. Absent.
ETIENNE P. TACHÉ,	. Présent.
James Leslie,	. Absent.
FREDERICK A. QUESNEL,	. Absent.
Joseph Bourret,	.Absent.
Granara S. Dra Breattrett	A bsent
Louis Methor.	.A.bsent.
JOSEPH O. TURGEON,	. Absent.
Samuel Crane,	.Absent.
Samuel Mills,	.Présent.
NARCISSE F. BELLEAU,	. Absent.
CHARLES WILSON	. Présent. $^\circ$
Davis Character	Présent
DAVID M. ARMSTRONG,	.Présent.
EBENEZER PERRY,	. Présent.
DAVID M. ARMSTRONG, EBENEZER PERRY, EUSÈBE CARTIER, WALTER H. DICKSON.	.Présent.
WATTER H. DICKSON	.Présent.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de John Chester et autres, du township de Montague, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des obligations et autres cautionnements qui ont été enregistrés par le régistrateur provincial, entre le 6 septembre, 1854, et le 15 février, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Perry a présenté une pétition de Foster Cain et autres, membres de la division Lindsay, des fils de la tempérance. No. 219 établie dans le township de Ops, dans le comté de Victoria, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi la Chambre L'ordonnant ainsi

Lundi, 3 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été :--

L'honorable Joun Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,

DIONNE.

WIDMER,

GORDON,
TACHÉ,
MILLS,
WILSON,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER
DICKSON.

Les honorables MM.

PRIÈRES.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de la banque commerciale du district de Midland, demandant des modifications à sa charte.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition de Robert Henderson et autres, du township de Elora;

Et aussi, une pétition de *Mary Lawrence* et autres, du township de *Pilkinton*, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles resteut sur la table.

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition du révérend A. Dupuis et autres, de la paroisse de Ste. Anne de la Pérade, damandant une allocation en faveur de l'académie de Ste. Anne de la Pérade, dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de Amable Archambault et autres, du village de L'Assomption, demandant une allocation pour l'agrandissement du couvent des sœurs de la congrégation en cet endroit;

Aussi, une pétition de Charles Robertson at autres, membres du bureau des syndics des écoles séparées, demandant que le système actuel des écoles séparées ne soit pas changé;

Aussi, une pétition de Louis Tellier et autres, du comté de L'Assomption, demandant des modifications à l'acte de la dernière session, intitulé: "Acte pour "incorporer la compagnie du chemin de fer et de la rivière L'Assomption;"

Aussi, une pétition de G. N. Cleveland et autres, du township de Shipton, dans le district de St. François, demandant une allocation pour le soutien et l'achèvement de l'académie de Shipton:

Aussi, une pétition du révérend J. M. Limogés et autres, du bourg de William Henry, dans le comté de Richelieu, demandant une allocation de £250 en faveur des sœurs de la providence pour les mêttre en état de compléter leur bâtisse, et une allocation de £100 pour le soutien du dit établissement;

Et aussi, une pétition de C. Kreighoff, de Québec, artiste, demandant une allocation pour lui permettre de compléter un panorama, et une série de gravures à l'huile des paysages du Canada.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dickson a présenté une pétition de A. Ainslie et autres, du village de Galt, et des compagnes environnantes, dans le comté de Waterloo, de mandant un acte d'incorporation en faveur de la compagnie du chemin de fer occidental, aux fins de construire un chemin de fer de Galt à Berlin et Waterloo, avec pouvoir de le prolonger jusqu'à Saugeen.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de Elizabeth Thomas et autres, de Warwick;

Aussi, une pétition de John Lanc et autres, du village de Thornhill;

Aussi, une pétition de William Symington et autres, du township de Colborne;

Aussi, une pétition de John Gaston, aîné, et autres, du township de Markham;

Aussi, une pétition de Ari Raymond et autres, du township de Orillia;

Aussi, une petition de Daniel Grents et autres, du township de Oro,

Aussi, une pétition de Alexander Muir et autres, du township de Scarborough :

Aussi, une pétition de Thoman G. Anderson et autres, du township de Nepean;

Aussi, une pétition de Isaac Ross et autres, du township de Williamsburg;

Aussi, une pétition de Andrew Nicol et autres, de la ville de Clinton ;

Aussi, une pétition de G. F. Taylor et autres, du township de Albion.

Aussi, une pétition de George E. Bruner et autres, du township de Gasfield.

Aussi, une pétition de Robert Bond et autres, du township de Carradoc.

the second of the second of

Aussi, une pétition de J. P. Boswick et autres, du township de Pembroke;

Aussi, une pétition de J. L. Tucker et autres, du township de Clarke;

Aussi, une pétition de Amelia McCrea et autres, du township de Walford;

Et aussi, une pétition de George Bell et autres, du township de Nepeun, de mandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'hoporable M. Taché a présenté une pétition du maire et des conseillers de la municipalité de la paroisse de Ste. Foye, se plaignant de ce que les commissaires des chemins à barrières de Québec, n'ont pas amélioré deux chemins dans cette paroisse, placés sous leur contrôle en vertu de l'acte 16 Victoria, chapître 235;

Aussi, une pétition de l'institut de St. Roch de Québec, demandant une allocation:

Aussi, une pétition de Amable Archambault et autres, de la paroisse de L'Assomption, demandant des modifications à l'acte de la denière session, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et de la rivière L'Assomption;

Aussi, une pétition du révérend *P. Huot* et autres, de la paroisse de *Ste. Fòye*, se plaignant de ce que les commissaires des chemins à barrières de *Québec*, n'ont pas amélioré un certain chemin dans cette paroisse, placé sous leur contrôle, en vertu de l'acte 16 *Victoria*, chapître 236, et demandant justice;

Et aussi, une pétition de F. R. Angers et autres, directeurs et actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Québec et du Saguenay, demandant que l'on accorde à la dite compagnie certains lots de terres incultes sur le parcours de la ligne et dans le voisinage du dit chemin.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de Caleb Mallery et autres, demandant une loi pour confirmer et valider une prétendue patente de la couronne accordée à un nommé Joseph Purdy, pour le lot numéro quatre, dans l'about de la concession B, du township de Hamilton, dans le comté de Northumberland;

Aussi, une pétition de R. Michael et autres, de la division est de Elgin;

Aussi, une pétition de W. McDonnell et autres, du township de Ops;

Et aussi, une pétition de *Ann McHugh*, et autres, du township de *Manners*, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition de J. Aylsworth et autres

du township de Camden, demandant une loi prohibitive rigoureuse controlles

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à avis, il a été proposé de

Résoudre, Que la version française du quatrième ordre permanent de cette Chambre, soit amendée en y substituant les mots "après le" au lieu du mot "au" entre les mots "vendredi" et "commencement" dans la première ligne du dit ordre, afin de la rendre conforme à la version anglaise du même ordre permanent

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de Jacob Hoults et autres, du township de McGillivray, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de R. C. Wilkins et autres, du township de Murray;

Aussi, une pétition de John Beaty, M. D., et autres;

Aussi, une pétition de M. M. Frazer et autres;

Aussi, une pétition de W. Hayeraft et autres;

Aussi, une pétition de J. Field et autres ;

Aussi, une pétitien de John Holmair et autres;

Et aussi, une pétition de C. M. Stevens, et autres, tous de la ville de Cobourg, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté quatre pétitions de la municipalité du conté de Kamouraska, demandant que la coupe de bois quarré sur les terres incultes de la couronne, dans ce comté, en vertu de licences de la couronne, ne soit plus permis, et que les habitants des seigneuries qui avoisinent ces townships aient le privilège de faire usage gratuitement des bois qui y croissent;

Aussi, demandant que les dettes contractées par les ci-devant conseils de district dans le *Bas-Canada*, soient payées à môme le fonds consolide;

Aussi, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin traversant le township Woodbridge, jusqu'à la frontière de la province;

Et aussi; demandant l'abrogation de l'acte municipal et des chemins du Bas

Cunada de 1855, l'abolition de la charge de surintendant de comté, et la remise en vigueur de l'acte 10 et 11 Victoria, chapitre 7, avec des modifications;

Et aussi, une pétition de Ludger Le Blanc et autres, de la paroisse de St. Ligouris dans le comté de Montealm, demandant des modifications à l'acte de la dernière session, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et de la rivière L'Assomption.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté deux pétitions du révérend Louis David Charland et autres, du comté de Beauharnois, demandant une allocation en aveur d'un collège dans la parroisse de St. Clément:

Et aussi, demandant une allocation en faveur d'une académie dans la dite

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 4 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ent été:-

Elionorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.	· L	Les honorables MM.	
DEBLAQUIÈRE	•	Tacilé,	
FERGUSSON,		MILLS,	
HAMILTON,	(C)	Wilson,	
FERRIE,	, t	SEYMOUR,	
Moore,		ARMSTRONG,	
DIONNE,	$\frac{1}{I}$ $\frac{1}{I}$ $\frac{1}{I}$ $\frac{1}{I}$	Perry,	
GOODHUE,		CARTIER,	
GORDON,	The state of the s	DICKSON.	

Prières.

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition de la banque de la cité de Montréal, demandant des modifications à son acte d'incorporation;

Aussi, une pétition de John Collins et autres, membres du courté de l'institution des yeux et des oreilles de Montréal, demandant que l'allocation aunuelle en faveur de la dite institution soit augmentée;

Aussi, une pétition du révérend F. H. Prévost et autres, de la cité de Montréal, commissaires des écoles catholiques romaines, demandant une allocation de £750.

pour subvenir aux frais de la bâtisse d'une maison d'école-modèle dans cette cité. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Cath rine Smith et autres;

Aussi, une pétition de Stephen King, et autres, tous du township du Barton, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs; Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dickson a présenté une pétition de David Ballingal et autres, du township de Dumfries sud, dans le comté de Brant, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour investir Horace Capron et Miram Ames, d'une réserve de chemin, entre les lots trente et trente-et-un, dans la seconde concession du township de Dumfries sud, dans le dit comté de Brant.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition de Joseph Elsear Fortier, et autres, de l'Isle de la Fourche, et de la paroisse de Ste. Monique, dans le comté de Nicolet, demandant que la pétition de Henry Wulff Trigge et autres, pour un privilége exclusif devant s'étendre à deux milles de chaque côté du pont qu'ils devront construire sur le bras nord-est de la rivière Nicolet, ne soit pas écoutée favorablement;

Et aussi, une pétition de sa grandeur l'évêque catholique romain des Trois-Rivières et autres, demandant une allocation pour la réparation d'une maison d'école dans la ville des Trois-Rivières.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de John Davidson et autres, du village de Galt, demandant que le dit village soit érigé en une ville.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition de la compagnie du lavre et du chemin de fer de Woodstock et du lac Erie, demandant des modifications à sa charte.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de la municipalité du township de Southwood, dans le comté de Elgin, demandant que James Taunton soit investidune certaine partie de la réserve pour un chemin dans le dit township;

Et aussi, une pétition de James E. Elwood et autres, du township de Oxford, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de P. W. Dayfoot et autres du township de Esquesing, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition du révérend A. F. Trudeau et autres, de Montréal, demandant une allocation en faveur d'une école pour les filles sourdes et muettes, sous la direction des sœurs de charité de la providence, dans la paroisse de la Longue Pointe, près de Montréal;

Aussi, une pétition du révérend J. B. Drapeau et autres, de la paroisse de la Longue Pointe, dans le comté de Hochelaga, demandant une allocation en faveur de l'académie des demoiselles dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de Mathieu Fournier, de la paroisse de Ste. Rosalie, dans le comté de Bagot, et de Pierre George Hyppolite Roy, de la paroisse de St. Hyacinthe-le-Confesseur, dans le comté de St. Hyacinthe, demandant le paiement des arrérages de leurs pensions comme miliciens blessés pendant la guerre de 1812;

Aussi, une pétition du collège Masson;

Aussi, une pétition de la corporation du collége Chambly;

Aussi, une pétition de l'asile de Montréal, pour les femmes agées et infirmes;

Aussi, une pétition de la corporation du collége de Monnoir;

Aussi, une pétition du révérend P. M. Mignault, curé de Chambly, en faveur d'un convent ou école pour les filles, dans la paroisse de Chambly;

Aussi, une pétition du révérend J. II. Provençal, de la paroisse de St. Césaire, en faveur d'une école dans cette paroisse;

Aussi, une pétition du révérend Edouard Crevier, en faveur d'une école pour les filles, sous la direction des sœurs de la présentation, dans la paroisse de Ste. Marie de Monnoir, dans le comté de Rouville;

Et Aussi, une pétition du révérend L. Turcot et autres, de la municipalité scolaire de Ste. Philomène, dans le comté de Chateauguay, en faveur d'une école en cet endroit, demandant séparément une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition du ministre et des marguilliers de la paroisse de Québec, demandant l'incorporation de l'asile des orphelins en liaison avec l'église d'Angleterre.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité des comtés-unis de Huron et Bruce. demandant une loi pour confirmer et valider un contrat passé entre la municipalité de la ville de Goderich et la municipalité des comtés-unis de Huron et Bruce;

Aussi, une pétition de Margaret Frazer, principal du séminaire d'Outaouais, et autres, habitants de la cité d'Outaouais, demandant une allocation au soutien de la dite institution;

Aussi, une pétition de A. McNabb et autres, reeves du comté de Bruce, de mandant une loi pour séparer le comté de Bruce du comté de Huron;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de Lambton, demandant qu'il ne soit pas adopté de mesure pour séparer certaines parties des townships de Davin et Sombra, et tout le township d'Euphemia, du comté de Lambton, et les annexer au comté de Kent;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de Lambton, demandant une allocation pour réparer le chemin qui traverse le township de Plympton, et relie la ville de Port Sarnia au comté de Middlesew;

Aussi, une pétition de la municipalité des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*, demandant une loi pour autoriser la compagnie du chemin de fer de *Buffalo*, *Brantford* et *Goderich* à vendre ou à louer à perpétuité son dit chemin de fer à la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*;

Aussi, une pétition de la corporation de la cité d'Outaouais, demandant l'aide de la Législature en faveur de la compagnie du chemin de fer de Prescott et d'Outaouais;

Aussi, une pétition de David McKendrick et autres, des townships de Kinkardine, Greenock, Kinloss, Huron, Bruce et Culross, demandant que Penctangore soit constitué la ville de comté du comté de Bruce;

Et aussi, une pétition de l'institution royale pour l'avancement de l'éducation, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition du révérend J. G. Watier et autres, de la paroisse de St. François de Sales, dans le comté de Laval, demandant une allocation pour les mettres en état de bâtir une école-modèle dans cette paroisse;

Et aussi, une pétition du révérend M. J. E. Chevigny et autres, de la paroisse de St. Henri de Mascouche, dans le comté de L'Assomption, demandant une allocation en faveur du collège de St. Henri de Mascouche.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur à déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois lieures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 5 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM Les honorables MM. Gordon, DEBLAQUIÈRE, Taché, Crooks, MILLS, FERGUSSON. WILSON, HAMILTON, SEYMOUR, FERRIE. ARMSTRONG MOORE. CARTIER, DIONNE, DICKSON. GOODHUE,

Prières.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de l'institut des artisans et de l'association de la bibliothèque du village d'Industrie, demandant une allocation;

Et aussi, une pétition de L. Mayrand et autres, pilotes, naviguant sur le St. Laurent, entre Québec et Montréal, demandant que les taux du pilotage soient augmentés, et qu'un de leur corps soit nommé commissaire de la maison de la Trinité de Montréal.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dickson a présenté deux pétitions de la municipalité du comté de Carleton, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Et demandant qu'une allocation soit accordée à la compagnie du chemin de fer de Prescott et d'Outaouais, pour la mettre en état de complèter la dite entreprise;

Aussi, une pétition de la municipalité de North Gower;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Nepean;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Goulburn;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de Carleton, demandant séparément que le système, maintenant en force dans le Bas-Canada, de payer les jurés à même les revenus publics, soit étendu au Haut-Canada;

Aussi, une pétition de la municipalité de North Gower;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Nepean;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Goulburn;

Aussi, une pétition du conseil municipal du comté de Carleton, demandant sé-

parément qu'il soit fait un arpentage à l'effet de constater ce qu'il en conterait pour ouvrir une ligne continue de communication par cau du lac Huron au St. Laurent, en traversant la vallée de l'Outaouais;

Aussi, une pétition de Peter Lampman et Adam Stull; du township de Grantham, demandant une enquête pour s'enquérir des causes pour lesquelles ils n'ont pas été payés de leurs pensions respectives, entre les années 1820 et 1839, et demandant justice suivant que la nature du cas le mérite;

Aussi, une pétition de M. P. Empèy et antres, du village de Waterloo, dans le conté de Waterloo, demandant la construction d'un chemin de fer de Galt au lac Iluron, par la voie de Berlin et Waterloo, devant être appelé la "compagnie du "chemin de fer de North Western;

Et aussi, une pétition de W. P. McLaren et autres, de la cité de Hamilton, demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie de prêt du Canada-Quest."

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de la corporation de la cité de Toronto, demandant un acte autorisant la construction d'un chemin de fer de Saugeen à la dite cité de Toronto;

Et aussi, une pétition de D. B. Sickneys et autres, du township de Camden East, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition de J. French Taylor et autres, syndics du lycée du village de Cookshire, dans le township de Eaton, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de G. Fletcher et autres, du township de Binbrook, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de J. C. Woodruff et autres, du township de Niagara, démandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition de la municipalité du comté de Bagot, demandant des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1855.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table

L'honorable M. Mills a presenté une pétitition de L. Chesley et autres, de la

ville de Cornwall, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs. Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité de la ville de Goderich, dans le comté de Huron, demandant une loi pour valider le transfert qu'elle a fait d'un lopin de terre à la municipalité de comté des comtés-unis de Huron et Bruce ;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Howick*, dans le comté de Huron, demandant qu'un certain lot de terre, ci-devant choisi pour le site d'une ville, soit yendu à raison de ce qu'il a été fait choix d'un lieu plus convepour cet objet, à deux milles de l'endroit fixé en premier lieu;

Aussi, une pétition de D. Shoff et autres, du village de Ireland;

Et aussi, une pétition de Peter McLaurin et autres, du township de Plantagenet, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour de la compagnie du chemin de fer du grand tronc du Canada, contenant son bilan général, jusqu'au 31 décembre, 1855; aussi, un état général du revenu de la dite compagnie, pour les six mois finissant le 31 décembre, 1855; et aussi, un état général du capital de la dite compagnie, pour les six mois finissant le 31 décembre, 1855.

Ordonné. Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :-

(Papiers Parlementaires.)

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'aprèsmidi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 6 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été:

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

Crooks, FERGUSSON.

Les honorables MM

HAMILTON, FERRIE.

MOORE.

GOODHUE, PRO LEE SHAND PROBLEM TO GORDON. TACHÉ, MILLS. WILSON.

SEYMOUR, ARMSTRONG. CARTIER. DICKSON. 3. 一位,从一种的比较级。

PRIERES.

L'honorable M. Mills a présente une pétition de l'institut des artisans du village de Dunnville, demandant une allocation ;

Et aussi, une pétition de Alexander Kenedy et autres, du township de Esquesing. demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dickson a présenté une pétition de la corporation de la cité de Hamilton, demandant l'autorisation de construire un aquéduc pour fournir de l'eau à la cité de Hamilton.

Ordonne. Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer de Galt et Guelph, demandant qu'il ne soit passé aucun acte d'incorporation pour l'ouverture d'une nouvelle ligne de chemin de fer entre le dit village de Galt et la ville de Berlin ;

Aussi, une petition de William Boylan et autres, du township de Daion, demandant qu'il ne soit passé aucune loi ayant pour objet la division de parties du township de Dawn et Sombra, et de tout le township d' Euphomia, dans le comté de Lambton. pour les annexer au comté de Kent :

Aussi, une pétition du révérend R. V. Rogers et autres, de Kingston, de mandant qu'il soit adopté des mesures pour assurer la meilleure observation du dimanche;

Aussi, une pétition de W. Vidal et autres, de Port Sarnia, demandant une loi pour incorporer la ville actuelle de, Port Sarnia, sous les nom et titre de "ville de Sarvia," soit comme ville ou village;

Aussi, une pétition de Nelson Shipman et autres, du township de Wallace.

Aussi, une pétition de J. Powell et autres, de la ville de Niagaru;

Aussi, une pétition de John Scott et autres, du village de Galt ;

Aussi, une pétition de Nelson Burley et autres, du township de Bosunguet, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs; न्त्रांभुक्ती विकास के विकास के किया है। के बार के किया है कि किया

Et aussi, une pétition de la municipalité du township de Dawn, demandant l'abrogation de l'acte des écoles séparées de la dernière session.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de James A. Thompson et autres, du township de Mersea;

Aussi une pétition de Martha Sutton et autres, de Churchville;

Aussi, une pétition de Jane Crabb et autres, du township de Marysburgh;

Aussi, une pétition de Sarah Ansley et autres, du township de Storrington:

Aussi, une pétition de W. H. Dunning et autres, du township de Cumberland;

Aussi, une pétition de Frank Lumsden et autres, des townships de Dummer et Douro;

Aussi, une pétition de John Stevenson et autres, de la ville de Picton :

Aussi, une pétition de William Murphy et autres, du township de Osnabruck;

Aussi, une pétition de Joseph McEwan et autres, du township de Cornwall;

Et aussi, une pétition de John Fitzgerald et autres, du township de London. demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de Thomas White et autres, de la ville de Peterborough, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de Thomas W. Luwford, de la cité de London, Canada-Ouest, demandant une loi pour lui permettre de pratiquer comme procureur et solliciteur dans les cours de loi commune et d'équité en cette province.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour des commissaires des terres de la couronne, faisant voir le montant de la recette et de la dépense provenant des biens des jésuites, pour l'année 1855.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Wilson a présenté une pétition de la municipalité du comté d'Argenteuil, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour changer les limites de la municipalité de Chatham, dans le dit comté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité du comté de Lambton, demandant une loi pour incorporer la ville de Port Sarnia, sous le non de "la ville de Sarnia;"

Aussi, une pétition de la municipalité de Ste. Angélique, dans le comté d'Ou-taquais;

Aussi, une pétition de la municipalité de Hull, dans le dit comté d'Outaouais, demandant séparément qu'il soit accordé une somme d'argent suffisante, dans la vue de constater, au moyen d'un arpentage détaillé, la possibilité et le coût de la construction d'un canal pour les vaisseaux ou d'un chemin de fer, depuis la rivière Ottava jusqu'aux rives du St. Laurent;

Aussi, une pétition de G. W. Cameron et autres, du township de Lochabar, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Et aussi, une pétition de la municipalité du township de Bosanquet, demandant qu'il ne soit fait aucun changement dans les limites actuelles du comté de Lamb-ton:

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de E. Carey et autres ;

Aussi, une pétition de D. Cumming et autres;

Et aussi, une pétition de E. Mathews et autres, tous de Flamborough Ouest, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état de la dépense occasionnée à la province par la translation du siège du gouvernement, de la cité de Québec à la cité de Toronto, comprenant les dépenses pour réparations, bâtisses et amoublements des divers départements publics et bâtisses provinciales, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour modifier les lois d'usure."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion;

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été.

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Fergusson, Hamilton. Moore, Seymour, et Armstrong qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Il a été alors proposé de

Résoudre, Que le dit comité ait instruction de prendre en considération et faire rapport s'il est à propos de modifier d'aucune manière la restriction actuellement existante à l'égard de l'émission des billets de banques chartés en cette province:

Et aussi s'il est à propos d'investir les dites banques du pouvoir conféré à la banque d'Angleterre, relativement au percentage que cette institution a droit de charger sur les escomptes.

Aprés un court débat,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été.

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Ordonné, Que les honorables MM. de Blaquière et Dickson soient ajoutés au comité dernièrement mentionné, et que le dit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable John 8. Mucdonald et autres, comme suit, savoir:—

Assemblée Législative,

Jeudi, 28 février, 1856.

Résolu, Qu'il soit nommé un comité spécial composé de l'honorable John S. Macdonald, l'honorable Sir Allan MacNab, l'honorable M. le procureur général Macdonald, M. Taché, M. Laberge, l'honorable M. Cameron, M. Turcotte, M. Brown, et M. Antoine A. Dorion, pour aider M. l'Orateur dans la direction de la bibliothèque parlementaire, en ce qui concerne cette Chambre, et pour agir comme Membres du comité conjoint desdeux Chambres.

Jeudi. 6 mars, 1856.

Resolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, communiquant à leurs honneurs, une résolution nommant certains membres de cette Chambre, comme Membres du comité conjoint des deux Chambres, pour la régie de la bibliothèque parlementaire.

Ordonné, Que l'honorable John S. Macdonald porte le dit message au Conseil Législatif.

(Attesté.)

W. B. LINDSAY, Graffier de l'Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

L'ordre du jour étant lu, pour proposer, conformément à avis, de

Résoudre, Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté la Reine, priant Sa Gracieuse Majesté de vouloir bien soumettre au parlement impérial, une mesure pour dissoudre l'union actuelle entre le Hout et le Bas-Canada, et réunir sous un seul gouvernement général, les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Isle du Prince-Edouard et du Canada-Est et Quest.

Qu'il soit nommé par Sa Majesté un gouverneur-général pour les provincesunies, et des lieutenants-gouverneurs sous lui pour chacune des dites ci-devant provinces.

Que la législature consiste, comme à présent, d'un Conseil Législatif et d'une Chambre d'Assemblée dont les membres seront élus par la majorité des électeurs qualifiés, suivant le mode prescrit par les lois maintenant en force dans chacune des dites provinces, jusqu'à ce qu'elles soient changées ou modifiées en vertu d'aucune loi passée à cet effet par la législature générale, suivant le nombre des électeurs qualifiés dans la dite province-unie et d'après le chiffre de la population.

Que l'Orateur du Conseil Législatif soit élu par les membres présents, au commencement de chaque deuxième session et pour l'espace de deux années, sujet à l'approbation du gouverneur-général ou de la personne administrant alors le gouvernement, et que le dit Conseil Législatif ait le pouvoir de faire des appropriations des deniers publics, mais non celui de prélever des taxes, et qu'il soit constitué en un tribunal pour juger les accusations portées contre les fonctionnaires publics.

Que les municipalités soient chargées de l'administration des intérêts locaux de chacune des dites ci-devant provinces, conservant les pouvoirs dont elles sont légalement investics, sujets à être changés ou modifiés par la législature générale, suivant qu'il sera jugé nécessaire, et que le lieutenant-gouverneur de chacune des dites ci-devant provinces ait un droit de contrôle sur les règlements qu'elles passeront, semblable à celui que le gouverneur-général possède actuellement.

Que le dit gouvernement-général ait seul le privilége et l'autorité de prélever des taxes, et le contrôle du revenu et des dépenses de la province-unie, et de passer les lois jugées nécessaires pour la bonne administration et la prospérité d'icelle; et que Sa Gracieuse Majesté soit priée de vouloir bien donner à la dite province-unie le nom ou la désignation qu'elle jugera convenable, et de faire choix d'un endroit quelconque dans la dite province-unie, pour être le siège permanent du gouvernement.

- Il a óté

Ordonné, Que la considération de la dite résolution soit remise au sécond mardidu mois d'avril prochain.

Il a été alors proposé,

Qu'il y ait un appel de cotte Chambre, au sujet de la résolution précédente, le dit second mardi du mois d'avril prochain.

Objection étantfaite à la dite motion ;

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de la municipalité du comté de Terrebonne;

Et aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Jérôme, demandant séparément à être exemptée du paiement du capital et des intérêts de certaines débentures émanées en leurs noms.

Ordonne, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre Pordonnant ainsi.

Vendredi, 7 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les l	onorables MM.	Les honorables MM.
	DeBlaquière.	WIDMER,
	Crooks,	Gordon,
	Fergusson.	Taché,
1	HAMILTON,	Mills,
	Ferrie.	Wilson,
	Dionne,	Armstrong.
Соорнин.		CARTIER.

PRIÈRES.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de C. J. Johnson et autres, du township de South Warwick, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonne, Qu'elle reste su: la table.

L'honorable M. Forgusson a présenté une pétition de Lyda Well et autres, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonni, Qu'elle reste sur la table

L'honorable M. Dimne a présenté une pétition de la sœur Saint Augustin et autres, religieuses du couvent de la paroisse de Terrebonne, demandant une allocation en faveur de ce couvent.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition du dispensaire de Montréal, demandant une allocation;

Et aussi, une pétition du révérend J. Gravel et autres, de la paroisse de Laprairie, demandant une allocation en faveur d'une école de garçons et en faveur du couvent des sœurs de la congrégation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de William A Wood et autres, du township de Loughborough;

Aussi, une pétition de John McDonald et autres, du township de Leeds :

Aussi, une pétition de Hugh Bowland et autres, du township de Ramsay;

Et aussi, une pétition de James Lester et autres, du township de Lanark, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité du township de Greenock, dans le comté de Bruce, demandant une loi pour séparer le dit comté de celui de Huron, et que Penetangore soit la ville de comté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Armstrong a présenté une pétition des dames de l'asile des orphelins catholiques romains de Montréal, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition du révérend L. Proule et autres, du comté de Beauce, demandant une allocation de quatre cents louis en faveur d'un collège dans ce comté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de Archibald Harrison et autres, du township de Minto dans le comté de Wellington:

Et aussi, une pétition de Peter Mc Vicar et autres, du township de Carrick. dans le comté de Bruce, demandant séparément la construction d'un chemin de fer depuis les rives du lac Huron, à Saugeen, à celles du lac Ontario à Toronto.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à luudi prochain, à deux heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi

Lundi, 10 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été :-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON.

MOORE.

GOODRUE.

WIDMER.

Les honorables MM.

GORDON,

BOULTON,

Taché,

MILLS.

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

CARTIER.

PRIÈRES.

L'honorable M. Mills a présente une pétition de la corporation de la ville de Brantford, demandant que la compagnie du chemin de fer de Buffalo, Brantford et Goderich soit autorisée à louer ou à vendre le dit chemin de fer à la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition de George Macdonell et autres. des townships de Nichol et Garafraxa :

Et aussi, une pétition de E. Macdonell et autres, du dit township de Nichol. demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de l'université de Queen's College, à Kingston, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de A. Macdonell et autres, de Toronto, demandant à être incorporés pour l'exploitation des mines.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de l'académie Knowlton, dans le township de Brome, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de E. Doolittle et autres, du township de Haldimand, dans le comté de Northumberland, demandant que la ré-

serve pour un chemin entre les lots numéros quatorze et quinze, dans le front irrégulier de la concession N, du dit township de *Haldimand*, soit accordée à *Samuel Doolittle* et à *Robert Johnson*, en considération d'un terrain, plus convenable sur le dit lot, qu'ils ont donné pour un chemin public;

Aussi, une pétition de Thomas Watson et autres, du comté de Victoria

Aussi, une pétition de J. Connolly et autres, du township de Ops:

Aussi, une pétition de John Baily et autres, du township de Esquessing:

Et aussi, une pétition de J. Van Allen et autres, du township de Trafalgar. demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonne, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de Robert Riddel et autres :

Aussi, une pétition de J. Shailer et autres, tous du township de Wolford:

Aussi, une pétition de John Snyder et autres :

Aussi, une pétition de Henry Parson et autres ;

Aussi, une pétition de D. Henry et autres, tous du township de Chinguacousy;

Aussi, une pétition de Clara Vandusen et antres;

Aussi, une pétition de W. B. Vandusen, tous du township de Montague;

Aussi, une pétition de Jonas Steele et autres, du township de Pelham ;

Aussi, une pétition de Walter Burnett et autres, de New Hope;

Aussi, une pétition de George Badfellow et autres, du township de Waterloo;

Aussi, une pétition de David B. Wawunosh et autres, sauvages Chipawa, résidents dans le comté de Lambton;

Aussi, une pétition de George Blain et autres, du comté de Peel;

Aussi, une pétition de Mary S. Green et autres, du township de Townsend;

Aussi, une pétition de S. Alcorn et autres, de Yorkville :

Aussi, une pétition de Isaac Shotwell et autres, de Sparta, dans le township de Elgin:

Aussi, une pétition de G. T. R. Salter et autres, du comté de Lambtoni,

Aussi, une pétition de John Nelson et autres, du township de Vaughan;

Aussi, une pétition de Amarilla Young et autres, des townships de Sydney et Murray;

Aussi, une pétition de Robert Buchanan et autres, du township de Medonté, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de *E. Clint* et autres, des townships de *Walford*, *Oxford* et *Montague*, demandant la construction d'un pont-lévi sur le canal *Rideau*, à l'écluse *Nicholson*;

Aussi, une pétition de F. X. Ponsant et autres, du comté de Beauce, demandant que l'acte des municipalités et des chemins de 1855, soit abrogé, ou que quelques-unes de ses dispositions soient modifiées, et que s'il est abrogé, les municipalités de comtés soient rétablies, et que les anciennes lois des chemins soient modifiées de manière à ce qu'elles puissent fonctionner avec le système municipal des paroisses;

Et aussi, une pétition du révérend de J. O. Archambault et autres, de la paroisse de St. Thimothée, dans le comté de Beauharnois, demandant une allocation en faveur d'une école de garçons et de filles dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté deux pétitions du révérend E. Durocher et autres, de la paroisse de Belæil, dans le comté de Verchères, demandant une allocation en faveur d'une académie dans cette paroisse :

Et demandant une allocation en faveur d'une académie dans la dite paroisse, sous la direction des révérendes sœurs des saints noms de Jésus et de Marie.

Ordonné Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de l'asile du Bon l'asteur de Québec, demandant une allocation:

Aussi, une pétition de John Doheny, de la paroisse de Valcartier, dans le comté de Québec, demandant une allocation à raison de l'incendie de sa maison causé par l'acte d'un incendiaire :

Aussi, une pétition de David Bell et autres, de la paroisse de St Roch;

Aussi, une pétition de Joseph Savard et autres, de la paroisse de St. Ambroise de la Jeune Lorette:

Aussi, une pétition de Jacques Edouard Pageot et autres, de la paroisse de l'Ancienne Lorette, demandant séparément qu'il soit fait une enquète sur la conduite des syndics des chemins à barrières de Québec; et que ces chemins ainsi que les chemins à barrières de la Pointe Lévi, soient placés sous le contrôle de différents commissaires:

Et aussi, une pétition de James Rakett et autres, commissaires d'écoles de la paroisse de Ste. Foye, demandant une allocation en faveur de l'académie Sillery, dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté deux pétitions de P. Cowan et autres, syndics du lycée de Missisquoi. demandant une allocation annuelle en faveur de la dite institution;

Et demandant une allocation pour les mettre en état de payer une dette contractée pour la bâtisse de la dite institution.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 11 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été :-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE. Fergusson.

HAMILTON. FERRIE,

KNOWLTON.

Moore, Dionne,

GOODHUE, WIDMER.

Les honorables MM.

GORDON, FERRIER, BOULTON,

TACHÉ,

MILLS,

SEYMOUR, Armstrong,

CARTIER.

Prières.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition du révérend N. C. Fortier et autres, commissaires d'écoles de la paroisse de Saint Michel, dans le comté de Bellechasse, demandant une allocation en faveur d'une école pour les filles dans cette paroisse:

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de Shefford, demandant que les

conseils de comté soient autorisés à reviser les rôles d'évaluation des différents townships pour l'imposition d'une taxe de comté;

Aussi, une pétition de Allan Gilmour et autres, de la cité d'Ottava, et du township de Hull, demandant que la charte demandée par MM. Forsyth et compagnie, pour ouvrir un chemin à rail plat, depuis les mines de fer qui se trouvent sur le lot numéro onze, dans le septième rang du dit township de Hull. jusqu'à la rivière Gattineau, ne leur soit pas accordée:

Aussi, une pétition de Joseph Varin et autres, du township de Chertsey, dans le comté de Montcalm. demandant une allocation pour ouvrir un chemin dans ce township:

Aussi, une pétition de *Louis Boivin* et autres, commissaires d'écoles du village on bourgh de *William Henry*, demandant une allocation en faveur d'une école de filles, et aussi, d'une école de garçons dans cet endroit :

Aussi, une pétition de Charles Bourget et autres, de la paroisse de St. Joseph de la Pointe Lévi, demandant une allocation en faveur d'une école de filles dans cette paroisse :

Et aussi, une pétition du révérend N. C. Fortier et autres, de la paroisse de Saint Michel, dans le comté de Bellechasse. demandant une allocation en faveur d'un collège dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une allocation de James English et autres, du township de Flamborough Est, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition d'Etienne Mathieu et autres, des paroisses de Lachenaie et Repentigny, dans le comté de L'Assomption, demandant des modifications à l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et de la rivière L'Assomption;

Aussi, une pétition de George McMicking et autres, du village de Chippawa. demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche, et que toute espèce de travail dans le département du bureau de poste et sur les canaux du St. Laurent, soit abolie le dimanche:

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Scient Etienne de la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, demandant une allocation de £600 pour la construction d'un pont sur la rivière Murray, au village de Nairne. dans cette paroisse:

Aussi, une pétition de la corporation de la cité de Québec, demandant que le droit d'élire le maire de la dite cité soit conféré aux électeurs des conseillers municipaux d'icelle;

Et aussi, une pétition de l'hospice Saint Joseph de la maternité de Québec, de-mandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Widmer a présente une pétition de Skiffington Connor et autres, ei-devant professeurs de droit et de médecine, dans l'université de Toronto, demandant le rétablissement des facultés de droit et de médecine dans la dite université, et à être réinstalés dans leurs professorats.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de la municipalité du comté de Kent, demandant que les cotiseurs soient requis d'insérer dans leurs rolls de cotisations les naissances, mariages et sépultures survenus dans leurs municipalités respectives pendant l'année:

Aussi, une pétition de Archibald Killer et autres, du comté de Kent, demandant la construction d'un canal de Jeannettes Greek, sur la rivière Thomes, à l'embouchure de Two Greeks sur le lac Erié;

Aussi, une pétition de la société d'histoire naturelle de Montréal;

Aussi, une pétition de l'université de l'hospice de la maternité de Montréal, demandant séparément une allocation;

Aussi, une pétition de W. Mountain, de Sorel, demandant à être indemnisé des pertes qu'il a essuyées pendant la rébellion de 1837;

Aussi, une pétition de Hummond G. Hall et John Henry, des townships de Leeds et Inverness, demandant à être indemnisés de la perte de leur temps et des frais qu'ils ont concourus comme témoins devant un comité de l'Assemblée Législative en 1853, lors de l'élection contestée de Mégantic:

Aussi, une pétition de William Latimer et autres, du comté de Kent, demandant que la statut 16 Victoria, chapitre 163, intitulé: "Acte pour porvoir à ce que certains rapports annuels soient présentés au gouvernement," soit modifié:

Aussi, une pétition de Alexander Miller, du township de Chatham, dans le couté de Kont, demandant le privivilége exclusif de manufacturer et de vendre, en Consula, deux certaines machines inventées et brevetées dans les Etats-Unis d'Amérique:

Aussi, une pétition de William Lathrap et autres, members d'un comité chargé de surveiller l'érection d'une académie, dans le township de Dudswell, dans le comté de Wolfe, demandant une allocation pour liquider la balance qu'ils doivent pour la dite bâtisse;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Latterione, demandant

A. 1856

une allocation de £500 pour parachever un chemin du Grand Brulé à Bagotville, et construire un pont sur la rivière du Moulin:

Aussi, une pétition de Charlotte Levingston et autres, du township de Kitley. demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs ;

Et aussi, une pétition de J. Roy et autres, de St. Athanase, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour prohiber la manufacture et la vente de la bière, du porter, du vin et des liqueurs spiritueuses.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Forrier a présenté une pétition de la faculté médicale du collège McGill, demandant une allocation:

Aussi, deux pétitions de la société bienveillante des dames de Montréal, demandant que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée :

Et demandant une allocation pour lui permettre de complèter l'érection d'une bâtisse :

Et aussi, une pétition de Irffery Hale et autres, président et membres de la société de l'école britannique et canadienne de Québec, demandant une allocation.

Ordonné. Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de P. B. Brown et un autre. du township de Cubross, dans le comté de Bruce. demandant la construction d'un chemin de fer depuis les caux du lac Huron, à Sangern, jusqu'aux caux du lac Ontario. à Toronto :

Aussi, une pétition de A. A. Whiting et autres, président et syndics de la compagnie manufacturière de Oshawa, demandant des modifications à l'acte qui antorise la formation de compagnies à fonds social pour des fins manufacturières :

Et aussi, une pétition de Thomas Jamieson et autres, du township de Carran, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné. Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de W. Baker et autres, de London, Canada-Ouest, demandant l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer de la dite cité de London à St. Marys.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Joseph Larker et autres. du village de Kettleby:

Aussi, une pétition de James Norman et autres. du township de King:

Et anssi, une pétition de John Jones et autres, des townships de Peel et Mary-

borough, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de William Merritt et autres, demandant que la manufacture et la vente des liqueurs enivrantes soient prohibées. excepté pour des fins médicales ou mécaniques.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition du revérend L. Roy et autres, de la paroisse des Trois-Pistoles, dans le comté de Témiscouata, demandant une allocation de £450 pour compléter la bâtisse d'une maison d'école dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

ll a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 13 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été :-

L'honorable Jonn Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE.

FERGUSSON.

HAMILTON.

FERRIE,

KNOWLTON.

MOORE.

DIONNE.

GOODHUE.

Prières.

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition de I. S. Sheneton et autres, du township de Brant;

Les honorables MM.

J. Morris,

GORDON,

FERRIER.

TACHÉ.

MILLS.

ARMSTRONG.

CARTIER.

Aussi, une pétition des ministre et des anciens du synode de l'église presbytérienne du Canada, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Aussi, une pétition du révérend David Caw et autres, de la ville de Paris:

Aussi, une pétition dés ministres et des anciens du synode de l'église presbytérienne du Canada, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département des postes et sur les canaux du St. Laurent :

Et aussi, une pétition de la municipalité du comté de Wentworth, demandant des a odifications au statut 16 Vietoria, chapitre 190, intitulé: "Acte pour "amender et refondre les différents actes pour autoriser la formation de com-"pagnies à fonds social pour la construction de chemins et autres travaux dans, le " Haut-Canada."

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de W. D. Hamilton et autresde la ville de Collingwood:

Aussi, une pétition de John Johnston et autres, du township de Thorold;

Aussi, une pétition de Mary Peckham et autres, du township de Nottowasaga;

Aussi, une pétition de George F. Durand et autres, du township de Goderich:

Aussi, une pétition de T. R. Taggart et autres, du township de North Urosby:

Aussi, une pétition de Robert Elliot et autres, du village de Port Robinson:

Aussi, une pétition de D. B. Chisholm et autres, du township de Nelson, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse cootre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de la municipalité des comtéunis de Lincoln et Welland, demandant que les dits comtes soient séparés, et que le comté le plus ancien ait le pouvoir de choisir un nouveau site pour sa ville de comté ;

Et aussi, une pétition de la municipalité provisoire du comté de Welland, demandant une loi pour faciliter la séparation du dit comté de celui de Lincoln.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de W. M. Howard et autres, des townships de Leeds et Lansdown;

Aussi, une pétition de Donald Campbell et autres, du township de Drummond;

Aussi, une pétition de Robert S. Copeland et autres, du township de Busteed;

Aussi, une pétition de James Cumming et autres, du township de Charlottenburg;

Aussi, une pétition de Mary Crane et autres, du township de Augusta:

Aussi, une pétition de Robert Stevenson et autres, du township de Pickering;

Aussi, une pétition de Francis Rae et autres, du village de Stouffville;

Aussi, une pétition de Janett Allan et autres de la ville de Perth;

Aussi, une pétition de William Allan et autres, de la dite ville de Perth, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de Elizabeth L. Hawley et autres, demandant une loi semblable à celle qui existe dans l'état de New York, et qui assure aux femmes, après leur mariage, la jouissance des propriétés qu'elles ont pu posséder comme femmes non mariées:

Et aussi, une pétition de Henry R. Goodman et autres, membres de l'église St. George, dans la ville de St. Catharines, demandant une loi pour autoriser les marguilliers de la dite église à vendre un lot de terre, dont ils ont fait l'acquisition en 1850, et qui leur a été transporté par William A. Parnell, à eux et leurs successeurs en office, comme site pour un presbytère dans le dite paroisse, le dit presbytère ayant été bâti dans un lieu plus salubre de la dite ville.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Henry McLean et autres, du township de Augusta;

Aussi, une pétition de Robert Stewart et autres, du township de Crosby Sud;

Aussi, une pétition de John Grant et autres, des townships de Malahide et Bayham:

Aussi, une pétition de James Couper et autres, de la cité de Kingston.

Aussi, une pétition de T. E. Fenton et autres, du township de North Gower;

Aussi, une pétition de Jane Mc Intyre et autres, du township de Ekfrid;

Et aussi, une pétition de William Cope et autres, des townships de Carradoc et Ekfrid, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de Simon Octeau et autres, de la paroisse de St. Joseph de la Pointe Lévi, demandant une allocation de £500 pour la construction d'une maison d'école pour les garçons dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition de Antoine Charles Tachereau, de Deschambault, demandant une pension pour ses services publics.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition de C. A. Regnier et autres, de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, demandant que l'allocation annuelle de £50,000 pour le support et le maintien des écoles communes, soit augmentée à £150,000.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour des baptemes, mariages et sépultures dans le district des *Trois-Rivières*, pour l'année 1855;

Aussi, un état de l'actif et du passif de la banque de prévoyance et d'épargnes de *Montréal*, préparé jusqu'au 1er mars, 1856;

Aussi, le retour annuel de la corporation de l'académie industrielle de St. Lanvent;

Et aussi, le retonr annuel de la communauté des sœurs de Ste. Croix, à Saint Laurent;

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :--

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité du township de Hawkesbury Est, dans le comté de Prescott, demandant une loi pour ratifier et confirmer le tracé des lignes latérales et des réserves pour des chemins dans le dit township, désigné dans les arpentages de Joseph Fortune et de Duncan McDonnell, écuyers;

Aussi, une pétition de W. Bath, et autres;

Et aussi, une pétition de R. P. Stephens et autres, tous du village de Mitchell, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par M. J. B. E. Dorion et autres, avec

un bill intitulé: "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le "township de Durham," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Il a été proposé, Que les ordres du jour, de ce jour, soient remis à lundi prochain. La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence.

Il a été alors proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera, ce jour, elle s'ajourne à demain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours etant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 14 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM3 Les honorables MM. J. Morris, DeBlaquière, GORDON, HAMILTON, FERRIER, FERRIE. BOULTON, KNOWLTON, TACHÉ, MOORE, MILLS, DIONNE, ARMSTRONG, GOODHUE, CARTIER. WIDMER,

Prières.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de la municipalité des comtés unis de Peterborough et Viotoria, demandant une loi pour faire disparaître les doutes qui existent à l'égard du pouvoir qu'ont les différentes municipalités, en vertu de l'acte des écoles du *Haut-Canada*, de changer et réorganiser les sections d'école dans leurs limites respectives.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de William Wilkinson et autres, du township de Lobo, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs. Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de John Anderson et autres, du township de Whitchwech:

Et aussi, une pétition de A. G. Holland et autres, du township de Lanark. demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de James E. Elliot et autres, de la cité de Hamilton ;

Aussi, une pétition de David Wright et autres. du township de Egremont ;

Aussi, une pétition de E. A. Burns et autres, du township de Gosfield:

Aussi, une pétition de Samuel Watson et autres, du township de Gurufrava :

Et aussi, une pétition de Somers Atkinson et autres, du village de Vansioles. demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition du révérend A. M. Bethune. archidiacre de York, et autres, de Cobourg, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Curtier a présenté une pétition de la société d'horticulture de Montréal, demandant une loi pour encourager l'horticulture :

Aussi, une pétition du maire et des conseillers, et autres citoyens du village du bassin de Chambly, demandant une allocation pour les mettre en état de réparer le chemin plancheyé ouvert en vertu des dispositions du statut, 8 Victoria, chapître 56, intitulé : "Acte pour amender et étendre les dispositions de l'ordonnance, noncernant le chemin à barrières de Montreal à Chambly;"

Et aussi, une pétition de l'institut des artisans de St. Césaire, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour autoriser les syndics de l'église St. George, dans la ville de St. Catherine, à "vendre et transporter quatre acres de terre, acquis primitivement comme site pour un presbytère, et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois:

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain en luit.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de la municipalité des comtésunis de Peterborough et Victoria, demandant l'abrogation de toutes lois établissant des écoles séparées et sectaires.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé,

Que la pétition présentée à cette Chambre, mardi dernier, le 11 du courant, de Skeffington Connor et autres, ci-devant professeurs en droit et en médecine dans l'université de Toronto, demandant que ces facultés soient rétablies dans la dite université, et qu'ils soient réinstalés dans leur professorat, soit maintenant lue.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de David McKendrick et autres, préfets et conseillers du comté de Bruce, demandant que la ville de Penetangore soit la ville de comté du dit comté :

Aussi, une pétition de *Thomas Clarkson* et autres, de la cité de *Toronto*, et des comtés de *York* et *Simcoc*, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie du canal de *Toronto* et de la *Baie Georgienne*;

Et aussi, une pétition de Daniel Buchan et autres, de Longueuil, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restont sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 17 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM. Les honorables MM. DE BLAQUIÈRE. J. Morris, HAMILTON. GORDON. FERRIE, FERRIER. RNOWLTON. BOULTON. TACHÉ, MOORE. GOODHUE. MILLS. WIDMER. Armstrong.

Prières.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera, ce jour, elle s'ajourne à mercredi prochain en huit, le 26ème du courant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition des directeurs de l'académie de Charencenille, demandant l'allocation annuelle ordinaire pour le soutien de la dite institution :

Et aussi, qu'une allocation soit accordée aux fins de liquider la dette qu'ils ont contractée pour la construction de la bâtisse;

Aussi, une pétition de James Drennan et autres, du township de Kitley;

Aussi, une pétition de Mary Curry et autres, de la ville de Gloucester;

Aussi, une pétition de Robert Larvine et autres, de Port Dalhousie, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs ;

Et aussi, une pétition de la municipalité de Gloucester, dans le comté de Carleton, demandant l'abrogation de toutes les lois qui autorisent l'établissement des écoles séparées dans le Haut-Canada.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Armstrony a présenté une pétition de la corporation du collége de L'Assomption, demandant une allocation;

Et aussi, une pétition de L. E. Derome et autres, de la paroisse de St. Charles

Baronmée, dans le comté de Joliette, demandant que l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer et de la rivière L'Assomption, ne soit pas modifié de manière à permettre à la dite compagnie de construire des écluses et des chaussées sur la dite rivière.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de l'honorable George Moffatt et autres, syndics et actionnaires dans la compagnie du cimetière de Mount Royal, demandant que leurs actes d'incorporation soient modifiés;

Et aussi, une pétition de C. S. Howell et autres, de London, Canada-Ouest, demandant une loi prohitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition du conseil de ville de Coboury, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Aussi, une pétition de John Wade, du township de Hamilton;

Et de l'honorable *Benjamin Seymour*, de la ville de *Port Hope*, demandant que la réserve primitive pour un chemin, entre les lots No. 34 et No. 35, leur soit accordée, à raison du choix que l'on a fait d'un autre chemin plus convenable sur les dits lots, pour servir de chemin public :

Et aussi, une pétition de la compagnie du havre de Bond Head, demandant une loi pour augmenter son capital, et changer aussi le nom de la dite compagnie.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de Helen Squier et autres, du township de Sutton;

Et aussi, une pétition de *Henry Montgomery* et autres, du dit township de *Sutton*, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs. *Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de John A. Bockus;

Et aussi, une pétition du révérend John Howes et autres, tous du township de Osnabruck, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présente une pétition de R. Irvine et autres, de la cité de Hamilton, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du St. Laurent:

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de Chauncey Yale et autres, intéressés dans des manufactures à St. Catharines, demandant que les lois du revenu soient modifiées de manière à autoriser l'imposition, sur tous les articles de manufacture américaine, des mêmes droits que ceux que le gouvernement américain peut imposer sur les articles manufacturés en Canada;

Aussi, une pétition de *David Doty* et autres, du township de *Nissouri Est*, dans le comté d'Oxford, demandant le changement du système de la votation pour les conseillers de township, et qu'il soit nommé une commission d'enquête pour s'enquérir de l'état des affaires financières du dit township;

Aussi, une pétition de William F. Kelly et autres, du village de Thumesford, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs:

Et aussi, une pétition de la corporation de la ville de St. Catharines, demandant une loi pour obliger les différentes municipalités à établir et entretenir une maison de refuge et d'industrie pour y loger les personnes pauvres et indigentes dans le Haut-Canada.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présenté trois pétitions de la corporation de la cité de London, Canada-Ouest, demandant que les lois criminelles soient modifiées de manière à autoriser les magistrats à condamner à l'emprisonnement les personnes ivres et débauchées, et à ordonner que les travaux forcés forment partie de leur condamnation:

Aussi, demandant l'autorisation de vendre un cimitière et d'approprier les produits de la vente à l'achat d'une étendue de terre plus convenable pour cette fin ;

Aussi, demandant une allocation pour construire un hôpital public sur un terrain dont elle a fait l'acquisition pour cet objet;

Et aussi, une pétition du révérend *H. Wilkinson*, de la dite cité de *London*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du *St. Laurent*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté à la Chambre un état du montant provenant du fonds d'honoraires dans le *Haut-Canada*, et des dépenses de l'administration de la justice payées à même ce fonds, pendant l'année finissant le 31 décembre, 1855.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :---

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Taché a présenté une pétition des membres du comité de l'académie de Buckingham, demandant que leur allocation annuelle soit augmentées

Et aussi, une pétition de Morse Hypolite Fortin et autres, contribuables dans et pour cette partie du comté d'Ottawa, ci-devant connue comme la municipalité d'Ottawa, division numéro deux, demandant qu'ils ne soient pas tenus de payer l'intérêt sur le montant des fonds qu'ils ont souscrits dans la compagnie du chemin de fer de Montréal et Bytown, avant que le dit chemin de fer soit complèté et mis en opération dans toute son étendue.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté un état de la caisse d'économie de Notre Dame de Québec, pour les neuf mois finissant le 1er mars, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :-

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de Thomas W. White et autres;

Aussi, une pétition de l'honorable Louis J. Papineau et autres, tous contribuables dans et pour cette partie du comté d'Ottawa, formant ci-devant la municipalité d'Ottawa, numéro deux, demandant séparément qu'ils ne soient pas tenus de payer l'intérêt sur le montant des fonds qu'ils ont souscrits dans la compagnie du chemin de fer de Montréal et Bytown, avant que le dit chemin soit complêté et mis en opération dans toute son étendue;

Aussi, une pétition de la municipalité du village de Buckingham, dans le comté d'Ottawa, demandant une allocation pour la construction d'un pont sur la rivière au Lièure, au dit village:

Aussi, une pétition du révérend L. Roy et autres, de la paroisse des Trois-Pistoles, dans le comté de Témiscouata, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin de cette paroisse au lac Témiscouata;

Et aussi, une pétition de John Smith et autres, du comté de Oxford, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de Robert Smart et autres, du township de Charlottenburg, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de G. Dick et autres, commissaires d'écoles de la municipalité de St. Jean, dans le comté de Montmorency, demandant une allocation de cent louis pour leur permettre d'employer un instituteur anglais.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte "pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété." Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le 25 du courant.

L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour "amender et consolider les différents actes qui incorporent la compagnie du cime- "tière du Mont Royal."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que dit bill soit lu la seconde fois mercredi, le 26 du courant.

Ordonné, Que tous les items restants sur les ordres du jour, de ce jour, soient remis à mercredi, le 26 du courant.

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à mercredi prochain, le 26 du courant, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 26 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière,

FERRIE, KNOWLTON, DIONNE,

WIDMER,

J. Morris,

Les honorables MM.

GORDON, FERRIER,

Taché, Mills,

ARMSTRONG,

CARTIER.

Prières.

L'honorable M. Gordon a présenté une pétition de Janet Dunbar et autres;

Et aussi, une pétition de William Bartlet et autres, tous de la ville de Amherstburg, demandant séparement une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition du révérend Joseph Menurant et

autres, de la paroisse de St. Thomas de Pierreville, dans le comté de Yamaska, demandant une allocation pour la construction d'une maison d'école et le soutien d'une école dans cette paroisse:

Aussi, une pétition du révérend J. B. Chartré et autres, commissaires d'école de la municipalité de St. David, dans le comté de Yamaska, demandant une allocation pour l'acquisition de terrains et pour la construction de cinq maisons d'école dans cette municipalité;

Et aussi, une pétition de G. A. Bourgeois et autres, de la paroisse de St. Grégoire le Grand, dans le comté de Nicolet, demandant une allocation pour l'agrandissement d'une maison d'école dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J Morris a présenté une pétition de J. B. McDonald et autres, du township de Elizabethtown;

Aussi, une pétition de John Chambers et autres, de la ville de Prescott;

Aussi, une pétition de T. G. Leavitt et autres, de la ville de Brockville;

Aussi, une pétition de A. Wilkinson et autres, de la ville de Whitby;

Aussi, une pétition de S. Holden et autres;

Aussi, une pétition de R. V. Burritt et autres, tous du township de Augusta;

Aussi, une pétition de *Malcolm McGillivray* et autres, des townships de *Lochiel* et *Kenyon*:

Aussi, une pétition de Alfred C. Booth et autres ;

Aussi, une pétition de Abel N. Stevens et autres, tous du township de Bustard :

Aussi, une pétition de Asa Wallock et autres, du township de Zorra Ouest ;

Aussi, une pétition de John Allan et autres, du township de Otonabee, demandant séparément une loi prohibitive contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de *D. B. O. Ford* et autres, de la ville de *Brockville*, de-mandant une loi pour les incorporer sous le titre de "Compagnie du gaz de *Brockville*;"

Et aussi, une pétition de George Forbes et autres, de la ville de St. Catharines, demandant une loi pour l'encouragement de l'horticulture.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de Thomas Allen et autres, de Fullarton;

Aussi, une pétition de J. W. Denison et autres, du township de Cleveland;

Aussi, une pétition du révérend George Young et autres, de la cité de Montréal;

Aussi, une pétition de Robert Burns et autres, du comté de Middlesex;

Aussi une pétition de C. B. Cleveland et autres, de Richmond, demandant séparément une loi prohibitive contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de la Chambre de commerce de Québec, demandant qu'il soit construit des phares sur les rochers aux Oiseaux, dans le golfe St. Laurent, et au cap à l'Anguille, à l'extremité ouest de Terreneuve;

Aussi, une pétition du révérend G. L. E. Duhault et autres, des comtés de Richmond et Wolfe, demandant une allocation pour l'ouverture de trois chemins et l'amélioration d'un certain chemin dans les dits comtés;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Seneca, demandant une loi pour abroger les actes qui établissent les écoles séparées;

Aussi, une pétition du président et des syndics du collége Saint François, demandant une allocation annuelle de £450 pour le soutien de la dite institution; et une allocation de £1,000 pour complèter les bâtisses;

Aussi, une pétition de l'association de la bibliothèque de Québec, demandant une allocation :

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Hemmingford*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant la modification de quelques unes des dispositions de l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855;

Aussi, une pétition de *David Savage* et autres, de *Toronto*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du *St. Laurent*;

Et aussi, une pétition de Janet Fenwick, du township de Vaughan, veuve de John Fenwick, ci-devant portier de l'honorable Conseil Législatif, demandant une pension.

Ordonné, Que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue, et Elle a été en conséquence lue par le greffier.

Ordonné, Que les dites pétitions restent sur la table.

Ordonné, Que la pétition dernièrement mentionnée, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de la corporation de Montréal;

demandant de nouvelles modifications à l'acte de la dernière session pour amender les dispositions des divers actes pour l'incorporation de la dite cité.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Armstrong a présenté une pétition de A. M. Deliste et autres, de St. Lambert, dans la municipalité de Longueuil, demandant que la dite municipalité soit incorporée comme village ou bourg de St. Lambert;

Aussi, une pétition de la société de la bibliothèque et de l'institut des artisans de Berthier, demandant une allocation;

Aussi, une pétition de N. Cornellier et autres ;

Aussi, une pétition de Maurice II. Beaubien et autres ;

Aussi, une pétition de Onézime Pellant et autres;

Et aussi, une pétition de Louis Levesque et autres, tous du comté de Joliette, demandant séparément que la compagnie du chemin de fer et de la rivière L'Assomption, ne soit pas autorisée à construire des écluses et des chaussées sur cette rivière.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Edwin Rose et autres;

Aussi, une pétition de Benjamin Clark et autres, tous du township de Ernest Town;

Aussi, une pétition de Charles Wilson et autres; du township de Stanley;

Aussi, une pétition de J. C. Quin et autres, du township de Osnabruck;

Aussi, uné pétition de Joseph Campbell et autres, du township de Cumden, demandant sépaiément une loi prohibitive contre les liqueurs;

Et aussi, une pétition du révérend George Cheyna et autres, des townships de Saltflect et Binbrook, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une petition de l'assemblée de l'église presbytérienne du village de Ayr;

Aussi, une pétition de William Beattie et autres, de Fergus;

Aussi, une pétition de Thomas Dallas et autres, de Orillia;

Aussi, une pétition de James Ross et autres, du township de Nichol;

Aussi, une pétition de l'assemblée du Kirk de Brock Street, de l'église presbytérienne à Kingston, en liaison avec l'église presbytérienne du Canada; demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du Saint Laurent, Et aussi, une pétition des ministres et des anciens de l'église presbytérienne du Canada, demandant que le statut 10 et 11 Victoria, chapître 14, intitulé : "Acte "pour faire le recensement de cette province, et obtenir des renseignements statistiques en icelle," soit modifié dans quelques-unes de ses dispositions.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition de la corporation de la cité de Toronto, demandant l'abrogation de l'un de ses règlements qui l'oblige à imposer une taxe de dix deniers par louis, pour garantir le principal et l'intérêt d'une certaine somme d'argent qu'elle a empruntée, vû que cette taxe excède le montant pour lequel elle a été originairement imposée.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de John Meagher, du township de Hope, dans le comté de Bonaventure, demandant une allocation pour reconstruire un pont sur la rivière Nouvelle;

Aussi, une pétition de Judith Elot Julien, veuve de seu George Frédérick Tremblay, en son vivant, un des protonotaires de la cour supérieure dans le district de Gaspé, demandant une gratification ou une pension, en considération des longs et fidèles services de son dit seu mari;

Aussi, une pétition de *Toussaint Lefebvre* et autres, du village de *Laprairie*, demandant une allocation en faveur de la société littéraire établie dans ce village;

Aussi, une pétition de Joseph Turgeon et autres, du comté de Montcalm, demandant une allocation de £100 pour ouvrir un nouveau chemin dans le township de Ravdon;

Aussi, une pétition du révérend N. C. Fortier et autres, de la paroisse de Saint Michel, dans le comté de Bellechasse, demandant une allocation en faveur de l'institut littéraire établi dans cette paroisse;

Aussi, une pétition du révérend Joseph Burret, de la paroisse de Saint Ligouri, dans le comté de Montcalm, demandant une allocation pour compléter la bâtisse d'une école de filles dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de Joseph Turgeon et autres, de la paroisse de Saint Alexis, dans le comté de Montealm, demandant l'abrogation ou la modification de l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855;

Aussi, une pétition de John Meagher et autres, de Port Daniel, demandant une allocation pour construire un pont sur la petite rivière de Port Daniel;

Aussi, une pétition de *I*. Brunelle et autres, commissaires d'école de la municipalité de la paroisse de Saint Edouard de Gentilly, demandant une allocation pour compléter la bâtisse d'une maison d'école et augmenter la bibliothèque d'école de cette paroisse;

Aussi, une pétition de Robert H. Wright, M. D., et autres, du village de Saint Jean, dans le comté de Saint Jean, demandant une allocation en faveur de l'association de la bibliothèque de Saint Jean;

Aussi, une pétition de J. G. Blanchet et autres, de la paroisse de Notre Dame de la Victoire, dans le comté de Lévi, demandant une allocation en faveur d'une académie dans la municipalité scolaire de Dubigny, dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de James H. Burke et autres, de la cité d'Ottawa, demandant une enquête pour la découverte des auteurs de l'assault commis dans l'auberge d'un nominé William Burden, dans la dite cité, et dont le résultat a été la mort de Dennis Tierney, dont le crâne a été fracturé;

Aussi, une pétition de Donald Fraser et autres, demandant la construction d'un quai au havre du vieux Bic;

Aussi, une pétition de C. E. Loranger et autres, commissaires d'école de la municipalité de la paroisse de Sainte Julienne, dans le comté de Montcalm. demandant une allocation pour une école dans cette paroisse;

Aussi, une pétition du révérend *Etienne Baillargeon* et autres, de la paroisse de St. Nicolas, dans le comté de Lévi, demandant une allocation pour la bâtisse d'une école modèle dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de la société historique et littéraire de Québec, demandant une allocation :

Aussi, une pétition de *David McKendrick* et autres, *Reeves* et députés *Reeves* du comté de *Bruce*, demandant que la ville de *Penetangore* soit, la ville de comté du dit comté ;

Aussi, deux pétitions du révérend *F. X. Delage* et autres, commissaires d'école de la municipalité de la paroisse de *L'Islet*, demandant séparément une allocation en faveur d'écoles dans cette paroisse ;

Aussi, une pétition du révérend J. B. Gagnon et autres, de la paroisse de Saint Jean Baptiste de L'Isle Verte, dans le comté de Témiscouata, demandant une allocation pour la construction d'une maison d'école pour les filles dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de O. G. Casgrain et autres, du comté de L'Islet, demandant une allocation pour parachever un chemin traversant le township d'Arago, dans ve comté;

Aussi, une pétition de John McDougall et autres, des Trois Rivières, demandant que le lieu des assemblées annuelles du parlement soit fixé d'une manière permanente.

Aussi, une pétition de l'académie de Shefford, demandant une allocation;

Et aussi, une pétition de J. B. N. Papineau et autres, de la municipalité d'Ottawa, division numéro deux, demandant qu'ils ne soient pas tenus de payer l'intérêt sur le montant des fonds qu'ils ont souscrits dans la compagnie du chemin de fer de Montréal et Bytown, avant que le dit chemin de fer soit complèté et mis en opération dans toute son étendue.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de Lévi Baldwin et autres, demandant une loi pour incorporer les syndies de l'académie de Coaticook;

Aussi, une pétition des syndies de l'académie de Charleston, demandant une allocation;

Aussi, deux pétitions de *E. S. White* et autres, du township de *Barnston*, demandant séparément une allocation en faveur d'écoles dans le dit township;

Aussi, une pétition de G. R. Gunn et autres, de Clurenceville, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs;

Et aussi, une pétition de la municipalité locale du village de *Philipsburg*, dans le comté de *Missisquoi*, demandant une loi pour constituer les comtés de *Shefford*, *Missisquoi* et *Brome*, en un district judiciaire séparé.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition du révérend T. Brassard et autres, du Côteau du Lac, demandant une allocation de £300 pour compléter la bâtisse d'un collége en cet endroit ;

Aussi, une pétition de F. X. Beauchamp et autres, commissaires d'école de la municipalité du village de la Côte St. Louis, dans la paroisse de Montréal, demandant une allocation en faveur d'une académie sous la direction des Cleres du Saint Viateur, dans ce village:

Et aussi, deux pétitions du révérend Louis Léandre Pominville, prêtre et curé;

Et de Pierre Charles Valois, notaire, et président des commissaires d'école de la paroisse de Saint Joachim de la Pointe Cluire, dans le comté de Jacques Cartier, demandant séparément une allocation en faveur d'écoles dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a fait rapport qu'il avait reçu une communication du greffier de cette Chambre, l'informant que le délai pour la réception des bills privés était expiréjeudi, le vingtième jour de mars courant. Il a été alors proposé,

Que le délai pour la réception des dites pétitions soit prolongé jusqu'à lundi, de vingt-et-unième jour d'avril prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour des bapteures, mariages ' et sépultures dans le district de Québec, jusqu'au 31 décembre, 1855:

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit:-

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable Orateur a présenté une pétition de J. Wilkes et autres;

Aussi, une pétition de MM. Melish, Meritt et Russell;

Aussi, une pétition de George Brown et autres;

Aussi, une pétition de L. Losee et autres, tous créanciers de la compagnie du chemin de fer de Buffalo Brantford et Goderich;

Aussi, une pétition de L. Chopin et autres, contribuables du township de Brantford;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de Perth :

Aussi, une pétition de la compagnie du chemin de fer de Buffalo, Brantford et Goderich, demandant séparément une loi pour autoriser la dite compagnie à vendre ou à louer son chemin de fer à la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron :

Aussi, une pétition de Robert Hilaro Barlow, de sa part et au nom d'autres, demandant à être incorporés sous le nom de la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron, et que la dite compagnie soit autorisée à louer ou à faire l'acquisition du chemin de fer de Buffalo, Brantford et Goderich;

Aussi, une pétition de George Heron et autres, du township de Gloucester, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs;

Et aussi, une pétition de Timothy Neary, messager de la poste du Conseil Législatif, demandant que son salaire soit mis plus en rapport avec celui de la personne remplissant les mêmes devoirs dans l'Assemblée Législative.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

Ordonné, Que la pétition mentionnée en dernier lieu, soit référée au comité special chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, que la pétition de Skeffington Connor et autres, ci-devant professeurs en droit et en médecine dans l'université de Toronto, demandant le rétablissement de ces facultés dans la dite université et la réorganisation de leurs professorats en icelle, soit référée à un comité spécial, il a été.

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. de Blaquière, J. Morris et Taché, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Contormément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et consolider les différents actes qui incorporent la compagnie du cimetière de *Mont Royal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrie, J. Morris et Ferrier, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de *Durham*," il a été *Ordonné*, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre un état de la dépense occasionnée à la province par la translation du siege du gouvernement de la cité de Québec à la cité de Toronto, accompagné des dépenses pour réparations, bâtisses et ameublements des divers départements publics et bâtisses provinciales, il a été.

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé, "Acte pour "autoriser les syndics de l'église St. George, dans la ville de St. Catharines, à "vendre et transporter quatre acres de terre, acquis primitivement comme site "pour un presbytère, et pour d'autres fins."

Il a été proposé,

Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. de Blaquière, J. Morris, Gordon, Ferrier et Mills, qui s'assembleront et s'ajournéront à loisir.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 27 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

HAMILTON,

FFRRIE,

Knowlton.

Moore, Dionne,

J. Morris.

Les honorables MM.

GORDON,

FERRIER,

TACHÉ,

MILLS.

ARMSTRONG.

CARTIER.

PRIÈRES.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition du révérend Alexander Lewis et autres ;

Aussi, une pétition de A. B. Pardee et autres, des townships de Augusta et Wolford, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de W. Smart et autres, de la ville de Belleville, demandant une loi pour encourager l'horticulture;

Et aussi, une pétition du conseil de ville de la ville de Prescott, demandant que les villes incorporées soient exemptées de la taxe imposée par les conseils de comtés, et que les villes ne soient pas obligées d'envoyer des Reeves et députés Reeves aux conseils de comtés.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

THE PRESENT

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition du révérend W. Taylor et autres, de la cité de Montréal;

Aussi, une pétition de Joshua Lewis et autres, du township de Lancaster;

Et aussi, une pétition de William Goodson et autres, du township de Glanford, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de la municipalité de la paroisse de Lacorne :

Aussi, une pétition de William Carl et autres :

Aussi, une pétition de *Peter Benedict* et autres, tous des townships de *Crowland* et *Welland*;

Aussi, une pétition de John Richardson et autres, du township de Thorold;

Aussi, une pétition de Robert Leslie et autres. du township de Kemptwille ;

Aussi, une pétition de E. F. Loucks et autres, du township de Russell:

Aussi, une pétition de Wilson Betly et autres, du township de Athol:

Aussi, une pétition de W. J. Shaver et autres, du township de Etobreoke:

Et aussi, une pétition de Catharine McCappen et autres, du township de Thorold, demandant séparément une loi rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Abner Hurd et autres, du township de Reach;

Aussi, une pétition de E. Doan et autres;

Aussi, une pétition de Asa Philips et autres, tous du township de Gwillimbury;

Aussi, une pétition de John Crosson et autres, du township de King:

Aussi, une pétition de Joseph McPhain et autres, du township de Kingston

Aussi, une pétition de J. A. Campbell et autres, du township de Whitby;

Aussi, une pétition de Hugh Campbell et autres, de la ville de Cornwall;

Aussi, une pétition de Joseph Bogart et autres, du township de Whitchurch ;

Aussi, une pétition de A. W. Whitby, et autres, du township de Whitby, de mandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Aussi, une pétition de John Flanigan, écuyer, le très-honorable grand-maître de l'association loyale des orangistes de l'Amérique Britannique du Nord, par l'avis et l'autorité du grand conseil, demandant que le bill pour incorporer l'association loyale des orangistes de l'Amérique Britannique du Nord, ne devienne pas loi;

Aussi, trois pétitions de la municipalité du comté de Brant, demandant une loi pour leur permettre d'indemniser John Turner et William Sinon, pour les pertes qu'ils ont essuyées dans la construction de la maison de justice et prison du dit comté;

Et demandant une loi pour abroger toutes les dispositions légales pour établir les écoles séparées ;

Et demandant une loi pour donner l'autorisation aux municipalités d'Oxford et Brant, de nommer une commission pour régler la ligne frontière en dispute entre le township de Burford et le Gore du township de Norwich;

Et aussi, une pétition du bureau des syndics d'école à Kingston, demandant que le bill maintenant devant la Législature pour abroger la douzième section de l'acte des écoles séparées du Haut-Canada, ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de Henry Burstall et autres, de Québec;

Aussi, une pétition de William Nutbrown et autres, du comté de Lotbinière, demandant séparément qu'il ne soit adopté aucune mesure pour prohiber le commerce des liqueurs spiritueuses;

Et aussi, une pétition du révérend M. Boomer et autres, de Galt, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de la municipalité de la paroisse de Lacorne:

Aussi, une pétition du révérend M. Bourret et autres, de la paroisse de St. Jérôme, dans le comté de Terrebonne:

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de Laval :

Aussi, une pétition de la municipalité de St. Sauveur;

Aussi, une pétition de W. S. Scott et autres, de la paroisse de St. Sauveur,

Aussi, une pétition du révérend. Louis R. Fournier et autres, de la paroisse de Ste. Adèle :

Aussi, une pétition de la municipalité de la dite paroisse de Ste. Adèle, demandant séparément qu'ils soient exemptés du paiement du principal et de l'intérêt sur des débentures émises par la compagnie du chemin de fer de Montréal et Bytown;

Aussi, une pétition du révérend J. B. Bélanger et autres, de la paroisse de St. Ours ;

Aussi, une pétition de *M. Prévost* et autres, de la paroisse de *St. Jérôme*, demandant séparément qu'un lieu convenable soit choisi pour l'assemblée annuelle du parlement;

Aussi, une pétition de la corporation de Bishop's College, Lennoxville, demandant une allocation de £2,000 pour l'érection de bâtisses additionnelles;

Aussi, une pétition du révérend R. Short et autres, du township de Leeds, dans le comté de Mégantic, demandant une allocation additionnelle pour établir une académic dans le dit township:

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Godmanchester, demandant la modification de l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855;

Et aussi, une pétition de J. S. Brown et autres, du township de Durham, demandant une allocation en faveur du lycée de Durham.

Ordonné, Qu'elles restent sur la Jable.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de Leni Adams et autres, de Edwardsburg, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la municipalité du township de Shefford;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de Shefford;

Aussi, une pétitition de la municipalité de North Stukeley;

Aussi, une pétition de D. Smith et autres, du comté de Shefford, demandant séparément que les comtés de Shefford, Missisquoi et Brome soient érigés en une district judiciaire indépendant;

Aussi, une pétition de Joseph Daoust et autres, conseillers municipaux de la municipalité de la paroisse de Ste. Jeanne de l'Isle Perrot;

Aussi, une pétition de *H. Cartier* et autres, conseillers municipaux de la municipalité de la paroisse de *St. Michel de Vaudrevil*;

Aussi, une pétition du dit *H. Cartier* et autres, maires des diverses paroisses composant la municipalité du comté de *Vaudreuil*, demandant séparément que l'acte municipal et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, soit abrogé et remplacé par l'acte 10 et 11 *Victoria*. chapitre 7;

Aussi, une pétition de Charles Dolbec et un autre, membres de la municipalité du comté des Deux-Montagnes, demandant des modifications à l'acte 18 Victoria, chapître 99, intitulé : "Acte pour établir un bureau d'enregistrement dans et pour établir un bureau d'enregistrement de la faction de la

Aussi, une pétition de l'institut des artisans de la paroisse de St. Vincent de Paul, dans le comté de Laval, demandant une allocation;

Aussi, une pétition du révérend Joseph Michaud, de Rigaud, dans le comté de Vaud euil, demandant une allocation en faveur d'un collége en cet endroit ;

Aussi, une pétition du révérend Norbert Lavallée, de la paroisse de St. Vincent de Paul, demandant une allocation en faveur d'un collège dans cette paroisse;

Aussi, une pétition du révérend O. Paradis et autres, du comté de Montmorency, demandant une allocation en faveur d'une école dans cette paroisse ;

Aussi, une pétition de la corporation de la ville de *Cornwall*, demandant une loi pour autoriser le transfert des lots numéros dix et onze, dans la dite ville, à la dite corporation;

Et aussi, une pétition de la communauté des sœurs de la charité de Bytown, demandant une allocation en faveur de son séminaire établi dans la cité d'Ottawa. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition de George M. Ross et autres, intéressés dans la navigation du fleuve St. Laurent, se plaignant des règlements faits par les commissaires du havre de Montréal, et demandant l'abolition ou la modification d'iceux;

Aussi, une pétition de George W. Philips et autres, de la ville et du district des Trois-Rivières, demandant qu'il soit fait une exploration géologique du St. Manrice;

Aussi, une pétition de R. T. L'ellefeuille et autres, demandant à être indemnisés de leurs services comme officiers du ci-devant district municipal des Trois-Rivières;

Aussi, une pétition du révérend François Morrison et autres, commissaires d'école de la municipalité scolaire de St. Cyprien, dans le comté de Napierville, demandant une allocation en faveur d'une académie dans cette paroisse;

Et aussi, une pétition de Daniel Irudel et autres, de la paroisse de Sainte Geneviève de Batiscan, demandant le creusage de la rivière Batiscan, aux dépens la province.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition de l'institut des artisans de Chambly, demandant une allocation

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de J. H. Cleveland et autres, du township de Hawkesbury Ouest;

Aussi, une pétition de John Alexander et autres, de la ville de Barrie;

Aussi, une pétition John Gourley et autres, de Aylmer :

Aussi, une pétition de H. B. Prentiss, de Aylmer, demandant séparément une oi prohibitive contre les liqueurs ;

Aussi, une pétition de Thomas D. McKonkey et autres, du township de Barrie;

Aussi, deux pétitions de *Thomas Wrightman* et autres, du township de *York*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du *St. Laurent*;

Aussi, une pétition de la municipalité du village de Aylmer ;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de *Pontiac*, demandant séparément la garantie provinciale en faveur de la compagnie du chemin de fer de *Prescott* et d'Ottawa;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Biddulph;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de McGillivray;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Shipton, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour permettre au chemin de fer du grand tronc de prolonger sa ligne jusqu'à Port Sarnia, en conformité au contrat primitif;

Aussi une pétition de Noah Jackson et autres, membres de la congrégation presbytérienne du village de Aylmer, demandant une loi pour leur permettre de disposer du site sur lequel leur église est bâtie, et d'en appliquer les produits de la vente à la construction d'une bâtisse pour le même objet, dans un lieu plus central;

Aussi, une pétition de Thomas Whiteman et autres, du township de York, demandant l'abrogation dé l'acte des écoles séparées de la dernière session;

Aussi, une pétition de la compagnie du chemin de fer de Vaudreuil, demandant des modifications à son acte d'incorporation :

Aussi, une pétition de l'académie d'Aylmer, demandant une allocation;

Et aussi, une pétition de *Charles Symmes*, maire du conseil de comté du comté d'Ottawa, demandant que les conseils de comtés soient abolis et remplacés par des conseils locaux.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 28 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Jone Ross, Orateur.

Les honorables MM.
DEBLAQUIÈRE.

HAMILTON. FERRIE.

KNOWLTON.

MOORE,

DIONNE,

WIDMER, J. MORRIS. Les honorables MM.

GORDON,

FERRIER.

Taoné.

Mills, Belleau.

ARMSTRONG,

CARTIER.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de la division Neal Dow, No. 27, des fils de la tempérance, à Montréal;

Et aussi, une pétition de Richard Wilson et autres, de Russeltown, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Alexander McNab et autres, du township de Saugeen, demandant une loi pour les autoriser à construire un havre de refuge à Saugeen;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition de la municipalité du cointé de Champlain, demandant que le projet d'un chemin de fer de Québec à Montréal, un nord du St. Laurent, et de là, par la vallée de l'Outaouais, jusqu'à la Baie Georgienne, soit encourage par un octroi de terres et la garantie provinciale.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de W. Forsyth et autres, du township de Hillier;

Aussi, une pétition de Robert Bell et autres, demandant séparement une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de la corporation de la cité de London, demandant une loi pour l'autoriser à faire un emprunt et à consolider la dette de la dite cité;

Et aussi, une pétition de l'institut des artisans de la ville de Simco, demandant que le statut 14 et 15 Victoria, chapître 86, intitulé: "Acte "pour pourvoir à l'incorporation et à une meilleure administration des assouré ciations de bibliothèque et des instituts des artisans," soit modifié de manière à autoriser les dites associations à posséder des propriétés réelles rapportant un revenu au delà de £100 par année.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition du révérend David Marshet autres, membres de l'union pour l'éducation protestante des jeunes personnes de Québec, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition du révérend L. Thibault et autres, de Longueuil, demandant une allocation en faveur d'un collège en cet endroit;

Aussi, une pétition de N. Portelance et autres, de la paroisse de St. Charles des Grondines, dans le comté de Portneuf, demandant certains changements aux règlements relatifs au havre de Montréal;

Aussi, une pétition du révérend Edouard Crevier, de la paroisse de Sainte Marie de Monnoir, demandant une allocation pour parachever l'hôpital maintenant en voie de construction dans les environs de la ville de St. Hyacinthe;

Aussi, une pétition du révérend S. Tassé et autres, de la paroisse de Ste. Thérèse de Blainville, demandant une allocation en faveur d'un collège dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de *Hedividge Davignon*, Dame supérieure de l'académie de *Longueuil*, demandant une allocation en faveur de cet établissement;

Aussi, une pétition des sœurs de miséricorde pour la régie de l'hospice de la maternité de *Montréal*, demandant une allocation ;

Et aussi, une pétition de *T. Thorndike* et autres, de *Chambly*, demandant une loi pour encourager l'horticulture.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté à la Chambre le rapport du sénat de l'université de Toronto, pour l'année 1855.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la municipalité du comté de Kamouraska, demandant la construction de quais sur le Saint Laurent, vis-à-vis les paroisses de Saint Louis et de Saint André, dans ce comté;

Aussi, une pétition de Edmond Levêque et autres, de la paroisse de St. Alexandre, dans le comté de Kamouraska, demandant le parachèvement d'un chemin appelé chemin de Pohénogamook, à travers le township de Parke, en arrière de cette paroisse;

Aussi, une pétition du révérend Joseph Matte et autres, commissaires d'école de la paroisse de St. Alexandre, dans le comté de Kamouraska susdit, demandant une allocation en faveur de la bâtisse d'une maison d'école dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de V. Garon et autres, de la paroisse de Ste. Anne de la Pocatière et du township de Invorth, demandant l'ouverture d'un chemin jusqu'à la frontière de la province en traversant ce township;

Aussi, une pétition du révérend N. Hébert et autres, commissaires d'école de la municipalité de Saint Louis, dans le comté de Kamouraska, demandant une allocation en faveur d'une école de garçons dans cette municipalité;

Et aussi, deux pétitions de Félix Emmanuel Juneau, de Québec, président de l'association littéraire des instituteurs du district de Québec, demandant une allocaent en faveur de cette institution, et une autre allocation pour l'académie littéraire et commerciale dans cette cité.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du maire et des conseillers et citoyens de la cité de Québec, demandant que le bill intitulé: "Acte pour amender en partie l'acte relatif aux dommages causés à la propriété dans Québec, par des émeutes," ne devienne pas loi;

Aussi, une pétition de J. W. Dunscombe et autres, de Québec, demandant une loi pour encourager l'horticulture;

Aussi, une pétition de Adam Beatty et autres ;

Aussi, une pétition de James Watson et autres ;

Et aussi, une pétition de A. K. Boswell et autres, tous de Toronto, demandant séparément qu'il ne soit passé aucun bill pour empêcher le commerce des liqueurs enivrantes.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table

L'honorable M. de Blaquière a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Actè pour mieux assurer l'indépendance du Conseil Législatif."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi, le onzième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Taché a présente une pétition de la municipalité du township de Newton, demandant que les municipalités locales soient substituées aux municipalités de comté.

Ordonné. Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé.

"Acte pour amender et consolider les différents actes qui incorporent la compa
"gnie du cimetière du Mont Royal;" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre saus amendement.

Ordonné. Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de Durhom," a été lu la seconde fois. Ordonné. Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Knowlton, Moore et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état de la dépense occasionnée à la province par la translation du siége du gouvernement de la cité de *Québec* à la cité de *Toronto*, accompagné des dépenses pour réparations, bâtisses et ameublements des divers départements publics et bâtisses provinciales, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Ordonné, Que les honorables MM. Ferrier et Belleau soient ajoutés au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

Ordonné, Que l'honorable M. Belleau soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains doits de propriété."

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Cauchon et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif; et "le rendre électif," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Après que le bill a été rapporté par l'honorable Orateur de cette Chambre. Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la première fois,

Il a été proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la première fois, mais qu'il soit lu la première fois d'hui à six mois.

Après des débats,

La motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre, et La question de concours étant mise sur la motion principale.

Il a été résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la première fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi, le dix-septième jour d'avril prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général Caley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte, qui établit le " libre commerce de banque," auquel elle demande le concours de cette Chambre Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général Drummond et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la tenue d'un " terme additionnel de la cour du banc de la Reine en appel, pour le Bas-Canada, "dans la présente année," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition de l'institut canadien de Toronto, demandant une plus forte allocation que ci-devant, afin de continuer l'exploration géologique de la province sur une plus grande échelle.

Ordonné, Que la dite pétition soit maintenant luc.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence. Ordonne, Que la dite pétition reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de Mary Ann Bankier et autres. de Québec, demandant une allocation en faveur de l'école des orphelins de la Basseville dans cette cité:

Et aussi, une pétition de L. Fournier et autres, de la paroisse de Sainte Magdeleine de Rigond, demandant des modifications à l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 31 Mars, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

GORDON.

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM. Les honorables MM. DE BLAQUIÈRE. MATHESON. HAMILTON. BOULTON, TAOHÉ, FERRIE. RNOWLTON. MILLS, BELLEAU. MOORE. SEYMOUR. DIONNE. (фоорние. Armstrong. WIDMER. PERRY. J. Morris. CARTIER.

Prières.

L'honorable M. Taché a présenté à la Chambre les états et comptes du collége du Haut-Canada, pour l'année 1855, et un estimé des revenus d'icelui pour l'année 1856:

Et aussi, les états et comptes de l'université et colléges de *Toronto*, pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et il sont comme suit :--

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Widmer a présenté une pétition du président et autres, de la conférence de l'église méthodiste wesléyenne du Cunada, demandant qu'une allocation plus forte soit accordée au collége Victoria, et qu'une partie des sommes maintenant dépensées pour l'université de Toronto et le collége de l'université soient appropriées annuellement en faveur des différents colléges maintenant etablis ou qui le seront par la suite, en proportion du nombre d'étudiants qui fréquentent annuellement les dits colléges.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de John Dettor et autres;

Aussi, une pétition de S. Macdonald et autres;

Aussi, une pétition de Emily Marton et autres, tous de Goderich :

Aussi, une pétition de John G. Campbell et autres, du township de Ralleigh

Aussi, une pétition de Isaac Blain et autres, du township de Bayham;

Aussi, une pétition de William Young et autres, du township de Dumfries

Aussi, une pétition de James Wilkinson et autres, du township de Goderich;

Aussi, une pétition du réverend J. Grey et autres, de Orillia;

Aussi, une pétition de Alexander Campbell et autres, de Métis :

Aussi, une pétition de Daniel Clark et autres, étudiants de Know's College, à Toronto;

Aussi, une pétition de Hugh McSween et autres, de Tilbury Est, demandant séparément une loi prohibitive contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Warroick;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Sombra, demandant séparément qu'il ne soit fait aucun changement aux limites actuelles du comté de Lambton;

Aussi, une pétition de R. A. Fyfe et autres, membres d'un comité de la société d'éducation théologique des baptistes réguliers, demandant une loi d'incorporation ecclésiastique générale, ou que la dite société soit incorporée;

Aussi, une pétition de Joseph Lesslie et autres, de la cité de Toronto;

Aussi, une pétition du révérend Donald MacLeod et autres, de Coboury;

Aussi, une pétition du révérend James Adams et autres ;

Aussi, une pétition du révérend William R. Sutherland et autres, de Ekfrid et Mosa;

Aussi, une pétition du Kirk de l'église presbytérienne à Coldsprings;

Aussi, une pétition du révérend David Walker et autres, de Port Sarniu;

Aussi, une pétition du révérend J. Y. Ash et autres, de Dundas :

Aussi, une pétition du révérend David McMillan et autres

Aussi, une pétition du révérend F. W. Dobbs et autres, du village de Portsmouth;

Aussi, une pétition du réverend John Matheson et autres; du township de Oro;

Aussi, une pétition du révérend R. McKenzie et autres ;

Aussi, une pétition du révérend W. Macalister et autres, de Métis :

Aussi, une pétition de conseil de ville de la ville de Brockville :

Aussi, une pétition du révérend John McLachlan et autres, de Actou :

Aussi, une pétition de Donald Fraser et autres, du township de McGillirray;

Aussi, une pétition du révérend James Fergusson et autres, de Lobo:

Aussi, une pétition du révérend Thomas Green et autres :

Et aussi, une pétition de W. King et autres, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné. Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de John McNeely et autres du township de Ops;

Aussi, une pétition de William Cothingham et autres, du comté de Victoria, demandant séparément qu'il ne soit passé aucune loi pour séparer le dit comté de Victoria du comté de Peterboro;

Aussi, une pétition de *Thomas Lyre* et autres, du township de *Hamilton*, demandant que l'acte de la dernière session pour confirmer un arpentage des lignes de concession entre les sixième et septième concessions du dit township, ne soit pas abrogé ou modifié;

Et aussi, une pétition de Mary Sophia Conwell, de la cité de Toronto, veuve de feu W. W. Conwell, en son vivant greffier en chef et officier préposé à la taxe dans le bureau du greffier de la couronne et des plaids, dans la cour du Banc de la Reine, demandant de l'aide pour elle et ses einq enfants, en conséquence des longs et fidèles services rendus par le dit feu W. W. Conwell.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Perry a présenté une pétition de William Ireland et autres, de la ville de Murray;

Et aussi, une pétition de D. P. Herman et autres, de Haldimand, demundant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de S. Davis et autres, de London,

demandant qu'il ne soit passé aucune loi contre le commerce des liqueurs spiritueuses:

Et aussi, une pétition de la municipalité de St. Armand Est, demandant que les comtés de Shefford, Missisquoi et Brome soient érigés en un district judiciare séparé.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Mr. Armstrong a présenté une pétition de William Hope et autres, de la paroisse de St. Gabriel de Brandon, demandant qu'il soit adopté des mesures pour définir les frontières de la seigneurie de Lanaudière, et qu'un nommé Samuel Gerrard soit forcé à payer le quint par lui dû sur l'achat qu'il a déclaré sous serment avoir fait.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition de William Lynn Smart, de Woodstock, demandant une loi pour lui permettre de pratiquer dans cette province comme procureur et solliciteur.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de James Nesbit et autres, de Oakville, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du St. Laurent:

Aussi, une pétition de John Walton et autres, du township de Peel, demandant une loi pour autoriser la construction d'un chemin de fer de Saugeen à Toronto;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Trafalgar, demandant qu'une certaine partie de la ligne de la seconde concession soit accordée aux syndics de la section scolaire, numéro 15, dans le dit township;

Aussi, une pétition de la division Oakville, des fils de la tempérance ;

Aussi, une pétition de W. R. Chisholm, de la part des jeunes fils de la tempérance de Oakville susdit:

Et aussi, une pétition de R. Wilson et autres, de Oakville susdit, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de George Brown et autres ;

Aussi, une pétition de A. McConkey et autres;

Et aussi, une pétition de A. Armstrong et autres, tous de Toronto, demandant séparément qu'il ne soit passé aucune loi contre le commerce des liqueurs spiritueuses.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Sanuel Zimmerman et autres, du village d'Elgin, demandant l'incorporation du dit village sous le nom de Clifton, au lieu d'Elgin :

Aussi, une pétition de A. F. Begue et autres, de Dundas;

Aussi, une pétition de William D. Thompson et autres, de Flamborough Ouest, demandant séparément une loi prohitive rigoureuse contre les liqueurs ;

Aussi, une pétition de Noël Rennie et autres, de Sherbrooke;

Et aussi, une pétition de George Hutton et autres, de Richmond, demandant séparément qu'il ne soit passé aucune loi contre le commerce des liqueurs spiritueuses.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table-

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du révérend George Mackie et autres, membres du comité de régie des écoles nationales à Québec, demandant une allocation;

Aussi, une pétition, de F. X. Vaillancourt, du township de Peterborough, dans le district des Trois-Rivières, demandant l'ouverture d'un chemin dans ce township;

Aussi, une pétition de Olivier Lebeau et autres, commissaires d'école de la municipalité de Saint Didace, dans le comté de Maskinongé, demandant une allocation en faveur d'écoles en cet endroit;

Aussi, une pétition de *Edeon Hebbare* et autres, de la municipalité locale de *St. Didace*, demandant que les limites de cette paroisse soient définies;

Et aussi, qu'il soit fait des modifications à l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855;

Aussi, une pétition de John Duff et autres, de Grampton Ouest;

Aussi, une pétition de de Philippe Brunette et autres, de St. Isidore, dans le district de Québec;

Aussi, une pétition de Jean Gautien et autres, de Berthier;

Aussi, une pétition de J. Walsh et autres, de Québec;

Aussi, une pétition de William Robertson et autres, de St. Romuald d'Etchemin;

Et aussi, une pétition de *Henry Clifford* et autres, de *St. Malachi*, demandant séparément qu'il ne soit passé aucune loi contre le commerce des liqueurs spiriteuses.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de Joseph Smith Lee, de la

cité d'Oitawa, demandant justice pour avoir été privé de l'usage d'une bâtisse dont il était locataire, afin d'yloger la Législature à Québec;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Brome;

Et aussi, une pétition de la municipalité du comté de Brome, demandant séparément que les comtés de Shefford, Missisquoi et Broome soient érigés en un district judiciare separé.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant recu, et Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième

fois demain.

L'honorable M. J. Morris a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour "venir en aide aux personnes indigentes, infirmes ou délaissées."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. J. Morris a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour "pourvoir au soutien et à l'éducation des enfants vagabonds et désœuvrés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Belleau a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour faciliter les poursuites contre les personnes "associées pour le fait de commerce, et contre les sociétés et compagnies non in- "corporées."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Belleau a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour faciliter les accords à l'amiable entre les débiteurs insolvables et leurs créanciers." Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonne, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour amender et consolider les différents actes qui incorporent la compagnie du cime- "tière du Mont Royal," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant à Son Excellence de communiquer à cette Chambre la copie d'une dépêche reçue en 1884, de la part du secrétaire d'état pour les colonies, relativement aux adresses à la Reine, de la part des deux Chambres de la Législature, au sujet de la constitution du Conseil Législatil, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui "établit le libre commerce de banque," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la tenue d'un terme additionnel de la cour du banc de la Reine en appel, pour le Bas"Canada, dans la présente année," a été lu la seconde fois.
Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à avis, il a été proposé,

Qu'il y ait un appel de la Chambre jeudi, le dix-septième jour d'avril prochain, avant la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour changer la constitution du "Conseil Législatif, et le rendre électif," fixé pour ce jour.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de Asa Cook et autres, des paroisses de Ste. Angélique et St. André, demandant des modifications à l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la municipalité de la paroisse de l'Ancienne Lorette, demandant le rappel de l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855:

Aussi, trois pétitions de la municipalité de la paroisse de Saint Louis de Kamouraska, demandant une allocation pour la construction d'un quai sur le St. Laurent, vis-à-vis cette paroisse :

Et demandant une allocation pour les mettre en état de reconstruire un pont sur la rivière Kamouraska:

Et demandant des modifications à l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855;

Aussi, deux pétitions d'Edouard Robitaille et autres, de la paroisse de Charles-

bourg, dans le comté de Québec, demandant des modifications à l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855; et aux lois du Bas-Canada, relatives à l'agriculture;

Et demandant que l'on adopte des mesures pour qu'une enquête soit faite sur la conduite des commissaires des chemins à barrières de Québec, et que les chemins de la Pointe Lévi soient placés sous le controle d'autres commissaires ;

Aussi, deux pétitions de Narcisse Constantin Faucher, maire du comté de Bellechasse, demandant une allocation en faveur de la colonisation dans le Bas-Ganada, et que le projet d'un chemin de fer sur la rive nord du St. Laurent, soit encouragé;

Et demandant l'ouverture d'une route directe entre Québec et les grands lacs de l'Ouest, et que l'on vienne en aide à la construction du chemin de fer de la rive nord, comme première section de cet ouvrage national;

Aussi, deux pétitions du révérend Jean Langevin et autres, de la paroisse de Beauport, demandant une allocation en faveur d'nne école de garçons et d'une école de filles dans cette paroisse;

Et demandant une allocation en faveur de la bâtisse de deux maisons d'école dans cette paroisse :

Aussi, une pétition du révérend J. C. Cloutier et autres, de la paroisse de St. George de Kakouna, dans le comté de Temiscouata, demandant une allocation pour la construction et le soutien d'un couvent et d'un hôpital dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de *Pierre Drolette* et autres, de la paroisse de *l'Acienne Lorette*, demandant qu'un chemin y mentionné soit macadamisé et placé sous le contrôle des commissaires des chemins à barrières de *Québec*;

Et aussi, une pétition de A. B. Papineau et autres, de la paroisse de St. Martin, dans le comté de Laval, demandant que les paroisses de Terrebonne et Ste. Thérèse ne soient pas annexées à ce comté.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'aprèsmidi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 1er Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

MATHESON.

BOULTON,

BELLEAU,

SEYMOUR,

CARTIER.

ARMSTRONG.

TACHÉ,

MILLS,

Les honorables MM.

DeBlaquière, Hamilton,

Ferrie,

Knowlton,

Moore, Dionne,

GOODHUE,

WIDMER,

GORDON,

PRIÈRES.

L'honorable M. Crooks est entré.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de l'association des amis des veuves et des orphelins de Kingston, demandant une allocation;

Aussi, une pétition de la corporation de la cité de Kingston;

Et aussi, une pétition de *Thomas A. Corbett* et autres, de *Kingston*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour forcer la compagnie du chemin de fer du grand tronc à continuer sa ligne à travers la dite cité, et y établir un terminus.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de Jane Freligh, de Frelighsburg, dans le district de Montréal, et veuve de feu John Hutchison, en son vivant de la cité le Montréal, et veuve en première noce de John Baker, en son vivant du township de Durham, demandant, comme héritière de feu Richard Van Vleit Freligh, que les dispositions de son testament soient mises à effet, et que pour cette fin, il soit passé une loi pour incorporer une école de grammaire au dit village de Kreligsburg, sujete à certaines conditions.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de Louis Bourdon et autres, de la municipalité de St. Romuald de Farnham, demandant à être incorporés comme société académique sous le nom de "Académie de St. Romauld de Farnham," et une allocation pour la construction de la bâtisse d'icelle;

Aussi, trois pétitions de C. Roberts et autres, du township de Stanbridge;

Aussi, une pétition Charles Wood et autres, de Pigeon Hill;

Aussi, une pétition de T. Goff et autres, de Leeds ;

Aussi, une pétition de W. M. Ross et autres, de Drummondville :

Aussi, une pétition de Patrick McCabe et autres, du township de Wickham;

Aussi, une pétition de S. S. Brown et autres, de Durham, demandant séparement une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Dunham*, demandant que les comtés de *Shefford*, *Missisquoi* et *Brome* soient érigés en un district judiciaire séparé;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Williams, dans le comté de Middlesex, demandant qu'il soit adopté des mesures pour forcer la compagnie du chemin de fer du grand tronc, à compléter sa ligne jusqu'à Port Sarnia, en conformité à son contrat primitif;

Et aussi, une pétition de *Henry Kalar*, un des coroners des comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, demandant que le statut 13 et 14 *Victoria*, chapître 56, soit modifié de modifié de manière à donner le pouvoir au coroner d'émaner son ordre sur le trésorier de la municipalité dans laquelle il est appelé à tenir une enquête, pour le paiement des dépenses raisonnables encourues pour la sépulture de personnes décédées.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de J. W. Birney et autres, de Oxford Ouest;

Aussi, une pétition de Robert Layton et autres, du township de Durham;

Aussi, une pétition de Robert Marsh et autres, des townships de Dunwick et Southwold;

Et aussi, une pétition de George Ford et autres, de Ingersoll, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de Thomas Retallack et autres, de la ville de Cobourg, demandant que la garantie provinciale soit accordée pour compléter le chemin de fer de Cobourg à Peterborough;

Aussi, une pétition de Anna Maria McKay, de Ancaster, veuve de feu Alexander Robertson McKay, du même lieu, demandant qu'un certain bill pour confirmer le titre à un certain lot de terre dans le township de Hamilton, ne soit pas passé;

Aussi, une pétition de W. Kingston et autres, de Cobourg, démandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Aussi, une pétition de Stephen Young et autres, du township de Murray;

Aussi, une pérition de L. A. Kelly et autres, de Haldimand;

Aussi, une pétition de John Shearwin et autres, de Allenwick :

Et aussi, une pétition de P. Cannon et autres, de Dummer, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition du révérend Henry Patton, de Cornwall, demandant une loi pour l'autoriser à concéder en fief partie de la terre de la rectorerie de Cornwall;

Aussi, une pétition de Samuel Caldwell et autres ;

Aussi, une pétition de Thomas Peters et autres, tous du township de Hope :

Aussi, une pétition de M. McGra et autres, de Ops:

Aussi, une pétition de S. McLaughlin et autres;

Aussi, une pétition de George Sanderson et autres ;

Aussi, une pétition de *C. B. Christy* et autres, tous des townships de *Mariposa* et *Brock*, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs. *Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de James Walker et autres, de l'ergus;

Aussi, une pétition du révérend D. Ferrier et autres, des townships de Senecu et Oneida;

Aussi, une pétition de William Cook et autres, de Cayuya, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Aussi, une pétition de Charles Hallan et autres, des townships de Townsend et Walpole;

Aussi, une pétition de Alexander Smeaton et autres, cadets de la tempérance

Aussi, une pétition de Jacob Lesman et autres, de Dunnville, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de *Haldimand*, demandant une loi pour abroger toutes dispositions légales pour l'établ issement d'écoles séparées :

Aussi, une pétition de John Oldfield et autres, commissaires d'école de la section scolaire No. 1, dans le township de Moulton, demandant une loi pour confirmer les procédés des dits commissaires d'école, pour les années 1854, 1855, et 1856, en autant qu'ils ont rapports au changement d'un site pour une école;

Et aussi, une pétition de la compagnie de l'hôtel de Hamilton, demandant que son acte d'incorporation soit modifié.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de la banque du peuple, demandant que la période limitée par la 18ème Victoria, chapître 43, pour informer le Gouverneur en conseil de son intention de profiter du pouvoir qui lui est conféré d'augmenter son fonds social, soit prolongée;

Aussi, une pétition des commissaires de l'école protestante de la paroisse de St. Laurent, dans le comté de Montréal, demandant une allocation;

Aussi, une pétition de *F. Marchand* et autres, de *Saint Jean*, dans le comté de *Saint Jean*, demandant l'augmentation des allocations annuelles en faveur de l'académie de *St. Jean*, et d'une école de filles sous la direction des religieuses à *Saint Jean*;

Aussi, une pétition de T. Porter et autres, de la cité d'Ottawa;

Aussi, une pétition de R. Harrower et autres, de William Henry;

Aussi, une pétition de James G. Johnson et autres, de la paroisse de Stc. Thérèse de Blainville:

Aussi, une pétition de J. McFane et autres, du township de Rawdon;

Aussi, une pétition de George Rodgers et autres, de la paroisse de St. Martin;

Et aussi, une pétition de James Macdonald et autres, de Montréal, demandant séparément qu'il ne soit passé aucune loi contre le commerce des liqueurs enivrantes.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition du comité de la société de l'école britannique canadienne de Montréal;

Et aussi, une pétition du bureau protestant des commissaires d'école de la dite cité de *Montréal*, demandant séparément une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition du révérend Joseph Crevier et autres, de la paroisse de St. Pie, dans le comté de Bagot, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de Joseph H. Bellerose et autres, de la paroisse de St. Vincent de Paul, dans le comté de Laval, demandant que les paroisses de Terrebonne et Ste. Thérèse ne soient pas annexées à ce comté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: " Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de Dur-" ham," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Moore, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour modifier les lois d'usure," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Il a été proposé,

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour "assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," il a été Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "qui établit le libre commerce de banque," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la tenue "d'un terme additionnel de la cour du banc de la Reine en appel pour le Bas-Ca-"nada, pour la présente année," à été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Legislatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à avis, il a été proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général. le priant de faire mettre devant cette Chambre un état pour les six années dernières du mombre de vaisseaux construits et enregistrés dans la province du Canada; du nombre total de tonneaux de ces vaisseaux durant les dites six dernières années; de la quantité de tonneaux de chacun de ces vaisseaux, par chaque année; du lieu en particulier ou chacun de ces vaisseaux ont été construits et enregistrés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

Conformément à avis, il a été proposé,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant que Son Excellence fasse mettre devant cette Honorable Chambre un état montrant:—

Premièrement.—Le montant par calcul moyen (average) en espèces d'or et d'argent, tenu en réserve par toutes les banques de la province du Canada, pour rencontrer le rachat de leurs billets, par chaque année, durant les cinq dernières années

SECONDEMENT.—Le montant par calcul moyen (average) des billets de banques de toutes les banques du Canada, en circulation pendant chaque aunée des cinq dernières années.

TROISIÈMEMENT.—Quel montant a été importé en la province du Canada, en espèces, soit en or ou en argent, durant les cinq dernières années, et quels montants ont été exportés de la province, chaque année, durant les dites cinq dernières aunées.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu, dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de communiquer à cette Chambre la copie d'une dépêche reçue en 1854, de la part du secrétaire d'état pour les colonies, relativement aux adresses à la Reinc de la part des deux Chambres de la Législature, au sujet de la constitution du Conseil Législatif, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Frazer et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour faciliter la séparation des comtés de Lincoln et Welland, et "pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Il été proposé,

De suspendre pour le restant de la session, la quatre-vingtième règle de cette Chambre, et que l'heure des séances journalières, à moins qu'elle ne soit autrement fixée par motion à l'ajournement préalable, soit fixée à trois heures et demie de l'après-midi, et que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à trois heures et demie de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Moore a présenté deux pétitions du réverend Charles Trudélle et autres, du village de Plessisville dans le township de Somerset, demandant une allocation de £250 pour la bâtisse d'une académie dans ce village;

Et demandant l'établissement d'un nouveau district judiciaire entre ceux de Québec et St. François, dans le Bas-Canada, dont le chef-lieu sera Plessisville;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Polycarpe, dans le comté de Soulanges, demandant que l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855, soit abrogé, et que l'acte 10 et 11 Victoria, chapître 7, soit remis en force.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore, du comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :--

Conseil Législatif, Chambre de Comité, 1er avril, 1856.

Le comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, a l'honneur de faire rapport :---

Votre comité ayant pris en considération les inconvénients qui sont résultés du système adopté jusqu'ici, de faire de nouveaux contrats pour l'impression et la reliure lors de chaque session, est d'opinion qu'il est désirable de passer les dits contrats pour une période devant comprendre l'ouvrage de toutes les sessions qui précéderont le transport du siège du gouvernement de Toronto, en vertu des arrangements actuels.

Il a en conséquence ordonné que des avertissements demandant des soumissions pour l'impression sessionnelle et pour l'impression et la reliure des journaux pour quatre années à compter de cette date, fussent publiés pendant un mois dans le Canada Gazette, dans trois papiers-nouvelles à Toronto, dans deux à Kingston, Hamilton et London, respectivement, et dans deux, dans chaque langue, à Quebec

et Montréal, respectivement.

Deux soumissions ont été en conséquence reçues pour l'impression seule, trois pour la reliure seule et une pour l'impression dans les deux langues et la reliure,

ainsi que pour la fourniture du papier nécessaire.

Comme cette dernière, de la part de M. James Beaty, de Toronto, est la plus basse sous tous les rapports, en outre qu'elle comprend tout l'ouvrage et conséquement la plus avantageuse, votre comité recommande qu'elle soit acceptée, et que l'officier en loi de cette Chambre ait instruction de préparer une obligation en faveur du greffier de la Chambre pour la dûe exécution de l'ouvrage par M. Beaty, ce dernier fournissant deux cautions approuvés par votre comité, et responsables de telle somme, pour dédit, dont M. Beaty et votre comité conviendront.

Le tout respectueusement soumis.

P. H. MOORE,

President.

Ordonné, Que le dit rapport soit maintenant pris en considération par la Chambre, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier, il a été Ordonné, Qu'il soit adopté.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 2 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Les honorables MM.
DEBLAQUIÈRE,	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Gordon,
Crooks,		Matheson,
HAMILTON,		Boulton,
Ferrie,		TAOHÉ,
Knowlton,		Mills,
Moore,		Belleau,
DIONNE,		SEYMOUR,
GOODHUE,		ARMSTRONG,
$\mathbf{W}_{\mathbf{IDMER}}$		Perry,
J. Morris.		CARTIER

Prières.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de la corporation de la ville de Cobourg, demandant que l'acte du chemin de fer de Peterborough et Cobourg, soit modifié de manière à assurer aux contribuables de la dite ville, le droit d'être représentés au bureau des directeurs du dit chemin de fer.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'inonorable M. J. Morris a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottava, demandant un octroi d'une partie des terres incultes de la couronne, et que le dit chemin reçoive, par tout autre moyen, l'assistance et le support du gouvernement;

Aussi, une pétition de A. McDougall et autres, de Thornhill et de ses environs,

Aussi, une pétition de *Donald McKenzie* et autres, de *Zorra* Ouest, de mandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du *St. Laurent*;

Aussi, une pétition de George Byron Lyon, de la cité d'Ottawa, demandant une loi l'autorisant à adopter et à ajouter à son nom actuel et à celui de sa famille, le nom de "Fellowes;"

Aussi, une pétition de *D. McDougall* et autres, de *Thornhill* et de ses environs, demandant une loi pour l'abrogation de toutes les dispositions de la loi des écoles communes qui autorisent l'établissement des écoles séparées dans le *Haut-Canada*;

Aussi, une pétition de la société d'agriculture du comté de *Middlesex*, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour autoriser la vente des terrains destinés aux exhibitions agricoles dans la cité de *London*;

Aussi, une pétition du révérend Richard Paul et autres, de Guelph;

Aussi, une pétition de William Elliot et autres, de Matilda;

Aussi, une pétition de W. A. Mullin et autres, du comté de Brant;

Aussi, une pétition de Horace Lyman et autres, de Granby;

Aussi, une pétition de la division Matilda, des fils de la tempérance;

Aussi, une pétition de Abel M. Allison et autres, du township de Wilmot;

Aussi, une pétition de J. P. Brown et autres, du ternship de Whitby;

Aussi, une pétition de John S. Vickers et autres, du comté de Hastings;

Et aussi, une pétition de Mathew Anderson et autres, du township de Ramsay

demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Perry a présenté une pétition de la municipalité des comtésunis de Northumberland et Durham, demandant une loi pour confirmer un certain règlement en vertu duquel certains procédés ont été adoptés et certaines dépenses encourues;

Aussi, une pétition de John M. Roger et autres ;

Aussi, une pétition de James Hall et autres:

Aussi, une pétition de John Bell et autres, tous de Peterborough;

Et aussi, une pétition de Andrew Kelly et autres, de Otonabee, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du révérend Joseph Duquet et autres, de la paroisse de Ste. Thérèse de Blainville, dans le comte de Terrebonne, demandant que cette paroisse soit détachée de ce comté, et annexée au comté de Laval;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de Robert Buchanan et autres, du comté de Lévi;

Aussi, une pétition de *Richard Nettle* et autres, de la cité de *Quebec*, demandant séparément qu'il ne soit passé aucune loi contre le commerce des liqueurs enivrantes;

Aussi, une pétition du révérend Thomas Whitman et autres, du township de York, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueus;

Aussi, une pétition du révérend Septimus Jones et autres, de la paroisse de Percé, dans le district de Gaspé, demandant une allocation en faveur de l'établissement d'un lycée à Cape Cove;

Et aussi, une pétition de la municipalité de la ville de *Chatham*, demandant une loi l'autorisant à vendre le cimetière actuel dans la dite ville, et d'en appliquer les produits de la vente à l'acquisition d'un terrain plus convenable à cette fin.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Matheson a présenté une pétition de D. Matheson et autres, de Bleinheim, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs

Ordonne, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté deux pétitions du très-révérend évêque de Cydonia, administrateur du diocèse de Montréal, demandant que l'allocation en faveur d'une institution pour les sourds et muets près de Montréal, soit augmentée; et demandant une allocation semblable en faveur de l'hôpital St. Patrice, à Montréal;

Aussi, une pétition de la corporation de l'académie de Abbotsford, demandant une allocation pour achever leurs bâtisses;

Et aussi, une pétition de Alexander Perry et autres, de la paroisse de Ste. Zotique, dans le comté de Soulanges, demandant à être indemnisés des dommages causés à leurs propriétés par la construction de deux jetés à la tête du canal Beauharnais;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Gaspé, pour l'année 1855.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :--

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable Orateur a présenté une pétition de James Campbell et autres, de la division municipale No. 2, du comté d'Ottawa;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de Lochaber, dans le comté d'Ottawa, demandant séparément qu'il soit établi une cour de circuit au village de Thurso;

Aussi, une pétition de George E. Edwards et autres, de Clarence;

Aussi, une pétition de Ephraim Chamberlain et autres, du township du Hull;

Et aussi, une pétition de C. C. Allen et autres, de Chelsea, demandant séparément une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et con-"solider les différents actes qui incorporent la compagnie du cimetière du *Mont* "Royal," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il de mande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitule : "Acte pour mender l'acte pour modifier les lois d'usure."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé un comité de toute la Chambre présentement.

Objection étant faite à la dite motion;

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu, dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, laquelle ayant été aussi objectée, et des débats s'étant élevés sur icelle,

Il a été résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour "assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après des debats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Resolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à avis, il a été proposé,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant l'honorable Conseil Législatif, un état indiquant :-

PREMIÈREMENT.—L'étendue et la longueur totales des chemins qui ont été ouverts et faits dans le Bas-Canada, en vertu des dispositions des actes 16 Victoria, chapître 155-156, depuis le dernier rapport fait sur l'adresse du mois de décembre, 1854.

SECONDEMENT.—Le lieu où chacun de ces chemins sont faits, et le cout, par mille, de la confection de chacun de ces chemins.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, l'adoption d'une résolution pour former un fonds pour le soutien des instituteurs agés ou épuisés dans le Bas-Canada, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter la sépa-"ration des comtés de *Lincoln* et *Welland*, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Goodhue, Boulton et Mills, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général Cagley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser la commutation des "réclamations contre les terres de l'ordonnance, sur le transfert de telles terres à "la province," auquel elle demande le conçours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Ferres et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour abroger en partie un acte pour pourvoir à un remède contre "la cité de Québec, dans le cas de dommages à la propriété par riot," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 3 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
CROOKS,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
DIONNE,
GOODHUE,
WIDMER,
GORDON,

Les honorables MM.
MATHESON,
BOULTON,
TACHÉ,
MILLS,
BELLEAU,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de John et Thomas Penelton et autres, du township d'Albion, dans le comté de Peel, demandant que certaines propriétés appartenant aux dits John et Thomas Penelton, dont ils ont été injustement dépouillées, leur soient rendues;

Et aussi, une pétition de la Chambre de commerce de Toronto, demandant une loi pour rendre le commerce d'argent parfaitement libre, excepté dans le cas des institutions privilégiées, et que, lorsqu'il n'y a aucune condition au contraire, le taux de l'intérêt soit fixé à sept pour cent par année.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. Armstrong a présenté une pétition de Pierre Davignon et autres, de Chambly, demandant que les droits de douane canadiens soient modifiés de manière à encourager l'industrie dans toutes les branches d'entreprises nationales.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de D. W. Bridges et autres, dissidents du village du Côteau Landing, dans le comté de Soulanges, demandant une allocation en faveur d'une école au dit Côteau Landing;

Aussi, deux pétitions de l'institut canadien des artisans de Drimmondville, dans le comté de Terrebonne, démandant une allocation en faveur de la dite institution;

Et demandant une allocation de £100 pour compléter une bâtisse pour servir de bibliothèque et de lieu d'assemblées;

Aussi, une pétition du révérend Michael Kerrigan et autres, du township de

Frampton, dans le comte de Dorchester, demandant l'abrogation de l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855;

Aussi, une pétition de J. B. Persiliez, maire du comté de Laval, de la part de la municipalité d'icelle, demandant qu'il soit fait un arpentage du territoire entre la rivière Ottawa et les lacs de l'ouest, dans le but de les relier par un chemin de fer ou par un canal;

Et aussi une pétition de William Campbell et autres, de Lacorne, dans le comté de Terrebonne, demandant qu'ils ne soient pas obligés de contribuer à l'emprunt fait de la part de la compagnie du chemin de fer de Montréal et Bytown. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dickson a présenté deux pétitions de la municipalité du township de Torbolton, demandant que les jurés soient payés pour leurs services, dans le Haut comme dans le Bas-Canada, à même le revenu général de la province;

Et demandant une exploration pour constater quel serait le coût probable de l'ouverture d'une ligne de communication continue par eau. du lac *Huron* au St. Laurent, par la vallée de l'Ottawa;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de Joseph Langlois et autres, commissaires d'école de la municipalité de Lessard, dans le paroisse de Ste. Luce, dans le comté de Rimouski, demandant une allocation en faveur de la construction d'une maison d'école dans chaque arrondisement scolaire de la dite municipalité;

Aussi, une pétition de L. A. Dessaulles et autres, de la ville de Saint Hyacinthe, demandant une allocation en faveur de l'institut canadien de St. Hyacinthe;

Aussi, une pétition de Jonathan Noble, demandant le paiement des arrérages de de la somme à laquelle il a droit en vertu de la loi, pour avoir résidé au lieu nommé "La Fourche" sur le chemin de Kempt, depuis juillet 1840;

Aussi, une pétition de *Malcolm Frazer* exposant qu'il a résidé pendant sept ans sur le chemin de *Kempt*, entre *Métis* et le lac *Metapédiac*, à une distance de neuf miles de toute habitation au grand avantage des matelots naufragés et autres voyageurs indigents, et demandant une allocation annuelle;

Et aussi, une pétition du révérend G. S. Marceau et autres, des paroisses de Saint Simon et Saint Fabien, dans le comté de Rimouski, demandant une allocation pour ouvrir des chemins dans ces paroisses, et qu'une jetée ou un quai soit construit sur le Saint Laurent, vis-à-vis la ligne frontière entre les dites paroisses. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de la municipalité du comté de Waterloo;

Et aussi, une pétition de la municipalité du village de Preston, demandant séparément une loi pour délier les townships de Wellesley, Waterloo, Willmot et Woolwich, de toutes obligations, à raison de la construction on réparation du chemin de Guelph et Dundas.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a fait rapport qu'il avait reçu une communication du greffier de cette Chambre, l'informant que le temps limité par le cinquantehuitième ordre permanent pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Legislative, expire ce jour.

Il a été alors proposé, Que le temps limité soit prolongé à trente jours de cette date. La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu, dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Boulton a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte "pour changer la manière de nommer les Membres du Conseil Législatif."

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi, le 18 du courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la com-"mutation des réclamations contre les terres de l'ordonnance sur le transfert de telles terres à la province," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "abroger en partie un acte pour pourvoir à un remède contre la cité de Québec, dans le cas de dommages à la propriété par riot," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain, et qu'il soit alors le premier item sur les

ordres du jour de ce jour.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 4 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.	Les honorables MM.
DE BLAQUIÈRE,	MATHESON,
Crooks,	Taché,
HAMILTON,	MILLS,
Ferrie,	Belleau,
Knowlton,	SEYMOUR;
Moore,	ARMSTRONG,
DIONNE,	PERRY,
GOODHUE,	CARTIER,
WIDMER,	Dickson.
GORDON,	

Prières.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de Charles James Invin Grant, baron de Longueuil, de la cité de Kingston, demandant à être indemnisé des pertes qu'il a essuyées par suite de l'annexion de certaines terres à lui appartenantes, dans le township de *Hereford*, au territoire des *Etats-Unis*, en vertu des dispositions du traité de Washington, en 1842;

Et aussi, une pétition de la faculté médicale de l'université de Queen's College, à Kingston, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de William P. McLaren et autres, de la cité de Hamilton, demandant la modification de la charte de la compagnie du chemin de fer de Hamilton et South Western.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition du révérend S. Wood et autres des Trois-Rivières, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté à la Chambre un retour de la compagnie du chemin de fer de St. Laurent et du village d'Industrie, pour l'année 1855.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Perry a présenté une pétition de Samuel Caldwell et autres, du township de Hope, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Aussi, une pétition de W. C. Young et autres ;

Aussi, une pétition de *Thomas Waddell* et autres, tous du comté de *Durham*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du *St. Laurent*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de J. B. Fares et autres, du township de Humberstone, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné. Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition de Hewitt Bernard, de Barrie, demandant une loi pour lui permettre de pratiquer comme procureur et solliciteur dans les cours de loi et d'équité, dans le Haut-Canada;

Et aussi, une pétition de *H. Jones Ruttan* et autres, de *Cobourg*, demandant que si le Conseil Législatif devient électif, le principe représentatif soit basé sur la population.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la municipalité du comté de Bonaventure, demandant une allocation pour la construction ou réparation de certains ponts dans le dit comté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté à la Chambre un rapport sur le progrès de la colonisation dans le Bas-Canada, pour l'année 1855.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :-

(Papiers Parlementaires.)

Conformement à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la com-"mutation des réclamations contre les terres de l'ordonnance, sur le transfert de "telles terres à la province," a été lu la troisième fois.

La question a êté mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maitres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abroger en partie un acte pour pourvoir à un remède contre la cité de Québec, dans le cas de dommages à la propriété par riot."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion;

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour étendre les dispo-" sitions de l'acte pour faciliter les poursuites contre les personnes associées pour "le fait de commerce, et contre les sociétés et compagnies non incorporées," a été lu la seconde fois.

Ordonné. Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faciliter les ac-" cords à l'amiable entre les débiteurs insolvables et leurs créanciers," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné. Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrie, Moore et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de la corporation de la cité de Kingston, demandant une charte pour la construction d'un chemin de fer du havre de la dite cité, en traversant le village de Clarke's Mills, dans le township de Camden, à quelque point dans la vallée de l'Ottawa ou sur la rivière Madawaska.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à luudi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 7 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE.

HAMILTON,

FERRIE.

RNOWLTON.

MOORE,

Les honorables MM.

DIONNE,

WIDMER,

Gordon, MATHESON,

BOULTON,

Les honorables MM.

Taché, Mills, Belleau, Seymour, Les honorables MM.

ARMSTRONG.

CARTIER.

Dickson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de O. S. Gilderslèeve et autres, de Kingston, demandant que l'acte incorporant l'hôpital de Kingston, soit modifié, et que la manière de nommer les gouverneurs d'icelui soit changée;

Aussi, une pétition de Robert Flemming Gourlay, écuyer, né en d'Ecosse, cidevant résidant en Canada, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mettre à exécution la recommandation de l'Assemblée Législative a l'éffet d'annuler la sentence d'exil passée contre lui dans l'année 1819;

Et aussi, une pétition de *Duncan Cameron* et autres, du township de *Lochiel*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du *St. Laurent*;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition du révérend John Campbell et autres, du township de Glengary;

Aussi une pétition de *C. McKenzie* et autres, de *Williams*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du *St Laurent*;

Aussi, une pétition des syndics de l'académie des demoiselles de Cowansville, demandant une allocation;

Et aussi, une pétition de M. U. Bell et autres, de Gwillimbury Est, demandant que la représentation du peuple en général soit basée sur la population sans avoir égard à la ligne qui sépare le Haut et le Bas-Canada.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition de P. N. Chailliez et autres, de la paroisse de St. Pierre les Becquets, demandant qu'il soit fait choix d'un lieu permanent pour les assemblées du parlement provincial.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition du conseil de ville de la ville de Cornwall, demandant l'autorisation d'approprier aux besoins en général de la dite ville, une certaine somme destinée d'abord à la construction d'un chemin

en arrière du township de *Roxborough*, mais qui n'a pas été ouvert en conséquence du refus des townships de *Cornwall* et de *Roxborough* de coopérer davantage dans l'entreprise;

Aussi, une pétition du révérend Hugh Campbell et autres, de Cornwall, de mandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Et aussi, une pétition de Michael Rowan et autres, du township de Georgina, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de Robert Plunkett et autres, du comté de Peterborough, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition du maire et du secrétaire-trésorier de la municipalité locale de la paroisse de St. Marc, demandant une indemnité pour les dommages causés à la propriété sur les bords du Richelieu, dans cette paroisse, par l'écluse de St. Ours, et que £1,000 soient accordés à la dite paroisse pour aider à l'établissement d'un ferme-modèle.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de George Adams et autres, de Adamsville et de Farnham Est, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs;

Et aussi, une pétition du Lycée de Georgeville, demandant une allocation. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de J. B. Bédard et autres, commissaires d'école de la paroisse de Charlesbourg, demandant une allocation de £70 pour les mettre en état de bâtir une maison d'école dans un arrondissement pauvre de cette paroisse;

Aussi, une pétition de O. Robitaille et autres, de la cité et banlieue de Québec, demandant qu'il soit érigé une maison d'industrie dans la paroisse de St. Rock, dans cette cité;

Et ausi, une pétition de Louis Falardeau et autres, commissaires d'école de la municipalité de la banlieue de la paroisse de St. Roch, à Québec susdit, demandant une allocation pour l'érection de deux maisons d'école dans cette municipalité

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. le receveur-général *Taché* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cet le Chambre. Il a été alors lu par le greffier comme suit :— EDMUND HEAD,

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil Législatif, copies de dépèches reçues du secrétaire d'état pour les colonies, au sujet de l'adresse conjointe du Conseil Législatif et de l'Assemblée à la Reine, demandant l'abrogation des statuts impériaux qui imposent des restrictions sur l'église d'Angleterre en cette province.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, Toronto, 7 avril, 1856.

(Copie.) No. 3

Downing Street, 4 mai, 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre dépêche No. 26, du 31 mars dernier, contenant une adresse à a Majesté de la part du Conseil Légis-latif et des Communes du Canada, réunis en parlement, demandant l'abrogation des statuts impériaux qui s'opposent aux réunions en synode du clergé et des laïques de l'église d'Angleterre; et demandant aussi que le choix des évêques soit laissé au clergé et aux laïques de chaque diocèse.

L'adresse a été soumise à Sa majesté, qui a bien voulu la recevoir gracieusement, et les questions qu'elle renferme recevront la plus rérieuse attention du gouverne-

ment de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé,)

J. RUSSELL.

(Copie.)—No. 4.

DOWNING STREET, 4 mai. 1855.

Monsieur,—Relativement à ma dépêche No. 3, en date de ce jour, je vous transmets pour votre information, la copie d'une lettre ainsi que son incluse, adressée à Sir George Grey par l'évêque de *Toronto*, aussi bien que la copie de ma réponse à Sa Grandeur, au sujet de la subdivision du diocèse de *Toronto*, et au sujet de l'élection d'un évêque pour le nouveau diocèse par les délégués du clergé et des laïques.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé,) J. RUSSELL.

Au Gouverneur Sir EDMUND HEAD, Bart. Etc., etc., etc.,

and the first of

(Copie.)-No. 4.

Toronto, Canada, 20 janvier, 1855.

Monsieur,—L'ai l'honneur de soumettre à la considération de Votre Excellence, et au gouvernement de Sa Majesté, un mémorial qui m'a été adressé par le clergé et les laïques de la partie ouest de ce grand diocèse.

Le 5 octobre, 1850, j'ai présenté un mémorial aux trés-révérends archevêques et Lettre datée de évêques composant le comité chargé de régler de concert avec le Downing Street, gouvernement de Sa Majesté, les mesures qui ont rapport à l'é-avril. 1853. rection et dotation des nouveaux évêchés dans les colonies et les dépendances de la Grande-Bretagne, exposant que le diocèse de Toronto pourrait être subdivisé avantageusement en trois évêchés séparés, et même en un quatrième diocèse, ayant la surveillance des missions des sauvages et des blancs établis sur le littoral des grands lacs du Canada.

Voyant que rien n'avait été fait à cet égard, j'ai réitéré ma demande, accompagnée de nouveaux motifs, le 5 février, 1853, et j'ai en même temps transmis des copies des deux mémoriaux à sa Grâce le duc de Newcastle, alors secrétaire pour les colonies. Il a plu à Sa Grâce de répondre "que le gouvernement de Sa Ma" jesté sera toujours prêt à favoriser tout plan qui pourra être adopté par les "membres de l'église d'Angleterre en Canada, pour la subdivision du diocèse de "Toronto."

L'archeveque de Canterbury avec lequel je me suis mis en communication sur le même sujet, dans une lettre en date du 10 février, 1854, dit : "Je puis assurer votre grandeur que la mesure tendant à subdiviser votre grand diocèse, est con sidérée ici sous le même point de vue qu'au Canada, et que le seul obstacle à cet arrangement se trouve dans la difficulté de pouvoir doter d'une manière convernable le second évêque."

Quoique cet obstacle fut le seul qui semblait exister à la subdivision du diocèse, je ne voyais aucune possibilité de le faire disparaître en cherchant de l'aide à la distance, je me décidai donc à essayer ce que je pourrais faire ici. Conséquemment, le 10 janvier 1854, j'adressai une lettre pastorale au clergé et aux laïques du diocèse, leur recommandant la création d'un fonds de dotation épiscopale pour le soutien des nouveaux évêques, à la condition qu'ils seraient choisis parmi les membres de notre clergé.

Les résultats de la souscription ont été heureux dans les différentes parties du diocèse où l'on se propose d'ériger les nouveaux évêchés, et particulièrement dans la partie ouest, où elles se montent déjà à près de dix mille louis, et atteindront sous peu la somme de £12,500, laquelle est considérée pour le présent comme suffisante pour la dotation d'un évêché, parceque à 6 pour cent, intérêt légal, elle produira £750 par année.

Ainsi, si Sa Majesté veut bien accorder au synode de chaque diocèse le privilége d'élire son propre évêque, nous en aurons bientôt un pour le district ouest de ce diocèse, et les autres le suivront de près. Cette faveur que nous démandons ne doit pas être considérée comme déraisonnable, si l'on est touché de la position de l'église en Canada,

La Législature provinciale vient de priver l'église de tous ses biens, ne laissant a son clergé que leurs salaires et appointements pendant leur vie durante, s'ils continuent en place, mais sans aucuns moyens d'étendre ses limites ou de remplir les vacances qui surviendront journellement. Les arrangements intérieurs devraient donc être aussi complets que possible pour sa propre conservation, mais cet objet ne peut s'effectuer que par les efforts réunis du clergé et des laïques dans leurs as semblées synodales. Voyant approcher cet état de choses, j'ai tenu deux synodes, le premier en octobre, 1853, et le second en octobre, 1854. J'ai l'honneur de vous transmettre une copie imprimée des procédés qui ont eu lieu à chaque assemblée; pour l'information de Votre Excellence, et je puis dire avec bonheur qu'ils ont reçus l'approbation complète et générale de notre église dans toutes les parties du monde.

La subdivision du diocèse a été prise en considération dans chacune de ces occasions, et l'on a été unanimement d'opinion qu'il y avait assez à faire pour trois au lieu d'un seul évêque, et que les devoirs de cette charge deviennent de jour en jour trop onéreux pour une seule personne.

D'après ce que dit le duc de Newcastle, dans sa lettre citée plus haut, nous sommes portés à croire que si l'église en Canada s'engage à soutenir ses propres évêques, le gouvernement de Sa Majesté ne verrait aucune objection à leur permettre qu'ils soient choisis par leur synode parmi les membres de leur clergé qui comptent des années de service dans la colonie et connaissent par expérience les misères et les difficultés de la carrière du missionnaire, de même que les besoins les plus pressants d'un diocèse colonial. Toutes les nominations se font en cette province, excepté celle de Gouverneur-Général; et nous nous flattons que la faveur que nous sollicitons et qui est si nécessaire à l'agrandissement et à la prospérité de l'église, nous sera accordée sans plus de retard.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé,) JOHN TORONTO

Au très-honorable
Sir George Grey, Bart., G.C.B.,
Etc., etc., etc.

A une assemblée du comité chargé de l'administration générale du doyenne rural de London, convoqué pour constater la somme des souscriptions réalisées dans la vue de constituer un fonds épiscopal pour la partie est du diocèse de Toronto, on a adopté l'adresse suivante au lord évêque de Toronto.

A l'honorable et Trés Révérend Lord Evéque de Toronto.

Qu'IL PLAISE À VOTRE GRANDEUR:

Les membres du comité chargé de l'administration du doyenné rural de London.

ont l'honneur de faire rapport à votre grandeur que la souscription entreprise sous les auspices de votre grandeur, dans la vue de prélever un fonds pour le soutien d'un évêque dans la partie ouest du diocèse de *Toronto*, a très bien réussi dans tous les lieux où l'on a fait appel aux membres de l'église.

C'est avec plaisir que nous annonçons à votre grandeur que les souscriptions s'élèvent actuellement à près de dix mille louis, et nous n'hésitons pas de dire que bientôt elles s'élèveront à une somme suffisante pour former un revenu annuel de sept cent cinquante louis, car plusieurs localités importantes renfermées dans les limites du diocèse projeté n'ont pas encore été invitées à souscrire.

Nous nous permettons en même temps de faire remarquer à votre grandeur que d'après les conditions de la souscription, toutes sommes doivent être garanties ou payées au fonds le premier janvier, 1855. Mais votre comité ne pourra exiger des membres de l'église la garantie ou le paiement des différentes sommes qu'ils ont souscrites avant que la condition suggerée par votre grandeur et insérée en tête des listes de souscriptions, savoir : "que le clergé et les délégués laïques dans "les limites du diocèse projeté auront le droit d'élire leur évêque," ait été formellement reconnue par les autorités impériales.

En conséquence le comité prie respectuensement votre grandeur de prendre les démarches que vous jugerez convenables pour effectuer la subdivision du diocèse que vous avez si chaleureusement recommandée, et pour obtenir aussitôt que possible de Sa Majesté en faveur du clergé et des délégués laïques dans les limites du diocèse projeté le privilége d'élire leur évêque.

(Signé) BENJAMIN CRONYN, M. A.,

Doyen Rural de London, C. O.

Président du comité général de régie.

London, C. O., 30 décembre, 1854.

(Copie.)

Downing Street, 3 mai, 1853.

Milord,—J'ai reçu la lettre de votre grandeur du 20 janvier dernier, adressée au secrétaire Sir George Grey, renfermant un mémorial qui vous a été présenté par le clergé et les laïques de la partie ouest du diocèse de Toronto, vous priant de prendre les démarches nécessaires pour effectuer le subdivision du diocèse et obtenir de la couronne pour le clergé et les délégués laîques le privilége de pouvoir élire l'évêque du nouveau diocèse.

Depuis cette époque, une adresse (dont vous avez sans doute eu connaissance,) a été présentée à Sa Majesté par le Conseil Législatif et l'Assemblée du Canada, demandant l'abrogation des statuts qui sont supposés affecter les assemblées du clergé et des laïques de l'église d'Angleterre, et aussi concernant l'élection des évêques par le clergé et les laïques. Cette question sera soumise sans retard à la sérieuse considération du gouvernement de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être,

(Signé,) J. RUSSELL.

Le Lord Evêque de Toronto.

(Copie.)-No. 36.

Downing Stret, 24 septembre, 1855.

Monsieur,—Relativement à la dépêche de lord John Russell, du 4 mai dernier, accusant la réception d'une adresse à Sa Majesté, de la part du Conseil Législatif et des Communes du Canada, réunis en parlement, demandant l'abrogation des statuts impériaux qui s'opposent aux réunions en synode du clergé et des laïques de l'église d'Angleterre, et qu'il soit permis au clergé et aux laïques de chaque diocèse de choisir leurs évêques.

Sous ce pli, vous trouverez une lettre qui m'a été adressée par les aviseurs légaux de la couronne auxquels cette question avait été soumise par sa seigneurie.

Vous verrez d'après la teneur de cette lettre les difficultés qui entravent l'action du gouvernement de Sa Majesté sur cette question qui affecte les priviléges et la position des membres de l'église d'Angleterre, non seulement en Canada, mais dans toute l'étendue des possessions coloniales de l'empire.

Néanmoins, le gouvernement de Sa Majesté ne manquera pas de donner à ce sujet sa plus sérieuse attention, et malgré les objections légales, ou plutôt constitutionnelles, énoncées dans la lettre que je vous transmets, je suis personnellement convaincu que la liberté d'action et le désir d'administrer ses propres affaires manifestés par l'église d'Angleterre en Canada, est juste et raisonnable pour les raisons spécifiées dans l'adresse aussi bien que dans votre dépèche.

Pour le présent, je dois l'avouer, de nouveaux délais sont inévitables. Mais comme le désir manifesté d'obtenir une subdivision du diocèse de Toronto, semble si grand, qu'il pourrait résulter des inconvénients graves de la différer jusqu'à ce que l'on ait pris une détermination sur la question générale, je vous annonce que le gouvernement de Sa Majesté est prêt à adopter les mesures nécessaires à cet égard, aussitôt qu'il en sera requis, et recommande à Sa Majesté pour remplir les siéges des nouveaux évechés les membres du clergé que vous lui désignerez, après avoir consulté l'évêque et les autorités de l'église d'Angleterre dans la colonie, que vous jugerez à propos, et en prenant les précautions convenables pour la dotatino du siége épiscopal que vous croirez nécessaire

Je vous prie de communiquer immédiatement de ma part, une copie de cette dépêche à l'évêque de *Toronto*.

J'ai l'honneur d'etre, etc.,

(Signé,) WILLIAM MOLESWORTH.

Au Gouverneur

Sir Edmund Head, Bart., etc., etc., etc., Canada.

Doctor's Commons, 2 août, 1855.

Monsieur,—Nous avous reçu votre lettre du 8 mai dernier, dans laquelle vous disiez que lord John Russell vous avait chargé de nous transmettre la copie d'une dépêche du Gouverneur du Canada, renfermant une adresse à Sa Majesté pour l'abrogation des dispositions contenues dans les statuts impériaux qui s'opposent aux assemblées en synode du clergé et des laiques de l'église d'Angleterre, et pour que le choix des évêques soit laissé au clergé et aux laïques de chaque diocèse, et de nous prier de la prendre en considération et de faire rapport à sa seigneurie, savoir : si les conclusions de la dite adresse pourraient, en tout ou en partie (nonobstant les dispositions à l'encontre supposées exister dans les dits statuts) être accordées légalement par la couronne, dans le cas où Sa Majesté serait avisée de ce faire, où s'il serait nécessaire de passer un acte du parlement pour le tout ou pour une partie seulement, et le cas échéant, quelle serait la nature et l'étendue de cet acte. Conformément à votre désir, nous avons pris cette question en délibéré et nous fesons rapport :—

Que l'adresse demande l'introduction et passation d'un statut impérial pour l'abrogation de tous les statuts qui s'opposent aux assemblées en synode du clergé et des laïques pour faire des règlements et canons.

La convenance d'introduire un bill de cette nature dans le parlement impérial est une question non de loi, mais de politique. Si l'on passait un semblable acte il est évident que la suprématie royale dans la colonie se trouverait sérieusement et directement affectée; et il est impossible de prévoir toutes les conséquences légales ou ecclésiastiques qui pourraient en résulter par la suite.

Le clergé pourrait être légalement autorisé au moyen d'une licence royale a s'assembler en synode pour passer des règlements et canons; mais pour légaliser une session d'une assemblée générale de représentants du clergé et des laiques, et pour autoriser une telle assemblée à législater sur les affaires de l'église, il serait nécessaire de passer un statut impérial.

Cette partie de l'adresse qui demande que le synode soit autorisé à élire ses évêques, pourrait être mise à effet indirectement, sans l'autorité du parlement, et en venant d'un entendement que les lettres patentes de Sa Majesté ne seraient

émises qu'en faveur des membres du clergé élus pour le synode, mais ce ne serait qu'un moyen indirect et pratique, et non un mode strictement légal d'accomplir l'objet que l'adresse a en vue.

La seule manière de légaliser efficacement l'élection des évêques canadiens, est de passer un statut impérial, et si l'on considère que l'archevêque de Canterbury, aussi bien que les évêques officiants, exercent leurs fonctions épiscopales chaque fois qu'ils consacrent un évêque colonial, non sous l'autorité de la Législature, mais immédiatement et directement en vertu d'une commission de la couronne, comme inhérant à sa prérogative, les objections que présente l'introduction d'un bill dans le parlement impérial pour obliger les autres évêques à consacrer ceux qui seraient élus par le synode canadien projeté, sans l'autorité de la couronne, nous paraissent presque insurmontables.

Nous croyons qu'il est de notre devoir de faire remarquer que, bien qu'il est dit dans l'adresse que le parlement provincial a passé un acte "par lequel il est dé "claré qu'il y aura une séparation complète entre l'église et l'état," néanmoins l'acte des réserves du clergé (transmis avec les papiers) parait seulement faire celà, si toutefois il le fait, en forme de récit et en des termes un peu vagues, et que, quant à la nomination et à la consécration des évêques et de leur différents officiers, et aux pouvoirs et à la jurisdiction à eux conférés et par eux exercés en vertu d'une patente, on ne saurait dire légalement que l'union entre l'église et l'état est entièrement distincte en Canada.

Quant à la question de savoir quelle serait la nature et l'étendue d'un acte du parlement pour mettre à effet la demande contenue dans l'adresse, nous ne pouvons que dire que la nature et l'étendue d'un pareil acte, pour être efficace, irait beaucoup plus loin que tous les statuts impériaux existants. Il devra autoriser la réminent d'une assemblée générale, lui conférer une existence et constitution permanente, et des pouvoirs et une jurisdiction ecclésiastique et légale étendues, et lui accorder le droit : mettre en vigueur ses ordres et décrets.

Cet acte devra aussi pourvoir à l'élection des évêques canadiens par le synôde, obliger les autres évêques à les consacrer et ensuite à les instaler avec tous les pourvoirs et jurisdictions ci-devant conférés par une patente.

Nous avous l'honneur d'être, etc.,

(Signé,)

J. D. HARDING,
A. C. COCKBURN,
R. BETHELL

16. "中華山澤東" 19. 14. Gustage pl 156

H. Merivale, Ecr.,

etc., etc., etc.

(Copie) No. 39.

Downing Street, 15 février, 1856.

Monsieur,—Référant à la dépêche de Sir William Molesworth du 34 septembre expiré, vous transmettant la copie d'une lettre des aviseurs légaux de la couronne.

tesant voir les obstacles qui s'opposent à la demande contenue dans l'adresse du Conseil Législatif et de l'Assemblée du Canada, pour l'introduction d'une me sure dans le parlement impérial pour faire disparaître les restrictions qui peuvent exister, ou qui sont prétendues exister, en conséquence de quelque statut acusellement en force dans la Grande-Bretagne, de nature à empêcher les assemblées en synode des évêques, du clergé et des laïques de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande en Canada, pour les objets mentionnés en icelle; je vais maintenant vous communiquer le résultat des nouvelles délibérations du gouvernement de Sa Majesté sur ce sujet important et délicat.

- 2. Il est tout-à-fait évident d'après l'opinion qui vous a été communiquée, qu'il serait impossible d'accorder directement tout ce que vous demandez dans l'adresse, sans l'intervention du parlement. Le gouvernement de Sa Majesté est néanmoins convaincu que les difficultés suscitées par l'opinion exprimée contre l'adoption de toutes les recommandations de la Législature canadienne, ne devrait pas empêcher les assemblées du clergé et des laïques par leurs délégués, dans la vue de faire des règlements pour l'administration des affaires de l'église, ne possédant pas à la verité de qualité légale on canonique, ni répugnant à aucune loi ecclésiastique connue, mais obligatoires pour ceux qui les passent, de même que les autres règlements de cette nature, adoptés généralemedt dans les communautés de chrétiens qui ne sont pas légalement constitués, et le gouvernement n'est nullement convaincu qu'une intervention législative soit requise pour un objet de si peu de conséquence.
- 3. Mais il existe de fortes raisons de croire que si l'action du parlement n'est pas strictement nécessaire, elle est du moins peu convenable. D'un côté, il semble que toutes les parties intéressées éprouvent un vif désir de conserver l'unité Même ceux qui montrent le plus d'anxiété à voir dispade l'église d'Anyleterre. raitre les restrictions auxquelles ils croient être assujettis, ne semblent pas avoir la moindre idée d'une séparation comme un dernier ressort. Malgré cela, il serait peu facile de préparer une mesure et encore plus difficile peut-être de la faire passer sans modification en parlement, en même temps qu'elle serait de nature à rencontrer les vues de la Législature canadienne et à atteindre le but de cette église. sans au moins effectuer une séparation partielle entre elle et l'église-mère, et sans porter atteinte à la prérogative suprême de la couronne, qui forme en ce moment le pacte d'union. Hormis que j'aie entièrement méconnu l'esprit qui anime les membres de l'église anglicane en Canada, je doute fort qu'ils ne regrettassent l'accomplissement de leurs vœux, si finalement, il devait s'ensuivre un pareil resultat.
- 4. D'un autre côté, il serait peut-être aussi difficile de préparer une telle mesure, de nature à conférer les moindres pouvoirs, sans compromettre jusqu'à un certain point le principe qui tend à affirmer que toute législation sur les affaires intérieures du Canada, appartient à sa législature, et non à celle de l'empire. Car malgré tout le soin avec lequel une telle loi pourrait être rédigée, on s'exposerait à constituer dans la province une corpération qui serait en quelque sorte indépendante de la Législature elle-même.

- 5. Le parlement du Canada pourrait législater sur ce sujet sans s'exposer à ni l'une ni l'autre de ces objections. Un pareil acte de sa part ne pourrait affecter l'union entre l'église anglicane de la province et celle de la mère-patrie, parceque celles de ces dispositions qui pourraient paraître porter atteinte ou déroger involontairement à la suprématie de la couronne, ne pourraient être interprétées comme affectant légalement ces principes des lois générales, en force dans toute l'étendue du royaume-uni, et sur lesquelles cette suprématie repose. D'un autre côté la Législature canadienne pourrait, selon qu'elle le jugerait à propos, donner un effet légal aux procédés ordinaires des synodes projetés, en autant que la chose serait nécessaire; tandis que le parlement impérial ne pourrait le faire sans enfreindre les droits de cette législature, en législatant sur un sujet d'une nature purement locale. Cela paraît d'autant plus nécessaire que, bien que la législature canadienne ait passé un acte déclarant ou plutôt énonçant la séparation de l'église et de l'état dans la colonie, (ainsi que j'en suis prévenu par la dite adresse) néanmoins, les actes canadiens antérieurs qui établissent des dispositions pour l'administration des affaires temporelles des églises sont encore en vigueur, si je ne me trompe. Le synode devrait sans doute avoir le pouvoir de modifier ces actes; mais il ne peut le faire sans l'intervention du parlement impérial ou de la législature coloniale, et ce droit appartient évidemment à cette dernière.
 - 6. Le gouvernement de Sa Majesté désire donc que vous recommandiez à la législature du Canada d'autoriser les membres de l'église d'Angleterre, de la dite province, à se prévaloir du privilége qu'elle réclame, en autant que les pouvoirs de la législature peuvent raisonnablement s'y prêter, c'est-à dire, de les autoriser à de la législature peuvent raisonnablement s'y prêter, c'est-à dire, de les autoriser à de la législature peuvent raisonnablement s'y prêter, c'est-à dire, de les autoriser à ressembler en la manière spécifiée dans l'adresse et de former des associations représentatives, et en accordant aux règlements qui seront passés par elles pour le présentatives, et en accordant aux règlements qui seront passés par elles pour le contrôle des affaires temporelles de l'église et la stricte adhérence à sa discipline, contrôle des affaires temporelles de l'église et la stricte adhérence à sa discipline, la force légale absolument nécessaire. Je conçois tous les avantages qui résulte la force légale absolument nécessaire. Je conçois tous les avantages qui résulte raient d'un plan en vertu duquel l'observation des règlements serait simplement volontaire; mais l'existence d'une législation antérieure sur ces sujets semblerait devoir rendre la chose impossible.
 - 7. Si l'on passait un pareil acte dans la province, et si l'opération de l'acte même ou si les procédés des assemblées convoquées sous son autorité, rencontre-rait des obstacles clairement indiqués en conséquence de l'existence d'une loi impériale, alors ce serait une difficulté clairement soulevée qu'il faudrait faire dispapériale, alors ce serait une difficulté clairement soulevée qu'il faudrait faire dispapériale, alors ce serait une difficulté clairement de la métropole, mais l'on ne raître au moyen de l'intervention du parlement de la métropole, mais l'on ne pourra pas dire que l'on en est rendu à cet état de choses, tant que les objections supposées ne pourront se comprendre facilement, encore moins disparaître, en supposées ne pourront se comprendre facilement, encore moins disparaître, en sur une opinion vague.

8. Il serait néanmoins désirable, lorsque l'acte sera dressé, si l'on croit qu'il contient des clauses de nature à soulever des difficultés sérieuses de le réserver pour la sanction de la couronne.

9. Le gouvernement de Sa Majesté a été d'autant plus porté à suggérer ce planque, dans la colonie de Victoria, où les membres de l'église d'Angleterre sont ex-

posés aux mêmes inconvénients, la législature de cette province est venue à leur secours en passant une loi absolument semblable à celle qui vient d'être indiquée Elle est intitulée: "Acte pour autoriser les évêques, le clergé et les laïques de "l'église unie d'Angleterre et d'Irlande de Victoria, à pourvoir à l'administra "tion des affaires de la dite église." Elle leur confère cette autorité, en donnant à l'évêque le pouvoir de convoquer une assemblée du clergé licencié et des laïques et en rendant les actes de telle assemblée obligatoires à l'égard des membres de la dite église, en leur qualité de membres et pas davantage. L'assemblée est de plus autorisée à instituer une commission pour prononcer sur les offenses ecclésiastiques, sans pouvoir néanmoins imposer de pénalité, mais simplement la suspension ou destitution d'un bénéfice, avec droit d'appel aux tribunaux ecclésiastiques de la mère-patrie. Ce bill a reçu l'assentiment de Sa Majesté, après mûre délibération, occasionnée particulièrement par le caractère défectueux d'une partie de ses dispositions.

10. Quant à la question soulevée dans l'adresse, relativement à l'élection des évêques, l'opinion des aviseurs légaux déjà mentionnée, expose d'une manière très lucide les objections qui s'opposent à l'accomplissement de l'objet en vue par la passation d'une loi. Les aviseurs de Sa Majesté n'en reconnaissent pas moins, dans le cas d'une communauté telle que celle du Canada, la convenance de consulter les désirs des membres de l'église d'Angleterre sur ce sujet. d'opinion que, dans la pratique, l'on peut atteindre les fins que l'on a en vue, sans s'exposer aux inconvénients qui pourraient résulter d'une l'égislation sur ce sujet, en adoptant le mode de recommander à Sa Majesté de suivre comme règle générale, en remplissant les vacances qui pourraient survenir conformément aux représentations qui lui seront faites par le clergé et les laïques du diocèse régulièrement assemblés. Je ne puis trop fortement répudier de la part du gouvernement de Sa Majesté, toute intention ou désir de placer l'église d'Angleterre dans une position exclusive ou privilégiée en Canada. Mais il désire sincèrement rencontrer les vœux exprimés par la législature provinciale, aussi bien que par l'église d'Angleterre, et libérer ses membres de toutes obstructions inutiles qui s'oppose raient à leur libre organisation intérieure, et les placer de cette manière sur un même pied que les autres dénominations chrétiennes.

11. Je sais que l'on a encore lieu de s'attendre à une réponse de votre part, à ce paragraphe de la dépêche de Sir William Molesworth, qui a rapport à la subdivision du diocèse de Toronto. Mais le tout considéré, j'ai cru qu'il valait mieux ne pas retarder l'envoi de la présente pour cette raison.

12. Vous aurez la bonté de communiquer le contenu de cette dépêche aux différents évêques de l'église d'Angleterre et d'Irlande en Canada.

J'ai l'honneur, etc.,

Au Gouverneur

(Signé,) H. LABOUCHÈRE.

Sir EDMUND HEAD, Bart., etc., etc., etc.

demandant à être rémunère de ses services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de l'institut des artisans de Montréal, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que le rapport présenté à cette Chambre, vendredi dernier, le 4 du courant, sur le progrès de la colonisation dans le Bas-Canada, pour l'année 1855, soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour faciliter les accords à l'amiable entre les débiteurs insolvables et leurs "créanciers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Ordonne, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Moore, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le griffier comme suit :-

Conseil Législatif,

Chambre de Comité, 7 avril, 1856.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Il était dû au greffier de cette Chambre, lors de la dernière audition de ses comptes qui s'étendait jusqu'au douze mai, mil huit cent cinquante cinq, une balance de cent vingt louis, dix-huit chelins et cinq deniers, (£120 18s. 5d.) Depuis cette date, le greffier a reçu à compte de votre honorable Chambre, des sommes d'argent se montant en tout à dix mille cent trente-cinq louis (£10,135), pour lesquelles il a rendu compte à la satisfaction de votre comité, appuyé de pièces justificatives numérotées depuis un jusqu'à cent trente-huit inclusivement, pour déboursés sur ce même montant, s'élevant à dix-mille neuf cent soixante et un louis, dix-neuf chelins et onze deniers; en sorte que le trente-et-unième jour de mars dernier, il était dû au greffier une balance de neuf cent quarante-sept louis, dix-huit chelins et quatre deniers (£947 18s. 4d.)

P. H. MOORE, Président, pro. tem.

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Il a été alors proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir ordonner qu'il soit émané un warrant en faveur du greffier de cette Chambre, pour la somme de cinq mille louis, afin de le mettre en état de rencontrer les dépenses contingentes de cette Chambre pendant la présenté année, dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour abroger en partie, "un acte pour pourvoir à un remède contre la cité de *Québec*, dans le cas de dommages à la propriété par riot," a été lu la troisième fois.

La question de concours a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispo-"sitions de l'acte pour faciliter les poursuites contre les personnes associées pour "le fait de commerce, et contre les sociétés et compagnies non incorporées," a été lu la troisième fois.

La question a éte mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Ordonné. Que les items restants sur les ordres du jour, de ce jour, soient remis

Un message de l'Assemblée Législative par M. Galt et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour corriger une erreur dans l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, pour amender et étendre les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Champlain et du St. Laurent," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Prévost et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour assurer d'une manière plus certaine l'ordre de l'enregistre, "ment, et faciliter les enregistrements et recherches dans les bureaux d'enregistrement du Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et démie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 8 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
GORDON,

MATHESON,

Les honorables MM.

BOULTON,

TACHÉ,

MILLS,

BELLEAU,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

CARTIER.

DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de D. F. Charpentier et autres, de Rawdon, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de Kamouraska, demandant que la colonisation dans le Bas-Canada, soit plus fortement encouragée;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse du Chateau Richer;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de l'Ange Gardien;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Saint Joachim, tous du comté de Montmorency, demandant que les chemins à barrières de la Pointe Lévi, soient placés sous le contrôle d'un bureau de commissaires, séparé de celui de Québec;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse du Chateau Richer susdite;

Et aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Anne, dans le dit comté de Montmorency, demandant séparément des modifications à l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855; et aussi, aux lois relatives à l'agriculture dans le Bas-Canada.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de la société pour venir en aide aux orphelins et aux femmes indigentes de Toronto, demandant une allocation

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau, a présenté deux pétitions du révérend M. Brunet et autres, de la paroisse de Saint Jérôme, dans le comté de Terretonne, demandant

une allocation de £500 pour achever une bâtisse pour une école de filles, et demandant une allocation de £200 pour achever la bâtisse d'une école-modèle dans la dite paroisse;

Et aussi, une pétition de la corporation de Montréal, demandant une loi pour régler les affaires des courtiers dans la dite cité.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M Seymour a présenté une pétition de K. Chisholm et autres, du comté de Peel, demandant que le dit comté soit séparé du comté de York, et organisé en un district judiciaire;

Aussi, une pétition de J. A. Johnston et autres, du township de Manvers;

Aussi, une pétition de Henry Elliot et autres, du village de Hampton;

Aussi, une pétition de George Stevens et autres, de Darlington;

Aussi, une pétition de Samuel Ault et autres, du township de Osnabruck;

Aussi, une petition de William McCallum et autres, du township de Roxbo-rough;

Et aussi, une pétition de William Begly et autres, du village de Bowmanville, demandant séparément une loi prohibitive coutre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Matheson a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour "limiter le nombre des Conseillers Législatifs, et pour mieux assurer l'indépendance du Conseil Legislatif.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi, le 18 du courant.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de la municipalité du township de Wilmot, demandant une loi pour délier les townships de Wellesley, Waterloo, Wilmot et Woolwich, de toutes obligations se rattachant à la construction et entretien du chemin de Guelph et Dundas.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, Qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté pour la dissolution de l'union entre le Canada Ouest et Est, il a été.

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi, le 18 du courant.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour faciliter les accords à l'amiable entre les débiteurs insolvables et leurs créanciers".

Lesquels dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois jeudi prochain

Ordonné, Que les items restants sur les ordres du jour, de ce jour, soient remis à mardi, le 15 du courant.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de J. Gibson er autres

Aussi, une pétition de Lucius Spafford et autres ;

Aussi, une pétition de de O. K. Crosby et autres, tous du township de Compton;

Aussi, une pétition de William Brooks et autres;

Aussi, une pétition de Charles Kemp et autres, tous de Sherbrooke;

Aussi, une petition de Joseph Scott et autres, de Dunham;

Aussi, une pétition de William Deacon et autres, de Cowansville, demandant séparément une loi prohibitive contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de William Brooks et autres, de Montréal, demandant que le commerce et l'industrie de la province soient encouragés de manière à pouvoir entrer en compétition avec les produits provenants de l'étranger;

Aussi, une pétition de l'association de la bibliothèque de Sherbrooke;

Et aussi une pétition du lycée de Conpton, demandant séparément une alloca-

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

The state of the second of the second

and the state of t

Mercredi, 9 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.	Les honorables MM.
DEBLAQUIÈRE,	Boulton,
Ferrie,	TAOHÉ,
Knowlton,	Mills,
Moore,	Belleau,
DIONNE,	Seymour,
WIDMER,	$\Lambda_{ ext{RMSTRONG}}$,
Gordon,	CARTIER.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	The state of the s

MATHESON,

PRIÈRES.

L'honorable M- Moore a présenté une pétition de M. Héroux et autres, commissaires d'école de la paroisse de St. Philippe, dans le comté de Laprairie, demandant une allocation pour une école-modèle dans la dite paroisse.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de Louisa Gordon, veuve de feu F. X. Douaire, en son vivant un des messagers du Conseil Législatif, demandant une pension.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Mr. Cartier a présenté une pétition de révérend P. de Villèrs et autres, du township de Maddington, dans le comté d'Arthabaska, demandant une allocation pour parachever un chemin traversant ce township.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de James W. Skelton et autres, de Toronto, demandant une loi pour la protection des différentes espèces de poissons qui se trouvent dans les lacs, rivières et ruisseaux du Haut-Canada.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour de la banque d'épargne de Durham et Northumberland, pour l'année finissant le 23 février, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :--

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *Thomas Fergusson* et autres, de *Buchingham*, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste snr la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de George Montgomery et autres, de Cartwright;

Aussi, une pétition de William Scott et autres, du comté des Deux Montagnes,

Aussi, une pétition de E. Heron et autres, de Ashburn;

Aussi, une pétition de A. S. Rathburn et autres, de Tyendinaga;

Aussi, une pétition de George Bailey et autres, de Lover Ireland;

Aussi, une pétition, de C. J. Williams et autres, de Ameliasburg;

Aussi, une pétition de William W. Eagles et autres, du comté de Norfolk, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Brooke*, demandant que les limites actuelles du comté de *Lambton*, ne soient pas changées;

Aussi, une pétition de la municipalité de Bosanquet, dans le comté de Lambton, demandant que la ligne du chemin de fer du grand tronc soit prolongée jusqu'à Port Sarnia;

Aussi, une pétition de *Thomas W. Stimg* et autres, personnes de couleur, dans le township de *Raleigh*;

Aussi, une pétition de W. P. Vidal et autres, du comté de Lambton, demandant séparément l'abrogation de l'acte des écoles séparées passé pendant la dernière session ;

Aussi, une pétition de Robert Anderson et autres, de Amherstburg:

Aussi, une pétition du révérend William Lochead et autres, du township de Osgoode;

Aussi, une petition du révérend H. J. Grassett et autres, de Toronto;

Aussi, une pétition de John Laing et autres, de Scarboro;

Aussi, une pétition de la session de l'église presbytérienne de Wakefield:

Aussi, une pétition de William Heron et autres, de Ashburn;

Aussi, une pétition de John Baily et autres, de Cavan;

Aussi, une pétition du révérend William Graham et autres, du comté de Huron;

Aussi, une pétition de William Scott et autres, du comté des Deux Montagnes;

Aussi, une pétition du réverend A. J. Macaulay et autres, de Nassagawega;

Aussi une pétition de John Scott et autres, de Fredericksburgh et Ernstown,

Aussi, une pétition de Arthur Shaw et autres, de Niagara;

Et aussi, une pétition de John Williams et autres, de la cité de Toronto, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Matheson a présenté une pétition du conseil de ville de la ville de Cornwall, demandant que le surplus des argents provenants du fonds des réserves du clergé, soit divisé entre les municipalités du Haut-Canada par parts égales suivant le chiffre de leur population respective.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Bellean a présenté une pétition de Horace B. Tebbetts, demandant une loi pour incorporer une compagnie pour construire un télégraphe entre les continents de l'Europe et de l'Amérique.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de Harriet Nichols et autres;

Et aussi, une pétition de J. Jackson et autres, tous du township de Westmeath, demandant séparément une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 10 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

Les honorables MM.
MATHESON,
BOULTON,
MILLS,
BELLEAU,

Moore, Dionne, Widmer, Gordon, SEYMOUR, ARMSTRONG, CARTIER.

Prières.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition des syndics de l'école dissidente de St. André d'Argenteuil;

Aussi, une pétition des directeurs de l'académie de Lachute, demandant séparément une allocation;

Aussi, cinq pétitions de la municipalité du comté d'Argenteuil, demandant que les avantages conférés par les actes 12 Victoria, chapîtres 37 et 38, pour établir des cours de circuit dans le Bas-Canada, soient étendus au dit comté d'Argenteuil;

Et demandant une allocation pour l'ouverture de deux lignes de chemins dans les townships de Gore et Merin;

Et demandant qu'il soit adopté diverses mesures pour promouvoir l'avancement du dit comté, et augmenter la prospérité de ses habitants;

Et demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière Rouge, dans le township de Grenville ;

Et demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Harrington*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin;

Aussi, une pétition de James Cowan et autres, du comté d'Argenteuil, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Et aussi, une pétition de A. Cleland et autres, du comté d'Argenteuil susdit, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour empêcher le commerce des liqueurs enivrantes.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du maire et des conseillers de la cité de Québec, demandant l'érection, aux frais de la province, d'une maison d'industrie dans ou près de la dite cité.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition du greffier et autres officiers du Conseil Législatif, demandant que le percentage qui leur a été accordé en 1855; leur soit continué:

10 Avril.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de son honneur le maire et autres, de Montréal, demandant que le commerce et l'industrie de la province soient encouragés de manière à pouvoir entrer en compétition avec les produits provenants de l'étranger.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé,

Que la pétition présentée à cette Chambre, hier, de Louisa Gordon, veuve de feu F. X. Douaire, en son vivant un des messagers du Conseil Législatif, demandant une pension, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Ordonné, Que la pétition présentée, ce jour, du greffier et autres officiers du Conseil Législatit, demandant que le percentage qui leur a été accordé en 1855, leur soit continué, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter les accords " à l'amiable entre les débiteurs insolvables et leurs créanciers," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. Taché est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour corriger une " erreur dans l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, pour " amender et étendre les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de " Champlain et du St. Laurent," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit réferé à un comité de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Moore, Belleau et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour assurer d'une ma-" nière plus cortaine l'ordre de l'enregistrement, et faciliter les enregistrements et "recherches dans les bureaux d'enregistrement du Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables M.M. Knowlton, Moore, Belleau, Armstrong et Cartier, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, relativement aux droits que François Saucier et Ignace Lavoie peuvent avoir à des pensions pour des blessures qu'ils ont reçues pendant la guerre de 1812, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à quinze jours.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois lieures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 11 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.	1.	Les	honorables MM.
DE BLAQUIÈRE,	or V		MATHESON,
Hamilton,			Boulton,
FERRIE,			TACHÉ,
Knowlton,	1 1 1		Mills,
Moore,			Belleau,
DIONNE,			SEYMOUR;
Widmer,	1		ARMSTRONG
Gordon,	1 1		CARTIER.

PRIÈRES.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de la divison Frontenac des fils de la tempérance;

Aussi, une pétition de James Fox et autres, du township de Osgoode;

Et aussi, une pétition du vénérable Archidiacre et autres, de Kingston demandant séparément uneloi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de James Henry Prijott; du township de Rawdon, demandant un octroi de terres pour lui permettre d'y établir ses six fils.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de Clark Wilson et autres, de Broome, demandant que les comtés de Shefford, Missisquoi et Brome soient érigés en un district judiciaire séparé.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de Antoine Lachance et autres, messagers du Conscil Législatif, demandant que leurs gages leur soient payés tous les mois au lieu de l'être par session, et qu'ils leur soient augmentés.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que la pétition dernièrement mentionnée, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de George R. Holmes et autres, de Stanstead, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour empêcher le commerce des liqueurs spiritueuses.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition du président et des officiers de l'association de la bibliothèque incorporée à Varennes, dans le comté de Verchères, en vertu de l'acte 14 et 15 Victoria, chapître 86, sous le nom de "La chambre des nouvelles de Varennes," demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour de la distribution des statuts de la province, pour la session de 1854--5.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :-

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Mills, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour faciliter la séparation des comtés de Lincoln et Welland, et pour "d'autres fins y mentionnées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "mieux assurer l'indépendance du Conseil Législatif," il a été Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi, le 18 du courant.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 14 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE, HAMILTON,

FERRIE,

Knowlton, Moore,

DIONNE.

DEBOUCHERVILLE,

GORDON,

Les honorables MM.

MATHESON,

Taché,

MILLS, PANET.

Belleau,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

and the state of the second of the second

CARTIER.

PRIÈRES.

L'honorable M. Knowlton a presenté une pétition de Tancrède Sauvageau et autres, de la seigneurie de Laprairie, dans le district de Montréal, demandant que le chemin qui conduit au moulin banal, dans cette Seigneurie, soit réparé;

Et aussi, une pétition de la municipalité du village de Laprairie, demandant une part proportionnelle des deniers provenant du revenu des licences d'auberges dans le Bas-Canada.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. De Blaquière a présenté une pétition de l'honorable et très-révérend John Strachan, D. D., lord évêque de Toronto, et du révérend Francis James Lundy, D. C. L. ministre de Grimsby, demandant un acte pour autoriser la vente d'un certain lot de terre possédé en fidéi-commis pour l'usage de la rectorerie de Grimsby susdit, et pour en appliquer les produits à l'achat d'autres biens-fonds plus propices et avantageux;

Et aussi, une pétition de A. C. Sinclair et autres, du township de Roxborough, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. de Boucherville a présenté une pétition de A. Henderson et autres, du township de Fitzroy, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de G. M. Abbott et autres, de Granby, demandant qu'il soit fait choix d'un lieu permanent pour les assemblées annuelles du parlement.

Ordonné Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Panet a presenté une pétition de Andrew Kerr et autres, de Valcartier, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour corriger une erreur dans l'acte passé dans la dix-huitième année du "règne de Sa Majesté, pour amender et étendre les actes pour incorporer la com-"pagnie du chemin de fer de Champlain et du St Laurent," a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:-

Conseil Législatif,

Chambre de Comité, 11 avril, 1856.

Le comité spécial auquel a été référé le bill de l'Assemblée Législative, intitulé: "Acte pour corriger une erreur dans l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, pour amender et étendre les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Champlain et du St. Laurent; conformément à l'ordre de reference du dix du courant, a examiné le dit bill en entier et démande qu'il lui soit permis de soumettre le rapport suivant:—

En vertu de l'acte de la 16 Victoria, chapître 78, la compagnie du chemin de fer du Champlain et du St. Laurent, était autorisée à effectuer un emprunt de £175,000 sterling, sur des premiers bons hypothécaires, dont £74,000 devaient être employés au rachat de bons pour le même montant émis antérieurement, mais ne portant pas intérêt, si les porteurs des dits bons donnaient avis à la compagnie dans un délai limité, du choix qu'ils fesaient de bons hypothécaires ou de leuréquivalent en argent. L'autorité accordée d'emprunter une portion quelconque des £75,850, si elle n'était pas mise à effet dans un délai limité, devait cesser, et les bons que l'on pouvait émettre pour cet objet, devaient être cancelés et non émis, de manière que la totalité de la dette de la campagnie n'excèderait pas £175,000 sterling.

L'acte de la 18 Victoria, chapître 177, autorisant un nouvel emprunt, ou l'émission de second bons hypothécaires, contenait, lorsqu'il est venu de l'Assemblée Législative, un proviso à la neuvième section, énonçant que des bons émis sous l'autorité de l'acte antérieur, au montant de £30,000 sterling, avaient été retenus par la compagnie pour rencontrer les bons dont le paiement était annoncé conformément à ses termes, et aussi pour payer les bons dus à une échéance rapprochée. Le dit proviso autorisait la compagnie de les émettre comme premiers bons hypothécaires.

Ce bill étant d'une nature privée et personne ne l'ayant opposé au Conseil, en outre, ses dispositions ne contenant rien de préjudiciable aux intérêts publics, il a été passé sans amendement dans cette Chambre.

Il paraîtrait, néanmoins, que le proviso mentionné plus haut en avait été retranché lors de son passage dans l'Assemblée Législative; l'effet de ce proviso et

des omissions dans la première section du bill tendaient à réduire, de £30,000 sterling, la dette de la compagnie encourue sous l'autorité de ce bill, et à obliger de prendre le montant requis pour racheter les bons chirographaires et autres réclamations sur les fonds à être prélevés au moyen des seconds bonds hypothécaires.

De ce que ces mots effacés et le proviso sont demeurés dans le bill, lorsqu'il a été transmis au Conseil où il a passé les différentes phases, il en est résulté une variante dans le bill passé par les différentes branches de la Législature, de sorte qu'il n'a pas obtenu réellement (quoiqu'il l'ait obtenu en apparence) ce consentement mutuel requis avant de pouvoir devenir loi.

C'est en conséquence de ce qui précède que la Législature a passé le bill actuel, qui a pour objet de corriger l'acte en question, que l'on considère comme ayant force de loi, malgré cette erreur.

Après avoir énoncé que les mots et le proviso du bill de la dernière session retranchés dans l'Assemblée, y étaient demeurés par erreur, lors de la transmission du bill au Conseil, et considérant qu'ils y étaient encore demeurés par erreur pendant que le bill passait par ses différentes phases, le préambule continue à déclarer que ces mots, aussi bien que le proviso, doivent être considérés comme ne formant pas partie de l'acte, sauvegardant néanmoins les droits des porteurs des bons, dans le cas où il en aurait été émis. Quand même l'adoption de ce bill infirmerait la décision prise par votre honorable Chambre sur les dispositions en question, votre comité ne croit pas que l'on devrait objecter ou hésiter à le passer. La différence d'opinion entre les deux Chambres sur ce sujet devrait disparaître par le concours que le Conseil donnerait aux vues de l'Assemblée, telles qu'exprimées dans le bill de la dernière session, particulièrement si elles sont favorables aux droits acquis des créanciers de la compagnie qui paraissent avoir été reconnus par la compagnie elle-même, puisque le bill n'a pas été retiré après l'expression de ces vues.

Cependant, votre comité ne saurait admettre que votre honorable Chambre a été induite en erreur, par le contenu du bill transmis au Conseil, si ce n'est qu'elle a supposée que les vues de l'Assemblée étaient contraires à ce qu'elles étaient réellement, et n'importe à quel point cette erreur eut pu affecter votre décision sur ce sujet, il était impossible qu'elle put l'invalider. Il s'en suit qu'il y a plus qu'une erreur ou défaut de forme dans l'acte de la dernière session, et qu'il est douteux s'il est vraiment devenu loi, attendu que l'assentiment des trois branches de la Législature, essentiel à la validité d'un acte du parlement, n'a pas été complet quant à une de ses dispositions.

Pour les raisons ci-dessus, votre comité vous prie de concourir dans le bill avec les amendements qui suivent, savoir

Page 1, ligne 30. Après "qui" insérez "est par le présent déclaré être valide et effectif à toutes fins et intentions et"

Dans le préambule du bill

Page 1, lignes 2 et 8. Après "Tégislatif," insérez "et passé:"

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis "et" jusqu'à "Sa" dans la 15ème ligne, et insérez "y sont restés comme passés par le Conseil Législatif et sanctionnés par Son Excellence le Gouverneur-Général; au nom de Sa Majesté comme susdit, de sorte que l'assentiment des trois branches de la Législature ne parait pas avoir été donné à toutes les dispositions du dit acte; pour y suppléer."

Dans le titre du bill.

Ligne 1.—Retranchez depuis "pour" jusqu'à "dans" où ce mot se roncontre la prefois, et insérez "suppléer à une omission."

Le tout respectueusement soumis.

(Signé,) P. H. MOORE.

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter la sépa-"ration des comtés de *Lincoln* et *Welland*, et pour d'autres fins y mentionnéees," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Goodhue est entré.

Conformément à avis, il a été proposé,

Qu'instructions soient données au comité des contingents qu'il prenne les moyens pour que l'impression française des lois se fasse à l'avenir simultanément avec la version anglaise; que dans ce but, un des clercs choisi par le comité soit spécialement chargé de surveiller l'impression de la partie française des dites lois, et que ces devoirs fassent partie des devoirs de sa situation.

Après des débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Munro et autres, avec un billintitulé: "Acte pour augmenter le fonds social de la compagnie du havre de Port "Darlington" auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général Drummond et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender la "charte de la banque de la cité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport du montant probable de la recette et de la dépense de la banque de la cité, jusqu'au 31 mars, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable Orateur a présenté une pétition de G. U. Harlbert et autres, huissiers des cours de division du Haut-Canada, demandant que le taux de leurs honoraires soit augmenté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 15 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.	Les honorables MM.			
HAMILTON,			4, 1	Gordon,
FERRIE,		1		MATHESON,
RNOWLTON,	1 1 1		' '	Taché,
Moore,				Mills,
DIONNE,	4	1	1	Belleau,
GOODHUE,				ARMSTRONG.
WIDMER,			1 1 1 1	CARTIER,
DEBOUCHERVILLE	11			DICKSON

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait nommé M. George De Blaquière, clerc dans le département du greffier de cette Chambre.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de David Ford Jones et autres, de Gananoqui, demandant qu'il ne soit pas employé de machines à vapeur dans le pénitencier provincial pour des fins de manufacture.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

15 Avril

L'honorable M. Mills a présenté une petition de la Chambre de commerce de Hamilton, demandant une loi pour consolider les lois relatives à l'inspection de la fleur;

Et aussi, une pétition de Thomas Corbett et autres, de la cité de Kingston, demandant une loi pour encourager l'horticulture.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de la municipalité du comté de Kent, demandant que toute cette partie de Sombra, située au sud de la réserve de chemin entre les 3ème et 4ème concessions, et toute cette part e du township de Dawn, située au sud de la réserve de chemin entre les lots numéros 20 et 21. ainsi que tout le township d'Euphemia, soient aunexés au comté de Kent;

Aussi une pétition du révérend Robert Boyd et autres, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Et aussi, une pétition de William C. Taylor et autres, des municipalités de Camden et Zone, demandant que la réserve de chemin entre les lots 20 et 21, soit reconnue comme limites entre les comtés de Kent et Lambton.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. le receveur-général Taché a présenté à la Chambre une réponse à une address de cette Chambre, en date du 1er du courant, demandant un etat du nombre et du tonnage des vaisseaux construits et enregistrés dans les différents ports du Canada, pendant les années 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 et 1855.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :--

(Appendice No. 1.)

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de Roger Marshall et autres, de la paroisse de Saint François de Sales;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Vincent de Paul, tous du comté Laval, demandant séparément que les paroisses de Terrebonne et Ste. Thérèse ne soient pas annexées au dit comté de Laval;

Et aussi, une pétition du révérend N. Doucet et autres, commissaires d'école de la municipalité de la paroisee de Saint André, dans le comté de Kamouraska, demandant une allocation pour l'érection et le soutien d'une école-modèle dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition du lycée de Cassville, dans le comté de Stanstead:

Aussi, une pétition des directeurs de l'académie de Stanstead;

Aussi, une pétition de l'association de la bibliothèque et de l'institut des artisans de Stanstead, demandant séparément une allocation;

Et aussi, une pétition de *C. A. Richardson* et autres, du township de *Stanstead*, demandant que le bureau d'enregistrement du comté ne soit pas transféré du village des plaines de *Stanstead*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la maison d'industrie de *Toronto*, demandant une allocation pour agrandir sa bâtisse, et que l'allocation annuelle pour son soutien soit augmentée.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a présenté à la Chambre un état des affaires de la banque d'épargne de Gore, jusqu'au 31 mars, 1856;

Et aussi, un état de la recette et de la dépense de la banque d'épargne de London, jusqu'au 29 février, 1856.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et il sont comme suit :--

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de Grace Little et autres, du township de Gloucester, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs. Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour venir en aide aux personnes indigentes, infirmes ou délaissées," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir au soutien et à l'éducation des enfants vagabonds et désœu-"vrés," il a été aussi

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du rapport du comité spécial sur le bill intitule : "Acte pour corriger une erreur dans l'acte passé "dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, pour amender et étendre les "actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Champlain* et du *St.* "Laurent," et des amendements proposés par le dit comté.

Lesquels dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé:

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Cameron et autres, comme suit :

Assemblée Législative, Lundi, 14 Avril, 1856.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Sa Majesté au sujet de la taxe reclamée en vertu d'actes imperiaux sur les effets publics du Canada, possédés par des personnes qui résident dans le Canada, et demandant le concours de leurs honneurs à icelle.

Ordonné, Que l'honorable M. Cameron porte le dit message au Counseil

Législatif.

(Attesté,)

W. B. LINDSAY, Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par sou propre messager.

La dite adresse à Sa Majesté a été alors lue par le greffier comme suit :--

A SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE,

Nous, les loyaux et féaux sujets de Votre Majesté, les communes du Canada, en parlement provincial assemblées, approchons très respectueusement de Votre Majesté pour représenter à Votre Majesté:—Que les sujets canadiens de Votre Majesté, en possession et propriétaires de débentures de cette province et d'autres garanties émises en cette province, payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à même des fonds fournis par cette province, ont été déclarés, par les commissaries spéciaux de Votre Majesté, pour le revenu inté rieur, tenus au paiement de la taxe sur le revenu, imposée par des statuts du Royaume-Uni, bien qu'ils résident dans cette province et non dans aucune partie de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande ; tandis que des étrangers, domiciliés en cette province, ou en dehors des limites des domaines de Votre Majesté, qui sont en possession et propriétaires de garanties de même nature, sont exempts de cette taxe. C'est pourquoi nous exposons très humblement à Votre Majesté que les sujets canadiens de Votre Majesté, comme possesseurs de garanties émises par la province du Canada, ne devraient être chargés d'aucun fardeau dans le Royaume-Uni, dont les étrangers sont exempts, et qu'ils ne devraient être tenus d'aucune taxe impériale en raison de telles garanties, simplement parce qu'elles sont payables dans le Royaume-Uni, tandis que les moyens de paiement, tant du capital que de l'intérêt, sont fournis par cette province; et en conséquence, nous supplions humblement Votre Majeté qu'il lui plaise adopter des mesures pour décharger le peuple du Canada du paiement de cette taxe, et par là faire disparaître un fardeau qui peut devenir onéreux, et qui ne devrait point lui être imposé.

Il a été proposé,

De concourir avec l'Assemblée Législative, en remplissant le blanc avec les mots "le Conseil Législatif et,"

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été.

Résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative. et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a concouru dans la dite adresse. en remplissant le blanc avec les mots "le Conseil Législatif et,"

Ordonné, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, comme suit.

A Son Excellende Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et Vice-Admiral d'icelles, etc., etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du Canada, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre adresse à Sa Très Gracieuse Majesté, au sujet de la taxe réclamée, en vertu d'actes impériaux, sur les effets publics du Canada, possédés par des personnes qui résident dans le Canada, en la manière que Votre Excellence le jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

Ordonné, Que l'Orateur signe l'adresse mentionnée en dernier lieu, de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé cette adresse, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 16 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM. Les honorables MM. DeBlaquière, BOULTON. HAMILTON, TAONÉ, MILIS. FERRIE, KNOWLTON. PANET Moore, Belleau, SEYMOUR, DIONNE, GOODHUE, ARMSTRONG, DEBOUCHERVILLE, PERRY, GORDON, CARTIER. MATHESON. Dickson

Prières.

Les honorables MM. Crooks et Ferrier sont entrés.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait nommé Joseph Casault et Peter Dunn, messagers d'icelle pour les sessions.

L'honorable M. De Blaquière a présenté une pétition de la société d'horticulture de Toronto, demandant une loi pour encourager l'horticulture.

Ordonné, Que la dite pétition soit maintenant luc. Elle a été alors lue par le greffier en conséquence. Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de W. H Burritt et autres, de Smith's Falls, demandant que le bill pour rendre le Conseil Législatif électif ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du maire et des conseillers de la paroisse de Saint Joseph de Soulanges, dans le comté de Soulanges, demandant des modifications à l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de W. S. Wright et autres, de Oxford Ouest, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Crooks a présenté une pétition de l'association d'horticulture et des artisans de Paris et des townships adjacents, demandant une loi pour encourager l'horticulture.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table

L'honorable M. Boulton a présenté deux pétitions de la municipalité des comtésunis de Northumberland et Durham, demandant l'abrogation de toutes les dispositions qui établissent les écoles séparées;

Et demandant que l'acte des écoles communes soit modifié de manière à autoriser les municipalités de townships à changer les limites des arrondissements des écoles communes.

Ordonné. Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de Robert Kerr et autres, du township de Rawdon, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour détacher parties des townships de Rawdon et Sidney de leurs limites actuelles, ou les annexer au township de Seymour Est;

Aussi, une pétition de James Morton et autres, de Kingston.

Et aussi, une pétition de George Wilson et autres, de Napance, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour obliger les banques chartrées à racheter leurs billets au pair dans la province.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de la Chambre de commerce de Montréal, demandant la construction immédiate de plusieurs phares dans le Golfe et le fleuve St. Laurent;

Aussi, une pétition de l'association de la jeunesse chrétienne et de la mission de la cité;

Aussi, une pétition de la congrégation de l'église Zion, de Montréal, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dinanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent :

Aussi, une pétition de *Henry Matheson* et autres. de *Québec*, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les Jiqueurs;

Et aussi, une pétition de l'école protestante de la paroisse de St. Laurent, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la municipalité de la ville de Goderich, demandant une loi pour autoriser la dite municipalité à approprier la balance entre ses mains des débentures du gouvernement prélevées en vertu des dispositions de l'acte du fonds consolidé d'emprunt municipal, à l'érection de bâtisses publiques et autres améliorations dans la ville, au lieu de l'avancer, sous forme d'aide, à la compagnie du chemin de fer de Buffalo, Brantford et Goderich.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les premier, second et troisième

rapports du comité conjoint des deux Chambres, pour la régie de la bibliothèque parlementaire.

Ordonné, Qu'ils soient reçus, et

Ils ont été séparément lus par le greffier, comme suit :-

Les Membres du Conseil Législatif formant partie du comité conjoint des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque parlementaire, ont l'honneur de présenter leur premier rapport:

Le comité a eu sous les yeux le rapport de M. Todd, le bibliothécaire de l'Assemblée Législative, faisant connaître le résultat de sa mission en Europe, conformément aux recommandations du comité durant la dernière session. Une grande partie des achats faits par M. Todd, est arrivée récemment; et le reste, y compris les dons considérables qu'il a obtenus des gouvernements d'Angleterre et de France, est attendu prochainement. Nous avons lieu de nous féliciter de ce qu'à venir jusqu'à présent nous n'ayions point éprouvé de perte dans le transport des livres de l'Europe, et de ce qu'ils aient été recus en bon ordre.

Les comptes de M. Todd, avec les pièces justificatives de chaque paiement ont été soumis par lui au comité, et ils paraissent être très corrects. La somme placée à sa disposition pour acheter des livres, était de neuf mille six cent vingtet-un louis, neuf chelins six deniers sterling. Le montant qu'il a dépensé en Europe pour livres et reliure, est de sept mille cinq cent cinquante-cinq louis, six En ajoutant à cette somme le montant de son allocation quotidienne pour frais de voyage, etc., savoir, cinq piastres par jour, durant deux cent trente neuf jours, faisant deux cent quarante-cinq louis neuf chelins cinq deniers et demi sterling, on aura un total de sept mille huit cents louis neuf chelins onze deniers et demi. D'où il résulte qu'il restait une balance de mille huit cent vingt louis, dix-neuf chelins six deniers et demi au crédit de la bibliothèque, lorsque M. Todd a quitté l'Europe. Depuis son retour, le compte du fret et transport s'est augmenté par l'arrivée de quatre-vingt-quatorze caisses de livres, ce compte avec d'autres comptes recus pour achats faits par lui pour la bibliothèque, se montent à environ quatre cents louis. Il doit aussi être fait d'autres paiements d'ici à quelque temps pour compléter les ordres pour livres, à Paris et à Londres, qui n'ont pas encore été exécutés.

L'étenduc de la bibliothèque et la responsabilité qui se rattache à son administration ont engagé les Orateurs, avec l'avis du comité, à prendre des mesures pour mettre à effet le rapport du comité de la dernière session pour réorganiser le département, et lequel rapport fut adopté par la Chambre lois de la dernière session

En conséquence, le Dr. Winder, le ci-devant bibliothécaire de l'Assemblée, a été placé sur la liste des pensionnaires, avec une pension de deux cents louis par année, et M. Todd, le ci-devant assistant-bibliothécaire, a été nommé pour le reinplacer, avec un salaire de quatre cents louis par année. Ces arrangements doivent dater du 31 mars dernier. Conformément au désir de la Chambre, exprimé dans la dernière session, il a été nommé un assistant-bibliothécaire, d'origine française, savoir M. Lajoie, du département des traducteurs français, ayant une

connaissance parfaite des deux langues, et étant qualifié sous tous les autres rapports pour remplir la situation. Son salaire reste ce qu'il était, savoir : trois cents louis par année qu'il recevait come traducteur français, ce qui est le même salaire que celui attaché à la place d'assistant-bibliothécaire. Ces changements dans le département, nous l'espérons, rencontreront l'approbation de la Chambre, et assureront le soin et l'administration convenables de notre précieuse collection.

BIBLIOTHÈQUE PARLEMENTAIRE,

10 avril, 1856.

Les Membres du Conseil Législatif formant partie du comité conjoint des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque parlementaire, ont l'honneur de présenter un deuxième rapport:—

Le comité a reçu une communication de John Langton, écuyer, dont copie est ciannexée, à l'égard de la mission qui lui a été confiée, en vertu des résolutions adoptées par les deux Chambres pendant la dernière session, lui enjoignant de se rendre à Washington, et dans les Etats voisins, dans le but d'y effectuer l'échange mutuel de documents publics avec cette province, et pour d'autres objets relatifs à la bibliothèque. Il est regrettable que des circonstances imprévues n'aient pas permis à M. Langton de remplir les vues du comité sous ce rapport.

Le comité a aussi l'honneur de soumettre à la Chambre copie d'une résolution de la Législature de l'Etat du Maine, en date du mars, 1855, mais qui n'a été reque que tout dernièrement par l'entremise de M. Langton, qui a été prié de s'en charger par les autorités du Maine. Le comité recommande qu'il soit adopté des résolutions par les deux Chambres afin d'assurer l'échange de statuts et de documents parlementaires avec cet Etat.

Bullothèque Parlementaire, 12 avril, 1856.

Bureau de l'Audition, Toronto, 9 avril, 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le résultat de la mission qui m'a été confiée par le comité de la bibliothèque, et pour l'accomplissement de laquelle il a été émis un warrant au montant de £500, en ma faveur.

Je laissai ma demeure en juillet pour Washington, devant visiter sur ma route les Etats de l'Est; mais à peine étais-je parvenu à Boston, qu'il m'a fallu revenir sur mes pas, et une succession de maladie dans ma famille ainsi qu'un accident dont j'ai souffert personnellement, m'ont empêché d'accomplir les désirs du comité, avant que mon acceptation de la charge d'auditeur ne m'ait plus permis de m'absenter de la province pour un aussi long intervalle.

Je n'ai donc réellement rien fait dans l'affaire qui m'a été confiée. J'ai visité le siège du gouvernement des Etats voisins du Maine, du New-Hampshire, Vermont et du Massachusetts. J'y ai trouvé une disposition de la part des officiers de l'Exécutif de prendre des arrangements pour assurer l'échange mutuel de documents parlementaires, mais aucun d'eux n'avait l'autorité nécessaire pour effectuer cet objet, excepté quant au Maine, où il a été adopté une résolution, lors de la dernière session de sa Législature, faisant l'offre de l'échange mutuel que

nous désirons. Je vous inclu la copie de cette résolution, qui vous a été ou devait vous être transmise à ce que j'ai compris.

Il semblerait que le meilleur plan à adopter quant aux Etats voisins, avec lesquels l'on désire échanger, serait de leur transmettre officiellement une résolution du comité demandant leur concours à cet effet.

N'ayant pu de la sorte m'acquitter de la partie la plus importante du mandat du comité, je n'ai plus qu'à attendre vos instructions quant à la manière dont je dois disposer des argents déposés en mon nom à la banque du *Haut-Canada*.

J'ai l'honneur d'étre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

JOHN LANGTON.

L'honorable L. V. Stcorre,

Orateur.

ETAT DU MAINE.

Résolution pour l'échange de documents.

Résolu, Que le secrétaire d'état soit et il est par le présent autorisé et requis d'ordonner qu'il soit fait un échange mutuel avec les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick, de tous les documents publics de cet Etat, en la même manière qu'il est effectué avec les divers Etats de l'Union.

Dans la Chambre des représentants, 17 mars, 1855, lue et adoptée.

(Signé.)

SIDNEY PERHAM,

Orateur.

En Sónat, 17 mars, 1855, lue et adoptée.

(Signé.)

FRANKLIN MUZZI,

Président.

17 mars, 1855, approuvée.

ANSON P. MERRILL.

Les Membres du Conseil Législatif tormant partie du comité conjoint des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque parlementaire, ont l'honneur de présenter leur troisième rapport:—L'Orateur de Votre Honorable Chambre ayant soumis une proposition au comité, suggérant l'augmentation du salaire du bibliothécaire en proportion de l'augmentation accordée dernièrement au bibliothécaire de l'Assemblée, et cette proposition ayant obtenu l'assentiment des membres du comité représentant le Conseil Législatif, elle a été agrée. Les membres du comité de la part de l'Assemblée Législative ne sont point intervenus dans cette question que le Conseil Législatif avait seul le droit de déterminer.

BIBLIOTHÈQUE PARLEMENTAIRE,

16 avril, 1856.

Ordonné, Que les dits rapports soient adoptés.

Il a été alors proposé,

Que l'Orateur de cette Chambre soit autorisé, s'il est nécessaire, en commun avec l'Orateur de l'Assemblée Législative, à remercier d'une manière convenable les autorités de l'état du *Maine*, pour l'offre d'un échange mutuel de tous les documents de cet Etat.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Resolu dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de W. G. Cook et autres, du township de Hatley;

Et aussi, une pétition de Charles Towle et autres, du township de Ascot, demandant séparément qu'une des écoles normales en contemplation soient établies dans les townships de l'Est.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Perry a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement des dividendes par les compagnies d'assurance."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour corriger une erreur dans l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, pour amender et étendre les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de "Champlain et du St Laurent," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour augmenter le "fonds social de la campagnie du havre de *Port Darlington*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit réferé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Boulton et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour expliquer et "amender la charte de la banque de la cité," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Ferrie et Ferrier, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi

Jeudi, 17 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM. Les honorables MM. MATHESON. DE BLAQUIÈRE, BOULTON, McGILL, TACHÉ, Crooks, QUESNEL, FERGUSSON, BOURRET. HAMILTON, DeBeaujeu, FERRIE, MILLS, KNOWLTON, PANET, MOORE, Belleau, DIONNE, SEYMOUR: GOODHUE, ARMSTRONG. WALKER, PERRY, WIDMER, CARTIER. DEBOUCHERVILLE, DICKSON. GORDON, FERRIER,

Prières.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de George Moberly et autres, de Collingwood, dans le comté de Simcoe, demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie de transit du lac Huron."

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dickson a présenté une pétition de Samuel Wood, du township de Grantham, demandant qu'il soit adopté des mesures pour obliger le bureau des travaux publics à l'indemniser des dommages causés à sa propriété par suite de la construction du canal Welland.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de Boucherville a présenté deux pétitions de la corporation de Montréal, demandant que le bill de police, maintenant devant le parlement; ne devienne pas loi dans sa forme actuelle ;

Et demandant une loi pour l'autoriser à emprunter une somme d'argent additionnelle pour compléter l'aqueduc de la dite cité.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de N. Baillargeon et autres de la municipalité locale de la paroisse de St. Jean Chrysostôme, dans le comté de

Chateauguay, demandant que Russeltown ne soit pas séparé de la dite municipalité pour être érigé en une nouvelle municipalité;

Aussi, une pétition de Edward Scallon et autres, du village d'Industrie, dans le comté de Joliette, demandant des modifications à l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer et de la rivière l'Assomption, et que la dite rivière soit rendue navigable jusqu'aux rapides de St. Paul;

Aussi, une pétition de F. Macculloch et autres, commerçants de la cité de Montréal;

Aussi, une pétition du révérend James Pringle et autres, de l'église presbytérienne-unie de Brampton, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Aussi, une pétition de Edward L. Blood et autres, du township de Brighton ;

Aussi, une pétition de Henry Price et autres, de Hemmingford :

Aussi, une pétition de Octave Prévost, de la Côte des Neiges ;

Aussi, une pétition de Joseph Gurd et autres ;

Aussi, une pétition de George Monaghan et autres;

Aussi, une pétition de John Walker et autres, tous de Montréal:

Aussi, une pétition de William Brodie et autres, fils de la tempérance de la cité de Québec;

Et aussi, une pétition de Jemima Magill et autres, filles de la tempérance de la cité de Québec susdit, demandant séparément une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de la corporation de la cité de Hamilton, demandant que le bill de police maintenant devant le parlement ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de D. J. Brosman et autres, de la paroisse de Lacorne, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs;

Aussi, une une pétition de la municipalité de la paroisse de Ste. Adele, dans le comté de Terrebonne;

Et aussi, une pétition du révérend L. R. Fournier et autres, de la dite paroisse, demandant séparément une allocation de £1,000 pour la construction de ponts et le parachèvement de chemins dans cette municipalité.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de Samuel Ault et autres, du township de Osnabruck;

Et aussi, une pétition du révérend *Henry Patton* et autres, de *Cornwall*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de la municipalité des comtésunis de Northumberland et Durham, demandant qu'en rendant le Conseil Législatif électif, ce changement soit basé sur la population.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition du révérend A. E. Dufresne et autres, de la ville de Sherbrooke, demandant une allocation pour compléter un couvent destiné à une éducation supérieure pour les filles.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender la charte de la banque de la cité," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément a l'ordre du jour, la Chambre a été appelée.

Les honorables

John Ross, Orateur,	Présent.
Peter Boyle DeBlaquière,	. Présent.
Peter McGill,	Présent.
RÉNÉ E. CARON,	Absent.
WILLIAM MORRIS,	Absent.
James Crooks,	Présent.
Adam Fergusson,	Présent.
JOHN MACAULAY,	Absent.
JOHN HAMILTON,	
ADAM FERRIE,	Présent.

PAUL H. KNOWLTON,	Présent.
PHILIP H. MOORE,	. Présent.
Joseph Dionne,	. Présent.
GEORGE J. GOODHUE,	Présent.
WILLIAM WALKER,	. Présent.
CRISTOPHER WIDMER,	.Présent.
J. ÆMILIUS IRVING,	
PIERRE BOUCHER DEBOUCHERVILLE,	Présent.
James Morris,	. Absent.
James Gordon,	Présent.
HAMNETT PINHEY,	.Absent.
James Ferrier,	. Présent.
Roderick Matheson,	
GEORGE S. BOULTON,	.Présent.
Dennis B. Viger,	.Absent.
ETIENNE P. TAOHÉ,	Présent.
James Leslie,	.Absent.
FREDERICK A. QUESNEL,	.Présent.
JOSEPH BOURRET,	
GEORGE SAVEUSE DEBEAUJEU,	. Présent.
Louis Méthot,	.Absent.
Joseph O. Turgeon,	Absent.
Samuel Crane,	.Absent.
Samuel Mills,	Présent.
Louis Panet,	. Présent.
NAROISSE F. BELLEAU,	
CHARLES WILSON,	. Absent.
Benjamin Seymour,	Présent.
DAVID M. ARMSTRONG,	. Présent.
EBENEZER PERRY,	. Présent.
Eusèbe Cartier,	
Walter H. Dickson,	Present.

L'ordre du jour a été alors lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte "pour changer la constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui à six mois.

Après des débats,

Il a été proposé,

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Après des débats ; la motion en dernier lieu a été retirée avec la permission de la Chambre.

La motion en amendement a été en conséquence débattue de nouveau.

Il a été alors proposé,

Que le dit débat soit remis à demain.

La question de concours étant mise sur la motion, il a été

Résolu, dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Il a été alors proposé de nouveau,

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 18 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable John Ross, Orateur.

Les honorables MM.	hes honorables MM.
DeBlaquière.	Matheson,
McGill,	Boulton,
Crooks,	Taché,
Fergusson,	QUESNEL,
Hamilton,	Bourrer,
Ferrie,	DeBeaujeu,
Knowlton,	MILLS,
Moore,	PANET,
DIONNE,	BELLEAU,
GOODHUE,	SEYMOUR,
Walker,	ARMSTRONG,
WIDMER,	Perry,
DeBoucherville,	CARTIER,
Gordon,	Dickson.
Ferrier,	

Prières.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de Benjamin Walker, de St.

Thomas, dans le comté de Elgin, demandant une loi pour autoriser les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs et de Chancellerie à lui permettre de pratiquer comme procureur et sollicit ur en icelles.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de Joseph Allard et autres, du comté de Jacques Curtier, censitaires de la seigneurie de l'Isle de Montréal, demandant la modification de l'acte seigneurial de 1854.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de l'honorable Charles D. Day et autres, de Montréal, demandant une loi pour encourager l'horticulture.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Hamilton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour augmenter le fonds social de la compagnie du havre de Port Dar-"lington," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il été resolu dans l'affirmative

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris les débats sur la motion en amendement pour la seconde lecture, d'hui à six mois, du bill intitulé: "Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif."

Objection étant faite à la dite motion,

Après un nouveau long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, Que le dit bill soit main tenant lu la seconde fois, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

DISSENTIT:

Parce que, dans mon humble opinion, s'il était devenu nécessaire d'introduire des changements organiques dans la constitution du Conseil Législatif, ces changements auraient dû originer dans le Conseil Législatif.

Parce que le gouvernement impérial ayant autorisé le parlement provincial du

Canada, à modifier ou améliorer la constitution de cette honorable Chambre, le gouvernement ne devait pas faire d'une question aussi délicate une question de gouvernement, mais bien la présenter comme une question générale.

Parce que les changements projetés par ce bill ne sont propres qu'à créer des embarras, à abaisser la position des conseillers et à préparer les voies à l'anarchie.

PIERRE BOUCHER DE BOUCHERVILLE

DISSENTIENT:-

Premièrement.—Parce que l'acte d'union a donné au peuple du Canada, en autant que sa position coloniale pouvait le permettre, une constitution à peu près semblable à celle sous laquellela Grande-Bretagne a atteint sa grandeur au milieu des nations, et que le Conseil Législatif, comme partie intégrante de cette constitution, a été dès lors établi sur sa base actuelle pour servir de frein aussi bien contre l'action trop précipitée de la branche populaire, que contre l'influence indue de la couronne.

Secondement.—Parce que l'introduction du principe électif dans la constitution de la Chambre haute, donne une prépondérance dangereuse à l'élément populaire, diminue l'influence salutaire de la couronne, et fait disparaître cette balance qui a maintenu l'équilibre entre les deux pouvoirs depuis que des institutions représentatives ont été introduites dans cette colonie.

TROISIÈMEMENT.—Parce que la mesure actuelle tend à l'anéantissement de la responsabilité exécutive; à l'adoption d'une constitution écrite; à l'élection de l'officier le plus haut placé de la couronne; et à la séparation du *Canada* de la mère-patrie.

(Signé,)

P. B. DEBLAQUIÈRE,
JOHN HAMILTON,
GEORGE J. GOODHUE.
WM. WALKER,
C. WIDMER,
JAMES GORDON,
J. FERRIER,
R. MATHESON,
G. S. BOULTON,
WALTER H. DICKSON.

Il a été alors proposé,

Que le dit bill soit référé à un comité spécial de neuf Membres.

Après des debats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. McGill, Knowlton, Moore, Taché, Quesnel, Panet, Belleau, Armstrong et Perry, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication lui

annonçant que c'est l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à cette Chambre, lundi prochain, à trois heures et demie de l'aprés-midi, pour sanctionner, au nom de Sa Majesté, certains bills qui ont été passés par les deux Chambres de la Législature.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Galt et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour corriger une erreur dans l'acte passé dans la dix"huitième année du règne de Sa Majesté, pour amender et étendre les actes pour "incorporer la compagnie du chemin de fer de Champlain et du St. Laurent," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendements.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Cameron et autres, comme suit:—

Assemblée Législative, Vendredi, 18 avril, 1856.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmette l'adresse conjointe des deux Chambres, à Sa Très Gracieuse Majesté, au sujet de la taxe reclamée en vertu d'actes impériaux, sur les effets publics du Canada, possédés par des personnes qui résident dans le Canada, en remplissant le blanc avec les mots et "l'Assemblée Législative."

Ordonné, Que l'honorable M. Cameron porte le dit message au Conseil Législatif.

(Attesté,)

W. B. LINDSAY, Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

L'honorable M. de Boucherville a présenté une pétition de la municipalité du township de South Cayuga, dans le comté de Haldimand, demandant l'abrogation de toutes les dispositions qui établissent les écoles séparées.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que les items restants sur les ordres du jour, de ce jour, soient remis à lundi prochain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 21 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

McGILL,

HAMILTON,

KNOWLTON,

MOORE,

DIONNE,

GOODHUE,

WALKER,

WIDMER,

DEBOUCHERVILLE,

GORDON,

FERRIER.

MATHESON.

Les honorables MM.

BOULTON,

TACHÉ,

QUESNEL,

BOURRET,

ROSS,

MILLS,

PANET,

BELLEAU,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER.

DICKSON.

PRIÈRES.

La Chambre a été informée qu'une commission, sous le grand sceau, avait été émanée en faveur de l'honorable Etienne Paschal Taché, nommant le dit honorable Etienne Paschal Taché, Orateur de cette Chambre.

La commission en faveur de l'Orateur a été alors lue comme suit :

EDMUND HEAD.

PROVINCE DU CANADA.

VICTORIA, pur la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.,

A l'honorable Etienne Paschal Taché, et à tous ceux qui ces présentes verront;

SALUT:

ACHEZ, Qu'ayant pris en notre royale considération la loyauté, l'intégrité et l'habilité du dit Etienne Paschal Taché, nous avons nommé et appointé, et, par ces présentes, nous nommons et appointons le dit Etienne Paschal Taché, pour être notre Orateur du Conseil Législatif de notre province du Canada, au lieu et place de l'honorable John Ross, qui a resigné; pour avoir et jouir de la dite charge, vous le dit honorable Etienne Paschal Taché, selon et durant notre plaisir et votre résidence actuelle dans les limites de notre dite province, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, priviléges et avantages y appartenant, de la manière la plus ample et entière: Pourvu toujours, que vous, le dit Etienne Paschal

Taché, remplissiez la dite charge en personne, sauf les cas de maladie ou autre incapacité.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé Sir Edmund Walker Head, baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Captaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Admiral d'icelles, etc., etc., A Toronto, ce DIX-NEUVIÈME jourd'AVRIL, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante-six, et dans la dix-neuvième année de notre règne.

Par ordre,

G. Et. CARTIER,

Secrétaire.

Enregistrée, 21 avril, 1856.

Lib. 23 des commissions, fol. 221.

THO. AMIOT,

Député Régistrateur.

Alors l'Orateur a pris le fauteuil, au pied du trône, et il a été ordonné que la commission soit entrée dans les journaux, et que la Masse soit portée devant lui.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée, "Que c'est le plaisir de Son Excellence "qu'elle se rende auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur; Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés; séparément, comme suit:—

Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de Durham,

Acte pour amender l'acte qui établit le libre commerce de banque.

Acte pour pourvoir à la tenue d'un terme additionnel de la cour du banc de là Reine en appel, pour le *Bas-Canada*, dans la présente année.

Acte pour faciliter la séparation des comtés unis de Lincoln et Welland, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour autoriser la commutation des réclamations contre les terres de l'ordonnance, sur le transfert de telles terres à la province.

Acte pour abroger en partie un acte pour pourvoir à un remède contre la cité de Québec, dans le cas de dommages à la propriété par riot.

Acte pour suppléer à une omission dans l'acte passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté, pour amender et étendre les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Champlain* et du St. Laurent.

Acte pour augmenter le fonds social de la compagnie du havre de Port Darlington.

Acte pour expliquer et amender la charte de la banque de la cité.

La sanction royale a été prononcée sur chacun de ces bills, séparément, par le greffier de cette Chambre, dans les mots suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce bill."

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

Ordonné, Que l'adresse conjointe à Sa Majesté ainsi que l'adresse conjointe au touverneur-Général, au sujet de la taxe reclamée en vertu d'actes impériaux sur les effets publics du Canada, possédés par des personnes qui résident dans le Canada, soient présentées, de la part de cette Chambre, par son honneur l'Orateur et l'honorable M. Ross.

Ordonné, Que son honneur l'Orateur et l'honorable M. Ross se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir les dites adresses.

L'honorable M. Matheson a présenté une pétition de la municipalité du township de North Emsley, demandant des modifications aux actes des jurés du Haut Canada.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition de William Berczy et autres, de Catheart et St. Alphonse, dans le comté de Joliette, demandant des modifications à l'acte de la compagnie du chemin de fer et de la rivière l'Assomption;

Et aussi, une pétition de Lewis Sleeper et autres, demandant des modifications à l'acte qui incorpore la compagnie des mines et d'exploration de Québec et de St. François.

Ordonné, Qu'elle restent sur la table

L'honorable M. Walker a présenté une pétition de J. B. Forsyth et autres;

Aussi, une pétition de G. B. Symes et compagnie, et autres, tous de Québec

demandant séparément qu'il ne soit fait aucun changement aux règlements maintenant en force à l'égard des pilotes et de leurs honoraires;

Et aussi, une pétition de l'hôpital Victoria, à Québec susdit, demandant une allocation pour l'érection d'une bâtisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de l'église presbytérienne-unie, à Montréal;

Aussi, une pétition de la session de l'église baptiste de *Montréal*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Lanrent;

Et aussi, une pétition de P. L. Panet et autres, de la paroisse de Ste. Métanie de D'Aillebout, dans le comté de Joliette, demandant que l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer et de la rivière l'Assomption, soit modifié de manière à permettre à la dite compagnie de construire des chaussées et des écluses sur la dite rivière.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Quesnel a présenté une pétition de John Macdonuld et autres, du comté de Chateauguay, demandant que le dit comté soit constitué un comté pour des fins agricoles aussi bien qui pour celles électives et municipales.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de A. A. Fillion et autres, de la paroisse de St. Ignace du Côteau-du-Lac, demandant des modifications à l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, de 1855;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Dénis de la Bouteillerie, demandant une allocation pour établir une école de filles dans cette paroisse;

Aussi, une pétition de George Beaudet et autres, de la paroisse de St. Ignace du Côteau-du-Lac susdit, demandant que la garantie provinciale en faveur de la compagnie du chemin de fer du grand tronc, ne soit pas augmentée;

Et aussi, une pétition du maire, des conseillers et des citoyens de la cité de Québec, demandant la modification des actes pour fournir de l'eau à cette cité. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de John Major et autres, de Toronto, demandant une loi pour les incorporer sous le titre de "Banque britannique du Canada."

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition du révérend M. Carrier et

autres, de la paroisse de St. Antoine de la Baie, dans le comté de Yamaska, de mandant une allocation pour une école supérieure dans cette paroisse;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour "amender un acte pour fournir de l'eau à la cité de Québec et lieux adjacents."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paie "ment des dividendes par les compagnics d'assurance," a été lu la seconde fois. Ordonné. Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Seymour, Armstrong et Perry, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour changer le mode de nommer les Membres du Conseil Législatif," il a été.

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour limiter le nombre des Conseillers Législatifs, et pour mieux assurer l'indépendance du Conseil Législatif." il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, demandant la dissolution de l'union entre le Canada Ouest et Est, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour assurer l'indépendance du Conseil Législatif," il a été.

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu de nouveau, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour venir en aide aux personnes indigentes, infirmes ou délaissées," il a été Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu de nouveau, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir au soutien et à l'éducation des enfants vagabonds et désœu" vrés;" il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

Il a été proposé,

Que les honorables MM. Ross et Seymour soient ajoutés au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour changer la constitution du Con- seil Législatif et le rendre électif."

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McGill a présenté une pétition de Edmund Heath et autres, du township de Clarendon, et du comté de Pontiac, demandant l'ouverture d'un chemin depuis un certain point sur la ligne du chemin de fer de Pembroke et Ottawa, dans le township de Clarendon, et de là jusqu'au township de Thorne.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 22 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM. Les h	onorables MM.
DE BLAQUIÈRE,	Matheson,
McGill,	Boulton,
Hamilton,	QUESNEL,
Ferrie,	Borret,
Knowlton,	Ross,
Moore,	Mills,
DIONNE,	PANET,
GOODHUE,	BELLEAU,
Walker,	SEYMOUR,
$\mathbf{W}_{\mathbf{IDMER}}$	Armstrong,
DeBoucherville,	Perry,
GORDON,	CARTIER,
FERRIER;	Dickson,

PRIÈRES

L'honorable M. Armstrong a présenté une pétition de A. F. Lay et autres, du comté de Shefford, demandant que les comtés de Shefford, Missisquoi et Brome soient érigés en un district judiciaire séparé.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de la chambre de commerce de Hamilton, demandant l'abrogation de toutes les lois contre l'usure dans le Canada Ouest.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de Jacob De Witt et autres, de Montréal, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition du révérend J. O. Archambault et autres, du comté de Beauharnois, demandant une enquête pour constater les dommages causés par la construction du canal Beauharnois, et le paiement d'une indemnité en faveur de ceux qui ont souffert des pertes.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de Charlotte Holbrooke et autres, du township de Oneida, demandant une loi prohibitive rigoureuse contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de la municipalité de Farnham Est;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Bolton*, demandant séparément que les comtés de *Shefford*, *Missisquoi* et *Brome* soient érigés en un district judiciaire séparé;

Et aussi, une pétition de A. P. Bull et autres, de la ville de Sherbrooke, demandant que le bill de police, maintenant devant le parlement, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dickson a présenté une pétition du comité de régie pour l'érection du monument de Brock, demandant une allocation.

Ordonné, Que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table.

L'honorable M. de Boucherville a présenté une pétition de l'institut canadien des artisans et de la bibliothèque du village du bassin de Chambly, demandant une allocation;

Et aussi, une pétition de la municipalité scolaire de St. Christophe d'Artha-

baska, demandant une loi pour légaliser une cotisation imposée par la dité municipalité.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition de John Smith et autres, du quartier St. Laurent, dans la cité de Toronto, demandant à être relevés de certaines obligations auxquelles ils sont soumis par leur résidence dans la section Est du dit quartier.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition Gédéon Poirier et autres, juges de Paix dans et pour le district de Montréal, demandant que le traité sur les lois et la pratique dans les convictions sommaires par les juges de paix, dans le Haut et le Bas-Canada, par Edward Carter, écuyer, soit traduit en langue française aux frais de la province.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé de

Résoudre, Que l'honorable M. Ross soit nommé membre du comité nommé le 21ème jour de février dernier, au sujet à la bibliothèque parlementaire.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que la résolution ci-dessus soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir l'adresse conjointe à Sa Majesté, ainsi que l'adresse conjointe à Son Excellence, au sujet de la taxe reclamée en vertu d'actes impériaux sur les effets publics du *Canada*, possédés par des personnes qui résident dans le *Canada*, et que Son Excellence avait fixé demain, à midi, pour recevoir les dites adresses conjointes.

Il a été alors proposé de

Résoudre, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative pour informer cette Chambre, que Son Excellence le Gouverneur-Général a fixé demain, à midi, pour recevoir les dites adresses conjointes des deux Chambres à Sa très-gracieuse Majesté, et à Son Excellence le Gouverneur-Général, et que l'honorable Orateur et l'honorable M. Ross seront présents, au temps indiqué, de la part du Conseil Législatif.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonne, Que la résolution ci-dessus soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelques temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable M. Crooks est entré.

L'honorable M. McGill, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif et le rendre électif," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dits amendments ont été alors lus par le greffier comme suit:-

Page 1, ligne 9.—Retranchez depuis "suit" jusqu'à "a" dans la 12e ligne.

Page 1, ligne 13.—Après "Membres" insérez "qui seront."

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis "élus" jusqu'à "et" dans la 14e ligne, "et insérez "dans les proportions, aux époques et en la "manière ci-après pourvues."

Page 1, ligne 20.—Après "cinq" insérez "pour réunir les provinces du *Haut* et "Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada."

Page 1, ligne 21.—Retranchez depuis "ans" jusqu'à "et" dans la 22e ligne.

Page 1, ligne 23:—Retranchez depuis "par" jusqu'à "tous" et insérez "le "quart du nombre des membres devant être élus."

Page 1, ligne 24.—Retranchez depuis "ne" jusqu'à "conseiller" et insérez "sera "éligible, ou ne pourra siéger ou voter comme."

Page 1, ligne 24.—Après "moins" insérez "d'être sujet britannique par nais-"sance ou par naturalisation, domicilié en *Canada* et."

Page 1, ligne 29.—Aprés "fief" insérez "en franc aleu."

Page 1, ligne 30.—Après "de" où ce mot se recontre la deuxième fois, insérez "deux."

Page 1, ligne 31.—Retranchez depuis "redevances" jusqu'à "nul" dans la 33e ligne, et insérez "ni à moins que sa résidence, ou que ses "terres ou ténéments comme susdit, de la valeur susdite, ne "soient dans les limites du collége électoral dans lequel il se "présentera pour êtra élu, ou dans lequel il aura été élu."

Page 2, Ligne 7.—Retranchez "quarante-huit" et insérez "douze."

Page 2, Ligne 8.—Retranchez "quarante-huit" et insérez "douze."

- Page 2, ligne 8.—Après "électoraux" insérez "qui auront droit les premiers "d'élire des Membres au Conseil Législatif, tel que ci-après "pourvu."
- Page 2, ligne 12.—Retranchez depuis "émis" jusqu'à "le" où ce mot se rencontre la deuxième fois.
- Page 3, ligne 7.—Retranchez depuis "D" jusqu'à "pour" dans la 16e ligne, et insérez "Clause A."

CLAUSE A.

"L'ordre dans lequel les colléges électoraux auront droit d'élire des Membres au Conseil Législatif, sera déterminé par le sort aussitôt que possible après la mise en force de cet acte, en la manière pourvue dans la cédule E, et il en sera immédiatement donné avis par proclamation."

Page 3, ligne 17.—Retranchez depuis "F" jusqu'à "le" dans la 29e ligne, et "insérez "Clause B."

CLAUSE B.

"Les élections périodiques des Conseillers Législatifs pour "représenter les différents collèges électoraux, auront lieu dans l'ordre déterminé par le sort et seront annoncées par "proclamation comme susdit.

Page 3, ligne 42.—Retranchez depuis "articles" jusqu'à "l'Orateur" et insérez "vingtième et vingt-et-unième."

Page 4, ligne 3.—Retranchez depuis "émission" jusqu'à "la" dans la 10e ligne.

DANS LA CEDULE DU BILL:

- Page 9, ligne 1.—Retranchez "formule" et insérez "cédule."
- Page 10, ligne 6.—Retranchez "formule" et insérez "cédule."
- Page 10, ligne 9.—Retranchez "Canada" et insérez (insérez ici le nom du col-"lège électoral dans lequel le candidat réside.)
- Page 10, ligne 19.—Après "de" où se mot se rencontre la deuxième fois, insérez "deux."
- Page 10, ligne 27.—Retranchez "formule" et insérez "cédule"
- Page 11, ligne 2.—Retranchez depuis "sort" jusqu'à "cédule" dans le 32e ligne insérez:
 - 1. "L'Orateur du Conseil Législatif fera placer devant le "Gouverneur en Conseil, douze boîtes marquées 1, 2, 3, 4, "5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
 - 2. "Les noms des quarante-huit colléges électoraux seront "écrits visiblement et séparément sur autant de morceaux de "papier de même forme et de même grandeur.

- 3. "Le greffier du Conseil Législatif placera ces papiers un "à un dans les boîtes après les avoir montrés, et puis roulés pour en cacher l'écriture.
- 4. "Il mettra dans chaque boîte les noms des collèges "électoraux qui, suivant la cédule F, feront partie du groupe "correspondant au numéro de la boîte.
- 5. "Ayant secoué les boîtes, il retirera, à quatre reprises "différentes, un morceau de papier de chaque boîte, qu'il "déroulera, montrera et lira à haute voix, et il inscrira sur "une liste le nom écrit sur le dit papier.
- 6. "Le greffier du Conseil Législatif préparera de cette "manière quatre listes des noms des colléges électoraux sur "quatre différents morceaux de papier qui auront préalale "ment été intitulés respectivement: "Premier tirage," "Deuxième tirage," "Troisième tirage," et "Quatrième "tirage," et chacune des dites listes contiendra les noms de "douze colléges électoraux.
- 7. "Les listes seront alors et là authentiquées par les "signatures des Conseillers Exécutifs présents, et la contre- "signature du greffier du Conseil Législatif, et demeureront "de record dans le Bureau du Conseil Exécutif.
- 8. Il sera redigé une minute en conseil du résultat du tirage, "qui sera communiquée au Gouverneur sans délai."

Dans le Préambule du Bill.

Page 1, lignes 3 et 4.—Après "dix-huit" insérez "pour autoriser la Législature "du Canada à changer la constitution du Conseil Législatif "de la dite province, et pour d'autres fins."

Ordonné, Que les dits amendements soient reférés à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui demain.

Ordonné, Que le bill mentionné en dernier lieu, tel qu'il doit être amendé par le comité spécial, soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. Perry, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulés: "Acte par pourvoir au paiement des dividendes par les compagnies d'assurrance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé

d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant

mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième

fois demain.

L'Orateur a déclare cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 23 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE.

McGILL,

CROOKS,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MCORE,

GOODHUE,

WALKER,

WIDMER,

DEBOUCHERVILLE,

GORDON,

FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,
QUESNEL,
BOURRET,
MILLS,
PANET,
BELLEAU,
SEYMOUR.
ARMSTRONG,
PERRY,
DICKSON.

Les honorables MM.

Prières.

L'honorable Orateur a fait rapport qu'il avait reçu une communication du greffier de cette Chambre, l'informant que le temps limité pour recevoir les pétitions pour bills privés, était expiré lundi dernier, le 21ème jour d'avril courant.

A. 1856

L'honorable M. Quesnel a présenté une pétition de A. M. Délisle et autres de la cité de Montréal, demandant que le bill intitulé : "Acte pour amender les dis-" positions des différents actes pour l'incorporation de la cité de Montifeal," ne devienne pas loi sans certains amendements.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition de A. B. Johnson et autres, du township de Magog, demandant une allocation pour la construction et le soutien d'un lycée ou école supérieure dans le dit township;

Et aussi, une pétition de Wilder Pierce et autres, syndics et directeurs du séminaire de Stanstead, demandant un acte pour incorporer la dite institution.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de J. C. Bassinet et autres, de la paroisse de St. Anicet, dans le township de Godmanchester, dans le comté de Huntingdon, demandant à être indemnisés des dommages causés à leurs terres par suite de la construction du canal Beauharnois.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de Blaquière, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser les syndics de l'église St. George, dans la ville de St. " Catharines, à vendre et transporter quatre acres de terre, acquis primitivement "comme site pour un presbytère, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement " des dividendes par les compagnies d'assurance," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender un acte "pour tournir d'eau la cité de Québec et lieux adjacents," a été lu la seconde Withinton read by with directly of which has conducted by the his on the condition of the conditions o

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres. Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Walker, Panet et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. Ross et Cartier sont entrés.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte " pour changer la constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. McGill a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits amendements en entier, et l'avait chargé de les soumettre à l'approbation de la Chambre, accompagnés aussi d'un nouvel amendement, aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit nouvel amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 3.—Après "infamant" insérez "ou la perte de la capacité foncière " voulue par le quatrième article."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Il a été proposé.

Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amende, soit lu la troisième fois demain.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Crawford et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Buffalo "et du lac Huron, avec la faculté d'acheter de la compagnie du chemin de fer "de Buffalo, Brantford et Goderich, leur ligne de voie ferrée, et pour d'autres "objets," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demains a mainte de la condition de la condit

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour changer le nom de George Byron Lyon, "et celui de sa famille, en y ajoutant le nom de "Fellowes," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Company and a transportation of the

Le dit bill a été lu la première fois, dayon, es a sais le la la restriction de la company de la com

Ordonne, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain:

Un message de l'Assemblée Législative par M. Sidney Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour remédier aux défectuosités des lettres patentes pour "le lot numéro quatre, dans les abouts des concessions A et B, du township de *Mamilton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition de la corporation de la cité d'Ottawa, demandant que dans le bill qui autorise l'établissement d'une force de police, il soit statué que les dépenses d'icelle soient payées par la province généralement, et non par les cités et villes exclusivement;

Aussi, une pétition de l'hôpital-général protestant du comté de Carleton, demandant une allocation;

Aussi, une pétition de J. Brown et autres, de Hamilton;

Aussi, une pétition de la société d'horticulture de *Hamilton*, demandant séparément une loi pour l'encouragement de l'horticulture;

Aussi, une pétition de Joseph Kent et autres;

Aussi, une pétition de *Thomas Davidson* et autres, tous de *Hamilton*, demandant séparément qu'il ne soit passé aucune loi pour empêcher le commerce des liqueurs spiritueuses;

Aussi, une pétition de Robert Thompson et autres ;

Aussi, une pétition de James Johnston et autres, tous d'Ottawa;

Aussi, une pétition de William Hewitt et autres;

Aussi, une pétition de Ann Hewitt et autres, tous de Vaudreuil, demandant séparément une loi prohibitive contre les liqueurs;

Et aussi, une pétition de R. Irvine et autres, de Hamilton, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présenté deux pétitions de la corporation de la cité de London, demandant des modifications à l'acte de la dernière session qui pourvoit à la formation de compagnies pour fournir d'eau et de gaz les cités, villes et villages;

Et demandant une loi pour faire disparaître les doutes relativement au pouvoir qu'ont les municipalités des cités à prolonger le temps fixé pour la perception des taxes et le rapport des rôles des percepteurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de G. F. Bowen et autres, de Sherbrooke, demandant qu'il soit établi dans les environs de la dite ville un asile pour les aliénés.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Panet a présenté une pétition de John Fitzpatrick et autres, de la municipalité de Stadacona, dans le district de Québec, demandant une allocation pour construire une maison d'école.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé,

Que la pétition présentée à cette Chambre le premier jour d'avril courant, de Anna Maria McKay, de Ancaster, veuve du défunt Alexander Robertson McKay, du même lieu, demandant que le bill pour confirmer le titre de propriété à un certain lopin de terre, dans le township de Hamilton, ne devienne pas loi, soit imprimée pour l'usage des Membres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Il a été proposé,

Que l'avis de motion sur les ordes du jour pour lundi, le 28 du courant, pour une adresse à Sa Majesté pour la dissolution de l'union entre le *Canada* Ouest et Est, soit remis à demain

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a a été.

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que, conformément à l'ordre, l'honorable M. Ross et lui-même s'étaient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, à l'hôtel du Gouvernement, où ils ont rencontrés certains Membres de l'Assemblée Législative, et qu'ils ont présentés à Son Excellence l'adresse agréée par les deux Chambres, au sujet de la taxe reclamée en vertu d'actes impériaux sur les effets publics du Canada, possédés par des personnes qui résident dans le Canada;—et qu'il avait plu à Son Excellence de dire, qu'elle transmettrait avec beaucoup de plaisir l'adresse conjointe à la Reine, au principal secrétaire d'état de Sa Majesté, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 24 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.
Matheson,
Boulton,
QUESNEL,
Bourret,
Ross,
Mills,
PANET,
Belleau,
SEYMOUR;
Armstrong,
Perry,
CARTIER.
DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Knowlton a présenté une pétition du révérend J. P. Reid et autres, de Sherbrooke, demandant qu'une des écoles normales projetées soit établie dans quelque partie des townships de l'Est.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de H. H. Date et autres, du comté de Waterloo, demandant qu'il soit adopté des mesures pour empêcher le pénitencier provincial de devenir un établissement de manufacture au lieu d'être un lieu de correction.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé:
"Acte pour assurer d'une manière plus certaine l'ordre de l'enregistrement, et
"faciliter les enregistrements et recherches dans les bureaux d'enregistrement du
"Bas-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :-

Page 1, ligne 10.—Retranchez depuis "compter" jusqu'à "de" ou ce mot se rencontre la 2e fois, et insérez "d'une année."

Page 1, ligne 13.—Retranchez "outre" et insérez "feront"

- Page 1, ligne 14.- Retranchez depuis "Journal" jusqu'à "ordre" et insérez "dans "l'" et retranchez "les" et insérez "des" dans la même ligne.
- Page 1, ligne 15.—Après "enregistrement" insérez "et ils donneront dans chaque "entrée le numéro que porte le document auquel il a rapport."
- Page 1, ligne 28.—Retranchez depuis "courant" jusqu'à "les" dans la page 2, ligne 1.
- Page 2, ligne 5.—Retranchez depuis "pour" jusqu'à "contravention" et insérez "chaque"
- Page 2, ligne 5.—Retranchez depuis "contravention" jusqu'à "sans" dans la 6e ligne.

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender un acte pour fournir d'eau la cité de Québec, et lieux adja"cents," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a éte mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les "syndics de l'église St. George, dans le ville de St. Catharines, à vendre et trans"porter quatre acres de terre, acquis primitivement comme site pour un presbytère,
"et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill à auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif," tel qu' amendé.

Il a été proposé,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau à un comité de toute la Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

-Résolu dans l'affirmative, et

La Chambre s'est en conséquence ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. McGill a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération de nouveau, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec de nouveaux amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements ont été alors lus par le greffier comme suit Page 1, line 21.—Retranchez depuis "ans" jusqu'à "Nul" dans la 24e ligne, ainsi que les mots insérés dans le 23e ligne, par le sixième amendement rapporté par le comité spécial, et adopté par la Chambre lors de sa dernière séance.

Page 1, ligne 39.—Après "Législatif" insérez "électif."

Page 3, lignes 17 à 29. —Comme supplément à la clause B, rapportée par le comité spécial et adoptée par la Chambre lors de sa dernière séance, insérez "les douze colléges électoraux nominés dans la liste "du "premier tirage," seront ceux qui auront droit les "premiers d'élire des Meinbres au dit Conseil; ceux qui "auront droit ensuite d'élire des Membres au dit Conseil, "seront ceux nommés dans la liste du "deuxième tirage," "et ainsi de suite."

Les dits nouveaux amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé. 🤲 🤻

Ordonné, Que les dits nouveaux amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu, tel qu'amendé, la troisième fois en conséquence.

Il a été alors proposé, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, Qu'il soit presenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, relativement aux droits que François Saucier et Ignace Lavoie peuvent avoir à des pensions en consequence de blessures reçues pendant la guerre de 1812, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchaigé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la com-

"pagnie du chemin de fer de Buffulo et du lac Huron, avec la faculté d'acheter " de la compagnie du chemin de fer de Buffulo, Brantford et Goderich, leur ligne "de voie ferrée, et pour d'autres objets," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit réferé à un comité spécial de trois Membres. Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Goodhue, Walker

et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour changer le nom " de George Byron Lyon, et celui de sa famille, en y ajoutant le nom de "Fellowes," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres:

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Boulton, Seymour et Dickson. qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à avis, il a été proposé de

Résoudre, Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté la Reine, priant Sa Gracieus: Majestè de vouloir bien soumettre au parlement impérial, une mesure pour dissoudre l'union actuelle entre le Huut et le Bas-Canada, et pour réunir sous un seul gouvernement général, les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard et du Canada-Est et Ouest.

Qu'il soit nommé par Sa Majesté un Gouverneur-Général pour les provincesunies, et des Lieutenants-Gouverneurs, pour chacune des dites ci-devant provinces.

Que la Législature soit composée tel qu'actuellement, d'un Conseil Législatif et d'une Chambre d'Assemblée, dont les membres seront élus par la majorité des électeurs qualifiés, suivant le mode prescrit par les lois maintenant en force dans chacune des dites provinces, jusqu'à ce qu'elles soient changées ou modifiées en vertu d'aucune loi passée à cet effet par la législature générale, suivant le nombre des électeurs qualifiés dans la dite province-unie, et d'après le chiffre de la population.

Que l'Orateur du Conseil Législatif soit élu par les membres présents, au commencement de chaque deuxième session et pour l'espace de deux années, sujet à l'approbation du Gouverneur-Général ou de la personne administrant alors le gouvernement; et que le dit Conseil Législatif ait le pouvoir de faire des appropriations des deniers publics, mais non celui de prélever des taxes, et qu'il soit constitué en un tribunal pour juger les accusations portées contre les fonc-

tionnaires publics.

Que les municipalités soient chargées de l'administration des intérêts locaux de chacune des dites ci-devant provinces, conservant les pouvoirs dont elles sont légalement investies, sujets à être changés ou modifiés par la Législature générale, suivant qu'il en sera jugé nécessaire; et que le Tieutenant-Gouverneur de chacune des dites ci-devant provinces exerce la même autorité à l'égard des règlements qu'elles passeront que celle que posséde actuellement le Gouverneur-

Que le dit gouvernement général ait seul le privilége et l'autorité de prélever

des taxes, et de contrôler le revenu et la dépense de la province-unie, et de passer les lois jugées nécessaires pour la bonne administration et la prospérité d'icelle, et que Sa Gracieuse Majesté soit priée de vouloir bien donner à la dite province-unie le nom ou la désignation qu'elle jugera convenable, et de faire choix d'un endroit quelconque, dans la dite province-unie, pour être le siège permanent du gouvernement.

Objection étant faite à la dite motion ;

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 25 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été :--

L'honorable Etienne P. Taoné, Orateur.

Les honorables MM.
Ferrier,
MATHESON,
Boulton,
Quesnel,
Bourrer,
Panet,
Belleau,
Armstrong.

Prières.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de l'honorable John Younget un autre, demandant que la charte qui autorise la formation d'une compagnie pour construire un canal pour relier les eaux du St. Laurent à celles du lac Champlain, soit renouvelée.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du maire, des conseillers et des

citoyens de la cité de *Québec*, demandant que certaines dispositions, concernant la dite cité, soient insérées dans le bill pour établir un système de police générale dans cette province; et aussi, dans le bill pour établir une cour de *Recorder* dans la dite cité.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de F. W. Constable et autres, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table

L'honorable M. de Boucherville a présenté une pétition de William McNeil, du township de Kingsey, dans le comté de Drummond, demandant justice.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de R. N. Webber et autres, du township de Cleveland;

Aussi, une pétition de S. S. Brown et autres, du township de Windsor;

Et aussi, une pétition de *H. Fowler* et autres, du township de *Dudswell*, demandant séparément que l'une des écoles normales en contemplation soit établie dans quelque partie des townships de l'Est.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

Les honorables MM. Dionne, Ross et Cartier sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour assurer d'une manière plus certaine l'ordre de l'enregistrement et faciliter les enregistrements et recherches dans les bureaux d'enregistrement du Bas-Canada."

Lesquels dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé:
"Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du la c
"Huron, avec la faculté d'acheter de la compagnie du chemin de fer de Buffalo,
"Brantford et Goderich, leur ligne de voie ferrée, et pour d'autres objets," à fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 28 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.	Les honorables MM.
DeBlaquière,	Gordon,
McGill,	Ferrier,
Ferrie,	MATHESON,
Knowlton,	Boulton,
Moore,	Quesnel,
DIONNE,	Bourret,
GOODHUE,	Belleau,
WIDMER,	SEYMOUR,
DEBOUCHERVILLE,	ARMSTRONG,
J. Morris,	CARTIER.

PRIÈRES.

L'honorable M. Armstrong a présenté une pétition de Thomas Machin et autres, de Granby, demandant que le commerce et l'industrie de la province soient encouragés de manière à pouvoir entrer en compétition avec les produits provenant que de l'étranger.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. McGill a présenté une pétition de MM. Knapp et Holmes et autres, de Montréal, demandant à être incorporés sous le titre de compagnie d'assurance maritime du Canada;

Et aussi, une pétition de la société d'histoire naturelle de *Montréal*, demandant qu'il soit fait une appropriation d'argent afin de mettre le docteur *Smallivoïd* en état de publier une série d'observations intéressantes sur la science météorologique en *Canada*;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition de E. L. Cressé et autres, de Nicolet, représentant que leur seigneurie de l'Isle de la Fourche a été airpentée et disposée en township et donnée par la couronne à d'autres personnes en franc et commun soccage, et demandant une indemnité;

Et aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Ste. Geneviève de Batiscan, demandant qu'il ne soit accordé aucune aide ou garantie à la compagnie du chemin de fer du grand tronc ou à ses contracteurs.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition de la corporation de Montréal, demandant que la pétition de Albert Furniss et autres, demandant à être incorporés aux fins de fournir de gaz la cité de Montréal, ne soit pas écoutée, et qu'il ne soit passé aucune loi a cette fin.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de John Smith et autres, de Darlington, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition de l'académie des Trois-Rivières;

Et aussi, une pétition de l'institut des artisans des Trois-Rivières susdit, demandant séparément une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender une ordonnance du Bas-Canada, pour venir en aide à certaines sociétés "religieuses."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour assurer d'une "manière plus certaine l'ordre de l'enregistrement, et faciliter les enregistrements et recherches dans les bureaux d'enregistrement du Bas-Canada," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il été resolu dans l'affirmative

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour limiter le nombre des Conseillers Législatifs, et pour mieux assurer "l'indépendance du Conseil Législatif," il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour la second lecture du bill intitulé:

"Acte pour mieux assurer l'indèpendance du Conseil Législatif," il a été. Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour venir en aide aux personnes indigentes, infirmes ou délaissées," il aété Ordonné Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pourvoir au soutien et à l'éducation des enfants vagabonds et désœuvrés;" il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre jour étant lu pour la seconde seconde lecture du bill intitulé: "Acte "pour remédier aux défectuosités des lettres patentes pour le lot numéro quatre, dans les abouts des concessions A et B, du township de *Hamilton*," il a été Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Il a été proposé,

Que la pétition présentée à cette Chambre, mercredi dernier, le 23 courant de A. M. Delisle et autres, de la cité de Montreal, demandant que la bill intitulé: "Acte pour amender les dispositions des divers actes pour l'incorporation de la "cité de Montréal," ne devienne pas loi sans des modifications, soit traduite et imprimée en langue anglaise, pour l'usage des Membres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Antoine Aimé Dorion et autres, comme suit :

Assemblée Législative, Jeudi, 24 Avril, 1856.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Legislatif, pour prier leurs honneurs de permettre à l'honorable Etienne P. Taché, l'Orateur de cette Chambre, de comparaître devant le comité spécial de cette Chambre, nommé pour s'enquérir de toutes les transactions de la compagnie du chemin de fer de Montréal et Bytown, lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

Ordonne, Que M. Antoine Aime Dorion, porte le dit message au Conseil

Législatif.

(Attesté,)

W. B. LINDSAY,

Greffier, Assembles.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager. Il a été alors proposé,

Qu'il soit permis à l'honorable Etienne P. Taché, l'Orateur de cette Chambre, de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, tel que désiré par cette Chambre, dans son message de ce jour, s il le juge à propos.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu, dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, ct informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable Etienne P. Taché, l'Orateur de cette Chambre, de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, chargé de s'enquérir de toutes les transactions de la compagnie du chemin de fer de Montréal et Bytown, s'il le juge à propos.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Robinson et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour permettre à la compagnie de l'hôtel de Hamil-"ton d'augmenter son capital, et pour d'autres objets y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 29 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Paché, Orateur.

Les honorables MM. DEBLAQUIÈRE, McGILL, FERRIE; KNOWLTON, Moore, DIONNE, ner entrante er som kritiske regen benede betre betre fra het beste betre betre betre betre betre betre betre

Les honorables MM. GOODHUE, WALKER, WIDMER, DEBOUCHERVILLE,

Morris, J. GORDON,

Les honorables MM.
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,
QUESNEL,
BOURRIER,

Les honorables MM.
MILLS,
BELLEAU,
SEYMOUR,
CARTIER,

PRIÈRES.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition du bureau des syndies de l'école commune de la cité de Hamilton, demandant l'abrogation de toutes lois qui autorisent l'établissement des écoles séparées dans le Haut-Canada.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de Jacob Noble et autres, de St. Catharines, demandant qu'un droit de pas moins de vingt-cinq pour cent soit imposé sur les produits provenant des manufactures américaines, lorsqu'ils sont importés en Canada.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de James R. Benson et autres;

Aussi, une pétition de William Donaldson et autres;

Aussi, une pétition de Buchanan Harris et autres, de Hamilton;

Aussi, une pétition de James Scott et autres, de Port Hope;

Aussi, une pétition de G. H. Chrysler et autres, de Kingston;

Aussi, une pétition de Ralph Jones et autres ;

Aussi, une pétition de William Bowen et autres, de Kingston susdit;

Et aussi, une pétition de *E. F. Whittemore* et autres, de *Toronto*, tous intéressés dans le commerce et la navigation des lacs, demandant séparément qu'il soit fait une appropriation des deniers publics pour compléter, l'année prochaine, le havre de *Port Hope*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition du révérend William T. Leach et autres, membres de la chapelle St. George, à Montréal, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. McGill a présenté deux pétitions de la chambre de commerce de Montréal, demandant que des modifications soient faites au nouveau tariff des

droits de douane, et qu'il ne soit pas mis en opération avant le sème jour de juillet prochain; et demandant que le bill pour changer les taux actuels des pilotages au-dessous du port de Québec, ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition du révérend F. X. Delage et un autre, de Saint Jean Port Joli, demandant de l'aide en faveur de la colonisation des townships du Bas-Canada.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Merritt et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour continuer la ligne de la compagnie du chemin de fer de Port Dalhousie et de Thorald;" un que site demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonne, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Prévost et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du Bas"Canada de 1855, et pour autoriser l'organisation d'un conseil municipal pour le "village de St. Jérôme," auquel elle demande le concours de cette Chambre:

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Angus Morrison et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc "de la Reine et des Plaids Communs dans le Haut-Canada, à admettre Henry "Spencer Papps à pratiquer comme solliciteur et procureur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Prévost et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour assurer d'une manière plus certaine l'ordre de "l'enregistrement, et faciliter les enregistrements et recherches dans les bureaux "d'enregistrements du Bas-Canada," et informe cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 30 Avril, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
DIONNE,
GOODHUE,
WIDMER,
DE BOUCHERVILLE,
GORDON,

Les honorables MM
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,
LESLIE,
QUESNEL,
BOURRET,
BELLEAU,
SEYMOUR,
CARTIER.

PRIÈRES

L'honorable M. Moore est entré.

L'honorable M. Ferrier a présenté une pétition de la Chambre de commerce de Montréal, demandant que le bill maintenant devant le parlement, pour abroger les lois actuelles relatives à la maison de la Trinté de Montréal, et pour y introduire certaines dispositions touchant les pilotes sur le St. Laurent, entre Québec et Montréal, ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pétition de la municipalité du comté de Middlesex, demandant que tout bill pour autoriser la vente des terrains destinés à l'agriculture dans la cité de London ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Dionne a présenté une pétition du très-révérend évêque des Trois-Rivières et autres, demandant une allocation plus forte en faveur des écoles de la société d'éducation dans cette ville.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et du village d'Industrie, demandant que le bill pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de la rivière l'Assomption, ne devienne pas loi sans d'autres amendments.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du révérend Charles Champour et autres, de la paroisse de Ste. Anne des Plaines, dans le comté de Terrebonne; demandant une allocation de £150 aux fins d'ériger une bâtisse pour une écolemodèle dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris est entré.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour changer le nom de George Byron Lyon, et celui de sa famille, en y "ajoutant le nom de "Fellowes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour venir en aide aux "personnes indigentes, infirmes ou délaissées," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de six Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. De Blaquière, Moore, J. Morris, Ferrier, Belleau et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourne-ront à loisir.

L'honorable M. Ross est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour "remédier au défectuositées des lettres patentes pour le lot numéro quatre, dans "les abouts des concessions A. et B. du township de *Hamilton*."

Il a été proposé

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour permettre à la "compagnie de l'hôtel de *Hamilton* d'augmenter son capital, et pour d'autres "objets y mentionnés; a été lu la seconde fois."

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables M.M. Ferrie, J. Morris et Ferrier, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer la ligne de la compagnie du chemin de fer de *Port Dalhousie* et de *Thorold,*" a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Goodhue, J. Morres et Gordon, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1855, et pour autoriser l'organisation d'un conseil municipal pour le village de St. Jérôme," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrier, Leslie et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour a été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour utoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids "Communs dans le Haut-Canada, à admettre Henry Spencer Papps à pratiquer comme solliciteur et procureur," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Crawford et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour la punition des employés et serviteurs des compagnies de "chemin de fer qui enfreignent les règlements des dites compagnies, au risque des "personnes et des propriétés," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Holton et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville d'Owen Sound, dans le comté de Gray," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Holton et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif aux banques d'épargne," auquellelle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Thomas Fortier et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser Henry Wulf Trigge, écuyer, et autres, a "construire un pont de péage sur la branche nord-est de la rivière de Vicolet, dans "la paroisse de Ste. Monique, près de l'église de la dite paroisse, dans le comté "de Vicolet, et pour incorporer les dits Henry Wulf Trigge, écuyer, et autres, "sous le nom de compagnie du pont de Ste. Monique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la premiere fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Ferrie et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de Galt, et pour en définir les limites," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur, continuer et "amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer de Hamilton et "Port Dover," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Il a été proposé,

Que l'on se dispense de la dix-neuvième règle de cette Chambre aux fins de permettre l'introduction d'une motion, ce jour, au sujet de la vente des liqueurs enivrantes.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu, dans l'affirmative,

Sur quoi, il a été proposé,

Qu'un comité spécial soit nommé pour prendre en considération et faire rapport à cette Chambre, s'il serait à propos d'adopter des mesures, et lesquelles, soit par bill au autrement, pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes, et pour la meilleure organisation des maisons où se veundent ces liqueurs, et que les pétitions présentées à cette Chambre sur cette question si importante, soient référées au dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. de Blaquière, Hamilton, Ferrie, Moore, Dionne, Goodhue, J. Morris, Gordon, Ferrier, Belleau et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à vendredi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à vendredi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 2 Mai, 1856

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taoné, Orateur.

Les honorables MM.	Les honorables MM.
DE BLAQUIÈRE,	J. Morris,
Hamilton,	Gordon,
FERRIE,	Ferrier,
Knowlton,	Matheson,
Moore,	Boulton,
Goodhue,	Leslie,
WALKER,	Belleau,
WIDMER,	SEYMOUR.

PRIÈRES.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de John Hawkins et autres, de Port Credit, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de Blaquiere a présenté une pétition de l'honorable et très révérend le lord évêque de Toronto, et du clergé et des laïques de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande, du diocèse de Toronto, demandant une loi pour les autoriser a règler et administrer leurs affaires de fabrique de la même manière que les autres institutions religieuses,

Laquelle il a lu de son siége.

Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de Thomas Smart et autres, de Brockville, demandant qu'il soit adopté des mesures pour empêcher le pénitencier provincial de devenir une vaste manufacture monopolisatrice au lieu d'être un endroit de correction.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de Charles Smith et autres de Picton, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Aussi, une pétition de *Theren Dickey* et autres, de *Clarke*, demandant une loi pour autoriser un bon arpentage de la ligne de concession entre les 7ème et 8ème concessions du township de *Clarke*;

Et aussi, une pétition de John A. Donaldson et autres, de Toronto, demandant à être incorporés comme compagnie de prêt et de placement du Canada.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de la municipalité du township de Caistor, dans le comté de Lincoln, demandant que le dit township de Caistor soit séparé du comté de Lincoln, et annexé aucomté de Haldimand.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du révérend P. T. Hurteau et autres, de la paroisse de St. Lin;

Aussi, une pétition de *Philip Mount* et autres, de la paroisse de *St. Henri de Mascouche*;

Aussi, une pétition du révérend E. H. Hicks et autres, de la paroisse de St. Roch;

Et aussi, une pétition du révérend Étienne Normandin et autres, de la paroisse de Lachenaie, tous du comté de l'Assomption demandant séparément que dans le cas de l'établissement de nouvelles divisions judiciaires dans le Bas-Canada, le dit comté de l'Assomption soit annexé au comté de Terrebonne, et non au comté de Montréal.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de la municipalité de Inverness, dans le comté de Mégantic, demandant que les comtés d'Arthabaska et Mégantic, et les paroisses de Ste. Agathe, St. Giles et St. Sylvestre, dans le comté de Lotbinière, soient érigés en un district judiciare séparé avec Inverness pour ville de district.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des commutations de la tenure effectuées dans la censive du ci-devant ordre des jésuites, dans le district de Québec, depuis le 1er septembre, 1854, jusqu'au 31 décembre, 1855;

Aussi, un retour des commutations de la tenure effectuées dans la censive de la seigneurie de Lauson entre le 1er de janvier et le 1er de juillet, 1854, et depuis le 1er de septembre, 1854, jusqu'au 31 décembre, 1855;

Aussi, un retour des commutations de la tenure effectuées dans la censive du ci-devant ordre des jésuites dans le district des *Trois-Rivières*, depuis le 1er septembre, 1854, jusqu'au 31 décembre, 1855;

Et aussi, un retour des commutations de la tenure effectuées dans la censive de Québec, depuis le 1er octobre, jusqu'au 31 décêmbre, 1855. Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et il sont comme suit :—
(Papiers Parlementaires.)

Ordonné, Que les honorables MM. Matheson et Boulton soient ajoutés au comité spécial chargé de prendre en considération et faire rapport à cette Chambre, s'il serait à propos d'adopter des mesures, et lesquelles, soit par bill ou autrement, pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes, et pour la meilleure organisation des maisons où se venduent ces liqueurs.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de "1855, et pour autoriser l'organisation d'un conseil municipal pour le village de "St. Jérôme," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie de l'hôtel de Hamilton d'augmenter son "capital, et pour d'autres objets y mentionnés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross est entre

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "pourvoir au soutien et à l'éducation des enfants vagabonds et désœuvrés."

Il a été proposé que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle,

Et la Chambre étant également divisée, il a été

Résolu dans l'affirmative par la voix prépondérante de l'Orateur, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour venir en aide aux personnes indigentes, infirmes ou délais-"sées," avec permission de s'assembler et de s'ajourner à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender une ordonnance du Bas-Canada, pour venir en aide à certaines sociétés "religieuses," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la cour "de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le

"Haut-Canada, à admettre Henry Syencer Papps à pratiquer comme solliciteur et procureur," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Ross et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville "d'Owen Sound, dans le comté de Grey," a été lu la seconde fois.

Ordonne, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Matheson, Ross et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "relatif aux banques d'épargne," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrier, Leslie et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, Que la pétition présentée à cette Chambre, mardi, le 26ème jour de février dernier, des directeurs de la banque d'épargne du district et de la cité de Montréal, demandant l'autorisation d'acquérir et posséder des immeubles, et de donner au président ou au directeur-gérant un salaire annuel, soit référée au comité spécial mentionné en dernier lieu.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser *Henry* " Wulf Trigge, écuyer, et autres, à construire un pont de péage snr la branche

- " nord-est de la rivière de Nicolet, dans la paroisse de Ste. Monique, près de l'église
- " de la dite paroisse, dans le comté de Nicolet, et pour incorporer les dits Henry
- "Wulf Trigge, écuyer, et autres, sous le nom de compagnie du pont de Ste. Mo-"nique," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Moore, Walker et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville "de Galt, et pour en définir les limites," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrie, Moore et Ferrier, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour remettre en vi-" gueur, continuer et amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de " fer de *Hamilton* et *Port Dover*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Ross et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Jackson et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour séparer le comté de Bruce du comté de Huron," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été la la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Dufresne et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du "chemin de fer et de la rivière l'Assomption," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. A. A. Dorion et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour permettre l'exhumation en cer"tains cas dans le Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette.
Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Foley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour naturaliser Harvey Killam," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le sociteur-général Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'as pour pourvoir à la for-mation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux ma-mufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Freeman et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de l'hôtel d'Ontario," auquel elle demand le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition de Thomas Byrne, de la cité de Montréal, demandant que la balance qui lui est due à compte de son contract pour des ouvrages sur le canal Lachine, lui soit entièrement payée.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de Lewis Shicklune et autres, capitaines et propriétaires de vaisseaux à St. Catharines, demandant qu'il soit érigé un hôpital sur les bords du canal Welland, et qu'il soit supporté au moyen d'une taxe imposée sur tous ceux qui naviguent sur la rivière ou sur les lacs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition de la municipalité de la ville de Barrie, demandant qu'il soit adopté des mesures pour obliger la compagnie du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron à compléter son contrat pour la construction d'une ligne d'embranchement du dit chemin jusqu'à la ville de Barrie. Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de Henry Burritt et autres, du village de "Burritt's Rapids," demandant que tous les moyens constitutionnels possibles soient adoptés pour entraver l'émigration en corps nombreux, des Etats-Unis en cette province, des catholiques romains, et que toutes les dispositions qui autorisent l'établissement d'écoles séparées soient abrogées.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que l'honorable M. Ross soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour continuer la ligne de la compagnie du chemin "de fer de Port Dalhousie et de Thorold."

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 5 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.	Les honorables MM.
DeBlaquièrre,	J. Morris,
Hamilton,	Gordon,
Ferrie,	FERRIER,
Knowlton,	MATHESON,
Moore,	Ross,
Walker,	Belleau,
Widmer,	SEYMOUR,

PRIÈRES.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de Daniel Gordon et autres, de Kenyon et Roxborough;

Aussi, une pétition de John Edwards et autres, de Russell;

Aussi, une pétition du révérend C. C. Johnson et autres, de Howard et Oxford;

Aussi, une pétition de John Harrison et autres, de Belleville;

Aussi, une pétition de John Lindsay et autres, de Litchfield;

Aussi, une pétition de John Lees et autres, de Ancaster;

Aussi, une pétition de William Steer et autres, des Trois Rivières;

Aussi, une pétition du révérend John Anderson et autres, de Lancaster;

Aussi, une pétition de Thomas Henry et autres;

Aussi, une pétition de Alexander McGregor et autres, de Godmanchester;

Aussi, une pétition du révérend Walter Scott et autres, de Lachute;

Aussi, une pétition de Gilbert Tweedle et autres, de Ops;

Aussi, une pétition de A. F. Kemp et autres, de Montréal;

Aussi, une pétition de T. A. Thompson et autres, de Trenton;

Aussi, une pétition de Alexander McLean, de Hamilton, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Aussi, une pétition de William Beamish, de la ville de Port Hope, demandant une loi pour définir et limiter les pouvoirs conférés par la loi qui incorpore la compagnie de garantie et de prêt du Haut-Canada;

Aussi, une pétition de Andrew Tait et autres, de Oxford, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs;

Aussi, une pétition de John Grier et autres, de Belleville ;

Aussi, une pétition de James W. Green, et autres de Lambton, demandant séparément l'abrogation de l'acte des écoles séparées passé dans la dernière session;

Aussi, une pétition de *James Grier* et autres, du township de *St. Vincent*, demandant que le bill pour changer la constitution du Conseil Législatif soit basé sur la représentation par la population;

Et aussi, une pétition de *Thomas Murphy* et autres, du township de *Sombra*, demandant que la ligne frontière entre *Kent* et *Lambton* reste la même, ou que si il y est fait quelque changement, la ligne frontière du township de *Sombra* soit la même qu'elle était avant la désunion des deux comtés.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Walker a présenté une pétition du réverend E. W. Sewell et autres, de la chapelle de la Sainte-Trinité, en liaison avec l'église d'Angleterre et d'Irlande, dans la cité de Québec, demandant que le bill projeté qui autorise dans cette province, la tenue d'assemblées délibératives ou synodicales, ne devienne pas loi avant que les membres de la dite église aient eu l'avantage d'exprimer leur opinion sur le sujet.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de la société d'horticulture de Prince-Edward, demandant une loi pour encourager l'horticulture.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de Michel Fournier et autres, de la municipalité de Saint Jean Port Joli, dans le comté de L'Islet, demandant des modifications aux actes 16 Victoria, chapître 22, et 18 Victoria, chapître 13.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour continuer la ligne de la compagnie du chemin de fer de Port Dal-"housie et Thorold," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 12.—Après "enfants" insérez clauses A et B.

CLAUSE A.

"Le conseil de ville de la ville de St. Catharines, pourra acquérir et posséder le capital de la dite compagnie actuellement possédé par des actionnaires privés; et lorsque le dit conseil aura acquis et possédera le montant entier des dites parts actuellement la propriété d'actionnaires privés, chaque part sur le capital de la compagnie que possèdera toute municipalité, lui donnera dès lors droit à un vote à l'élection des directeurs; et la dite municipalité sera représentée par son président lors des dites élections, et il exercera le dit droit de voter d'après les instructions qu'il aura reçues du conseil de sa municipalité; mais le président de toute municipalité possédant des parts dans la compagnie, ne sera pas, une fois l'acquisition faite par le conseil de ville de St. Catharines de toutes parts des actionnaires privés, directeur en vertu de sa charge."

CLAUSE B.

"Outre les personnes déjà qualifiées pour être directeurs de la dite compagnie, toute personne domiciliée dans au eune municipalité située sur la ligne du dit chemin de fer, qui possédera des parts dans la dite compagnie, et qui sera saisie comme propriétaire d'un bien-fonds dans la dite mu nicipalité, de la valeur de sept cent cinquante louis, en sus et à part de toutes charges sur icelui, pourra être élue directeur de la dite compagnie, sans qu'il soit nécessaire que la dite personne possède des parts dans la dite compagnie."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs, dans le Haut-Canada, à admettre Henry Spencer Papps à "pratiquer comme solliciteur et procureur," a fait rapport qu'il avait examiné de dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambse sans amende ment.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affimative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: Acte pour amender l'acte relatif aux banques d'épargne," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :-

Page 1, ligne 21.—Retranchez depuis "ci-dessus" jusqu'à "mentionné," dans la 22ème ligne.

Page 2, ligne 10.—Retranchez depuis "pas" jusqu'à "louis" et insérez "quatre "cents."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. de Blaquière, du comité conjoint des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque parlementaire, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :--

Les Membres du Conseil Législatif formant partie du comité conjoint sur la bibliothèque parlementaire, ont l'honneur de présenter leur quatrième rapport :----

Le comité s'est occupé du mode le plus convenable d'offrir les remerciments de la Législature aux gouvernements d'Angleterre et de France, pour leurs riches et nombreux dons, ainsi qu'aux personnes qui ont contribué à enrichir la bibliothèque. Il a préparé des résolutions en remerciment et les soumet avec le présent rapport, en recommandant une adresse des deux Chambre à Sa Majesté la Reine, exprimant la gratitude que cette Chambre éprouve envers sa très-gracieuse Majesté et son fidèle allié, l'Empereur des Français, pour les dons magnifiques qu'ils ont faite à la bibliothèque. Il a été préparé d'autres résolutions pour remercier la Chambre des Lords et celle des Communes, ainsi que les autres personnes qui ont fait des dons de cette nature, ou ont assisté M. Todd, lors de sa mission en Europe, l'été dernier, relativement à la bibliothèque.

Il a été soumis au comité un index des journaux de l'Assemblée Législative, de 1841 à 1851, compilé par M. Alfred Todd, greffier du département des bills privés compilé conformément à une résolution de l'Assemblée, du 25 août, 1851.

Après avoir examiné cet ouvrage, le comité a été convaincu qu'il serait d'une très grande utilité et que le compilateur avait fait preuve de beaucoup de jugement dans l'arrangement de ce travail onéreux. M. Todd a reçu £275 pendant que l'ouvrage s'élaborait, et le comité a recommandé à l'Assemblée Législative de lui octroyer une nouvelle somme de £250, qu'il considère comme une indemnité complète.

M. W. S. Hunter s'est aussi adressé au comité, en le priant de l'assister dans la publication d'une série de vues, etc., de paysages en Canada. La première partie représentant des points de vue autour de la cité des Outaouais, fait honneur au paysagiste, et donne lieu de croire que ses efforts dans les autres parties de son entreprise seront couronnés de succès. Le comité a fait l'acquisition de vingt-cinq copies de la première série de l'ouvrage, à raison de cinquante louis.

Bibliothèque du Parlement, 30 avril, 1856.

Il a été alors proposé de

- 1. Résoudre, Que cette Chambre est tenue de présenter ses très humbles et sincères remercîments à Sa très-gracieuse Souveraine, en témoignage de la sollicitude de Sa Majesté pour tout ce qui se rattache au progrès moral, intellectuel et matériel de cette partie de son empire, et spécialement manifestée par l'envoi de dons magnifiques transmis par ses ordres des différents départements d'état de la Grande-Bretagne, et consistant en livres, cartes et gravures, pour aider à refaire la bibliothèque du parlement canadien, detruite par des sinistres réitérés. La reconnaissance de la Législature est d'autant plus vive que ce n'est pas la première fois que la libéralité de Sa Majesté s'est manifestée en enrichissant la bibliothèque du Canada, de collections d'ouvrages précieux, pour les recherches littéraires et les travaux de la Législature.
- 2. Résolu,—Qu'il est désirable de solliciter respectueusement Sa Majesté de faire parvenir à son auguste et puissant allié, l'Empereur des Français, les sincères remerciments des sujets canadiens de Sa Majesté, pour les beaux dons de livres et de cartes, présentés à la bibliothèque du parlement par les différents départements de l'administration du gouvernement trançais, qui ont déjà fait preuve de leur générosité dans une occasion antérieure.
- 3. Résolu,—Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté fondée sur les résolutions ci-dessus.
- 4. Résolu,—Que cette Chambre offre ses remerciments, comme leur étant justement dus, à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes, pour les nombreux et précieux dons consistant en journaux et en papiers parlementaires, qu'elles ont présentés à la bibliothèque des deux Chambres du parlement de cette province.
- 5. Ordonne,—Que M. l'Orateur transmette la dite résolution au lord grand Chancelier de la Grande-Bretagne, et à l'Orateur de la Chambre des Communes.

- 6. Résolu,—Que cette Chambre offre ses remerciments, comme leur étant justement dus, aux messieurs suivants, pour leurs nombreuses contributions à la bibliothèque: à la cour des directeurs de l'honorable compagnie des Indes Orientales; au président et aux secrétaires de la société biblique britannique et étrangère; au comité de la société des fonds pour les traductions orientales; et à Henry Drummond, écuyer, M.P.P.
- 7. Résolu,—Que cette Chambre offre ses remerciments, comme leur étant justement dus, aux messieurs suivants, pour les services qu'ils ont rendus à l'agent de la Législature dans les demandes qu'il a faites aux départements publics et à ceux de l'Etat en faveur de la bibliothèque: à George Mayer, écuyer, bibliothécaire et gardien des archives du bureau colonial; à Bennet Woodcroft, écuyer, surintendant des devis des brevets d'inventions, à Londres; et à Monsieur Hector Bossange, de Paris.

Les dites résolutions étant alors lues de nouveau, séparément,

Il a été proposé qu'elles soient adoptées.

Sur quoi, la question de concours étant mise sur chacune d'elles, séparément, il

Résolu unanimement dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les remerciments de cette Chambre, tel qu'exprimés dans les deux résolutions précédentes, soient communiqués par M. l'Orateur aux différents Messieurs y dénommés.

Ordonné, Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa très-gracieuse Majesté la Reine, dans les termes suivants:—

A SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif du Canada, prions humblement Votre Gracieuse Majesté de vouloir bien accepter nos sincères et respectueux remerciments pour votre sollicitude à notre égard, dans tout ce qui a rapport à l'avancement moral, intellectuel et matériel de cette partie des possessions de Votre Majesté, et qui nous a été manifestée par l'envoi de dons magnifiques trausmis par l'entremise de vos ministres d'Etat, consistant en livres, cartes et gravures pouraider à la reconstruction de la bibliothèque du parlement canadien détruite presque en entier par des sinistres désastreux et réitérés. La Législature en éprouve d'autant plus de gratitude, que ce n'est pas la première fois que Votre Majesté a fait preuve de sa munificence en enrichissant la bibliothèque canadienne de collections d'ouvrages précieux, propres à faciliter les recherches littéraires et les travaux de la Législature.

Nous saisissons en même temps cette occasion pour supplier Votre Majesté de vouloir faire parvenir à votre puissant et auguste allié, l'Empereur des Français, les sincères remercîments de vos sujets canadiens, pour les dons splendides de livres et de cartes qu'il a faits à la bibliothèque du parlement, par l'entremise des différents départements dont nous avons déjà éprouvé la libéralité dans une occasion analogue.

Nous vous prions en même temps de recevoir l'assurance réitérée de notre attachement et de notre loyauté envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour changer le mode de nommer les Membres du Conseil Législatif," il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour la punition des "employés et serviteurs des compagnies de chemin de fer qui enfreignent les "règlements des dites compagnies, au risque des personnes et des propriétés," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Ferrier et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Leslie est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender une ordonnance du Bas-Canada, pour venir en aide à certaines sociétés religieuses," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrier, Leslie et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour séparer le comté de "Bruce du comté de Huron," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Matheson, Leslie et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "pour permettre l'exhumation en certains cas dans le Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrier, Leslie et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformement à l'ordre du jour, le bill intitule : "Acte pour naturaliser Har-"vey Killam," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit hill soit réséré à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Knowlton, Moore et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds "social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la "chimie," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la com-"pagnie de l'hôtel d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrier, Ross et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Sidney Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter à Samuel Doolittle et Robert Johnston, "une certaine réserve de chemin dans le township de Haldimand," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Sidney Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter à John Wade et Benjamin Seymour, une "certaine réserve de chemin dans le township de Hamilton, comté de Northum-berland," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Brown et autres, comme suit:-

Assemblée Législative, Vendredi, 2 mai, 1856.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'honorable Adam Fergusson, un des membres de cette Chambre, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport sur la vraisemblance de certaines accusations portées contre M. George Brown, membre de cette Chambre.

Ordonné, Que M. Brown porte le dit message au Conseil Législatif.
Attesté.

W. B. LINDSAY.

Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Cameron et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et "raison de compagnie du chemin de fer du nord-ouest du Canada," auquel elle de mande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le procureur-général Macdo-"nald et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour faire des dispositions ulté-"rieures pour l'exploration géologique de cette province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 6 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Los	honora	hlas	MM

Les honorables MM.

DeBlaquière. Crooks, Hamilton, Ferrie, Knowlton, Moore.

J. Morris, Gordon, Leslie, Ross,

WIDMER,

Walker.

BELLEAU, SEYMOUR.

PRIÈRES.

Il a été proposé,

Que l'adresse passée par cette Chambre, hier, à Sa Très Excellente Majesté la Reine, au sujet des dons de livres et de cartes qui ont été faits à la bibliothèque du parlement, soit signée par son honneur l'Orateur, de la part de cette Chambre.

Le question de concours étant miss sur la dite motion, la été : a partir personne

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé la dite adresse, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour la punition des employés et serviteurs des compagnies de chemin de "fer qui enfreignent les règlements des dites compagnies, au risque des personnes "et des propriétés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

La dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Le question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Legislative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de l'hôtel d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement,

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte "pour séparer le comté de Bruce du comté de Huron," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendements."

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisème fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative,

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour naturaliser Hervey Killam," a fait rapport qu'il avait examiné le dit

bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé:
'Acte pour autoriser Henry Wulf Trigge, écuyer, et autres, à construire un
"pont de péage sur le branche nord-est de la rivière de Nicolet, dans la paroisse
"de Ste. Monique, près de l'église de la dite paroisse, dans le comté de Nicolet, et
"pour incorporer les dits Henry Wulf Trigge, ecuyer, et autres, sous le nom de
"compagnie du pont de Ste. Monique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill
en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisème fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été resolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer la ligne "de la compagnie du chemin de fer de *Port Dalhousie* et *Thorold*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "relatif au banques d'épargne," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Π a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étaut lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporces à fonds

"social pour des fins relatives aux mines, à la mécanique ou à la chimie."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Aprés des debats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Moore, Walker, J. Morris, Belleau et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à John "Wade et Benjamin Seymour, une certaine réserve de chemin dans le township de "Hamilton, comté de Northumberland," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comté spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Ross et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Contormément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incoporer certaines "personnes sous les nom et raison de compagnie du chemin de fer du nord-ouest "du Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Walker, Gordon et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faire des dispositions ultérieures pour l'exploration géologique de cette Province." a été lu la seconde fois.

Il a été proposé,

Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maitres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureurgénéral Macdonald et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "provincial pour l'appropriation des deniers provenant des réserves du clergé," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mecredi, 7 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:--

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE, CROOKS, HAMILTON, FERRIE, KNOWLTON, MOORE, WALKER,

WIDMER,

J. Morris,
Gordon,
Ferrier,
Matheson,
Lesslie,
Belleau,
Seymour,
Armstrong.

PRIÈRES.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition d'Edward Glackemeyer, de la cité de London, Canada-Ouest, un des directeurs de la compagnie du gaz de London, et gérent d'icelle, demandant que la péti ion de la corporation de la dite cité tendant à le priver du droit de voter aux élections des directeurs, ne soit pas écoutée;

Aus i, une pétition de Jean Baptiste Héneau et autres, du comté de Beauharnais, demandant à être indemnisés des dommages qu'ils ont soufferts en conséquence de l'érection d'une écluse à l'entrée du canal Beauharnais;

Et aussi, une pétition de *Henry Burnham* et autres, du township de *Melbourne*, demandant que l'une des écoles normales en contemplation dans le *Bas-Canada*; soit établie dans les townships de l'Est.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de Siméon Larochelle et autres, de la paroisse de Saint Anselme, demandant une allocation de quatre cents louis pour la construction de la bâtisse d'un collège dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de Galt, et pour en définir les limites," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé "Acte pour amender une ordonnance du Bas-Canada, pour venir en aide à cer "taines sociétés religieuses," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième tois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill à auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour permettre l'exhumation en certains cas dans le "Bas-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dits amendments ont été alors lus par le greffier comme suit:-

- Page 1, lignes 9 et 10.—Après "compétente" insérez "de l'église catholique ro-"maine dans le Bas-Canada."
- Page 1, ligne 11.—Retranchez "township," et après "mission" insérez "de cette "église dans le Bas-Canada."
- Page 1, ligne 14.—Après "paroisse" insérez "ou" et retranchez depuis "mis-"sionnaire" jusqu'à "et."
- Page 1, ligne 15.—Retranchez depuis "marguillers" jusqu'à "de" et après "église" insérez "catholique romaine."
- Page 1, ligne 21.—Retranchez "ministre," et retranchez depuis "marguillers" jusqu'à "suivant."
- Page 1, ligne 26.—Après "prêtre" insérez "ou."
- Page 1, ligne 27.—Retranchez depuis "missionnaire" jusqu'à "et" où ce mot se ren-

contre la première fois, et retranchez depuis "marguillers" jusqu'à "de."

Page 1, ligne 29.—Après "prêtre" insérez "ou" et retranchez depuis "missionnaire" jusqu'à "desservant" dans la30ème ligne.

Page 1, ligne 32.—Retranchez "ministre."

Page 1, ligne 33.—Retranchez depuis "marguillers" jusqu'à "pour."

Page 1, ligne 39.—Après "prêtre" insérez "ou" et retranchez depuis "mission-"naire" jusqu'à "ou" où ce mot se rencontre la 2ème fois.

Page 1, lignes 39 et 40.—Retranchez depuis "marguillers" jusqu'à "qui."

Page 2, lignes 2 et 3.—Retranchez depuis "marguillers" jusqu'à "comprendront"

Page 2, ligne 4.—Après "église" insérez "catholique romaine."

Page 2, ligne 5.—Après "connus" insérez clause A.

CLAUSE A.

"Avant de procéder à une exhumation dans aucun cimi-"tière, en vertu des dispositions du présent acte, il en sera "obtenu permission à cet effet de l'autorité supérieure ecclé-"siastique du diocèse catholique romain dans lequel il est "situé."

DANS LE PRÉAMBULE DU BILL.

Page 1, ligne 4.—Retranchez depuis "mentionnées" jusqu'à "à" dans la 5ème ligne.

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur, continuer et amender l'acte qui incorpore la "compagnie du chemin de fer de Hamilton et Port Dover," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné Que le dit bill soit lu troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées

" à fonds social pour des fins relatives au manufactures, aux mines, à la mécanique

" ou à la chimie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 28.—Après "par" insérez "les votes de" et retranchez depuis "des" jusqu'à "d'adopter" dans la 29ème ligne, et insérez "actionnaires dans la compagnie, qui seront donnés à icelle, "soit en personne ou par procuration."

Page 2, ligne 40.—Retranchez depuis "souscrit" jusqu'à "gérants" dans la 41ème ligne, et insérez "Les"

Page 2, ligne 41.—Retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "auront" dans la 42ème ligne.

Page 2, ligne 42.—Retrauchez depuis "passer" jusqu'à "des" dans la 44ème ligne.

Page 2, ligne 45.—Après "suivantes" insérez " à part de ceux qui sont mentionnés "dans l'acte cité en premier lieu, savoir."

Page 3, ligne 18.—Retranchez "dits."

Page 3, ligne 20.—Retranchez depuis "avantageux" jusqu'à "doutes" dans la 23ème ligne, et insérez "Pourvu toujours, qu'on ait d'abord "eu et obtenu la permission de ce faire du conseil de la mu"nicipalité sous le contrôle de laquelle se trouve le dit che"min ou la dite rue; que nul dommage inutile ne soit fait "lors de l'exécution des dits travaux, et que l'on ait soin, "autant que faire se pourra, de conserver un passage libre "et non interrompu pendant la durée des travaux dans le "dit chemin ou la dite rue."

Il a été proposé,

Que les dits amendements soient maintenantpris en considération par la Chambre.

L'honorable M. Ross est entré.

Il a été proposé en amendement,

Que les dits amendements ne soient pas maintenant pris en considération par la Chambre, mais que le bill et le rapport du comité spécial sur icelui, soient réferés à un comité de toute la Chambre demain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été aussi

Résolu dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de la rivière "l'Assomption."

Π a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affimative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Moore, Walker, Ferrier, Leslie et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à "Samuel Doolittle et Robert Johnson, une certaine réserve de chemin dans le town"ship de Haldimand," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "provincial pour l'appropriation des deniers provenant des réserves du clergé," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Macdonald* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender, abroger et re- "fondre les dispositions de certains actes y mentionnés, et pour simplifier et accé- "lerer la procédure dans les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans "le *Haut-Canada*." auquel elle demande le concours de cette Chambre."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par honorable M. Cartier et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les lois des écoles communes et "avancer l'éducation élémentaire dans le Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 8 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été :-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

CROOKS,

HAMILTON,

KNOWLTON,

MOORE,

WALKER,

WIDMEB.

Les honorables MM.

J. Morris,
Gordon,
Ferrier,
Leslie,
Belleau,
Seymour,
Perry,

PRIÈRES,

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de H. Henderson et autres, de Sherbrooke, demandant une loi pour encourager l'horticulture.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Perry a présenté une pétition de la municipalité de la ville de Cobourg, demandant une allocation pour le creusage et l'élargissement du havre de la dite ville.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Gordon a présenté une pétition de la corporation de la cité de Toronto, demandant que l'acte 12 Victoria, chapître 81, soit modifié de manière à placer la nomination et la démission de toute la force de police des cités, à l'exception du grand constable, sous le contrôle d'un bureau qui sera composé du maire, du recorder et du magistrat de police.

Ordonne, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour "amender les lois de la milice."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Boulton est entré.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et "de la rivière l'Assomption," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendments ont été alors lus par le greffier comme suit :-

Page 2, ligne 9.—Après "troisième" insérez "et si les deux arbitres nommés, comme susdit, soit par les parties, soit par l'une d'elles et par "un juge pour l'autre, ne peuvent s'entendre sur la dite no- "mination d'un tiers arbitre, il sera loisible à aucun juge de "la cour supérieure ou de la cour de circuit dans le Bas- "Canada, sur la requête de l'un des dits arbitres, après en "avoir donné avis à l'autre parti, de nommer le dit tiers ar- "bitre."

Page 2, ligne 10.—Retranchez depuis "majorité" jusqu'à "sera" et insérez "des "trois arbitres."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de Thomas Danbee et autres;

Et aussi, une pétition de Ralph Jones et autres, tous de Cobourg, demandant séparément une allocation pour le creusage et l'agrandissement du havre de la dite ville de Cobourg.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "ville de Galt, et pour en définir les limites," a été lu la troisième fois.

La question à été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à "Samuel Doolittle et Robert Johnston, une certaine réserve de chemin dans le "township de Haldimand," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'honorable M. Armstrong est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender l'acte provincial pour l'appropriation des deniers provenant des réserves "du clergé."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Il a été proposé en amendement,

Que l'ordre du jour pour la troisième lecture de ce bill soit remis, et que le bill soit référé à un comité de toute la Chambre, afin d'ajouter à la première clause d'icelui, les mots suivants, savoir: "Et les dits montants seront considérés comme "fesant partie de fonds spécianx de telles municipalités, lesquels fonds seront ex"clusivement appliqués par ces municipalités au soutien des écoles communes dans les limites de telles municipalités, et pour aucunes autres fins quelconques."

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "pour permettre l'exhumation en certains cas dans le Bas-Cnnada."

Lesquels dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comite de toute la Chambre sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour "pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins "relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," ainsi que le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. de Blaquière a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits bill et rapport, et l'avait chargé de faire rapport du bill avec de nouveaux amendements, en sus de ceux proposés par le comité spécial, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :— Page 1, ligne 24.—Retranchez "quinze" et insérez "trente." Page 1, ligne 25.—Après "par" insérez "avis par écrit signé du secrétaire et "adressé à chacun des actionnaires ou leurs représentants et "transmis par la malle, et par"

Dans le premier amendement recommandé par le rapport du comité spécial, après "actionnaires" insérez "possédant le plus grand "nombre d'actions."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender, abroger et consolider les dispositions de certains ac'es y mentionnés, et "pour simplifier et accélérer la procédure dans les cours du Banc de la Reine et "des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*," il a été.

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les lois "des écoles communes, et avancer l'éducation élémentaire dans le *Bas Canada*." a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre. Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui, mardi prochain.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de la municipalité du township de Lancaster, demandant qu'il soit adopté des mesures pour définir et établir la ligne frontière entre le Canada-Est et Ouest à travers le dit township, et qu'il y soit ouvert un chemin pour relier le Saint Laurent avec la rivière Ottava.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Un'message de l'Assemblée Législative par M. MacBeth et autres, avec un bill intitulé: '. Acte pour transporter à James Taunton, une certaine réserve de "chemin dans le township de Southwold," auquel elle demande le concours de de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Munro et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter à John Farley, fils, une certaine réserve de ché" min dans le township de Darlington," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Sidney Smith et autres, avec un

bill intitulé: "Acte pour autoriser l'arpentage de la concession d'about du town-"ship de *Darlington*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Church et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter à Daniel Burritt, une certaine réserve de che"min dans le township de Marlborough," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général Cayley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les lois qui imposent des droits de douanes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Cartier et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'avance-ment de l'éducation supérieure et pourvoir à l'établissement et au soutien d'écoles normales dans le Bas-Canada, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Holton et autres pour rapporter la bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif aux banques d'épargne," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiesc aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Cauchon et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Act pour changer la constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demis de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

The display of the station

Vendredi, 9 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été :--

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

WALKER,

WIDMER,

Boulton,
Leslie,
Ross,
Belleau,
Armstrong.
Perry,

Les honorables MM.

GORDON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de l'honorable Samuel Mills et autres, de la cité de Hamilton, demandant une loi pour construire un chemin de fer de Simcoe, dans le comté de Norfolk, au chemin de fer Occidental.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de John de Ste. Croix, propriétaires de terres dans les townships de Cap Rosier, Fox et les townships avoisinants, formant la partie haute du comté de Gaspé, demandant une allocation pour ouvrir un chemin dans le dit comté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de la rivière l'Assomption." a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il? Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des "fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour

" transporter à Daniel Burritt, une certaine réserve de chemin dans le township de Marlborough," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender, abroger "et refondre les dispositions de certains actes y mentionnés, et pour simplifier et accélérer la procédure dans les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le Haut-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Turcotte et autres, comme suit :

Assemblée Législative, Jeudi, 8 Mai, 1856.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse à Sa Majesté et à son auguste allié, l'Empereur des Français, pour les dons splendides de livres et de cartes dont leurs Majestés ont bien voulu enrichir la bibliothèque du parlement canadien, en remplissant le blanc par les mots "et les Communes."

Ordonné, Que M. Turcotte porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés,

Un message de l'Assemblée Législative par M. Turcotte et autres, comme suit :

Assemblée Législative, Jeudi, 8 Mai, 1856.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a passé l'adresse ci-jointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, exprimant leurs sincères remercîments à Sa Majesté et à son auguste allié, l'Empereur des Français, pour les dons splendides de livres et de cartes dont leurs Majestés ont bien voulu enrichir la bibliothèque du parlement canadien, en la manière que Son Excellence trouvers convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône, à laquelle elle demande le concours de leurs Honneurs.

Ordonné, Que M. Turcotte porte le dit message au Conseil Législatif.

W. B. LINDSAY,

Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général a été alors lue par le greffier comme suit :

A Son Excellence Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc., etc.

Qu'il plaise a Votre Excellence :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, réunis en parlement, demandons qu'il nous soient permis d'approcher Votre Excellence, pour la prier respectueusement qu'il lui plaise transmettre notre adresse conjointe à Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine, lui exprimant nos sincères remerciments ainsi qu'à son auguste allié, l'Empereur des Français, pour les dons splendides de livres et de cartes dont leurs Majestés ont bien voulu jenrichir la bibliothèque du parlement canadien, en la manière que Votre Excellence trouvera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

L. V. SICOTTE,

Orateur, A. L.

Hôtel de l'Assemblée Législative. Jeudi, 8 Mai, 1856.

Il a été proposé,

De concourir avec l'Assemblée Législative, en remplissant le blanc avec les mots "le Conseil Législatif et"

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a concouru dans la dite adresse en remplissant le blanc avec les mots "le Conseil Législatif et"

Ordonné, Que les adresses conjointes à Sa Majesté et à Son Excellence le Gouverneur-Général, soient présentées à Son Excellence, de la part de cette Chambre, par son honneur l'Orateur et l'honorable M. Hamilton.

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plaira à Son Exellence de recevoir les dites adresses conjointes.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Roderick McDonald et autres, avec un bill intitulé "Acte pour autoriser le conseil municipal de la ville de "Cornwall, à approprier l'excédant de certains argents prélevés pour faire un "chemin macadamisé," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bowes et autres, avec un bill intitulé, "Acte pour incorporer la compagnie des mines de Victoria," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de W. H. Le Moine et autres, du comté de Montmorency, demandant une allocation de £500 pour améliorer le chemin entre les paroisses de St. Féréol et Ste. Anne, dans ce comté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les actes "qui imposent des droits de douanes," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comite sur le dit bill lundi prochain.

L'honorable M. Ross, du comté special auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour transporter à John Wade et Benjamin Seymour, une certaine réserve "de chemin dans le township de Hamilton, comté de Northumberland," a fait rap-"port qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross, du comté spécial auquel a été référe bill intitulé "Acte pour "incorporer la ville de Owen Sound, dans le comté de Gray," a fait rapport qu'il

avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Foley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines et d'exploration du Ca"nada et de Liverpool," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 12 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON, HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

Moore,

WALKER,

WIDMER,

Les honorables MM.

Morris, J.

GORDON, BOULTON,

Leslie,

Belleau,

ARMSTRONG,

PRIÈRES

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition de James Rosamond et autres, de Carleton Place, et des townships avoisinants, dans le comté de Carleton, demandant que l'on s'oppose d'une manière effective aux mesures qui ont été prises dans quelques parties des Etats-Unis, pour engager une forte population de colons catholiques romains à émigrer en cetté province, et qu'aucune mesure pour donner gratuitement des terres à ces émigrés ne devienne loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de F. W. Henshaw, de Montréal, demandant des modifications à la loi qui règle l'inspection de la potasse et de la perlasse, de manière à lui permettre de travailler comme inspecteur comme avant, sans être sujet à une amende.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Walker a présenté une pétition de Adolphe de Puisbusque et Elizabeth Taylor, son épouse, dans la cité de Paris, dans l'émpire français, et de Francis Phillips Dawn, dans la cité de Bath, Angleterre, démandant que le bill devant le parlement pour transporter à un des secrétaires d'état de Sa Majesté, les propriétes données actuellement aux principaux officiers de l'ordonnance de Sa Majesté, ne devienne pas loi, à moins que les réclamations et les droits des dits pétitionnaires soient réglés ou garanties.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que la pétition mentionnée en dernier lieu, soit imprimée dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de B. Chandonnois et autres, de la paroisse de St. Jean les Chaillons, dans le comté de Lotbinière, demandant que le dit comté ne soit pas annexé aux comtés de Mégantic et Arthabaska, pour des fins judiciares.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Boulton a présenté une pétition de Nicholas Hagerman et autres, du township de Hamilton, dans le comté de Northumberland, demandant que le bill pour transporter à John Wade et Benjamin Seymour, une certaine réserve de chemin dans le dit township, ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir l'adresse conjointe de remerciments à Sa Majesté la Reine et à son auguste allié l'Empereur des Français, pour les dons spleudides de livres et de cartes dont leurs Majestés ont bien voului enrichir la bibliothèque du parlement canadien, et aussi l'adresse conjointe priant Son Excellence de transmettre l'adresse conjointe à Sa Majesté, et que Son Excellence avait fixé demain, à onze heures du matin.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que Son Excellence a fixé demain, à onze heures du matin, pour recevoir les dites adresses conjointes, et que l'honorable Orateur du Conseil Législatif et l'honorable M. Hamilton seront présents au temps indiqué, de la part de cette Chambre.

Il a été proposé,

Qu'il soit permis à l'honorable M. Adam Fergusson de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, tel que demandé par cette Chambre dans son message de vendredi, le deuxième du courant, s'il le juge à propos.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été *Résolu*, dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable Adam Fergusson, l'un de ses Membres, de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, chargé de s'enquérir et faire rapport sur la vérité des accusations portées contre M. George Brown, un membre de cette Chambre, pour être examiné devant le dit comité, tel que demandé par son message de vendredi, le deuxième du courant, s'il le juge à propos.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte "pour permettre l'exhumation en certains cas dans le Bas-Canada," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender les lois de la milice," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à "James Taunton, une certain réserve de chemin dans le township de Southwold," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres. Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Knowlton et Leslie, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'arpen-"tage de la concession d'about du township de *Darlington*, et pour d'autres fins." a éte lu la seconde fois. Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres. Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Gordon et Boulton, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à John Farley, fils, une certaine réserve de chemin dans le township de Darling-"ton," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour transporter à James Taunton, une certain réserve de chemin "dans le township de Southwold."

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faire de meil-"leures dispositions pour l'avancement de l'éducation supérieure et pourvoir à "l'établissement et au soutien d'écoles normales dans le *Bas-Canada*, et pour "d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonne, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre. Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui demain.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, Qu'il soit nommé un comité pour s'enquérir des causes qui ont douné lieu au retard que l'on a apporté dans le bureau du commissiare des terres de la couronne, à répondre à des applications faites à l'égard d'affaires concernant ce département, et que le dit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et de faire rapport, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui en huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur le bill intitulé: "Acte pour amender, abroger et refondre les dispositions de certains actes "y mentionnés, et pour simplifier et accélérer la procédure dans les cours du "Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le Haut-Canada, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "autoriser le conseil municipal de la ville de *Cornwall*, à approprier l'excédant "de certains argents prélevés pour faire un chemin macadamisé," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "incorporer la compagnie des mines de Victoria," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé "Acte pour amender les actes qui imposent des droits "de douanes,"

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Hamilton a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Daly et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Stratford et Huron," auquel elle demande le concours de cette Chambre Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Dufresne et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la com"pagnie du chemin de fer et de la rivière l'Assomption," et informer cette chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. A. A. Dorion et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les actes relatifs à la Banque du Peuple," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Crawford et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender la charte de la compagnie de l'éclai"rage au gaz de Brockville," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

To d'éclai la promière fois

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 13 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
WALKER,
WIDMER,

J. Morris.

Les honorables MM.

Gordon,
Boulton,
Ross,
Belleau,
Seymour,
Armstrong,
Dickson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Gordon a présenté une pétition de Fennings Taylor, assistantgreffier et maître en chancellerie, demandant le même salaire que celui de son collègue en rang et en titre.

Ordonné, Que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table.

Ordonné, Que le dite pétition soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition de Elkanah Billings, de la cité de Ottawa, demandant une allocation pour le mettre en état de continuer la publication du Canadian Naturalist and Geologist.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre, qu'en conformité à l'ordre d'hier, l'honorable M. Hamilton et lui-même s'étaient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-général, à l'hôtel du gouvernement, où ils avaient rencontré certains Membres, de la part de l'Assemblée Législative, et qu'ils avaient présentés l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, adoptée par les deux Chambres, au sujet des dons de livres et de cartes faits à la bibliothèque parlementaire, et qu'il avait plu à Son Excellence de dire, qu'elle transmettrait, avec beaucoup de plaisir, l'adresse conjointe à la Reine au principal secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

L'honorable M. Hamilton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'arpentage de la concession d'about du township de Darling- "ton, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier,

et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Hamilton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour transporter à James Taunton, une certaine réserve de chemin dans le "township de Southwold," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de compagnie "du chemin de fer du nord-ouest du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour amender les lois des écoles communes, et "avancer l'éducation élémentaire dans le Bas-Canada."

Quelques temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Ferrie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à avis, il a été proposé de

Résoudre, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour lui représenter respectueusement que Charles de Léry, écuyer, ci-devant greffier du Conseil Législatif, a reçu une forte somme d'argent il y a un certain nombre d'années, alors qu'il était greffier, à compte des contingents du dit Conseil, et qu'il en a diverti une grande partie.

Que ce Conseil a exprimé son désir, aussitôt le déficit connu du dit Charles de Léry, qu'il fut adopté des mesures légales pour le recouvrement des deniers qu'il a ainsi divertis, et a été informé que les dites mesures légales avaient été adoptées.

Que le Conseil Législatif prie respectueusement Son Excellence d'informer cette Chambre s'il a été adopté des mesures légales à cet effet, quand elles ont été mises à exécution, et quel est le nom du conseil ou solliciteur qui a été employé en cette occasion.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à "Daniel Burritt, une certaine réserve de chemin dans le township de Marlbo-"rough," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Boulton et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la com-"pagnie des mines et d'exploration du *Canada* et de *Liverpool*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Moore, J. Morris et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi 'de la milice," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'avan-"cement de l'éducation supérieure, et pourvoir à l'établissement et au soutien d'écoles normales dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins."

Quelques temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Leslie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

L'honorable M. Walker a présenté une pétition du révérend Jasper Rume Nicolls, M.A., président du Bishop's College, et autres, membres des universités établies par charte royale dans le Bas-Canada, demandant que le bill devant le parlement pour l'établissement et le soutien d'écoles normales dans le Bas-Canada, ne devienne pas loi sans quelques modifications.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que la pétition mentionnée en dernier lieu, soit imprimée dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. Walker a présenté une pétition du très-révérend le lord évêque de Québec, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Stratford et Huron," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitué: "Acte pour amender les actes "relatifs à la Banque du Peuple," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Leslie, Belleau et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour expliquer et amen-"der la charte de la compagnie de l'éclairage au gaz de *Brockville*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Boulton et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Morrison et autres,

avec un bill intitulé: "Acte pour amender la charte de la compagnie d'union "du chemin de fer *d'Ontario*, *Simcoe* et du lac *Huron*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général Smith et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour pourvoir "à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives "aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Papin et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour mieux assurer la prestation des rentes constituées et des "rentes viagères," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. J. B. E. Dorion et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour légaliser certaine cotisation d'école dans la paroisse "de St. Christophe d'Arthabaska," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Merritt et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour continuer la ligne de la compagnie du "chemin de fer de Port Dalhousie et de Thorold," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Il a été proposé,

Que le temps pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé jusqu'au vingt-cinq du courant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mecredi, 14 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

Hamilton,
Ferrie,
Moore,
Walker,
Widmer,
J. Morris,

Les honorables MM.

Boulton,
Boulton,
Seymour,
Armstrong,
Dickson.

PRIÈRES.

Les honorables MM. Knowlton et Leslie sont entrés.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender les actes relatifs à la Banque du Peuple," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

GORDON,

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill saus amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Stratford et Huron," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour amender, abroger et consolider les dispo"sitions de certains actes y mentionnés, et pour simplifier et accélérer la procédure
"des cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le Haut-Canada."
Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Seymour a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser le "conseil municipal de la ville de *Cornwall*, à approprier l'excédant de certains "argents prélevés pour faire un chemin macadamisé," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Moore, Ross et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour amender la loi de la milice."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Boulton a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la "charte de la compagnie d'union du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et du lac "Huron," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Ross et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Biggar et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter certaines réserves de chemins dans le township "de Brantford, à George S. Wilkes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Sidney Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser William Weller à posséder et transporter la "ligne télégraphique du grand tronc du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour la qualification des

"juges de paix," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général Cayley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour imposer un droit additionnel "d'accise sur les spiritueux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Jobin et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour faciliter les examens des aspirants à la pratique du notariat "dans le Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a informé la Chambre, qu'il avait reçu une communication l'informant que c'est l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à cette Chambre, vendredi prochain, à trois heures et demie de l'aprèsmidi, pour sanctioner, au nom de Sa Majesté, certains bills passés par les deux Chambres de la Législature.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 15 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

WALKER, WIDMER,

Moore,

J. Morris,

Les honorables MM.

GORDON,
BOULTON,
LESLIE,
BELLEAU,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,

PERRY, DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross est entré.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de N. S. Pelletier et autres, de la paroisse de Saint Jean Port Joly, dans le comté de L'Islet, demandant de l'aide pour encourager la colonisation dans le Bas-Canada; et que l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1855, soit modifié.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport annuel du collège de l'Université de *Toronto*, pour l'année 1855.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :-

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender la charte de la compagnie de l'éclairage au "gaz de Brockville;" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour transporter à Daniel Burritt, une certaine réserve de chemin dans le "township de *Marlborough*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Moore, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines et d'exploration du Canada et de "Liverpool," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :--

Page 2, ligne 27.—Retranchez depuis "acquis" jusqu'à "ne" dans la 28ème ligne.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Hamilton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'arpentage de la concession d'about du township de Dar-"lington, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gordon a présenté une pétition de Thomas Brunskill et autres;

Et aussi, une pétition de George Wright et autres, tous de Toronto, demandant séparément que le bill pour incorporer l'association des meuniers ne devienne pas loi. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi de "la milice," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour incorporer la "compagnie des mines de *Victoria*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Moore, Boulton et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour mieux assurer la "prestation des rentes constituées et des rentes viagères," a été lu la seconde fois. Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour légaliser certaine "cotisation d'école dans la paroisse de St. Christophe d'Arthabaska," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Leslie, Belleau et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Fergusson est entré.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour remédier aux défectuosités des lettres patentes "pour le lot numéro quatre, dans les abouts des concessions A. et B. du township "de Hamilton."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après une long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été aussi

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter cer-

"taines réserves de chemins dans le township de Brantford, à George S. Wilkes." a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Knowlton, Ross et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser William "Weller à posséder et transporter la ligne télégraphique du grand tronc du "Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné. Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Boulton, Ross et Perry, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "pour la qualification des juges de paix," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour imposer un droit "additionnel d'accise sur les spiritueux," a été lu la seconde fois.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter les examens des aspirants à la pratique du notariat dans le Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité special de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Leslie, Belleau et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Boulton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser William Weller à posséder et transporter la ligne télé-"graphique du grand tronc du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Il a été proposé,

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois demain, mais qu'il soit référé de nouveau au même comité spécial auquel il a déjà été référé.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été aussi

Résolu dans l'affimative, et Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Alleyn et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour rendre le maire de Québec électif par les électeurs de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Rhodes et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie des mines "et d'explorations de Québec et St. François," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Larwill et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser le conseil municipal de la ville de Chatham, à dis"poser du terrain maintenant réservé comme cimetière dans la dite ville," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Fraser et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter une certaine réserve de chemin dans le township "de Stanford, au conseil du township," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A. 1856.

Vendredi, 16 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

HAMLITON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

WALKER,

WIDMER,

J. MORRIS,

Matheson,
Boulton,
Leslie,
Belleau,
Seymour,
Armstrong,
Perry,
Dickson.

Les honorables MM.

Prières.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Gordon,

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Admiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée, "Que c'est le plaisir de Son Excellence que l'Assemblée se rende immédiatement auprès d'elle, dans cette "Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier agissant de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés, séparément, comme suit :—

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron, avec la faculté d'acheter de la compagnie du chemin de fer de Buffalo, Brantford et Goderich, leur ligne de voie ferrée, et pour d'autres objets.

Acte pour assurer d'une manière plus certaine l'ordre de l'enregistrement, et faciliter les enregistrements et recherches dans les bureaux d'enregistrements du Bas-Canada.

Acte pour changer le nom de George Byron Lyon et celui de sa famille, en y ajoutant le nom de Fellowes.

Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1855, et pour autoriser l'organisation d'un conseil municipal pour le village de St. Jérôme.

Acte pour permettre à la compagnie de l'hôtel d'Hamilton d'augmenter son capital, et pour d'autres objets y mentionnés.

Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *Henry Spencer Papps* à pratiquer comme solliciteuer et procureur.

Acte pour le punition des employés et serviteurs des compagnies de chemin de fer qui enfreignent les réglements des dites compagnies, au risque des personnes et des propriétés.

Acte pour incorporer la compagnie de l'hôtel d'Ontario.

Acte pour séparer le comté de Bruce du comté du Huron.

Acte pour naturaliser Hervey Killam.

Acte pour autoriser *Henry Wulf Trigge*, écuyer, et autres, à construire un pont de péage sur la branche nord-est de la rivière de *Nicolet*, dans la paroisse de *Ste. Monique*, près de l'église de la dite paroisse, dans le comté de *Nicolet*, et pour incorporer les dits *Henry Wulf Trigge*, et autres, sous le nom de "Compagnie du "pont de *Ste. Monique*."

Acte pour faire des dispositions ultérieures pour l'exploration géologique decette province.

Acte pour incorporer la ville d'Owen Sound, dans le comté de Grey.

Acte pour transporter à John Wade et Benjamin Seymour, une certaine réserve de chemin dans le township d'Hamilton, comté de Northumberland.

Acte pour amender l'acte provincial pour l'appropriation des deniers provenant des réserves du clergé.

Acte pour transporter à Samuel Doolittle et Robert Johnson, une certaine réserve de chemin dans le township d'Haldimand.

Acte pour incorporer la ville de Galt, et en définir les limites.

Acte pour remettre en vigueur, continuer et amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer de d'Hamilton et Port Dover.

Acte pour amender l'acte relatif aux banques d'épargne.

Acte pour continuer la ligne de la compagnie du chemin de fer du Port Dalhousie et de Thorold.

Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie.

Acte pour amender les lois des écoles communes, et avancer l'éducation élémentaire dans le Bas-Canada.

Acte pour transporter à James Taunton, une certaine réserve de chemin dans le township de Southwold.

A. 1856

Acte pour transporter à James Farley, fils, une certaine réserve de chemin dans le township de Darlington.

Acte pour amender les actes qui imposent des droits de douanes.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de la rivière l'Assomption.

Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de "Compagnie du chemin de fer du nord-ouest du Canada."

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Stratford et Huron.

Acte pour amender les actes relatifs à la Banque du Peuple.

Acte pour transporter à Daniel Burritt, une certaine réserve de chemin dans le township de Marlborough.

-Acte pour expliquer et amender la charte du la compagnie de l'éclairage au gaz de Brockville-

La sanction royale a été prononcée, séparément, sur chacun de ces bills par le greffier de cette Chambre, dans les mots suivants:—

- "Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce "bill."
- Alers le-greffier agissant de la couronne en chancellerie à lu-le titre d'un bill à être passé comme suit:
 - "Acte pour changer la constitution du Conseil Législatit, et le rendre électif."

Le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a dit sur ce bill

"Son Excellence le Gouverneur-Général réserve ce bill pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui."

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

Les honorables MM. McGill et Ross sont entrés.

L'honorable M. Ferrie a présenté une pétition de John Graybiel et autres, du township de Humberstone, dans le comté de Welland, demandant que le principe de la représentation en Canada, soit basé sur la population, sans égard à la ligne de séparation entre le Haut et le Bas-Canada.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. McGill a présente une pétition de la municipalité du township de Townsend, demandant une charte pour la construction d'un chemin de fer

depuis la ville de Simcoe, dans le comté de Norfolk, jusqu'à quelque point sur le chemin de fer du Great Western, à ou prés de Fairchild's Creek.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. De Blaquière du comité conjoint des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque parlementaire a l'honneur de présenter un cinquième rapport.

Ordonné, Qu'il soit recu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

Les Membres du Conseil Législatif formant partie du comité conjoint des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque parlementaire, ont l'honneur de présenter un cinquième rapport:—

Afin de pouvoir remplacer M. Langton et remplir les vues du comité, telles qu'exposées dans son quatrième rapport de la dernière session, le comité, sur motion de l'honorable John Ross, a prié l'honorable P. H. Moore, un des Membres de Votre Honorable Chambre, de se transporter à Washington, à la Louisiane et dans certains Etats limitrophes de l'Union Américaine, pour organiser un système d'échange des lois, des journaux et des documents publics des principales Législatures des Etats-Unis contre ceux de cette province; et aussi, pour se procurer, pour la bibliothèque, les ouvrages sur l'histoire et la législation se rattachant à l'Amérique, qu'il ne pourra obtenir à titre de don. M. Moore consent à entre prendre cette mission et le comité à tout lieu de croire que, grâce à ses efforts, il pourra compléter cette partie de la bibliothèque.

Les publications officielles que l'on pourra présenter aux Législatures américaines en échange des ouvrages que nous recevrons d'elles, seront limitées dans leur nombre, et ne comprendront que celles publiées depuis deux années, vu que les journaux et autres publications des années antérieures ont été détruits par des incendies. Le comité néanmoins est d'opinion, qu'autant que la chose pourra s'effectuer, l'on devra présenter les journaux et les papiers des deux Chambres de la présente session du parlement aux Etats qui consentiront au système d'échange proposé, ainsi que toutes autres publications officielles ou ouvrages à la disposition de la Législature; et afin de mieux assurer la livraison de ces ouvrages, le comité recommande que le greffier du Conseil Législatif et celui de l'Assemblé transmettent, de temps à autres, ces publications officielles et autres ouvrages à leur disposition, suivant qu'ils en recevront les ordres du comité, communiqués par son secrétaire, et que les frais en soient liquidés proportionnellement à même les contingents des deux Chambres.

BIBLIOTHÈQUE PARLEMENTAIRE,

16 mai, 1856.

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référe le bill intitulé "Acte pour légaliser certaine cotisation d'école dans la paroisse de St. Christophe

d'Arthabaska," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour faciliter les examens des aspirants à la pratique du notariat dans le "Bas-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill èn entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "compagnie des mines et d'explorations du Canada et de Liverpool," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'arpen-"tage de la concession d'about du township de *Darlington*, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour mieux assurer la "prestation des rentes constituées et des rentes viagères," a été lu la troisième fois. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "pour la qualification des juges de paix," a été lu la troisième fois.

Le question a été mise, ce bill passera-t-il? Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour imposer un droit "additionnel d'accise sur les spiritueux," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et intorme cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, certaines résolutions relatives à la restauration des ci-devant facultés de loi et de médecine dans l'université de *Toronto*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en "comité sur le bill intitulé: "Acte pour amender, abroger et refondre les dispositions de certains actes y mentionnés, et pour simplifier et accélerer la procédure "dans les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le Haut-Ca-"nada."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable M. Seymour a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait de nouveau pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès ultérieur, et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour rendre le maire "de Québec électif par les électeurs de Québec," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ross, Belleau et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "d'incorporation de la compagnie des mines et d'explorations de Québec et St. "François," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Walker, Leslie et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser le con-"seil municipal de la ville de *Chatham*, à disposer du terrain maintenant réservé "comme cimetière dans la dite ville," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter une "certaine réserve de chemin dans le township de *Stamford*, au conseil du town-"ship," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Clarke et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour confirmer le partage fait par les fidéicommissaires des tes- "taments et codiciles de feue Anne Powell, des biens immobiliers de feu l'honora- "ble William Dummer Powell, et pour la nomination d'autres fidéicommissaires "et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Morrison et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de Clifton," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 19 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les	honorables		MM.	
	-	-		

DeBlaquière,
McGill,
Hamilton,
Ferrie,
Knowlton,
Moore,
Widmer,
J. Morris,

Gordon,

Les honorables MM

MATHESON,
BOULTON,
LESLIE,
BOURRET,
ROSS,
BELLEAU,
ARMSTRONG.
CARTIER.

Prières.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de l'institut canadien des artisans de Ste. Scholastique, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Jean Baptiste de l'Isle Verte, dans le comté de Témiscouata, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin;

Et aussi, une pétition de P. Fournier et autres, de la paroisse des Trois Pistoles, dans le comté de Temiscouata, demandant que le village de Saint Patrice de la Rivière du Loup, soit constitué le chef-lieu du district judiciaire de Kamou-

raska, au lieu du village de St. Louis de Kamouraska. Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Walker est entré.

L'honorable M. Boulton, du comité spécial auquel a été référé de nouveau le bill intitulé: "Acte pour autoriser William Weller à posséder et transporter la "ligne télégraphique du grand tronc du Canada," a fait rapport qu'il avait de nouveau examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendment.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour rendre le maire de Québec électif par les électeurs de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie des mines et d'explora"tions de Québec et St. François," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:-

Page 1, ligne 24.—Retranchez depuis "mots" jusqu'à "cinq" et insérez "d'une "personne qualifiée ou de deux, de trois, de quatre, ou de."

Le dit amendment étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé,

soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour légaliser cer-"taine cotisation d'école dans la paroisse de St. Christophe d'Arthabaska," a été lu la troisième fois.

La question à été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitule: "Acte pour faciliter les

" examens des aspirants à la pratique du notariat dans le Bas-Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser le conseil "municipal de la ville de *Chatham*, à disposer du terrain maintenant réservé "comme cimetière dans la dite ville," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter une "certaine réserve de chemin dans le township de *Stamford*, au conseil du town- "ship," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maitres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, pour la nomination d'un comité pour s'enquérir et faire rapport sur les causes du délai apporté dans le bureau du commissaire des terres de la couronne à répondre à des demandes concernant les affiaires de ce département, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé: "Acte pour faire de meilleures dispo"sitions pour l'avancement de l'éducation supérieure, et pourvoir à l'établissement
"et au soutien d'écoles normales dans le Bas-Canada, et pour d'autres fins."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. McGill a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Legislative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à avis, les résolutions suivantes ont été lues et proposées.

PREMIÈREMENT.—Que les moyens de s'instruire dans la science du droit, forment un élément important dans tout système d'éducation libérale, et qu'une université établie sur un grand pied est incomplète sans une faculté de droit; en outre, qu'il y a anomalie qu'une université accorde des degrés en loi, sans pourvoir aux moyens de donner des cours dans cette branche; et il est, en conséquence, désirable que la faculté de droit soit rétablie dans l'université de Toronto.

Secondement.—Que la 32ème clause de l'acte amendant l'acte de l'université de Toronto, en autant qu'elle a rapport à la faculté de médecine, a été très préjudiciable aux intérêts de la province, en arrêtant les progrès d'un système d'instruction qui a été très avantageux aux étudiants en médecine, résidents dans la partie Ouest du Canada, et dans les environs.

TROISTÈMEMENT.—Que de tels avantages pour compléter l'éducation des étudiants en médecine, ne sauraient se trouver dans de petites institutions qui n'ont que des moyens limités, mais que les efforts réunis de professeurs éminents sous le rapport de l'éducation, et formant une faculté, dont toute l'attention se concentre sur cet unique objet, peuvent seuls en assurer le succès.

QUATNÈMEMENT.—Que les instituteurs particuliers ou les petites institutions ne peuvent se procurer un choix de livres, ni les appareils nécessaires pour démontrer ou expliquer les différents sujets qui doivent être enseignés dans un cours complet d'instruction médicale, lesquels sont à la portée seulement d'une université richement dotée.

La première résolution étant alors lue de nouveau,

Il a été proposé qu'elle soit adoptée.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

Les deuxième, troisième et quatrième résolutions étant alors lues de nouveau, séparément,

Il a été proposé qu'elles soient adoptées.

Sur quoi, la question de concours a été mise sur chacunes d'elles, et il a été Résolu dans l'affirmative.

Il a été alors proposé de

Résoudre, Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général pour communiquer copie des dites résolutions à Son Excellence pour son information.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été aussi

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonne, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec les dites résolutions et l'adresse.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé : "Acte pour amender, abroger et refondre les dispositions de certains actes y mentionnés, et pour simplifier et accélérer la pro-

" cédure dans les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le Haut" Canada."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Matheson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour confirmer le partage "fait par les fidéi-commissaires des testaments et codiciles de feue Anne Powell, "des biens immobiliers de feu l'honorable William Dummer Powell, et pour la "nomination d'autres fidéi-commissaires et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Matheson, Boulton et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "ville de Clifton," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Matheson et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Ross a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour mender l'acte pour changer et amender l'acte qui règle la pratique des cours de comté dans le Haut-Canada, et pour en étendre la jurisdiction."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender la charte de la compagnie d'union du chemin de fer de "Ontario, Simcoe et du lac Huron," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisème fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill'intitulé: "Acte "pour transporter certaines réserves de chemin dans le township de Brantford, "à George S. Wilkes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisème fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser le conseil municipal de la ville de Cornwall, à approprier "l'excédant de certains argents prélevés pour faire un chemin macadamisé," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Freemantet autres, avec un bill intitulé: "Acte pour la construction d'un aqueduc dans la cité de Hamilton," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

we have said the said the said

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit : il re la la mon service :

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général soumet à l'honorable Conseil Législatif copie d'une dépèche qu'il a reçue du secrétaire d'état pour les colonies.

Hôtel du Gouvernement,

Toronto, C. O., 19 Mai, 1856.

No. 79.—(Copie.)

Downing Street, 2 mai, 1856.

Monsieur,—Vous savez que le traité de paix pourvoit à la prompte évacuation par les troupes de Sa Majesté des territoires étrangers qu'elles occupent maintenant; et qu'entre autres arrangements pour la distribution de l'armée à son retour du service actif, des ordres ont été donnés pour que cinq de ces régiments soient stationnés dans l'Amérique Britannique du Nord, dont trois en Canada.

- 2. Une pareille force n'est pas de nature à donner lieu à aucun mal-entendu par rapport aux intentions du gouvernement de Sa Majesté; cependant, je crois qu'il convient de vous adresser quelques remarques en explication de ses intentions.
- 3. La dépêche du comté *Grey* à lord *Elgin*, du 14 mars, 1851, émettait les principes qui furent alors adoptés par le gouvernement de Sa Majesté relativement à sa politique coloniale considérée sous le point de vue militaire, et en réservant à la mère-patrie le devoir de maintenir des garnisons pour des forteresses de première importance, comme *Québec*, invitait la province à coopérer aux mesures auxiliaires de défense.

La vigueur avec laquelle en ce moment on organise une force de milice, nous justifie d'avoir continué à avoir pleine confiance dans cette politique.

4. On ne doit pas s'attendre, comme de raison, à ce que les garnisons en question soient en tout temps d'une force invariable. Cette force peut varier pour des raisons militaires ou politiques.

Durant la guerre qui vient de se terminer, quand il était nécessaire que la principale force militaire de l'empire fût concentrée pour les opérations de l'Orient, des régiments stationnés en Canada en furent retirés, et comme mon prédécesseur, Sir George Grey, l'a expliqué dans une dépêche datée du 11 août, 1854, il s'ensuivit une plus grande responsabilité pour la province. Cette circonstance, heureusement, a cessé d'exister; mais quoique les soldats réguliers en Canada soient en nombre plus ou moins grand en certains temps, la politique du gouvernement de Sa Majesté reste la même, et il désire particulièrement dépendre de la loyuaté et du courage bien reconnus des sujets canadiens de Sa Majesté lorsqu'il s'agira de repousser toute aggression hostile, si malheureusement l'occasion s'en présentait, en même temps que dans ce cas le gouvernement de Sa Majesté ne manquerait pas de donner à la province l'entier support de toute la puissance de l'empire britannique.

5. Vous aurez soin qu'il n'y ait en Canada aucun mal-entendu sur ce sujet qui

puisse diminuer les efforts honorables que fait maintenant la province pour établir une organisation militaire convenable. J'ai éprouvé la plus grande satisfaction possible en soumettant à Sa Majesté les détails que vous m'avez transmis, touchant l'esprit et l'énergie qu'ont montrés toutes les classes des sujets canadiens de Sa Majesté dans la mise à exécution des dispositions du nouvel acte de milice, et je ne doute pas que le résultat ne soit que cette force locale sera bientôt placée sur un pied d'efficacité permanente.

J'ai, etc.,

(Signé,)

H. LABOUCHÈRE.

Au Gouverneur,

Sir Edmund Head, Bart., Etc., etc., etc.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un autre message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

Le Gouverneur-Général soumet à l'honorable Conseil Législatif copie de la proclamation de Sa Majesté relative à la paix.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, C. O., 19 Mai, 1856.

PAR LA REINE.

PROCLAMATION.

VICTORIA R.

Attendu qu'un traité définitif de paix entre nous et nos alliés et Sa Majesté Impériale l'Empereur de toutes les Russies, a été conclu à Paris, le trentième jour de mars dernier, et que les ratifications d'icelui sont maintenant dument échangées : en conséquence, nous avons jugé à propos d'ordonner qu'icelui soit publié dans toutes nos possessions: Et nous déclarons à tous nos bien-aimés sujets notre volonté et plaisir que le dit traité de paix et d'amitié soit observé inviolablement, sur terre comme sur mer, et en tous lieux quelconques ; enjoignant et commandant strictement à tous nos bien-aimés sujets d'en prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donnée dans notre cour, au palais de Buckingham, ce vingt-huitième jour d'avril, dans l'année de notre seigneur, mil huit cent cinquante-six, et dans la dix-neuvième année de notre règne.

DIEU SAUVE LA REINE.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Excepted the soft contrator on thank of home or another come of the

Mardi, 20 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE, McGill,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

Moore,

Walker,

WIDMER,

Les honorables MM.

GORDON.

MATHESON,

BOULTON.

LESSLIE,

BOURRET,

Belleau,

ARMSTRONG,

CARTIER.

Prières.

L'honorable M. Boulton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitule:

"Acte pour confirmer le partage fait par les fidéi-commissaires des testaments et codiciles de feue Anne Powell, des biens immobiliers de feu l'honorable William

"Dummer Powell, et pour la nomination d'autres fidei-commissaires, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Boulton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines de Victoria," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendment a été alors lus par le greffier comme suit :-

Page 7, Line 9.—Retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "Le" dans la dernière ligne.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours, étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit amendement soient grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser William "Weller à posséder et transporter la ligne télégraphique du grand tronc du "Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative

et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie des mines et d'explorations de Québec et St.

· François," a été, tel qu'amendé, lu troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ? Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à avis, il a été proposé de

Résoudre, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit présenté
à cette Chambre un état faisant voir le nombre des licences acordées pendant lea
années 1854, 1855 et 1856, tant dans le Haut que dans le Bas-Canada, pour le
vente des liqueurs enivrantes, en indiquant le nombre accordé pour chaque cité,
ville, township ou paroisse de la province; et aussi, le montant des argents reçus
dans chaque localité pour l'octroi des dites licences; et aussi, faisant voir quelles
sont les accommodations de nuit que possédent les personnes qui ont obtenu les
dites licences pour la réception des voyageurs.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Governeur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour changer et amender l'acte qui règle la pratique des cours de comté dans le "Haut-Canada, et pour en étendre la jurisdiction," a été lu seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre. Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui demain.

L'honorable M. J. Morris est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour la construction d'un aqueduc dans la cité de Hamilton," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Matheson et Boulton, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois henres et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 21 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été :-

L'honorable Etienne P. Tacné, Orateur.

Lee honorables MM.

DeBlaquière,
McGill,
Ferrie,
Knowlton,
Moore,
Goodhue,
Walker,
Widmer,
J. Morris,
Gordon,
Ferrier,

Matheson,
Boulton,

LESLIE,
BOURRET,
DEBEAUJEU,
Ross,

Belleau,
Armstrong.

PERRY, CARTIER.

Prières.

Il a été proposé,

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

 La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à vendredi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 23 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été :--

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

LESLIE.

Ross.

BOURRET,

BELLEAU,

a tall god of the a letter from the first

PERRY.

DEBEAUJEU,

Les honorables MM.

DeBlaquière,

Moore,

Goodhue,

Walker,

Widmer,

Gordon,

Ferrier.

Prières.

Il a été proposé, Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 26 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:—

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur: Alice de la company de la company

Les honorables MM. Les honorables MM. DEBLAQUIÈRE, MATHESON, WILLIAM Leslie, A. T. Commission of the state of the MOORE. Ross. GOODHUE, BÉLLEÂU, SER ... USE TO WALKER. WIDMER. ARMSTRONG GORDON, CARTIER AND THE STATE OF THE ST · FERRIER,

Perines

L'honorable M. Ferrier a presenté une pétition de C. J. Duchesnay et autres, de la paroisse de St. Ours, dans le comté de Richelieu, demandant l'abolition des dîmes, et que les curés reçoivent des salaires fixes devant ètre prélevés au moyen d'une cotisation sur tous les paroissiens en général et sans distinction.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de la municipalité de la paroisse de Sorel;

Aussi, une pétition de la municipalité de la ville de Sorel, demandant séparément que le bill maintenant devant le parlement pour la décentralisation du système judiciaire dans le Bas-Canada, soit modifié de manière à établir un district judiciaire composé des paroisses de Pierreville, St. François, St. David, St. Guillaume et Yamaska, dans le comté de Yamaska, des paroisses de St. Antoine et et Contrecœur, dans les comtés de Berthier et de Richelieu, et que Sorel soit la ville du district;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Ste. Scholastique;

Aussi, une pétition de C. Leroux et autres, de la paroisse de St. Placide;

Aussi, une pétition de la municipalité du village de Ste. Scholastique ;

Aussi, une pétition du révérend P. Poulin et autres, de la paroisse de St. Herman;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté des Deux-Montagnes;

Aussi, une pétition du révérend F. Burgeault et autres, de la paroisse de St. Joseph, tous dans le comté des Deux Montagnes, demandant séparément que Ste. Scholastique soit la ville de district du district judiciaire projeté de Terrebonne;

Aussi, une pétition de F. O. Cartier, maire, et autres, de la paroisse de Vaudrewil;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Ste. Jeanne de l'Isle Perrot, demandant séparement que les comtés de Vaudreuil et de Soulanges soient érigés en un district séparé pour les fins judiciaires;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de St. André, dans le comté de Kamouraska;

Et aussi, une pétition de François Lépine et autres, du comté de Montmorency, demandant que les commissaires des chemins à barrières de Québec, soient autoriser à reconstruire le pont suspendu sur les chûtes de la rivière Montmorency.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Walker a présenté une pétition de l'honorable George Rent

Suveuse de Beaujeu, du Côteau du Lac, dans le district de Montréal, demandant que le bill proposé pour transporter à l'un des secrétaires d'état de Sa Majesté, les propriétés maintenant possédés par les principaux officiers de l'ordonnance de Sa Majesté, ne devienne pas loi avant que ses droits soient spécialement sauvegardés.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que la pétition mentionnée en dernier lieu soit imprimée dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. Matheson a présenté une pétition de la municipalité de Brantford, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Norfolk, Brant et Wantworth, ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Les honorables MM. Crooks et Ferrie sont entrés.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour "autoriser le maire, les échevins et citoyens de la cité de *Montréal*, à emprunter "une somme de cinquante mille louis, pour compléter le nouvel aqueduc dans la "cité de *Montréal*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. de Blaquière, du comité conjoint des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque parlementaire, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

Les Membres du Conseil Législatif formant partie du comité conjoint pour la régie de la bibliothèque parlementaire, ont l'honneur de présenter un sixième rapport:—

L'attention de votre comité a été appelée sur la nécessité de pourvoir aux moyens, sans délai, de mettre les appartements dans lesquels se trouve la bibliothèque à l'abri d'accident par le feu. La bibliothèque est actuellement exposée à un danger éminent au cas d'incendie dans aucune partie de la bâtisse du parlement, et le cas échéant, l'on ne saurait avoir accès aux principaux appartements de la bibliothèque situés à l'étage supérieur des aîles. Est et Ouest, que par un passage détourné qui traverse le corps de la bâtisse.

Le comité est en conséquence d'opinion que, jusqu'à ce que le gouvernement ait pourvu au moyen de placer la nombreuse et riche bibliothèque acquise dernièrement dans un endroit sûr et convenable, les greffiers des deux Chambres soient autorisés à avancer, à même les argents entre leurs mains pour rencontrer les comptes contingents, la somme de £500 (divisée en égale proportion pour chaque Chambre,) devant être appropriée, sous la direction des Orateurs, à la construction de portes de fer à chaque endroit de communication entre les aîles de la bibliothèque et la bàtisse principale, de contre-vents en fer à certaines ouvertures plus particulièrement exposées aux accidents du feu provenant de la bàtisse principale, et d'escaliers extérieurs pour communiquer de la cour aux appartements actuellement occupés comme bibliothèque aux étages supérieurs.

Ces précautions prises, jointes à une assurance complète des livres déjà effectuée suffiront, il faut l'espérer, pour prévenir le retour du sinistre, ou diminuer l'étendue de la perte dans le cas où il surviendrait malheureusement un accident.

Le comité en même temps demande à appeler l'attention du gouvernement sur l'état dangéreux de la construction des toîts des bâtisses en général, composés qu'ils le sont de matériaux inflammables, sujets à tout moment à l'action des étincelles qui tombent des cheminées.

BIBLIOTHÈQUE PARLEMENTAIRE,

21 mai, 1856.

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. de Blaquière, du comité spécial chargé de s'enquérir et de faire rapport des mesures à adopter, soit par bill ou autrement, pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes, et pour mettre sur un meilleur pied les maisons où ces liqueurs sont vendues, et auquel ont été référées les pétitions présentées pendant la présente session sur le même sujet, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :-

Conseil Législatif,

Chambre de comité, 21 mai, 1856.

Le comité chargé de s'enquérir et de faire rapport des mesures à adopter, par bill ou autrement, pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes et pour mettre sur un meilleur pied les maisons où ces liqueurs sont vendues, et auquel ont été référées les pétitions présentées à votre honorable Chambre, demandant une loi rigoureuse contre les liqueurs enivrantes, à l'honneur de faire rapport:

Votre comité a pris en sa sérieuse considération le sujet ci-dessus, ainsi que les pétitions qui lui ont été référées, venant de toutes les parties de la province, au nombre de 289 et signées par 72,357 personnes, démontrant de la manière la plus évidente les progrès de l'intempérance dans tout le pays et son influence démoralisatrice se répandant rapidement de toutes parts, l'accroissement du crime et la nécessité d'adopter des mesures énergiques pour arrêter un mal qui portera partout la ruine et la désolation, et sapera la base même de la société, s'il n'est réprimé.

Votre comité pense que quelque soit l'opinion générale que l'on ait des progrès effrayants que ce vice dégradant a déjà faits, et que les rapports de police des cités et villes mettent hautement en évidence, on ne pourra jamais avoir une juste idée de son universalité ou des causes qui ont principalement produit ce résultat déplorable, sans un retour officiel et statistique de la manière dont la vente des liqueurs enivrantes a été conduite en cette province pendant ces années dernières. Votre

honorable Chambre a déjà fait des démarches pour obtenir ces renseignements, au moyen d'une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général : aussitôt qu'ils auront été obtenus et comparés avec l'état actuel de la population, votre comité pense qu'il sera démontré que les progrès de l'intempérance ont été accélérés par la manière peu judicieuse dont les licences ont été accordées, par l'augmentation inutile des lieux où se vendent ces liqueurs enivrantes, qui excèdent de beaucoup les besoins de la population, et par le peu de cas que l'on a fait du caractère des personnes qui devaient vendre ces liqueurs et des lieux où elles devaient être détaillées, encourageant par là-même l'établissement d'un nombre infini de cabarets et de maisons de jeu, ces pépinières fécondes de tous les crimes. Aucun frein ne parait avoir été opposé à un système qui présage tant de malheurs pour la société, et qui entraîne avec lui une aussi grande profanation du dimanche.

Votre comité doute qu'il soit possible de faire fonctionner une loi prohibant les liqueurs enivrantes, et cette opinion se trouve corroborée par les résultats d'une semblable loi qui a originé dans un des *Etats-Unis* (l'Etat du *Maine*,) après avoir regu la plus sérieuse considération, mais que l'on a été obligé d'abroger; l'expérience ayant démontré qu'elle ne répondait aucunement aux résultats anticipés. Elle a été remplacée par une loi qui empêche l'adultération des liqueurs enivrantes et en règle la vente, qui détermine le nombre des licences et la manière dont elles seront accordées, et qui établit des pénalités rigoureuses contre toutes infractions de ses dispositions.

Votre comité considère cette loi comme appuyée sur une base solide, en ce qu'elle limite le nombre des lieux où pourront se vendre les liqueurs enivrantes, proportionnellement à la population et aux besoins réels du public; et, si elle est mise de bonne foi en vigueur, elle opposera un frein formidable aux progrès désastreux d'un vice contre lequel tout le monde se récrie si hautement.

Mais comme il n'est pas dans les attributions de votre honorable Chambre d'originer des mesures qui porteraient atteinte, comme la présente, à l'une des sources du revenu public, votre comité ne peut qu'exprimer l'espoir que le peuple de cette province fera sentir à ses représentants, d'ici à la prochaine session du parlement provincial, la nécessité d'adopter des dispositions législatives propres à restreindre la vente des liqueurs enivrantes et analogues à celles qui se trouvent contenues dans l'acte ci-joint.

Le tout respectueusement soumis,

P. B. DE BLAQUIÈRE,

Président.

ETAT DU MAINE.

En l'année de notre seigneur mil huit cent cinquante-six.

"Acte pour restreindre et régler la vente des liqueurs enivrantes et pour interdire et supprimer les cabarets et guinguettes."

Qu'il soit statué pur le Sénat et la Chambre des Représentants réunis en Législature, comme suit :—

ARTICLE. 1.—Nulle personne n'aura le droit, en aucun temps, de vendre, ellemême ou par l'entremise de son commis, domestique ou agent, directement ou indirectement, des liqueurs enivrantes, excepté sous les conditions énoncées plus bas.

Art. 2.—Nulle personne n'aura le droit de fabriquer des liqueurs enivrantes dans cet Etat, avant d'avoir donné un cautionnement de mille piastres, avec des cautions bonnes et valables, lequel sera payable et déposé entre les mains du trésorier de la cité ou de la ville où sera établie la dite fabrique, et sujet à l'approbation des échevins de la dite cité, ou des selectmen (officiers municipaux) de la ville, et dont la condition sera de se conformer en toutes choses aux dispositions du trente-septième chapitre des statuts revisés ; qu'elle ne vendra que les liqueurs enivrantes de sa fabrique ; que ni elle, ni personne pour elle, n'adultérera les dites liqueurs, en y melant quelque coloris, ou toute autre drogue ou ingrédient, qu'elle ne vendra aucunes liqueurs enivrantes en quantités moindres que trente gallons, livrées en un seul vaisseau et emportées en une seule fois, et qu'elle ne vendra aucunes liqueurs enivrantes à aucune personne résidente dans cet Etat, excepté aux personnes qui seront autorisées à les vendre en vertu de cet acte.

ART. 3.—Toute personne qui fabriquera dans cet Etat des liqueurs enivrantes, sans avoir donné le cautionnement voulu par l'article précédent, encourra une amende de mille piastres, recouvrable par indictment, pour les besoins de l'Etat Et s'il arrive qu'une personne qui aura donné ce cautionnement, contrevient aux dispositions d'icelui, les échevins ou selectmen de la cité ou de la ville où cette fabrique sera établie, seront tenus de la faire poursuivre, condamner et faire payer.

Art. 4.—Les dispositions du présent acte réglant la vente des liqueurs eniverantes, ne s'appliqueront ni aux vins, ni aux liqueurs spiritueuses importés aux Etats-Unis d'un port ou lieu étranger, et vendus par les importateurs dans les quantités prescrites par les lois du revenu des Etats-Unis sur ces importations, et livrés et enlevés en une seule fois, dans les vaisseaux dans lesquels ils auront été importés, ni à la fabrique et vente du cidre, ni à celles du vin du crû de cet Etat.

Arr. 5.—Les médecins, apothicaires, pharmaciens et droguistes, les chimistes artistes et fabriquants, pourront acheter des liqueurs alcoholiques des manufacturiers

de cet Etat, et pourront les revendre après les avoir amalgamées avec d'autres ingrédients, dans les proportions requises pour former les composés qu'ils vendent dans l'exercice de leur art, commerce ou profession, et qui ne pourront servir de breuvage; toutes personnes pourront vendre dans l'exercice de leur commerce tous les articles dont l'alcohol formera un des ingrédients, s'ils ne peuvent servir de breuvage.

Art. 6.—Les échevins et le greffier de la cité, dans une cité, les selectmen, le trésorier et greffier d'une ville, et les assesseurs, le trésorier et greffier d'une plantation pourront autoriser des personnes à vendre des liqueurs enivrantes dans les limites de leurs cités, villes et plantations respectives, ne dépassant pas le nombre de personnes tel que ci-après limité, si la demande en est faite par des personnes compétentes et par écrit. Dans chaque cité, ville et plantation, au moins une personne et pas plus de deux obtiendront cette autorisation; dans toute cité et ville ayant plus de trois mille et moins de huit mille habitants, cette autorisation pourra être accordée à trois autres personnes, et dans toute cité et ville avant plus de huit mille habitants, deux autres personnes pourront obtenir la dite autorisation par chaque trois mille habitants additionnels; les calculs ci-dessus devront se faire dans tous ces cas, d'après le dernier recensement. Toutes les fois que les officiers de cités et de villes, comme susdit, le jugeront à propos, ils pourront aussi autoriser les apothicaires dans leurs cités et villes respectives, à vendre des liqueurs enivrantes comme médicaments seulement, sur la prescription écrite d'un médecin, s'ils donnent un cautionnement, tel que le requiert le dixième article de cet acte. Toute autorisation de cette nature sera limitée au et expirera le premier jour de mai qui suivra le jour de la date de la dite autorisation. Mais nulle personne autorisée en vertu de cet article, ne vendra des liqueurs enivrantes pour ètre bues dans l'endroit où elles seront vendues ou dans tout autre endroit dans le voisinage, sous le contrôle de la personne qui fera la vente.

Art. 7.—Les aubergistes licenciés pourront pareillement obtenir une autorisation dans les limites de leurs cités, villes et plantations respectives, pour vendre des liqueurs enivrantes aux voyageurs et aux étrangers seulement qui s'arrêteront à leurs auberges ou y séjourneront. Mais aucun des dits aubergistes ne pourra tenir un comptoir pour y détailler les dites liqueurs, ou les vendre autrement qu'en la manière prescrite par cet article. L'autorisation accordée en vertu de cet article et du précédent, sera restreinte à la bâtisse ou place désignée dans chaque cas, pour la vente des dites liqueurs, et la personne qui obtiendra cette autorisation ne pourra vendre, directement ni indirectement, en aucune autre bâtisse ou place.

ART. S.—Nulle personne autorisée comme il est dit plus haut, à vendre des liqueurs enivrantes, ne pourra les vendre à un mineur sans la permission écrite de son père, ou de son maître ou tuteur, ni à un sauvage, ni à un soldat dans l'armée, ni à un ivrogne, ni à une personne enivrée, ni à aucune des personnes décrites dans l'article sept du cent-dixième chapître des statuts revisés, comme étant sujets à tutelle, lorsqu'elle saura qu'ils sont compris dans la catégorie mentionnée aux présentes; ni à une personne habituellement intempérante, lorqu'elle aura été

informée de cette mauvaise habitude par les parents de la dite personne, ou par les échevins, selectmen ou assesseurs respectifs d'une cité, ville ou plantation. Et la preuve qu'avis aura été ainsi donné par les échevins, selectmen ou assesseurs, ou de leur part, établira le fait des habitudes intempérantes de telle personne, dans toute poursuite ou action intentée sous l'autorité de cet acte ; et l'avis ainsi donné par les parents de telle personne sera une preuve indirecte des dites habitudes.

- ART. 9.—Il sera du devoir des dits échevins, selectmen et assesseurs, lorsqu'ils seront informés par les parents d'une telle personne, de ses habitudes d'intempérance, et en seront convaincus, d'en donner aussitôt avis à toutes les personnes autorisées à vendre des liqueurs enivrantes dans leurs cités, villes et plantations respectives, et dans les endroits voisins, qu'ils jugeront à propos.
- Art. 10.—Nulle personne autorisée à vendre des liqueurs enivrantes comme susdit, ne vendra en vertu de cette autorisation, avant d'avoir donné un cautionnement de quatre cents piastres à la cité, ville ou plantation, pour laquelle elle sera ainsi autorisée, avec deux cautions bonnes et valables, approuvées par les échevins, selectmen et assesseurs des dites localités, à l'effet qu'elle ne transgressera aucune des dispositions de cet acte.
- Art. 11.—Toute personne autorisée comme susdit, qui transgressera aucunedes dispositions des articles sept ou huit de cet acte, sera punie, sur conviction, par une amende n'excédant pas vingt piastres pour chaque offense; et nonobstant cette conviction et pénalité, elle sera sujette à être poursuivie sur le cautionnement qu'elle aura donné comme susdit; et il sera du devoir des échevins, selectmen ou assesseurs de la cité, ville ou plantation qui aura reçu ce cautionnement, de faire intenter une action sur icelui, et d'obtenir jugement et satisfaction au profit de la cité, ville ou plantation. La cour qui rendra jugement sur un tel cautionnement, on sur tout autre cautionnement requis par cet acte, possédera à cet égard, tous les pouvoirs en chancellerie dont est maintenant revêtue la cour suprême dans le cas de forfaiture de pénalités à l'état. Et toutes les fois qu'une telle conviction aura lieu, ou que jugement aura été recouvré comme susdit, l'autorisation que la dite personne possédait de vendre des liqueurs enivrantes se trouvera annulée; et il sera du devoir des échevins, selectmen et assesseurs de révoquer une telle autorisation, lorsqu'ils seront convaincus que les conditions en auront été violées.
- ART. 12.—Nulle personne ne procurera ni ne fournira des liqueurs eniviantes aux personnes auxquelles par la loi il est interdit de vendre les dites liqueurs jet toute personne qui transgressera les dispositions de cet acte, sera punie par une amende qui n'excédera pas vingt piastres.
- ART. 13.—Si une personne, n'étant pas autorisée comme susdit, vend par selle même ou par son agent, des liqueurs enivrantes, elle sera punie pour chaque offense de cette nature, par une amende qui n'excédera pas vingt piastres.
- ART. 14.—Toute personne qui sera convaincue d'avoir fait trois ventes illégales de liqueurs enivrantes, dans le temps spécifié dans l'indictment, sera considérée comme débitant ordinaire (common seller,) de liqueurs enivrantes, et jugement

pourra être prononcé contre elle sur le dit indictment. Si une personne, après avoir été convaineue deux fois d'avoir fait des ventes illégales de liqueurs enivrantes, contrairement aux dispositions de cet acte, commet une troisième offense contre les dites dispositions, dans les six mois après les dites convictions, elle sera sujette à être poursuivie comme débitant ordinaire de liqueurs enivrantes; et la preuve de cette troisième offense et celle des deux convictions précédentes, suffirent pour maintenir le dit indictment. Toute personne convaincue d'être un débitant ordinaire, comme susdit, sera punie par une amende n'excédant pas cent piastres, ou par nu emprisonnement n'excédant pas six mois.

ART. 15.—Nulle personne ne tiendra un cabaret ou guinguette dans cet Etat.

Arr. 16.—L'offense de tenir un cabaret ou guinguette, consiste à vendre des liqueurs enivrantes en tout autre lieu que dans une auberge dont le maître est régulièrement licencié comme aubergiste, et autorisé en vertu de l'article sept de cet acte, et à permettre qu'elles soient bues dans le lieu même où elles sont vendues, ou dans tout autre lieu avoisinant, soumis au contrôle du vendeur.

ART. 17.—Toute personne qui sera convaincue de tenir un cabaret ou guinguette, sera punie par une amende n'excédant pas deux cents piastres, ou par un emprisonnement n'excédant pas une année.

ART. 18.—Nulle action ne pourra être maintenue pour une demande ou réclamation, billet promissoire ou autre garantie faite ou donnée pour des liqueurs enivrantes vendues en violation des dispositions de cet acte ; mais les dispositions de cet article ne s'étendront pas au papier négociable entre les mains d'un porteur, pour considération valable et sans avis de l'illégalité du contrat.

Art. 19.—Il sera du devoir des échevins, selectmen et assesseurs dans chaque cité, ville et plantation, de poursuivre pour toutes les infractions à cet acte.

Arr. 20.—Si une personne, autorisée par cet acte comme susdit, à vendre des liqueurs enivrantes, en vend à un ivrogne, ou à tout autre individu dans un état d'ivresse, sachant qu'il est ivre, ou en vend à tout autre individu auquel il est défendu d'en vendre par le huitième article de cet acte, elle sera responsable de tous les torts que le dit ivrogne ou personne ivre, ou personne à laquelle il est défendu de vendre des liqueurs comme susdit, commettra dans son état d'ivresse provenant d'avoir bu les liqueurs vendues comme susdit, sur une poursuite spéciale en faveur de la partie lesée.

Art. 21.—Si une personne non autorisée comme susdit, vend des liqueurs enivrantes à quelqu'individu, elle sera responsable de tous les torts qu'il commettra dans son état d'ivresse, provenant d'avoir bu les liqueurs susdites, sur une pour suite spéciale en faveur de la partie lesée.

Arr. 22.—Nulle personne ne pourra vendre dans cet Etat des liqueurs enivrantes, impures ou falsifiées. Si une personne transgresse les dispositions de cet article, elle sera punie par une amende n'excédant pas cent piastres.

ART. 23.—Si une personne appelle d'un jugement d'un juge de paix ou d'un

juge d'une cour municipale ou de police, rendu sur plainte pour la vente illégale de liqueurs enivrantes, et est condamnée pendant le même terme de la cour d'appel sur trois plaintes, elle sera considérée comme débitant ordinaire de liqueurs enivrantes, et elle sera punie par amende ou par emprisonnement, tel qu'il est dit dans le quatorzième article de cet acte.

ART. 24.—Toute personne qui louera ou donnera à bail une bâtisse à une autre, ou fera un contrat pour l'usage et occupation d'une bâtisse par une autre personne, sachant que le dit locataire ou tenancier doit y vendre des liqueurs enivrantes, contrairement à la loi, en sera punie par une amende qui n'excédera pas cinq piastres par chaque jour que les dites liqueurs y seront vendues ; recouvrable sur plainte ou indictment.

Art. 25.—Si le locataire ou tenancier d'une bâtisse louée ou possédée et occupée en vertu d'un contrat dont la date sera postérieure à la passation de cet acte, y vend des liqueurs enivrantes contrairement à la loi; ses droits et priviléges dans la dite bâtisse cesseront, et le propriétaire de la bâtisse pourra en reprendre la possession, conformément à la loi, et sans lui donner avis préalable d'en sortir.

Arr. 26.—Les juges de paix et les juges des cours municipales et de police, auront jurisdiction sur plainte, dans toutes les poursuites intentées sous l'autorité de cet acte, lorsque la pénalité encourue pour l'offense ne pourra excéder vingt piastres, et ils pourront l'entendre et prononcer jugement sur icelle. Mais lorsque l'amende attachée à la peine excèdera vingt piastres, ou entraînera l'emprisonnement, la poursuite se fera par indictment, et les magistrats susdits auront le pouvoir sur plainte, dans tel cas, d'entendre la plainte et de faire donner caution pour la comparution de la partie, de même que dans les cas où les offenses sont sujettes à indictment.

Art. 27.—Toutes liqueurs enivrantes appartenant à des cités, villes et plantation, lorsque cet acte entrera en force, et alors en la possession de leurs agents, pourront être employées sous la direction des échevins, selectmen et assesseurs respectifs, pour les fins auxquelles la loi leur permettait auparavant de les employer; ou elles pourront être vendues aux personnes autorisées en vertu de cet acte à vendre des liqueurs enivrantes. Mais toutes ces agences seront fermées, et les liqueurs qui se trouveront en la possession des agents, seront vendues dans les soixante jours qui suivront la mise en force de cet acte. Tous ces agents seront tenus de régler et liquider leurs comptes avec leurs cités, villes et plantations respectives.

ART. 28.—L'acte qui a été approuvé le 16 mars, 1855, et intitulé: "Acte pour "la suppression des cabarets et guinguettes," et tous les articles encore en force de l'acte approuvé le 7 août, 1846, et intitulé: "Acte pour restreindre la vente "des boissons enivrantes," et tous autres actes et parties d'actes incompatibles avec cet acte, sont par les présentes abrogés. Et cette abrogation ne sera pas censée remettre en vigueur les actes ou parties d'actes déjà abrogés.

ART. 29.—Cet acte deviendra en force à compter du quinzième jour d'avril, mil huit cent cinquante-six.

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Ordonné, Que le rapport mentionné en dernier lieu soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour confirmer le "partage fait par les fidéicommissaires des testaments et codicilles de feue Anne "Powell, des biens immobiliers de feu l'honorable William Dummer Powell, et "pour la nomination d'autres fidéicommissaires, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le billintitulé: "Acte pour incorporer la com-"pagnie des mines de *Victoria*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maitres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour changer et amender l'acte qui règle la "pratique des cours de comté dans le Haut-Canada, et pour en étendre la juris- "diction," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 27 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

Crooks,

Hamilton,

Les honorables MM.

FERRIE,

Moore,

GOODHUE, 33

Le5 honorables MM.

WALKER,

WIDMER, J. MORRIS.

GORDON.

FERRIER,

MATHESON.

Les honorables MM.

LESLIE,

BELLEAU,

SEYMOUR.

ARMSTRONG,

CARTIER,

DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de la municipalité du comté de Richelieu, demandant que Sorel soit le chef-lieu du district judiciaire projeté au lieu de St. Hyacinthe;

Et aussi, une pétition de Paul Denis, de la pariosse de Ste. Magdeleine de Rigaud, dans le comté de Vaudreuil, de la part de la municipalité de la dite paroisse, demandant que le bill pour la décentralisation du système judiciaire dans le Bas-Canada, soit modifié de manière à pouvoir ériger les comtés de Vaudreuil et de Soulanges en un district séparé.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalite de la paroisse de St. Jérôme;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Saint Sauveur;

Aussi, une pétition de la municipalité de Lacorne;

Aussi, une pétition de la municipalité de Ste. Anne des Plaines;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Ste. Adèle;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Saint Janvier, tous du comté de Terrebonne;

Aussi, une pétition du maire et des conseillers du susdit comté de Terrebonne;

Aussi, une pétition de M. Prévost et autres ;

Aussi, une pétition de John Conroy et autres;

Aussi, une pétition de Robert Gilmour et autres, tous du comté des Deux-Montagnes;

Aussi, une pétition de la municipalité de la partie Ouest de St. Jérôme, située dans les limites du comté des Deux-Montagnes susdit;

Aussi, une pétition de la municipalité de Mille-Isle;

Aussi, une pétition de la municipalité de la partie Ouest du township de Morin;

Aussi, une pétition de N. Conroy et autres, de la partie de la dite paroisse de St. Jérôme, située dans les limites du comté d'Argenteuil;

Aussi, une pétition de la municipalité de la partie Ouest du township de Abercrombie;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Sainte Thérèse de Blainville;

Aussi, une pètition de la municipalité du village de Sainte Thérèse de Blainville, demandant séparément que la cédule du bill maintenant devant le parlement pour la décentralisation du système judiciaire dans le Bas-Canada, ne soit pas modifiée;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Janvier;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Jérôme;

Aussi, une pétition de L. E. Laroque et autres, de la paroisse de St. Jérôme susdit;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de St. Sauveur;

Aussi, une pétition du maire de la paroisse de *Lacorne*, de la part des habitants de la dite paroisse;

Aussi, une pétition de la municipalité de la paroisse de Ste. Adèle :

Aussi, une pétition du révérend B. Lemonde et autres, de la paroisse de Saint Sauveur;

Aussi, une pétition de L. J. D. Cloutier et autres, de Sainte Agathe, dans le township de Beresford;

Aussi, une pétition de la municipalité du comte de Terrebonne;

Aussi, une pétition du révérend M. Fournier et autres;

Et aussi, une petition de William Campbell et autres, tous du comté de Terrebonne susdit, demandant séparement que les paroisses de Terrebonne et de St. Thérèse ne soient pas annexées au comté de Laval;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorables M. Ross est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte

"pour autoriser le maire, les échevins et citoyens de la cité de *Montréal*, à em-"prunter une somme de cinquante mille louis pour compléter le nouvel aqueduc "dans la cité de *Montréal*," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour changer et amender l'acte qui règle la "pratique des cours de comté dans le *Haut-Canada*, et pour en étendre la juris- "diction."

Quelques temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Morris a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Ross a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour "amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine de gaz et "d'eau, dans la cité de Toronto."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mecredi, 28 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.
CROOKS,
HAMILTON.

FERRIE,

GOODHUE,

Les honorables MM.

WIDMER, J. Morris.

GORDON,

FERRIER.

Les honorables MM.

Matheson, Boulton,

Leslie,

Ross,

Les honorables MM.

Belleau,

SEYMOUR,

ARMSRONG,

DICKSON.

Prières.

L'honorable M. Gordon a présenté une pétition de l'institut canadien de Toronto, demandant que dans tout bill pour régler les écoles de grammaire dans le Bas-Canada, il y soit introduit des dispositions pour obliger les instituteurs, tel que dans le Haut-Canada, à faire les observations nécessaires pour la tenue d'un journal météorologique, qui devra être présenté annuellement à Son Excellence le Gouverneur-Général, par le surintendant en chef des écoles.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de Luke Corcoran et autres, de la paroisse de Saint Alphonse, dans le comté de Joliette, demandant une allocation pour ouvrir et réparer les chemins dans la partie en arrière du township de Catheart;

Et aussi, une pétition du maire et des conseillers de la paroisse de Saint Jean Baptiste de L'Isle Verte, dans le comté de Témiscouata, demandant une allocation pour continuer un chemin à travers le township de Viger, en arrière de cette paroisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Hamilton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour la construction d'un aqueduc dans la cité de Hamilton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 19 mai, 1856.

Le comité spécial chargé de l'audition des comptes contingents du Conseil Législatif pendant la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport:—

Votre comité regrette de ne pouvoir rapporter favorablement sur les pétitions de Janet Fenwick, veuve de feu John Fenwick, en son vivant portier de votre honorable Chambre, et de Louisa Gordon Douaire, veuve de feu François Douaire, en son vivant l'un des messagers à votre service, demandant des pensions. Votre Comité ne saurait recommander à votre honorable Chambre de sanctionner le principe d'accorder des pensions.

Les pétitions de Timothy Neary et Antoine Lachance et autres, messagers au service de votre honorable Chambre, demandant que leurs allocations sessionnelles soient augmentées et qu'elles leur soient accordées à titre de salaires, ont été référées à votre comité. Il est d'opinion que ces allocations, qui se montent à la somme de soixante-et-quinze louis, chaque, sont généralement suffisantes, et qu'il ne serait pas à propos de les leur accorder à titre de salaires; mais il recommande l'octroi de dix louis à cinq d'entre eux, savoir Antoine Lachance, Timothy Neary James Doherty, John Hanley et John Young, à la clôture de la présente session, en considération de sa longue durée et des grandes dépenses qu'entraîne leur résidence à Toronto; et que les deux autres, Samuel Skinner et François Boulet soient employés pendant toute l'année, avec un salaire annuel de cent louis chaque, payable mensuellement, à compter du premier de juin prochain, au lieu de leur présente allocation sessionnelle. Le premier résidera au rez-de-chaussée, dans cette partie du parle-ment réservée à votre honorable Chambre, et aura le titre "d'assistant-gardien" aussi bien que celui de "messager."

Au sujet de la pétition de M. Fennings Taylor, demandant à être placé sur le même pied, quant au salaire, que M. Le Moine, son collègue comme greffier assistant, votre comité est porté à croire, le tout considéré, que la différence de cent louis entre les deux salaires est peut-être trop grande, et il recommande qu'elle soit réduite de moitié, en ajoutant cinquante louis au salaire de M. Taylor, à compter du premier jour de juin prochain.

Relativement à la pétition du greffier et des autres officiers de votre honorable Chambre, référée à votre comité et demandant que le percentage ajouté à leur salaires en 1855, leur soit continué aux mêmes termes qu'il a été accordé aux officiers subalternes dans les différents départements de l'Exécutif, en vertu de la 18ème Victoria, chapître 89, et en outre une nouvelle augmentation à leur salaires, en conséquence des dépenses énormes qu'entraîne leur résidence à Toronto, votre comité est d'opinion que les salaires des officiers de votre honorable Chambre,

sont en général suffisants, et que le percentage ci-dessus ne devrait leur être continué que pour cette année. Le présent rapport est accompagné d'une liste des officiers et serviteurs de votre honorable Chambre, faisant mention du salaire accordé à chacun d'eux.

Prenant en considération l'augmentation du nombre des Membres de votre honorable Chambre, qui devra résulter de la passation du bill pour la rendre elective, et conséquemment l'augmentation probable du nombre de ses officiers, votre comité désire attirer votre attention sur la manière que devraient se faire ces nominations. Votre comité est d'opinion que la règle de conduite adoptée par votre honorable Chambre, tant pour elle-même que pour ses principaux officiers sur ce sujet, pendant la première session du premier parlement, devrait être scrupuleusement observée, tant dans le cas ci-dessus, que toutes les fois qu'il surviendra des vacances parmi vos officiers actuels, et les Membres de votre comité sont en conséquence unanimement d'opinion qu'il ne devrait être fait aucune nomination, ni promis aucun salaire que par votre honorable Chambre.

Votre comité croit devoir renouveler la recommandation du comité des contingents de la quatrième session du troisième parlement, qu'il ne soit permis au greffier de la Chambre de n'employer aucun écrivain additionnel en aucun temps, ni pour quelque raison que ce soit. Et finalement, votre comité recommande qu'il soit résolu et ordonné, qu'à l'avenir il ne soit fait aucun ouvrage ou réparations, ou acheté n'importe quel article pour l'usage de votre honorable Chambre, sans un ordre par écrit du greffier ; et qu'il ne soit permis au greffier de payer plus des trois quarts de tout compte sans l'autorisation préalable du comité des contingents.

Le tout respectueusement soumis,

J. MORRIS,

Président.

320

Cédule contenant le nom, le titre, et la somme totale du salaire annuel de chaque attaché au personnel du Conseil Législatif, le 1er juin, 1856, et dont il est fait mention dans le rapport ci-dessus, adopté par le Conseil Législatif, le 29 mai, 1856.

-				-		
	Nom.	TITRE.		SALAIRE.		
			£	s.	d.	
1	John F. Taylor	Greffier, maître en chancellerie et compteur	750	0	0	
.2	ROBERT LEMOINE	Député et assistant greffier, maître en chancellerie, et traducteur français	550	0	0	
3	FENNINGS TAYLOR	Député et assistant greffier, maître en chancel- lerie, et premier clerc de bureau	500	0	0	
4	Joseph E. Doucet	Greffier assistant additionnel et assistant traducteur français	325	0	Ó	
5	W. Anstruther Maingy	Greffier assistant additionnel et second clerc de bureau	325	o	·0	
6	James Adamson	Greffier des journaux anglais	250	0	0	
7	J. G. COUILLARD	Greffler des journaux français	250	0	0	
8	G. DE BLAQUIERE	Clerc	150	0	0	
9	W. Agar Adamson, D. C.	Chapelain et bibliothécaire	500	0	0	
10	E. L. Montizambert	Greffier en loi, agissant aussi comme traducteur anglais et greffier des comités spéciaux	550	0	0	
11	RENE KIMBER	Gentilhomme huissier de la verge noire	250	Q	0	
12	O. VALLERAND	Sergent-d'armes	250	0	0	
13	E. Botterell	Portier	100	0	0	
14	M. Keating	Gardien et premier messager	225	0	. 0	
15	S. SEINNER	Assistant gardien et messager	100	0	0	
16	F. Boulet.	Messager	100	0	0	
17	A. LACHANCE				1	
18	T. NEARY		,	1	,	
19	J. Doherty				٠,	
20	J. Hanley	Messagers, à £75 par session, chaque.			,	
21	J. Young		. 1		,	
22	J. Casault		ļ			
23	PRIME DUNN	J				

Ordonné, Que le ditrapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de Chifton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "pour changer et amender l'acte qui règle la pratique des cours de comté dans le "Haut-Canada, et pour en étendre la juridiction," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. Moore est entré.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition de la municipalité des townshipsunis de Camden et Zone, demandant que les municipalités de townships soient autorisés à augmenter le taux de commutation du travail sur les chemins dans le Haut-Canada;

Et aussi, une pétition de la municipalité locale de Ste. Marie de la Beauce, demandant qu'aucune aide soit accordée à la compagnie du chemin de fer du grand tronc.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "autoriser le maire, les échevins et citoyens de la cité de *Montréal*, à emprunter "une somme de cinquante mille louis pour compléter le nouvel aqueduc dans la "cité de *Montréal*,"

Il a été proposé,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative.

Il a été alors proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrie, Ferrier et Leslie, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine de gaz et "d'eau dans la cité de *Toronto*," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Foley et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines et d'explorations "du Canada et de Liverpool," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif à ce bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. A. A. Dorion et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour permettre l'exhumation en certains cas dans le Bas-Canada," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif à ce bill, sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures demie et de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 29 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

Crooks,

HAMILTON,

FERRIE,

Walker,

Les honorables MM.

WIDMER,

J. Morris,

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

Boulton, Leslie, Ross, Belleau, SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Seymour a présenté une pétition de S. W. Emerson et autres, de Carradoc, demandant qu'il ne soit passé aucun bill pour autoriser la vente des terrains appropriés pour des fins agricoles dans la cité de Toronto.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Eexcellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:— EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général informe l'honorable Conseil Législatif, qu'il a permis à l'honorable *Hamnett Pinhey* de s'absenter de son siége dans la Chambre pendant la présente session.

Hôtel du Gouvernement, Toronto, 29 Mai, 1856.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser le maire, les échevins et citoyens de la cité de Montréal, à "emprunter une somme de cinquante mille louis pour compléter le nouvel aqueduc "dans la cité de Montréal," à fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du second rapport du comité chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

Le premier paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau,

Il a été proposé qu'il soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative.

Le second paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau.

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion;

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

Le troisième paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau.

Il a été proposé qu'il soit adopté

Il a été proposé en amendement,

Que les mots suivants soient ajoutés à la fin du dit paragraphe "et que la somme "de vingt-cinq louis soit ajoutée aux salaires de M. J. E. Doucet et M. W. Ans-"truther Maingy.

Objection étant faite à la dite motion;

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affimative, et

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a ete aussi

Résolu dans l'affirmative.

Le quatrième paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau,

Il a été proposé qu'il soit adopté.

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

Le cinquième paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau.

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit paragraphe ne soit pas adopté, mais qu'il soit biffé du dit rapport.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été Résolu dans l'affirmative.

Le sixième paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau.

Il a été proposé qu'il soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative.

Le septième paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau.

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été Résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté, et qu'il soit imprimé ainsi que la cédule y annexée dans les deux langues, pour l'usage des Membres:

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie métropolitaine de gaz et "d'eau dans la cité *Toronto*," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bowes et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines de Victoria," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Rhodes et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie des "mines et d'explorations de Québec et St. François," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi. 30 Mai, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière, Crooks, Hamilton, Ferrie, Walker, Les honorables MM.

FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,
BELLEAU,
SEYMOUR,

Les honorables MM.

WIDMER,

J. Morris, GORDON,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,

Dickson.

Prières.

L'Ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de l'appropropriation projetée pour un asile d'aliénés d'une partie des terrains de l'université de Toronto, et de la bâtisse en pierre y érigée, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. Cartier est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie métropolitaine de gaz et " d'eau dans la cité de Toronto," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. Cartier a présenté une pétition de John Burke et autres, de St. Columban, dans le comté des Deux-Montagnes, demandant que le village de Ste. Scholastique soit le chef-lieu du dit comté pour les fins judiciaires.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 2 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

HAMILTON,

FERRIE,

WIDMER,

J. Morris,

GORDON.

Les honorables MM

FERRIER,

MATHESON.

Leslie,

Belleau,

ARMSTRONG.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickson est entré.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de la compagnie de l'aqueduc de la cité de Toronto, demandant que le bill pour amender la charte de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau, ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité de Saint Jean Port Joli, dans le township de Fournier, demandant une allocation pour améliorer le chemin d'Elgin;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de *Terrebonne*, demandant que la navigation de la rivière du nord soit améliorée par la construction d'écluses aux villages de *St. André* et *Lachute*;

Et aussi, une pétition du révérend A. Groux, curé de St. Benoît, demandant une allocation en faveur de l'hospice Youville.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état général des mariages, baptêmes et sépultures dans le district de *Montréal*, pour l'année 1855, avec un état supplémentaire pour les années 1852 et 1854;

Et aussi, les retours des municipalités du *Haut-Canada*, requis en vertu du statut 16 *Victoria*, chap. 163, intitulé: "Acte pour pourvoir à ce que certains "rapports annuels soient presentés au gouvernement."

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et il sont comme suit :-

(Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Ross est entré.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour la seconde lecture du bill intitule : "Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie métropolitaine "de gaz et d'eau dans la cité de *Toronto*," il a été

Ordonné Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour proposer, conformément à avis, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de l'appropriation projetée pour un asile d'aliénés d'une partie des terrains de l'université de *Toronto*, et de la bâtisse en pierre y érigée, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

E'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et démie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

, which electricates about the transfer to the

ជូនស៊េរ៉ូរ៉ូ ខ្លួស ស្រែក សម្រារ

Mardi, 3 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables M.M.

DEBLAQUIÈRE,

HAMILTON,

FERRIE,

WALKER,

WIDMER,

Morris, J.

GORDON,

FERRIER,

Les honorables M.M.

MATHESON.

BOULTON,

LESLIE,

Ross,

BELLEAU,

ARMSTRONG,

DICKSON.

Prières.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition de Ross, Mitchell et autres, de Toronto, demandant que le bill devant le parlement pour amender la charte de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de Toronto, devienne loi;

Et aussi, une pétition de Fréderick C. Capréol, de Toronto, demandant, de la part des actionnaires, la modification de la charte de la dite compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de Toronto susdit.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour "amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie métropolitaine de gaz et "d'eau de la cité de *Toronto*."

L'honorable M. J. *Morris* a présenté une pétition de la compagnie des consommateurs de gaz de *Toronto*, demandant que le bill pour amender et donner de nouveaux pouvoirs à la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de *Toronto*, ne devienne pas loi.

Ordonné, Que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table.

Il a été alors proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été aussi

Résolu dans l'affimative, et Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant de nouveau lu pour proposer, conformément à avis, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de l'appropriation projetée pour un asile d'aliénés d'une partie des terrains de l'université de *Toronto*, et de la bâtisse en pierre y érigée, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre une réponse à une adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 1er avril dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état montrant.

- 1. Le montant par calcul moyen (average) en espèces d'or et d'argent, tenu en réserve par toutes les banques de la province du *Canada*, pour rencontrer le rachat de leurs billets, par chaque année, durant les cinq dernières années.
- 2. Le montant par calcul moyen (average) des billets de banques de toutes les banques du *Canada*, en circulation pendant chaque année des cinq dernières années.
- 3. Quel montant a été importé en la province du *Canada*, en espèces, soit en or ou en argent, durant les cinq dernières années, et quels montants ont été exportés de la province, chaque année, durant les dites cinq dernières années.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :--

(Appendice No. 2.)

Un message de l'Assemblée Législative par M. A. A. Dorion et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les divers actes incorporant et concernant la banque de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du révérend Etienne Baillargeon et autres, demandant une allocation pour bâtir un pont sur la rivière Chaudière.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à jeudi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à jeudi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 5 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE, HAMILTON,

FERRIE,

WIDMER,

Morris, J.

FERRIER,

Les nonorables MM.

MATHESON.

Leslie,

QUESNEL,

Belleau,

ARMSTRONG.

DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Gordon est entré.

Ordonné, Que la réponse à une adresse de l'honorable Conseil Législatif, présentée à cette Chambre, mardi dernier, par son honneur l'Orateur au sujet des espéces d'or et d'argent tenues en réserves par les banques, et des billets en circulation, etc., soit imprimée dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'ordre du jour étant de nouveau lu pour proposer, conformément à avis, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de l'appropriation pour un asile d'aliénés d'une partie des terrains de l'université de *Toronto*, et de la bâtisse en pierre y érigée, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et "refondre les divers actes incorporant et concernant la banque de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonne, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Ferrier et Quesnel, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Walker est entré.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable J. Sandfield Macdonald et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la "compagnie du chemin de fer et du havre de Woodstock et du lac Erie," auditel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Merritt et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour autoriser les syndics de l'église St. "George, dans la ville de St. Catharines, à vendre et transporter quatre acres de "terre acquis primitivement comme site pour un presbytère, et pour d'autres fins," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. A. A. Dorion et autres, pour rapporter le bill intitulé "Acte pour autoriser le maire, les échevins et citoyens "de la cité de Montréal, à emprunter une somme de cinquante mille louis pour "compléter le nouvel aqueduc dans la cité de Montréal," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 6 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière,

Hamilton,

FERRIE,

WALKER,

WIDMER, MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER.

Les honorables MM.

MATHESON,

Leslie,

QUESNEL,

Ross,

Belleau,

Armstrong,

Dickson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé, "Acte pour amender et refondre les divers actes incorporant et concernant la "banque de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il souméttrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendments ont été alors lus par le greffier comme suit:-

Page 8, ligne 11.—Retranchez "ou officier."

Page 8, ligne 23.—Après "seront" insérez "de bonne foi."

Page 8, ligne 24.—Après "payables" insérez "à un endroit" et retranchez depuis "province" jusqu'à "différent."

Page 8, ligne 26.—Retranchez depuis "l'escompte," jusqu'a "n'excédant" et inserez "percevoir ou retenir une somme"

Page 8, lignes 28 et 29.—Retranchez depuis "dépenses" jusqu'à "d'agence."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maitres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. J. Morris a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour mettre les banques chartées de cette province à même de jouir d'un privilége y mentionné."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séauce de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et du havre de Woodstock et du lac Erie," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres. Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. De Blaquière, Hamilton et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Boulton est entré.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de l'appropriation pour un asile d'aliénés d'une partie des terrains de l'université de Toronto, et de la bâtisse en pierre y érigée.

Il a été alors proposé de

Résoudre, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneurdénéral, pour informer respectueusement Son Excellence, que l'appropriation pour un asile d'aliénés d'une partie des terrains de l'université de Toronto, et de la bâtisse en pierre y érigée, ne peut que créer beaucoup de mécontentements, dans l'opinion de cette Chambre, et qu'il peut être adopté de meilleures dispositions pour venir en aide à cette classe de personnes infortunées, et demandant qu'il soit pourvu à un autre logement et fait choix d'une localité plus convenable.

Il a été proposé en amendement,

Que les mots suivants soient ajoutés à la motion principale, "Que le Conseil Législatif a appris avec un profond regret, que l'on a en vue d'approprier pour un asile d'aliénés la bâtisse dans le College Avenue, et les terrains adjacents que l'on clôture actuellement, et ci-devant occupés par l'université de Toronto', et pour représenter à Son Excellence que la bâtisse et les terrains en question forment partie du fidéicommis de la dite université, et sont les lieux mêmes désignés pour l'érection des bâtisses de l'université avant que le gouvernement ait pris l'administration des propriétés de cette institution, et pour lesquelles bâtisses £50,000, (ou 75,000) ont depuis été réservés à cette fin.

"Que ces terrains sont aussi un lieu de recréation auquel les citoyens de Toronto, "et le public en général, attachent un grand prix, jouissance dont ils seront pri-"vés si toutefois l'asile des aliénés est placé dans cet endroit, et priant en consé-"quence Son Excellence de ne point permettre que cette bâtisse et les terrains "adjacents soient appropriés à d'autres fins qu'à celles de l'université de Toronto, à laquelle ils ont été destinés dès l'origine et, en conformité à une convention "spéciale faite avec le gouvernement à cet effet, s'ils n'étaient pas requis pour des "bâtisses parlementaires."

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise, sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, et

Objection y étant aussi faite, il a été

Résolu dans la négative.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour mieux pourvoir à "l'organisation de sociétés d'agriculture dans le Bas-Canada, et pour d'autres "fins qui se rattachent à l'agriculture dans le Haut et le Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. 👵

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Price et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour la préservation des pêcheries de saumon et de truite

" saumonée du Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Casault et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour faciliter les "poursuites contre les personnes associées pour le fait de commerce, et contre les "sociétés et compagnies non incorporées," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureurgénéral *Cartier* et autres, avec un bill intitulé: "Acte d'amendement de la judi-"cature du *Bas-Canada*, de 1856," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Robinson et autres, avec un bill intitulé "Acte pour autoriser Henry Augustus Fitzgerald McLeod "à pratiquer comme arpenteur provincial," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Il a été proposé,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Samedi, 7 Juin, 1856.

Les Membres assembles ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière, Hamilton,

FERRIE,

WALKER,

WIDMER,

J. Morris,

Les honorables MM.

GORDON,

QUESNEL,

Ross,

Belleau.

ARMSTRONG.

Prières.

L'honorable M. Walker a présenté une pétition de Duncan McCraw et autres, du township de Somerset, se plaignant que les terres qu'ils ont cultivées pendant nombre années ont été données à un nommé Chartes Adrien Pacaud, sans qu'ils en aient été prévenus, et demandant justice.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte "pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et du "havre de Woodstock et du lac Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif à passé ce bill sans amendement.

Les honorables MM. Ferrier, Matheson et Leslie sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour mettre les banques "chartées de cette province à même de jouir d'un privilége y mentionné," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonne, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Walker, J. Morris, Gordon et Ferrier, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte "pour mieux pourvoir à l'organisation de societés d'agriculture dans le Bas-

" Canada, et pour d'autres fins qui se rattachent à l'agriculture dans le Haut-" et Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre. Ordonné, Que la Chambre se mette en comité snr icelui lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte d'amendement de la "judicature du Bas-Canada, de 1856." a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.
Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser *Henry* "Augustus Fitzgerald McLeod à pratiquer comme arpenteur provincial," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Holton et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les divers actes "incorporant et concernant la banque de Montréal," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Brown et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de Sarnia, dans le comté de Lambton," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bell et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer les associations de bibliothèque "et les instituts d'artisans," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Sanborn et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte établissant des compagnies d'assurance "mutuelle dans le Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Christie et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter à Horace Capron et Myron Ames, une cer "taine réserve de chemin dans le township de Dumfries sud, dans le comté de "Brant," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

7 Juin.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Gamble et autres, avec un billintitulé: "Acte pour incorporer l'association des meuniers du Canada-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Gamble et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour la suppression des loteries," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Freeman et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolvables "du Haut-Canada, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y "mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Mackenzie et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à ce que la charge d'Orateur de l'Assemblée "Législative soit remplie en certains cas," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Freeman et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque d'Union du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Alleyn et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour encourager la construction des navires en cette province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Wilson et autres, avec un bill intitulé: Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de "London et du grand tronc," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi.

Il a été proposé en amendement,

De retrancher "deux" et d'insérer "trois."

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été Résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été Résolu dans l'affirmative, et.

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 9 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière, Hamilton,

WALKER,

WIDMER, J. MORRIS, Les honorables MM.

Gordon,

FERRIER,

Matheson, Quesnel.

Belleau.

Prières.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du maire et du secrétaire de la part du conseil de la municipalité locale de la paroisse de Ste. Marie de la Beauce, demandant des modifications au bill de la décentralisation du système judiciaire dans le Bas-Canada.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de Blaquière, a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour autoriser les membres de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande, en Canada, "à s'assembler en synode."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde tois demain.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour mettre les banques chartées de cette province à même de jouir d'un "privilége y mentionné," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième tois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser *Henry* "Augustus Fitzgerald McLeod à pratiquer comme arpenteur provincial," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Legislative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour la préservation des "pêcheries de saumon et de truite saumonée du Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Walker, Quesnel et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en "comité sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour mieux pourvoir à "l'organisation de sociétés d'agriculture dans le Bas-Canada, et pour d'autres fins "qui se rattachent à l'agriculture dans le Haut et le Bas-Canada."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Widmer a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative,

et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte d'amendement de la judicature du Bas-Canada, "de 1856."

Quelques temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Matheson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisème fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ferrie est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "ville de Sarnia, dans le comté de Lambton" a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferric, J. Morris et Matheson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "établissant des compagnies d'assurance mutuelle dans le Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrier, Quesnel et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association des meuniers du Haut-Canada."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été aussi

Résolu dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence. Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour la suppression des loteries," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à ce que "la charge d'Orateur de l'Assemblée Législative soit remplie en certains cas," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour encourager la "construction des navires en cette province," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Walker, Ferrier et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Ross est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la com-"pagnie du chemin de fer de jonction de *London* et du grand tronc," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. de Blaquière, Gor-"don et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de la municipalité du township de Litchfield, dans le comté de Pontiae, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin du Portage du Fort au pied du Grand Calumet, dans le dit township.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour amender l'acte pour incorporer les associations de bibliothèque et les instituts d'artisans," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à "Horace Capron et Myron Ames, une certaine réserve de chemin dans le town "ship de Dumfries sud, dans le comté de Brant," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispo-"sitions de l'acte des débiteurs insolvables du *Haut-Caaada*, et pour venir en aide "à une certaine classe de personnes y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Gordon et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "incorporer la banque d'union du Canada."

Il a été proposé, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été Résolu dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, Walker, J. Morris, Ferrier et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 10 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été :-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

McGill,

HAMILTON,

FERRIE.

WALKER,

WIDMER,

J. Morris.

Les honorables MM

Gordon,

FERRIER,

MATHESON,

QUESNEL,

Belleau,

SEYMOUR.

PRIÈRES.

L'honorable M. Hamilton a présenté un pétition de la compagnie du grand chemin de fer Occidental, demandant que le bill pour autoriser la construction d'une ligne de chemin de fer de St. Marie à London, avec pouvoir au dit chemin de fer de s'amalgamer avec celui de grand tronc du Canada et en former partie, ne devienne pas loi.

Ordonné, Que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table.

L'honorable M. Matheson a présenté une pétition de la municipalité de Cornwall, demandant une loi pour légaliser un règlement autorisant l'émission de débentures aux fins d'acquérir un site et de construire un hôtel-de-ville à Cornwall susdit.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. De Blaquière, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de "London et du grand tronc," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Il a été proposé,

Que le dit rapport soit maintenant reçu.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit rapport ne soit pas maintenant reçu, mais que le dit bill soit référé de nouveau au comité spécial auquel il a été déjà référé, ainsi que la pétition présentée ce jour de la part de la compagnie du chemin de ter Occidental et toute autre preuve en rapport avec ce sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Resolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été aussi

Resolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de Sarnia, dans le comté de Lambton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Quesnel, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte établissant des compagnies d'assurance mutuelle dans "le Bas-Canada;" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour encourager la construction des navires en cette province," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour mettre les banques "chartées de cette province à même de jouir d'un privilége y mentionné," a été lu la troisième fois.

Le question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à ce "que la charge d'Orateur de l'Assemblée Législative soit remplie en certains cas," a été ln la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour amender l'acte "pour incorporer les associations de bibliothèque et les instituts d'artisans," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à "Horace Capron et Myron Ames, une certaine réserve de chemin dans le township "de Dumfries sud, dans le comté de Brant," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative,

et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les "membres de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande, en Canada, à s'assembler en "synode," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour la suppression des loteries."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Gordon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois henres et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 11 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été :--

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE, McGill,

HAMILTON,

FERRIE,

WALKER,

WIDMER,

J. Morris,

Gordon,

Les honorables MM.

FERRIER,

MATHEBON,

Boulton,

QUESNEL,

Ross,

BELLEAU,

SEYMOUR,

DICKSON.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de William Fitch et autres, des comtés de Lincoln, Welland et Haldimand, demandant à être incorporés comme la "Banque du Canada-Ouest."

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de Blaquière, du comité spécial auquel a été référé de nouveau le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de ter de jonc"tion de London et du Grand Tronc, ainsi que la pétition présentée hier, de la part
"de la compagnie du grand chemin de fer Occidental, et toute autre preuve en
"rapport avec ce sujet," a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Conseil Législatif,

Chambre de comité, 11 juin, 1856.

Le comité spécial auquel a été référé de nouveau le bill de l'Assemblée Législative, intitulé: Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction "de London et du Grand Tronc," a, en obéissance à l'ordre de référence du dix du courant, examiné de nouveau le dit bill, et demande maintenant à en faire le rapport de nouveau sans amendement.

Et sur la référence à votre comité de la pétition de la compagnie du chemin de fer Occidental contre la passation du dit bill, votre comité demande à faire rapport qu'il a pris la dite pétition en sa considération, et a aussi entendu M. Brydges, directeur-gérant de la dite compagnie au soutien d'icelle, et qu'il est d'opinion que la convention entre la dite compagnie et celle du chemin de fer du Grand Tronc, ne s'applique pas au chemin de fer sous considération qui ne forme aucunement partie de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc.

Le tout respectueusement soumis,

P. B. DE BLAQUIÈRE,

Président.

L'adoption du dit rapport étant proposé, et Des débats s'étant élevés sur la dite motion,

Il a été proposé en amendement,

Que le rapport ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit référé à un comité de toute la Chambre.

Sur quoi des débats s'étant aussi élevés.

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Il a été alors proposé,

Que le bill mentionné en dernier lieu soit lu la troisième fois demain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les "membres de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande, en Canada, à s'assembler en "synode," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Prévost* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 12 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

FERRIE,

GOODHUE,

WIDMER,

GORDON.

Les honorables MM.

MATHESON,

SEYMOUR.

PERRY.

DICKSON,

PRIÈRES.

1. 17 A 18 18 1

Les honorables MM. Hamilton, Walker, J. Morris, Ferrier, Quesnel, Ross et Belleau sont entrés.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du conseil de la municipalité locale de la paroisse de Saint François du Lac, dans le comté de Yamaska, demandant des modifications au bill pour la décentralisation du système judiciaire dans le Bas-Canada.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. McGill est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour "incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de London et du Grand "Tronc."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après un long débat,

Il a été proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un nouveau long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ferrier, Quesnel et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Wilson et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser la cité de London à négocier un emprunt de "soixante-et-trois mille louis, pour consolider la dette de la cité, et pour d'autres "fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général Cartier et autres, avec un bill intitulé: "Acte d'amendement de l'acte sei-gneurial de 1856," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter à l'un des principaux secré-"taires d'état de Sa Majesté, les pouvoirs et les biens-fonds et les propriétés y dé-"signés, appartenant maintenant aux principaux officiers de l'artillerie de Sa Ma-"jesté, et pour transférer une autre partie des biens et propriétés y désignés à Sa "Majesté la Reine, pour le profit, l'usage et les fins de cette province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Chisholm et autres, avec un bill intitulé "Acte pour pourvoir à la séparation du comté de Peel d'avec le "comté de York," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Conseil Législatif, en date du trente du mois dernier, demandant des renseignements au sujet des démanches adoptées contre le ci-devant greffier du dit Conseil, Charles De Léry, écuyer, pour le recouvrement des argents qu'il a divertis

Ordonné, Que la dite réponse soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné Que la dite réponse reste sur la table, et elle est comme suit :--

(Appendice No. 3.)

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque d'union du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que la rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:-

Page 2, ligne 7.—Après "de" insérez "deux."

Page 2, ligne 38.—Après "savoir" insérez "la somme de cent mille louis dans "dix-huit mois, une autre somme de deux cent mille louis

"dans trois ans, une autre somme de deux cent mille louis dans quatre ans, et une autre somme de quatre cent cin"quante mille louis," et retranchez depuis "ans" jusqu'à la fin de la clause, et insérez "après que la banque aura aussi "commencé ses affaires de banque, sous peine de perdre sa "charte."

Page 2, ligne 45.—Retranchez depuis "actionnaires" jusqu'à "résidant."

Page 3, ligne 21.—Après "quarante" insérez "et ne soit sujet de Sa Majesté par "naissance ou par naturalisation, et résidant en cette pro"vince."

Page 3, ligne 30.—Retranchez "un" et insérez "trois."

Page 3, ligne 31.—Retranchez depuis "savoir" jusqu'à "et" dans la 32ème ligne, et insérez "pour une action et pas plus de deux, une voix; "pour chaque deux actions au-dessus de deux et n'excédant " pas dix, une voix, faisant cinq voix pour dix actions; pour "chaque quatre actions au-dessus de dix et n'excédant pas "trente, une voix, faisant dix voix pour trente actions; "pour six actions au-dessus de trente et n'excédant pas "soixante, une voix; et pour chaque huit actions au-dessus." " de soixante et n'excédant pas cent, une voix, faisant vingt "voix pour cent actions; et nul actionnaire n'aura le droit " de donner au-delà de vingt voix; et dans le cas où deux ou " plusieurs personnes possèdent conjointement une action, "l'une d'elles, seulement, à ce autorisée par procuration de " l'autre ou des autres, ou de la majorité des autres personnes, "aura le droit de représenter la dite action et de voter en " conséquence."

Page 3, ligne 39.—Après "fin" insérez "et pourvu aussi que nul actionnaire qui "n'est pas sujet de Sa Majesté par naissance ou par naturali- "sation, ne pourra, soit en personne ou par procureur, voter "à aucune assemblée des actionnaires ou être partie à la "convocation d'icelle, nonobstant toute chose contenue dans "cet acte ou dans toute loi ou usage à ce contraire."

Page 5, ligne 10.—Retranchez "ordre" et insérez "lettres de change."

Page 5, ligne 19.—Après "lieux insérez "en cette province."

Page 6, ligne 36.—Après "banque" insérez "soit directement ou indirectement, ne "fera pas des emprunts d'argent ou."

Page 6, ligne 50.—Retranchez "ou officier."

Page 7, ligne 45.—Retranchez depuis "gérant" jusqu'à "d'une" dans la 46ème ligne.

Pages 10 et 11, lignes 50 et 1ère.—Retranchez depuis "nécessaire" jusqu'à "si" dans la 26ème ligne.

Page 13, ligne 25.—Retranchez "dix" et insérez "vingt."

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 13 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.	1	Les honorables MM.
DE BLAQUIÈRE,		QUESNEL,
McGill,	· ·	Bourrer,
HAMILTON,		Ross,
WIDMER,		PANET,
J. Morris,		Belleau,
Gordon,		SEYMOUR,
FERRIER,	* * * * * *	Perry,
Matheson,		CARTIER.
Boulton,	y .	Dickson.

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de Alexander Moffatt, préfet des comtés-unis de Lanark et Renfrew, en sa qualité de président d'une assemblée publique des habitants du comté de Renfrew, demandant du secours en faveur de ceux qui ont souffert par l'incendie désastreux du 23 de mai dernier.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour autoriser la

"cité de London à négocier un emprunt de soixante et trois mille louis, pour con-"solider la dette de la dite cité, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. De Blaquière, Hamilton, J. Morris, Matheson et Boulton, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte d'amendement de l'acte "seigneurial de 1856," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui à sa prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à "l'un des principaux secrétaires d'état de Sa Majesté, les pouvoirs et les biens-fonds "et les propriétes y désignés, appartenant maintenant aux principaux officiers de "l'artillerie de Sa Majesté, et pour transférer une autre partie des biens et pro- "priétés y désignés à Sa Majesté la Reine, pour le profit, l'usage et les fins de cette "province," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui à sa prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la sé-"paration du comté de *Peel* d'avec le comté de *York*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Seymour et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque d'union du "Canada."

Il a été proposé,

Que le dit ordre soit remis à lundi prochain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Gamble et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour autoriser les membres de l'église-unie d'Angle-"terre et d'Irlande, en Canada, à s'assembler en synode," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:

Ligne 20.—Après le mot "degré" insérez "nonobstant tous droits de la couronne "au contraire."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait par l'Assemblée au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Merritt et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser le conseil de ville de la ville de St. "Catharines, à vendre et transporter certaines terres achetées par le dit conseil "pour les fins d'un cimitière public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Chapais et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour établir partie du comté de Chicoutimi comme municipalité "séparée, et pour rendre valides certaines élections dans les townships y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Merritt et autres, pour rpporter le bill intitulé: "Acte pour mettre les banques chartées de cette province "à même de jouir d'un privilége y mentionné," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

and the second contraction is a second of the second contraction of

and the contraction of the second of the contraction of the contractio

Samedi, 14 Juin, 1856.

A quatre heures de l'après-midi, étaient

Présents:

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

Hamilton, Widmer,

Gordon,

Les honorables MM.

QUESNEL, PANET,

BELLEAU.

Et faute d'un quorum, l'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, en confornité au soixante-et-onzième ordre permanent.

Lundi, 16 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière, Crooks.

Hamilton,

WIDMER,

Morris. J.

Gordon, Matheson, Les honorables MM.

QUESNEL,

BOURRET,

BELLEAU, SEYMOUR,

CARTIER.

Dickson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de la municipalité de la paroisse de Saint David, dans le district des Trois-Rivières, demandant des modifications au bill pour la décentralisation du système judiciaire dans le Bas-Canada.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Hamilton a présenté une pétition de la compagnie du télégraphe

de New-York, Terreneuve et Londres, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du télégraphe transatlantique, ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la séparation du comté de Peel d'avec le comté de York," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables M.M. Ferrier et Boulton sont entrés.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :-

Page 1, ligne 5.—Retranchez "riverain."

Page 1, lignes 5 et 6.—Retranchez depuis "exploiter" jusqu'à "cours" et insérez "tout"

Page 1, ligne 9.—Retranchez "leurs" et insérez "son."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. Ross et Panet sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, de référer la réponse à l'adresse du Conseil Législatif, relative à la défalcation de son ci-devant greffier, à un comité spécial.

Il a été proposé,

Que la dite réponse soit référée à un comité spécial.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que la dite réponse soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

Ordonné, Que l'honorable M. Boulton soit substitué à l'honorable M. Armstrong, sur le comité en dernier lieu mentionné.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour la considération des amendements projetés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque "d'union du Canada."

Les premier, second et troisième amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Le quatrième amendement étant lu la seconde fois

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit amendement ne soit pas adopté avant que les mots suivants en soient retranchés, savoir : "Et ne soit sujet de Sa Majesté par naissance ou par naturalisation, et résidant en cette province."

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

Il a été alors proposé en amendement,

Qu'après "et" dans le dit quatrième amendement, les mots suivants soient ajoutés, "qu'au moins sept des directeurs soient sujets de Sa Majesté par naissance "ou par naturalisation, et résidant en cette province."

Objection étant aussi faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été aussi

Résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit quatrième amendement a été alors adopté par la Chambre.

Le cinquième amendement étant lu la seconde fois,

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Il a été proposé en amendement, que le dit amendement ne soit pas adopté, mais que "trois" soit retranché et "un" inséré à sa place.

Objection étant aussi faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été Résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été Résolu dans l'affimative, et

Le dit cinquième amendement a été alors adopté par la Chambre.

Le sixième amendement étant lu la seconde fois,

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit amendement ne soit pas adopté, mais qu'il soit retranché et les mets suivants insérer à sa place, page 3, ligne 31.—Retranchez depuis "savoir" jusqu'a "et" dans la 32e ligne, et insérez "pour une action et pas plus de deux, une voix; "pour chaque deux actions au-dessus de deux, une voix."

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Le septième amendement étant lu la seconde fois,

Il a été proposé,

Qu'il soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours à été mise sur la dite motion, et il a été Résolu dans la négative.

Les amendements restants étant alors lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill; tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte d'amendement de l'acte seigneurial de 1856."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Crooks a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour transporter à l'un des principaux secré taires d'état de Sa Majesté les pouvoirs et les biens-fonds y désignés, appartenant maintenant aux principaux officiers de l'artillerie de Sa Majesté, et pour trans-

" férer une autre partie des biens et propriétés y désignés à Sa Majesté la Reine,

" pour le profit, l'usage et les fins de cette province."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Ross a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait

examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans ameudement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser le conseil "de ville de la ville de St. Catharines, à vendre et transporter certaines terres "achetées par le dit conseil pour les fins d'un cimitière public," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir partie du "comté de *Chicoutimi* comme municipalité séparée, et pour rendre valides cer- taines élections dans les townships y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Bourret, Panet et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Roblin et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser le révérend Henry Patton à transporter, en pleine "propriété, partie d'un certain terrain approprié à son église," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Holton et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour l'inspection de la fleur, de la farine de mais et de la farine "d'avoine," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Drummond et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des sociétés religieuses, charitables et d'éducation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Cres if two or selling manager

Mardi, 17 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM. Les honorables MM. DEBLAQUIÈRE, BOULTON, Crooks. QUESNEL, HAMILTON. BOURRET, PANET, WIDMER. Belleau, Morris, J. GORDON. SEYMOUR. CARTIER, FERRIER. MATHESON. DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour établir partie du comté de Chicoutimi comme municipalité séparée, "et pour rendre valides certaines élections dans les townships y mentionnés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau," a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque d'union du Canada," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé passera-t-il?

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif à passé ces bills avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser le "conseil de ville de la ville de St. Catharines, à vendre et transporter certaines

" terres achetées par le dit conseil pour les fins d'un cimetière," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé : "Acte d'amendement de l'acte seigneurial de 1856."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Crooks a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser le révé-"rend *Henry Patton* à transporter, en pleine propriété, une partie d'un certain "terrain approprié à son église," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres. Gr. Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Matheson, Boulton et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour régler l'inspection de la fleur, de la farine de mais et de la farine d'avoine," a été lu la seconde fois. Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Crooks, Hamilton, Ferrie, Belleau et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à un "mode uniforme d'incorporation des sociétés religieuses, charitables et d'éducation," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre. Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demis de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 18 Juin, 1856

William Billiam Control

It is not but the it the major that

" . 1 . 1º 7450.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable ETIENNE P. TACHE, Orateur.

honorables MM.	i.	Le	es honorab	les MM
DE BLAQUIÈRE,	, s ^() , ()		(1) 1-1-1-	Boulton,
Crooks,		11	13471 701	QUESNEL,
Hamilton,	·	1 · · · ·		BOURRET,
WIDMER,		2. 12	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	PANET,
Morris, J. Gordon,	ar a	e t	e de la la companya de la companya	Belleau, Seymour,
FERRIE,		1		CARTIER,
MATHESON,	11 ' · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<i>y</i>	4 1	Dickson,

Prières.

Les:

L'honorable Orateur a informéla Chambre qu'il avait reçu une communication l'informant que c'était l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rende à cette Chambre demain, à trois heures de l'après-midi, pour sanctionner, au nom de Sa Majesté, certains bills passés par les deux Chambres de la Législature.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition du maire et des conseillers de la municipalité du comté de Beauce, demandant des modifications au bill pour la décentralisation du système judiciaire dans le Bas-Canada;

Et aussi, une pétition du révérend John Brady et autres, des townships de Buckingham et Lochaber, demandant qu'une cour de district soit établie dans le village de Buckingham.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :--

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité, 18 juin, 1856.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, à l'honneur de présenter son troisième rapport:—

Depuis la dernière audition des comptes du greffier, qui s'étendait au trente-et-unième jour de mars dernier inclusivement, cet officier a reçu une somme de cinq mille louis (£5,000), en conformité à votre adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général; et à compter du premier avril dernier au douze juin courant, inclusivement, le greffier a payé au compte de votre honorable Chambre, (selon qu'il appert par des pièces justificatives numérotées depuis un jusqu'à cent trente-huit inclusivement, à la satisfaction de votre comité) une somme de trois mille neuf cent cinquante-et-un louis, douze chelins et dix deniers (£3,951 12s. 10d.) laquelle ajoutée à la balance de neuf cent quarante-sept louis, dix-huit chelins et quatre deniers (£947 18s. 4d.) restant due au greffier lors de la date de la dernière audition de ses comptes, forment un total de quatre mille huit cent quatre-vingt dix-neuf louis, onze chelins et deux deniers (£4,899 11s. 2d.), ce qui laisse entre ses mains, le douze du courant, une balance de cent louis, huit chelins et dix deniers (£108 8s. 10d.)

Afin de mettre le greffier en état de rencontrer les dépenses indispensables de la session et de la prochaine vacance, y compris l'impression et la reliûre des journaux et papiers parlementaires, votre comité recommande qu'il soit fait application à l'autorité compétente pour une avance de dix mille louis en la manière ordinaire.

Le tout respectueusement soumis,

J. MORRIS,

Président.

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser la cité de London à nègocier un emprunt de soixante et "trois mille louis pour consolider la dette de la cité, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative.

et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour régler l'inspection de la fleur, de la farine de maïs et de la farine d'avoine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le billinititule: "Acte pour autoriser le révérend Henry Patton à transférer, en pleine propriété, une partie d'un certain terrain approprié à son église," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des sociétés religieuses, charitables et d'éducation."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable M. Belleau a présenté une pétition de M. Lambert et autres, de la partie du township de Upton, qui se trouve dans le comté de Drummond, demandant que Sorel soit le chef-lieu du district judiciaire au lieu des Trois-Rivières.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable Sir Allan N. Mac Nub et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque d'union du Canada," et informer cette Chambre que l'Assemblée à acquiescé aux amendements faits, par le Conseil Législatif à ce bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Prévost et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Holton et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender et consolider les différents actes qui "incorporent la compagnie du cimetière du Mont Royal," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendments ont été alors lus par le greffier comme suit:—
Page 4, ligne 43.—Après "pauvres" insérez "appartenant aux diverses dénominations mentionnées dans la troisième section du présent acte."

Page 9, ligne 42.—Retranchez depuis " acte public" jusqu'à la fin de la clause.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiscé aux amendements faits au bill en dernier lieu mentionné, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général Smith et autres, pout rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender la loi de la milice," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :-

Page 1, ligne 45.—Après "vétérinaire" insérez la clause suivante : "En amende"ment à la sixième section du dit acte, Qu'il soit statué et
"déclaré que dans le cas où le jour de la revue pour la mi"lice sédentaire, tel que fixé par la loi, se trouverait être un
"dimanche, le jour qui suivra tel dimanche sera censé être le
"jour de la revue dans le Bas-Canada, aussi bien que dans
"le Haut-Canada."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au bill en dernier lieu mentionné, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Gamble et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les divers actes concernant la banque "commerciale du district de Midland, et pour changer son nom d'incorporation

en celui de "La banque commerciale du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. John S. Macdonald et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de prêt et de placement, et pour la revêtir de certains pouvoirs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à midi. La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 19 Juin, 1856

Les Membres assemblés ont été:

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.
CROOKS,
HAMILTON,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,

Les honorables MM.
QUESNEL,
BOURRET.

PANET,

BELLEAU,
SEYMOUR,
PERRY.

CARTIER,

DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la municipalité du comté de Nicolet, demandant que le pont sur la rivière Nicolet, soit réparé aux frais de la province.

46

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session.

Lequel dit rapport étant lu de nouveau par le greffier, il a été

Ordonné, Qu'il soit adopté.

Il a été proposé,

Qu'il soit résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien émaner son warrant en faveur du greffier de cette Chambre, pour la somme de dix mille louis, afin de mettre cet officier en état de rencontrer les dépenses contingentes de cette Chambre pour l'année courante, dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre "les actes concernant la banque commerciale du district de *Midland*, et pour "changer son nom de corporation en celui de "La banque commerciale du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, J. Morris et Ferrier, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la com-"pagnie canadienne de prêt et de placement, et pour la revêtir de certains pouvoirs," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.
Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Hamilton, J. Morris,
Belleau, Seymour et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre s'est ajournée à loisir. Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable M. DeBluquière est entré.

Son Excellence Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée " que c'est le plaisir de son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre.

Laquelle étant venue avec son Orateur.

Le greffier agissant de la couronne en chancellerie, a lu les titres des bills à être passés, séparément, comme suit:—

Acte pour autoriser le conseil municipal de la ville de Cornwall, à approprier l'excédant de certains argents prélevés pour faire un chemin macadamisé.

Acte pour transporter certaines réserves de chemin dans le township de Brantford, à George S. Wilkes.

Acte pour amender la chartre de la compagnie d'union du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et du lac Huron.

Acte pour autoriser le conseil municipal de la ville de Chatham à disposer du terrain maintenant réservé comme cimetière dans la dite ville.

Acte pour transporter une certaine réserve de chemin dans le township de Stamford, au conseil du township.

Acte pour autoriser William Weller à posséder et transporter la ligne télégraphique du grand tronc du Canada.

Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'avancement de l'éducation supérieure, et pourvoir à l'établissement et au soutien d'écoles normales dans le Bas-Canada, et pour d'autres fins.

Acte pour faciliter les examens des aspirants à la pratique du notariat dans le Bas-Canada.

Acte pour légaliser certaine cotisation d'école dans la paroisse de St. Christophe d'Arthabaska.

Acte pour rendre le maire de Québec électif par les électeurs de Québec.

Acte pour amender, abroger et refondre les dispositions de certains actes y mentionnés, et pour simplifier et accélérer la procédure dans les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*.

Acte pour confirmer le partage fait par les fidéicommissaires des testaments et codicilles de feue Anne Powell, des biens-immobiliers de feu l'honorable William Dummer Powell, et pour la nomination d'autres fidéicommissaires, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie des mines et d'explora-"tions de Québec et St. François:

Acte pour incorporer la compagnie des mines de Victoria.

Acte pour incorporer la compagnie des mines et d'explorations du Canada et de Liverpool.

Acte pour amender l'acte pour permettre l'exhumation en certain cas dans le Bas-Canada.

Acte pour incorporer la ville de Clifton.

Acte pour la construction d'un aqueduc dans le cité de Hamilton.

Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour faciliter les poursuites contre les personnes associées pour le fait de commerce, et contre les sociétés et compagnies non incorporées.

Acte pour autoriser le maire, les échevins et citoyens de la cité de *Montréal*, à emprunter une somme de cinquante mille louis pour compléter le nouvel aqueduc dans la cité de *Montréal*,"

Acte pour autoriser les syndics de l'église St. George, dans la ville de St. Catharines, à vendre et transporter quatre acres de terre acquis primitivement comme site pour un presbytère, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et du havre de Woodstock et du lac Erié.

Acte pour amender et refondre les divers actes incorporant et concernant la banque de *Montréal*

Acte pour autoriser Henry Augustus Fitzgerald McLeod à pratiquer comme arpenteur provincial.

Acte d'amendement de la judicature du Bas-Canada, de 1856.

Acte pour amender l'acte pour mieux pourvoir à l'organisation de sociétés d'agriculture dans le Bas-Canada, et pour d'autres fins qui se rattachent à l'agriculture dans le Haut et le Bas-Canada.

Acte pour transporter à Horace Capron et Myron Ames, une certaine réserve de chemin dans le township de Dumfries sud, dans le comté de Brant.

Acte pour amender l'acte pour incorporer les associations de bibliothèque et les instituts d'artisans.

Acte pour pourvoir à ce que que la charge d'Orateur de l'Assemblée Législative soit remplie en certaine cas.

Acte pour encourager la construction des navires en cette province.

Acte pour amender l'acte établissant des compagnies d'assurance mutuelle dans le Bas-Canada.

Acte pour incorporer la ville de Sarnia, dans le comté de Lambton.

Acte pour la suppression des loteries.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de London et du Grand Tronc.

Acte pour mettre les banques chartées de cette province à même de jouir d'un privilége y mentionné.

Acte pour pourvoir à la séparation du comté de Peel d'avec le comté d' York.

Acte pour transporter à l'un des principaux secrétaires d'état de Sa Majesté les pouvoirs et les biens-fonds et les propriétés y désignés, appartenant maintenant aux principaux officiers de l'artillerie de Sa Majesté, et pour transférer une autre partie des biens et propriétés à Sa Majesté la Reine, pour le profit, l'usage et les fins de cette province.

Acte pour établir partie du comté de *Chicoutimi* comme municipalité séparée, et pour rendre valides certaines élections dans les townships y mentionnés.

Acte d'amendement de l'acte seigneurial de 1856.

Acte pour amender la loi de la milice.

Acte pour autoriser l'arpentage de la concession d'about du township de Dar lington, et pour d'autres fins.

Acte pour mieux assurer la prestation des rentes viagères.

Acte pour amender l'acte pour la qualification des juges de paix.

Acte pour imposer un droit additionnel d'accise sur les spiritueux.

La sanction royale a été prononcée sur chacun de ces bills, séparément, par le greffier de cette Chambre, dans les mots suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne "ce bill."

Alors le greffier agissant de la couronne en chancellerie à lu le titre d'un autre bill à être passé comme suit :—

Acte pour actoriser les Membres de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande, en Canada à s'assembler en synode.

Le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a dit sur ce bill. Son Excellence le Gouverneur-Général réserve ce bill pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui.

L'Assemblée Législative s'en étant allée,

Il a plu à Son Excellence de se retirer.

L'honorable M. Hamilton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé:

"Acte pour amender et refondre les actes concernant la banque commerciale du "district de *Midland*, et pour changer son nom de corporation en celui de "La "banque commerciale du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçn, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :-

Page 11, ligne 24.—Retranchez depuis "échéance" jusqu'à "nonobstant" dans la 28ème ligne.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au bill mentionné en dernier lieu, et que le dit amendement soit grossoyé et le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. Seymour a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour "amender l'acte incorporant l'ordre des fils de la tempérance, dans le Canada-"Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 20 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.
DEBLAQUIÈRE,
CROOKS,
HAMILTON,

Les honorables MM.

BOURRET, Ross, PANET. Widmer,
Morris, J.
Gordon,
Perry,
Matheson,
Quesnel,
Dickson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer de Montréal et de Bytown, demandant que le bill projeté pour mettre en opération la section de Carillon et Grenville du dit chemin de fer, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de prêt et de placement, et pour "la revêtir de certains pouvoirs," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Il a été proposé,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajorrne à demain, à dix heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion,

Il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "incorporant l'ordre des fils de la tempérance dans le *Canada*-Ouest," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Il a été proposé,

Que le temps limité pour la réception des bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé à lundi prochain, le vingt-troisième jour de juin courant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Rankin et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et étendre la charte de la compagnie du chemin "de fer d'Amherstburgh et St. Thomas," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Gamble et autres, avec un bill "intitulé: Acte pour amender et refondre le actes concernant la banque du Haut-

" Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Boulton et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du "Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable procureur-général *Macdonald* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et refondre, "telles qu'amendées. les lors relatives à l'incorporation des syndics de l'hôpital de "*Kingston*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Munro et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du havre de "Bond Head, augmenter le fonds capital de la dite compagnie et incorporer le

"village de Newcastle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre, s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Samedi, 21 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Ettenne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.
CROOKS,
J. MORRIS,
MATHESON.
BOULTON,
QUESNEL,
BOURRET,
ROSS,

Panet,
Belleau,
Seymour.
Perry,
Cartier,
Dickson.

Prières.

L'honorable M. Hamilton est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "incorporant l'ordre des fils de la tempérance dans le Canada-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour amender ét étendre "la chartre de la compagnie du chemin de fer d'Amherstburgh et St. Thomas," aété lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour amender et refondre "les actes concernant la banque du Haut-Canada," a été lu seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Crooks, Hamilton et J. Morris, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du Canada," il a été Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acté pour amender et refondre, telles qu'amendées, les lois relatives à l'incorporation des "syndics de l'hôpital de Kingston," il à été

Ordonnė, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "d'incorporation de la compagnie du havre de *Bond Head*, augmenter le fonds "capital de la dite compagnie, et incorporer le village de *Newcastle*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Matheson, Boulton et Perry, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à lundi prochain, à midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 23 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière,

Crooks,

WIDMER,

GORDON,

MATHESON,

BOULTON,

Les honorables MM.

PANET,

Belleau,

ARMSTRONG,

CARTIER,

DICKSON.

PRIÈRES.

Les honorables MM. McGill, J. Morris, Bourret et Perry sont entrés.

L'honorable M. Matheson a présenté une pétition de Martin Bainbridge et autres, de Oshawa, demandant que le pénitencier provincial ne soit pas converti en un vaste établissement de monopôle pour des fins manufacturières, au lieu d'être un lieu de correction, selon sa destination primitive.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition de Henry Allen, écuyer, ci-devant juge de la cour de district du district de London, demandant une enquête par un comité du Conseil Législatif, pour s'enquérir de la cause pour laquelle il a été démis de sa place dans l'année 1847, et demandant justice.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé,

Que la réponse à l'adresse de cette Chambre, taisant voir le montant en avérage des espèces d'or et d'argent tenues en réserve par les banques du Haut Canada, et le montant en avérage de leurs billets en circulation, pendant une période de cinq années, soit imprimée de nouveau en conséquence d'une erreur qui s'est glissée dans l'état imprimée de la Banque Commerciale, par lequel il appert que le montant en avérage des espèces tenues en réserve par cette Banque dans l'année 1855, est de "£17,603" au lieu de £117,603." Ce dernier montant étant la somme dont le caissier de cette institution a fait rapport dans son état présenté au gouvernement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Boulton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du havre de Bond "Head, augmenter le fonds capital de la dite compagnie et incorporer le village de "Newcastle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à le Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisème fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et "étendre la charte de la compagnie du chemin de fer d'Amherstburgh et St. "Thomas," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Legislative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "compagnie d'assurance maritime du Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. McGill, Bourret et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et "refondre, telles qu'amendées, les lois relatives à l'incorporation des syndics de "l'hôpital de *Kingston*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Boulton, Belleau et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Morrison et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser les cours du Banc de la Reine, des "Plaids Communs et de Chancellerie dans le Haut-Canada, à admettre Geoffry. "Hawkins à pratiquer comme procureur et solliciteur dans icelles respectivement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Smith* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour changer "et amender l'acte qui règle la pratique des cours de comté dans le *Haut-Canada*, "et pour en étendre la juridiction," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Clarke et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du havre de Sauquen," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le soliciteurgénéral *Smith* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender partie des "lettres patentes pour la dotation d'une rectorerie dans le township de *Warwick*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable procureur-général Macdonald et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser les cours du "Banc de la Reine, de Chancellerie et des Plaids Communs dans le Haut-Canada, "à admettre Benjamin Walker à pratiquer comme procureur et solliciteur dans "icelles respectivement.

Aussi, le bill'intitulé: "Acte pour autoriser la cour de Chancellerie, et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le Haut-Canada, à admettre

· Thomas Wright Lawford à pratiquer comme solliciteur et procureur."

Et aussi, un bill intitulé: "Acte pour autoriser les cours du banc de la Reine, "des Plaids Communs et de Chancellerie dans le *Haut-Canada*, à admettre *Hewitt* "Bernard à y pratiquer comme procureur et solliciteur," auxquels elle demande séparément le concours de cette Chambre:

Les dits bills ont été séparément lus la première fois.

Ordonné, Que les dits bills soient séparément lus la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur général Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour continuer pendant un temps limité les "divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Qu'il le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le procureur-général *Macdonald* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour simplifier et accélérer les procédures "dans les cours de comté dans le *Haut-Canada*, et pour changer et amender les "lois relatives à ces cours," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Merritt et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de "Queenston et Ste. Catherine," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général Cartier et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser les juges de la cour "supérieure du Bas-Canada, à nommer des commissaires pour recevoir des affidavits "dans le Haut-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Holton et autres, avec un bill intitulé: Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe transatlantique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les actes concernant la banque du Haut-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable M. Ross est entré.

Un message de l'Assemblée Législative par M. A. A. Dorion et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la société de l'union St. Joseph de Montréal."

Et aussi, un bill intitulé: "Acte pour amender les dispositions des différents "actes pour l'incorporation de la cité de *Montréal*," auxquels elle demande séparément le concours de cette Chambre.

Les dits bills ont été séparément lus la première fois.

Ordonné, Que les dits bills soit séparément lus la seconde fois demain.

L'honorable M. de Blaquière a présenté une pétition de la corporation de Toronto, demandant une loi pour verbaliser un chemin ouvert sous son contrôle le long de la ligne nord de la dite cité.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé,

: Que cette Chambre s'assemble à midi, pour le reste de la session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Gamble et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les actes concernant la "banque commerciale du district de Midland, et pour changer son nom de corpo"ration en celui de "La banque commerciale du Canada," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquicscé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 24 Juin, 1856.

Les Membres assembles ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière,

McGill, Widmer,

Morris, J.

Gordon, Matheson,

BOULTON,

QUESNEL,

Les honorables MM.

BOURRET,

PANET,

Belleau,

SEYMOUR, Armstrong,

PERRY,

CARTIER,

DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross est entré.

L'honorable M. Bourret, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et/l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:-

Page 8, ligne 27.—Retranchez "en" et insérez "dans ou en dehors du"

Page 8, ligne 28.—Retranchez depuis "Canada" jusqu'à "selon"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu, tel qu'amendé, la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. Crooks est entré.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolvables du Haut-

" Canada, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y mention-

" nées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bil en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à avis, il a été proposé de résoudre,

Premièrement.—Qu'il est dérogatoire à la dignité de cette Chambre et contre les principes de la constitution sous laquelle nous vivons, qu'une mesure qui demande l'avis et le concours du parlement, soit mise à exécution sur les représentations d'une seule branche de la Législature.

Secondement.—Que l'on ne pourrait admettre, sans un extrême danger et sans se départir grandement des usages et coutumes qui ont jusqu'ici présidé aux procédés de la Législature, qu'une mesure d'une nature permanente qui affecte les les interéts généraux de la province et qui a de plus force de loi, doit dériver son autorité du vote de l'Assemblée Législative seulement.

Troisièmement.—Que Sa Majesté ayant jugé à propos, avant de faire choix d'un site pour fixer la permanence du gouvernement, de prendre l'avis de ses fidèles et loyaux sujets réunis en parlement, ce Conseil, en commun avec les autres branches de la Législature, réclame le droit incontestable d'offrir à Sa Majesté tel avis que les circonstances et l'attente du peuple de cette province peuvent requérir.

Objection étant faite à la dite motion, et la question étant mise sur icelle, Après des débats,

La question préalable a été mise,

La dite question sera telle maintenant mise?

Il a été résolu dans la négative.

En amendement à la motion principale, il a été proposé que la considération ultérieure des dites résolutions soit remise à jeudi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les "cours du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de Chancellerie dans le Haut

" Canada, à admettre Geoffry Hawkins à pratiquer comme procureur et solliciteur "dans icelles respectivement," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la " compagnie du havre de Saugeen," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres. Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Crooks, Widmer, J. Morris, Matheson et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender partie "des lettres patentes pour la dotation d'une rectorerie dans le township de War-"wick," a été lu la seconde fois.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les "cours du Banc de la Reine, de Chancellerie et des Plaids Communs dans le Haut"Canada, à admettre Benjamin Walker à pratiquer comme procureur et solliciteur

"dans icelles respectivement," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la "cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans "le Haut-Canada, à admettre Thomas Wright Lawford à pratiquer comme

"solliciteur et procureur," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les cours "du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de Chancellerie dans le *Haut "Canada*, à admettre *Hewitt Bernard* à y pratiquer comme procureur et "solliciteur," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer pendant "un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres "fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour simplifier et "accélérer les procédures dans les cours de comté dans le Haut-Canada, et pour changer et amender les lois relatives à ces cours," été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "compagnie du chemin de fer de Queenston et St. Catharines," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Gordon et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les juges " de la cour supérieure du Bas-Canada, à nommer des commissaires pour recevoir des affidavits dans le Haut-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonne, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "incorporer la compagnie du télégraphe transatlantique."
Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Resolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de sept Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. McGill, Crooks, Boulton, Ross, Belleau, Armstrong et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "société de l'union S. Joseph de Montréal," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. McGill, Bourret et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les dispo-"sitions des différents actes pour l'incorporation de la cité de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. McGill, Quesnels Panet, Belleau et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que le dit comité ait instruction de s'enquérir si l'on s'est conformé aux règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

Ordonné, Que la pétition présentée à cette Chambre le vingt-troisième jour d'avril dernier, demandant que le dit bill ne devienne pas loi sans certaines modifications, soit référée au comité spécial mentionné en dernier lieu.

Alors le greffier ayant été appelé à produire son certificat en vertu du 83e ordre permanent de cette Chambre, a fait rapport comme suit au sujet du bill mentionné en dernier lieu.

La Corporation de *Montréal* a pétitionné pour que sa charte soit amendée. Il n'a pas été donné d'avis dans le *Canada Gazette* à cet effet, et c'est au Conseil Législatif à décider si le bill en question est de nature à être affecté par la 49e règle.

(Attesté,)

J. F. TAYLOR,

Greffier, C. L.

Bureau du Conseil Législatif, 24 Juin, 1856.

Il a été alors proposé,

Que le dit comité spécial mentionné en dernier lieu soit déchargé.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Smith* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer "l'ordre des fils de la tempérance dans la *Canada-Ouest*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Wright et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour permettre aux ministres de l'église "luthérienne évangelique dans cette province, de célébrer les mariages et tenir "des registres de mariages, baptèmes et sépultures," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Macdonald* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender cette partie de "La loi de 1853, pour amender l'acte des jurés du *Haut-Canada*, qui fixe le "montant des honoraires payables aux Shérifs et aux Greffiers de la Paix."

Et aussi, avec un bill intitulé: "Acte pour changer l'arpentage de cette partie "de la troisième concession du township d'Onondaga, communément appelée "Martin's Bend," et pour confirmer un nouvel arpentage d'icelle, et pour d'autres fins," auxquels elle demande séparément le concours de cette Chambre.

Les dits bills ont été séparément lus la première fois.

Ordonné, Que les dits bills soient séparément lus la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Chisholm et autres, avec un bill intitulé: Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du "lac Ontario, dans les comtés d' York, Peel et Halton," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Angus Morrison et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du canal de Toronto et de "la Baie Georgienne," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. James Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la séparation du comté de Victoria de celui "de Peterborough, et pour établir le chef-lieu à Lindsay," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Jobin et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour ériger St. Lambert, vis-à-vis la cité de Montréal, en une "municipalité séparée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Biggar et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance de l'union des "cultivateurs britanniques," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Stevenson et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour établir un étalon de poids pour le minot de certaines ra"cines, semences, fruits secs et sel," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bellingham et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour ériger partie du township de Chatham, dans le "comté d'Argenteuil, en une municipalité separée." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Loranger et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour naturaliser Alfred Falkenberg," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bowes et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque coloniale du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 25 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière,

McGill,

Crooks,

Hamilton,

Morris, J.

Gordon,

Matheson,

Boulton,

Quesnel,

Les honorables MM.

BOURRET,

ROSS,

PANET,

BELLEAU.

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

DICKSON.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickson, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Queenston et St. Ca-"tharines," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Goodhue est entré.

L'honorable M. Bourret, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la société appelée l'union St. Joseph de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour

"étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolvables du Haut-Canada, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y mentionnées."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Il a été proposé en amendement,

De retrancher "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en trois mois."

Objection étant faite à la dite motion,

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

La question a été alors mise sur la motion principale,

Objection y étant aussi faite,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Le question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser les cours

"du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de Chancellerie dans le Haut-

"Canada, à admettre Geoffry Hawkins à pratiquer comme procureur et solliciteur dans icelles respectivement," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour annuler partie des "lettres patentes pour la dotation d'une rectorerie dans le towhship de Warwick," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les "cours du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de Chancellerie dans le Haut-

" Canada, à admettre Benjamin Walker à pratiquer comme procureur et sollici-

" teur dans icelles respectivement," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans

" le Haut-Canada, à admettre Thomas Wright Lawford à pratiquer comme sol-

" liciteur et procureur," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les cours " du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de Chancellerie dans le Haut-

"Canada, à admettre Hewitt Bernard à pratiquer comme procureur et solliciteur "en icelles," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer peu-"dant un temps limité les dives actes et ordonnances y mentionnés, et pour "d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Π a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les "juges de la cour supérieure du Bas-Canada, à nommer des commissaires pour "recevoir des affidavits dans le Haut-Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour simplifier et expédier les procédés des "cours de comté dans le *Haut-Canada*, et pour changer et amender la loi relative à "ces cours."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Perry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour permettre aux ministres de l'église évangelique luthérienne dans cette pro"vince, de solemniser des mariages et de tenir des registres de mariages, baptêmes
et sépultures," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. DeBlaquière,
Goodhue et J. Morris, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender telles "parties de l'acte d'amendement des jurés du *Haut-Canada*, de 1853, fixant le "montant des honoraires payables aux shérifs et aux greffiers de la paix," a été lu la seconde fois.

Ordonné. Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur le dit bill à sa prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour changer l'arpen-"tage de cette partie de la troisième concession du township d'Onondaga, com-"munément appelée Martin's Bend, et pour confirmer un nouvel arpentage "d'icelle, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur le dit bill à sa prochaine séance.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du lac *Ontario*, dans "les comtés d' York, Peel et Halton."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du canal de *Toronto* et de la baie *Georgienne*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Gordon et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la "séparation du comté de *Victoria* du comté de *Peterborough*, et fixer la ville de "comté à *Lindsay*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé au comité spécial mentionné en dernier lieu.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte

" pour ériger St. Lambert, vis-à-vis la cité de Montréal, en une municipalité "séparée."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintement lu la seconde fois.

Et le greffier ayant été appelé à donner son certificat en vertu du 83ème ordre permanent de cette Chambre, a fait rapport comme suit au sujet du dit bill.

- "Une pétition a été présentée à cette Chambre le 26ème jour de mars dernier, de "A. M. Delisle et autres, de St. Lambert, dans la municipalité de Longueuil, "demandant que la dite municipalité soit incorporée comme village ou bourg de "St. Lambert."
- "Il n'a pas été donné d'avis à cet effet dans le Canada Gazette, et c'est au "Conseil à décider si le bill mentionné en dernier lieu est de nature à être affecté "par la 49ème règle."

(Attesté,)

J. F. TAYLOR, Greffier, Con. Legislatif.

Il a été alors proposé en amendement à la motion principale,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais que l'ordre pour la seconde lecture d'icelui soit déchargé.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été Résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été aussi

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "compagnie d'assurance d'union des fermiers britannique," a été lu la seconde fois. Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Boulton, Belleau, Seymour et Perry, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, Que le dit comité ait instruction de s'enquérir si l'on s'est conformé aux règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au bill mentionné en dernier lieu.

Contormément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir un étalon "de poids pour le minot de certaines racines, semences, fruits secs et sel," a été lu la seconde fois.

Il a été proposé,

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Il a été proposé en amendement,

De retraucher depuis "soit" jusqu'à "demain" et d'insérer "référé à un comité de toute la Chambre."

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours à été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été aussi

Résolu dans l'affimative, et Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour ériger partie du "township de Chatham, dans le comté d'Argenteuil, en une municipalité "séparée," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Matheson, Boulton et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, Que le dit comité ait instruction de s'enquérir si l'on s'est conformé aux règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au bill mentionné en dernier lieu.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour naturaliser "Alfred Falkenberg," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "banque coloniale du Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Goodhue, J. Morris et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du havre du Saugeen," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé de faire un rapport spécial sur icelui, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

Conseil Législatif,

Chambre de comité, 25 juin, 1856.

Le comité spécial auquel a été référé le bill de l'Assemblée Législative, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du havre de Saugeen," a, en obéissance à l'ordre de référence du vingt-quatre du courant, examiné le dit bill en entier, et demande à en faire le rapport comme suit :—

Toutes personnes, en vertu de l'acte 16 Victoria, chapitre 124, peuvent se former en une compagnie, pourvu qu'elles ne soient pas moins de cinq, pour la construction de jetées ou quais, ou le dragage ou le creusage, ou la construction de tout havre dans le Haut-Canada.

Votre comité ne voit pas que l'on puisse faire davantage sous l'autorité du présent bill, et rien ne démontre que les parties ou les travaux y mentionnés doivent

etre exemptés de l'effet des dispositions de l'acte précité.

Votre comité est d'opinion que pour mieux assurer l'effet des dites dispositions, quant aux dites parties ou à leurs travaux projetés, il est nécessaire de laisser les dites parties se constituer en une compagnie sous l'autorité du dit acte; et il recommande en conséquence, qu'on ne procède pas ultérieurement sur ce bill qui contient en outre des dispositions nouvelles sous bien des rapports.

Le tout respectueusement soumis,

J. MORRIS,

Président.

Il a été alors proposé,

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre à la prochaine séance d'icelle.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Hamilton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre, telles qu'amendées, les lois relatives à l'incor- poration des syndics de l'hôpital de Kingston," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Il a été proposé,

Qu'il soit résolu que, durant le reste de le présente session, l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre.

Après des débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Drummond et autres, avec un bill intitulé: "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du "Bas-Canada, de 1856," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Foley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour confirmer les titres des personnes y mentionnées à certains "terrains dans la ville de Simcoe et le township de Windham, dans le comté de "Norfolk."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de "fer de Waterloo et Saugeen," auxquels elle demande séparément le concours de cette Chambre.

Les dits bills ont été séparément lus la première fois.

Ordonné, Que les dits bills soient séparément lus la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bellingham et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour mettre en opération la section du chemin de fer de "Montréal et Bytown, qui s'étend de Carillon à Grenville," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Rankin et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour changer et amender les lois de la chasse du Haut-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelques temps après, la Chambre s'est remise.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Drummond et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour régler le montant du cautionnement à être donné "par le régistrateurs du Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bowes et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour déterminer la ligne nord frontière de la cité de Toronto," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général Cayley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour accorder une aide additionnelle à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Wilson et autres, comme suit:-

Assemblée Législative, Mercredi, 25 juin, 1856.

Résolu, Qu'il soit euvoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'honorable John Ross, l'un de ses Membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial chargé de s'enquérir si aucun des Membres, et lequel, de l'administration, directement ou indirectement, occupe un emploi lucratif ou reçoit aucun émolument de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, ou recoit, directement ou indirectement, aucun émolument de la dite compagnie ou d'aucun de ses entrepreneurs; et si aucun des dits Membres de l'administration, par lui-même ou ses associés, agit comme conseil ou procureur de la dite compagnie ou d'aucun de ses entrepreneurs; et si la position qu'occupe aucun des dits membres de l'administration dans la dite compagnie n'est pas incompatible avec les intérets de cette province.

Ordonné, Que M. Wilson porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY.

Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Il a été alors proposé,

Qu'il soit permis à l'honorable M. Ross de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, tel que désiré par cette Chambre dans son message de ce jour, s'il le juge à propos.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable John Ross, de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, chargé de s'enquérir si aucun des Membres de l'administration, et lequel, directement ou indirectement, occupe un emploi lucratif ou recoit aucun émolument de la compagnie du chemin de fer du Grand Trone, où recoit, directement ou indirectement, aucun émolument de la dite compagnie ou de ses entrepreneurs; et si aucun des dits Membres de l'administration, par lui-même ou ses associés, agit comme conseil ou procureur de la dite compagnie ou d'aucun de ses entrepreneurs; et si la position qu'occupe aucun des dits Membres de l'administration dans la dite compagnie n'est pas incompatible avec les intérêts de cette province, s'il le juge à propos.

Un message de l'Assemblée Législative par M. J. B. Eric Dorion et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour la protection des squatters dans les townships

" du Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Chrysler et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour légaliser un réglement du conseil municipal du township "de Cornwall," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Southwick et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour accorder aux sociétés d'agriculture de Middlesex et "Elgin, certaines terres dans la cité de London, données pour des fins d'agricul- "ture, avec le pouvoir d'en disposer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à onze heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à onze heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 26 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,

DE BLAQUIÈRE, McGill, Crooks, Les honorables MM.

Hamilton, Ferrie, Goodhul, Widmer, Les honorables MM.

Morris, J. Gordon, Matheson.

BOULTON, QUESNEL,

Bourrer, Ross. Les nonorables MM.

PANET,

Belleau,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

Dickson.

Prières.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance d'union des fermiers britan-"niques," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé de faire un rapport spécial sur icelui, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:-

Conseil Législatif,

Chambre de comité, 26 juin, 1856.

Le comité spécial auquel a été référé le bill de l'Assemblée Législative, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance d'union des fermiers britanniques," a, en obéissance à l'ordre de référence du vingt-cinq du courant, examiné le dit bill en entier, et demande maintenant à en faire le rapport sans amendement.

Votre comité demande à faire rapport de plus qu'il s'est enquis, confornément à vos instructions, si l'on s'était conformé aux règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill, et s'est assuré que l'on s'était conformé à la quarante-neuvième règle, mais non à la cinquante-septième.

Le tout respectueusement soumis,

B. SEYMOUR,

Président.

Il a été alors proposé,

Que l'on se dispense de la cinquante-septième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour permettre aux ministres de l'église évangelique "luthérienne dans cette province, de solemniser des mariages et de tenir des "registres de mariages, baptêmes et sépultures," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du canal de Toronto et de la Baie "Georgienne," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Boulton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour ériger partie du township de Chatham, dans le comté d'Argenteuil, "en une municipalité séparée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé de faire un rapport spécial sur icelui, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :-

Conseil Législatif, Chambre de comité, 26 juin, 1856.

Le comité spécial auquel a été référé le bill de l'Assemblée Législative, intitulé: "Acte pour ériger partie du township de Chatham, dans le comté d'Argenteuil, "en une municipalité séparée," a, en obéissance à l'ordre de référence du vingt-cinq du courant, examiné le dit bill en entier, et demande maintenant à en faire le rapport avec l'amendement suivant:—

Page 1, ligne 31.—Retranchez "township" et insérez "comté."

Votre comité demande à faire rapport de plus qu'il s'est enquis, conformément à vos instructions, si l'on s'était conformé aux règles de cette Chambre au sujet de

ce bill, et s'est assuré que l'on s'était conformé à la quarante-neuvième règle de cette Chambre, mais non à la cinquante-septième.

Le tout respectueusement soumis.

G. S. BOULTON,

Président.

Il a été alors proposé,

Que l'on se dispense de la cinquante-septième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Le dit amendement étant alors lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Legislative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la séparation du comté de Victoria du comté de Peter-"borough, et fixer la ville de comté à Lindsay," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill eu entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque coloniale du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :— Page 2, ligne 10.—Après "dans" insérez "le Canada Gazette et aussi dans"

- Page 2, ligne 29.—Retranchez depuis "dans" jusqu'à "une" et insérez "dix-huit "mois."
- Page 3, ligne 50.—Retranchez "un" et insérez "trois."
- Page 3, ligne 51.—Retranchez depuis "savoir" jusqu'à "et" dans la 4ème page et la 1ère ligne, et insérez "pour une action et pas plus de deux, " une voix; et pour chaque deux actions au-dessus de deux, " une voix."
- Page 4, ligne 26.—Retranchez depuis "banque" jusqu'à "et" dans la 29ème ligne.
- Page 6, ligne 19.—Après "créances" insérez clause A.

CLAUSE A.

- "Un nombre quelconque des actionnaires de la dite banque, " n'étant pas moins de vingt, et propriétaires d'au moins cinq " cents actions du capital versé de la dite banque, par eux-" mêmes ou leurs procureurs ou les directeurs de la dite "banque, ou trois d'entre eux, auront, respectivement, lorsqu'ils " le jugeront à propos, le pouvoir de convoquer une assem-" blée générale et spéciale des actionnaires de la dite banque. " qui sera tenue au lieu ordinaire de leurs assemblées en la " cité de Toronto, après en avoir donné avis public pendant " six semaines, et avoir spécifié dans le dit avis l'objet de la " dite assemblée, et si l'objet de l'assemblée générale spéciale " est pour prendre en considération la convenance de desti-"tuer le président ou le vice-président ou l'un des directeurs "de la corporation, pour inconduite ou pour quelqu'antre " cause légitime spécifiée, alors la personne dont on proposera "ainsi la destitution, sera, à compter du jour de la première "publication de l'avis, suspendue de sa charge; et si c'est " la destitution du président ou du vice-président qui est pro-" posée comme susdit, sa place sera remplie par les autres "directeurs, (en la manière pourvue ci dessus lorsqu'il arrive " une vacance dans la charge de président ou dans celle de "vice-président), et ils choisiront ou éliront un directeur pour " agir comme tel président ou vice-président, tant que la dite " suspension durera."
- Page 7, ligne 22.—Retranchez depuis "directeur" jusqu'à "ou" où ce mot se rencontre la 2ème fois."
- Page 13, ligne 34.—Retrauchez depuis "cent" jusqu'à "et" et insérez "soixante-et-"dix."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour naturaliser Alfred "Falkenberg," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, certaines résolutions relatives à la permanence du siège du gouvernement.

Il a été proposé de résoudre,

Premierèment.—Qu'il est dérogatoire à la dignité de cette Chambre et contre les principes de la constitution sous laquelle nous vivons, qu'une mesure qui demande l'avis et le concours du parlement, soit mise à exécution sur les représentations d'une seule branche de la Législature.

SECONDEMENT.—Que l'on ne pourrait admettre, sans un extrême danger et sans se départir grandement des usages et coutumes qui ont jusqu'ici présidé aux procédés de la Législature, qu'une mesure d'une nature permanente qui affecte les intérêts généraux de la province et qui a de plus force de loi, doit dériver son autorité du vote de l'Assemblée Législative seulement.

Troisièmement.—Que Sa Majesté ayant jugé à propos, avant de faire choix d'un site pour fixer la permanence du gouvernement, de prendre l'avis de ses fidèles et loyaux sujets réunis en parlement, ce Conseil, en commun avec les autres branches de la Législature, réclame le droit incontestable d'offrir à Sa Majesté tel avis que les circonstances et l'attente du peuple de cette province peuvent requérir.

QUATRIÈMEMENT.—Que cette Chambre n'ayant été consultée en aucune manière, alors qu'elle aurait dû l'être comme branche indépendante, sur le choix du lieu pour fixer la permanence du siége du gouvernement, déclare qu'elle ne concourra pas dans aucun vote d'argent pour la bâtisse d'édifices publiques destinées à cette fin, avant que la première élection des Membres qui doivent siéger dans cette Chambre ait eu lieu.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

DISSENTIENT :--

PETER MCGILL,
ETIENNE P. TACHÉ,
FREDERICK A. QUESNEL,
JOSEPH BOURRET,
JOHN ROSS,
LOUIS PANET,
NARCISSE F. BELLEAU,
DAVID M. ARMSTRONG,
EUSÈBE CARTIER,
EBENEZER PERRY,

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour amender telles parties de l'acte des jurés "du *Haut-Canada*, de 1853, fixant le montant des honoraires payables aux "shérifs et aux greffiers de la paix."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Fergusson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour changer l'arpentage de cette partie de la "troisième concession du township d'Onondaga, communément appelée, "Martin's "Bend," et pour confirmer un nouvel arpentage d'icelle, et pour d'autres fins."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Bourret a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordanné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en

comité sur le bill intitulé : "Acte pour etablir un étalon de poids pour le minot "de certaines racines, semences, fruits secs et sel."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Ferrie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du rapport du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "compagnie du havre de Saugeen."

Lequel dit rapport étant lu par le greffier,

Il a été proposé qu'il soit adopté.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit rapport ne soit pas adopté, mais qu'il soit référé de nouveau au même comité spécial auquel le bill a été déjà référé, et que le dit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte d'amendement des "municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1856," a été lu la seconde fois. Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui à sa prochaine séance.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "confirmer les titres des personnes y mentionnées, à certains terrains dans la ville "de Simcoe et le township de Windham, dans le comté de Norfolk."

Il a été proposé,

Qu'il soit remis à demain.

Il a été proposé en amendement, de retrancher tous les mots après "scit" et d'insérer " lu la seconde fois d'hui en six mois."

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été aussi

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la com-" pagnie du chemin de fer de Waterloo et Saugeen," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Crooks, J. Morris et Gordon, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour mettre en opéra-"tion la section du chemin de fer de *Montréal* et *Bytown*, qui se trouve entre "Carillon et Grenville," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Quesnel, Bourret et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer et amen-" der les lois de la chasse du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Ross, Panet et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour régler le montant "du cautionnement à être donné par les régistrateurs du Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour déterminer la ligne " nord frontière de la cité de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour accorder une aide additionnelle à la compagnie du chemin de fer du Grand "Tronc du Canada."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Ordonné, Que les items restants sur les ordres du jour, de ce jour, soient remis à demain.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à dix heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Crooks, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Waterloo et Saugeen," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Holton et autres pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du "Canada," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Cauchon et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer "du lac Huron à Québec, et l'encourager," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Matheson et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de Woodstock, et la diviser en quartiers, "et pour eu définir les limites," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable procureur-général *Macdonald* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie "du chemin de fer de *Kingston* et *Newburg*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. James Smith et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du "Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le Haut-Canada, à admettre "William Lyon Smart à pratiquer comme procureur et solliciteur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Church et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour accorder à Robert John Martin, certaines réserves de "chemin dans le township de Saltfleet."

Et aussi, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer le village de Kemptville," auxquels elle demande séparément le concours de cette Chambre.

Les dits bills ont été séparément lus la première fois.

Ordonné, Que les dits bills soient séparément lus la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bellingham et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer le village de Lachute," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Alleyn et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour établir une cour de recorder dans la cité de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Gould et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer de "Port Whitby et du lac Huron," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 27 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

DeBlaquière,
MoGill,
Crooks,
Fergusson,
Ferrie,
Goodhue,
J. Morris,
Gordon,
Matheson,
Boulton,

QUESNEL,
BOURRET,
ROSS,
PANET,
BELLEAU,
ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
DICKSON.

Prières.

Les honorables MM. Hamilton, Widmer et Seymour sont entrés.

L'honorable M. Bourret, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour mettre en opération la section du chemin de fer de Montréal et "Bytown, qui se trouve entre Carillon et Grenville," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "banque coloniale du Canada," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour régler le montant du cautionnement à être donné par les régistrateurs du Bas-Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour déterminer la "ligne nord frontière de la cité de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour "accorder une aide additionnelle à la compagnie du chemin de fer du Grand "Trone du Canada."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

DISSENTIENT:-

J. Morris, B. Seymour, R. Matheson, Walter H. Dickson, Adam Ferrie,

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour établir un étalon de poids pour le minot "de certaines racines, semences, fruits secs et sel."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "protéger les colons qui se sont établis sur des terres sans en connaître les pro-"priétaires, dans les townships du *Bas-Canada*."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Il a été proposé en amendement,

De retrancher "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans la négative.

La question a été alors mise sur la motion principale, et il a été

Résolu dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de sept Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Bourret, Ross, Panet, Belleau, Armstrong et Cartier, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte d'amendement du bill des municipalités et des "chemins du Bas-Canada, de 1856."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Ferrie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :--

Page 3, ligne 31.—Après "locale" insérez "si le règlement, rapport, procès-verbal ou rôle d'évaluation, est fait, passé, approuvé, homologué ou "publié après la passation du présent acte, sinon dans les "trente jours à compter de la passation du présent acte."

Page 5, ligne 10.—Après "acte" insérez "et nonobstant les dispositions de la "trente-troisième section ou de toute autre partie du ditacte, "toutes les fois qu'un township ou partie d'un township situé "dans un autre comté, se trouvera annexée à un territoire "situé dans un autre comté pour former une paroisse, telle "paroisse formera une municipalité séparée, à moins que la "population du township ou de la partie du township qui s'y "trouve enclavée ne se monte à trois cents âmes, auquel cas "tel township ou partie du township formera une municipa- "lité séparée, et, pour toutes les fins municipales, sera censée "former partie du comté dans lequel le reste de la paroisse "se trouvera située.

Page 6, ligne 41.—Retranchez "ou estimateur."

Page 6, ligne 43.—Retranchez "ou estimateur."

Page 6, ligne 44.—Après "seront" insérez "élus ou"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentément.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour légaliser un "règlement du conseil municipal du township de *Cornwall*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Matheson, Boulton et Dickson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour accorder aux "sociétés d'agriculture de *Middlesex* et *Elgin*, certaines terres dans la cité de *Lon-*"don, données pour des fins d'agriculture, avec le pouvoir d'en disposer," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer du lac *Huron* à *Québec*, et l'encourager."

Il a été proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question préalable a été alors proposé "savoir," la question principale sera-telle maintenant mise ?

Après un nouveau long débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

En amendement à la motion principale, il a été alors proposé,

De retrancher "maintenant," et après "fois," d'insérer "d'hui en six mois."

Objection étant faite à la dite motion,

Après un nouveau long débat,

La question de concours a été mise sur icelle,

Et la Chambre étant également divisée, il a été

Résolu dans la négative par la voix prépondérante de l'Orateur.

La question étant alors mise sur la motion principale.

Objection y étant aussi faite,

La question de concours a été mise sur icelle,

Et la Chambre étant également divisée, il a été

Résolu dans l'affirmative par la voix prépondérante de l'Orateur, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en comité sur icelui présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Goodhue a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné. Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:-

Page 6, ligne 11.—Après "largeur" insérez "et superficie."

Page 6, ligne 27.—Après "commencé" insérez "et il en sera complété vingt milles" et après "et" insérez "toute la ligne sera."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain, et que le dit bill soit le premier item sur les ordres du jour de ce jour.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bellingham et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour ériger partie du township de Chatham, "dans le comte d'Argenteuil, en une municipalité séparée," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Bowes et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque coloniale du Canada," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatit au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Drummond et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte d'amendement des municipalités et des "chemins du Bas-Canada, de 1856," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à dix heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "compagnie du chemin de fer de Kingston et Newburgh," a été lu la seconde fois. Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Boulton, et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la "cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs "dans le Haut-Canada, à admettre William Lynn Smart à pratiquer comme "procureur et solliciteur," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer le "village de Kemptville," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer le "collége Lachute," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Matheson, Bourret et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir une cour de recorder dans la cité de Québec," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. Bourret, Panet et Belleau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "amender la charte de la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du lac "Huron," il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

La Chambre s'est ajournée à loisir. Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable M. Belleau, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour établir une cour de recorder dans la cité de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Matheson, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour légaliser un réglement du conseil municipal du township de Corn-wall," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé

d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Boulton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Kingston et Newburgh," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Bourret, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le collége Lachute," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Samedi, 28 Juin, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.	4	Les honorables MM.
DE BLAQUIÈRE,	r .	QUESNEL,
Crooks,	,	Bourret,
Fergusson,		Ross,
HAMILTON,		PANET,
FERRIE,	the state of the s	Belleau,
Goodhue,	r	SEYMOUR,
Morris, J.	The state of the s	ARMSTRONG,
GORDON,	•	Perry,
MATHESON,		· CARTIER,
Boulton,		Dickson.

Prières.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte "pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer du lac *Huron* à *Québec*, et "l'encourager;" tel qu'amendé.

, Il a été proposé, que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau à un comité de toute la Chambre.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle,

Et la Chambre étant également divisée, il a été

Résolu dans la négative, par la voix prépondérante de l'Orateur.

Il a été alors de nouveau proposé en amendement,

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Objection étant aussi faite à la dite motion,

Après un nouveau long débat,

La question de concours a été mise sur icelle,

Et la Chambre étant également divisée, il a été aussi

Résolu dans la négative par la voix prépondérante de l'Orateur.

La question étant alors mise sur la motion principale,

Et la Chambre étant de nouveau également divisée, il a été

Résolu dans l'affirmative par la voix prépondérante de l'Orateur, et

Le dit bill a été alors lu, tel qu'amendé, la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

DISSENTIENT:-

Premièrement.—Parce qu'une grande partie du territoire compris dans ce projet et que devra traverser les chemins de fer en question, n'est pas encore explorée, et qu'il n'y a pas de donnée suffisante pour démontrer que ces chemins puissent être construits.

Secondement.—Parceque l'évaluation, sous de telles circonstances, de ce que coûtera par mille la confection de ces chemins de fer, tel que le fait le dit bill, ne peut-être justifiée et n'est propre qu'à induire en erreur ceux qui pourront être appelés à prendre des actions dans ces entreprises.

TEOISIÈMEMENT.—Parce que cette partie de la ligne du chemin de fer projeté entre *Montréal* et *Québec*, si elle est construite, deviendra une ligne concurrente avec celle du chemin de fer du Grand Tronc, et conséquemment préjudiciable non seulement aux actionnaires de ce chemin de fer en *Angleterre*, mais aussi aux intérêts de la province sur le point de devenir actionnaire dans ce chemin pour un fort montant, augmentant ainsi la responsabilité que la province a prise sur elle en donnant sa garantie et son aide à ce chemin de fer.

QUATRIÈMEMENT.—Parce qu'un octroi de quatre millions d'acres de terres de cette province, qui sont encore à être explorées et dont la valeur est en conséquence inconnue, fait dans le but d'engager les personnes à entreprendre cet ouvrage, est une mesure très injudicieuse et imprévoyante; et principalement avant que l'on se soit assuré si l'on ne pourrait pas disposer des terres publiques d'une manière

plus avantageuse par l'entremise de l'intervention et de l'aide du parlement impérial en complétant, en premier lieu, la grande entreprise nationale d'une ligne continue de chemin de fer du terminus Est actuel du chemin de fer du Grand Tronc jusqu'à *Halifax*, en traversant le territoire britannique.

P. B. DEBLAQUIÈRE,
ADAM FERGUSSON,
JOHN HAMILTON,
GEORGE J. GOODHUE,
ADAM FERRIE,
J. MORRIS,
JAS. GORDON,
G. S. BOULTON,
B. SEYMOUR,
WALTER H. DICKSON.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour accorder aux "sociétés d'agriculture de *Middlesex* et *Elgin*, certaines terres dans la cité de *Lon-* "don, données pour des fins d'agriculture, avec le pouvoir d'en disposer," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la "cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs "dans le Haut-Canada, à admettre William Lynn Smart à pratiquer comme "procureur et solliciteur," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer le "village de Kemptville," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir uné cour de recorder dans la cité de Québec," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour légaliser un "règlement du conseil municipal du township de Cornwall," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "compagnie du chemin de fer de Kingston et Newburgh," a été lu la troisième fois. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer le "collége de *Eachute*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville " de Woodstock, et la diviser en quartiers, et pour définir les limites d'icelle," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le comité soit composé des honorables MM. de Blaquière, Goodhue et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour "transporter à Robert John Martin, parties de certaines réserves de chemins dans "le township de Saltfleet," il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général Cayley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour octroyer à Sa Majesté cer"taines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du
"Gouvernement civil, pour l'année 1856, et à certaines autres dépenses se ratta"chant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du
"fonds consolidé du revenu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.

Il a été proposé,

Que l'on se dispense de la dix-neuvième règle de cette Chambre avant de proposer la résolution suivante, savoir :—

Résolu, Que cette Chambre n'ayant pas été consultée au sujet du choix d'un lieu quelconque pour fixer le siége du gouvernement de cette province, d'une manière permanente, et l'autre branche de la Législature ayant fixé la permanence du siége du gouvernement à Québec, et ayant de plus passé un bill de subsides pourvoyant à la construction de batisses publiques à Québec, cette Chambre croit de son devoir impérieux de déclarer qu'elle ne ne peut concourir dans le dit bill de subsides.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et Il a été alors proposé, Que la Chambre concours dans la dite résolution, Objection étant faite à la dite motion, Après un long débat, La question de concours a été mise sur icelle, et il a été Résolu dans l'affirmative, et Ordonné en consequence.

DISSENTIENT :--

Premièrement.—Parce que cette Chambre en adoptant la résolution de ne point procéder au-delà de la première lecture d'un bill transmis par l'Assemblée Législative, a agi d'une manière inusitée et très imparlementaire.

Secondement.—Parce qu'en agissant de la sorte, elle s'est exposée à troubler la bonne entente qui a si heureusement subsistée jusqu'à présent entre les deux Chambres.

Troisièmement.—Parce que nul bill ne devrait être rejeté, si ce n'est à sa première, deuxième ou troisième lecture.

QUATRIÈMEMENT. — Parce que cette Chambre, en refusant de concourir dans l'octroi à Sa Majesté des sommes requises pour défrayer les dépenses du service public, a suscité de graves inconvénients et porté atteinte aux intérêts et au crédit de la province.

Cinquièmement.—Parce que les raisons alléguées dans la résolution ne justifient aucunement le recours à une telle extrémité que celle d'árrêter les subsides.

Sixièmement.—Parce que cette alternative, la dernière à laquelle le sujet a recours pour résister à l'oppression, est décidemment extrême dans sa nature et dans ses tendances, et ne devrait être adoptée qu'après avoir épuisé tous les moyens d'assurer aux opinions exprimées par cette Chambre, la considération qu'elles méritent.

Septièmement.—Parce qu'il a toujours été admis que le droit exclusif d'accorder ou de refuser les subsides appartenait en vertu de notre constitution à la branche représentative de la Législature.

HUITIÈMEMENT.—Parce que cette Chambre pouvait passer le bill sous protêt, ou demander une conférence à l'Assemblée Législative.

NEUVIÈMEMENT.—Parce qu'en adoptant l'un de ces deux moyens, cette Chambre aurait fait preuve de plus de consistence à l'égard de ce qu'elle se doit à elle-même et au pays, et de plus de courtoisie envers l'Assemblée Législative.

DIXIÈMEMENT.—Parce que d'après la trentième clause du statut impérial 3 et 4 Victoria, chapître 35, communément appelé l'acte d'union, le Gouverneur de cette province a les pouvoir et autorité de fixer les lieu ou lieux en icelle, où se tiendront les sessions du Conseil Législatif et de l'Assemblée, selon qu'il le jugera à propos.

Onzièmement.—Parce que c'est une des attributions du Gouverneur dans l'ex-

ercice de la prérogative royale qui lui a été déléguée à cet effet, de choisir l'endroit où devront résider les différents officiers du gouvernement, et où les affaires devront se transiger dans les différents départements du service public.

Douzièmement.—Parce que ce n'est pas une infraction des priviléges de l'une ou l'autre Chambre du parlement provincial, de la part de Son Excellence, que d'accepter l'avis de l'autre sur une question qu'il a droit de décider sans consulter ni l'une ou l'autre.

TREIZIÈMEMENT.—Parce qu'il était loisible à cette Chambre d'offrir son avis à Son Excellence au sujet du choix d'une localité pour le siége permanent du parlement provincial, en aucun temps pendant la session.

QUATORZIÈMEMENT.—Parce que dans le cas où cet avis eut été donné et qu'il eut été contraire à celui offert par l'Assemblée Législative, il eut été naturel que Son Excellence eut préféré l'avis de l'Assemblée qui seule, en vertu de la loi, a le droit de proposer l'octroi des fonds nécessaires.

QUINZIÈMEMENT.—Parce que, sous de telles circonstances, en refusant de concourir dans une appropriation de cette nature, cette Chambre a abusé de l'avantage que lui offre la nécessité de son concours dans les bills de subsides.

SEIZIÈMEMENT.—Parce que l'inconvenance d'un semblable procédé se trouve encore aggravée par le fait que cette Chambre s'est toujours abstenue jusqu'à présent d'exprimer son opinion au sujet d'une localité pour y placer le siége du gouvernement.

Dixseptièmement.—Parcequ'en outre, cette Chambre a adopté le 25 avril, 1855, une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien exercer la prérogative royale, et désigner un lieu convenable et permanent où le parlement devra s'assembler; et assurant Son Excellence que cette Chambre concourra avec plaisir dans toute mesure qu'elle jugera à propos d'adopter pour l'appropriation des deniers publics nécessaires pour l'érection de bâtisses convenables pour l'accommodation des trois branches de la Législature dans l'endroit qui pourra être fixé par Son Excellence.

E. P. Taché,
F. A. Quesnel,
Jno. Ross,
Jos. Bourret,
Louis Panet,
N. F. Belleau,
D. M. Armstrong,
Eus. Cartiér.

Il a été proposé,

Que l'on se dispense de la dix-neuvième règle de cette Chambre avant de proposer la résolution suivante, savoir :—

Résolu, Que lorsque cette Chambre a délibérément exprimé son opinion par résolution sur une question soumise à sa considération, le même sujet ne peut être pris de nouveau en considération à un jour ultérieur pendant la même session.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

Il a été alors proposé,

Que la Chambre concours dans la dite résolution.

Objection étant aussi faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Resolu dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de Woodstock, et la deviser en quartiers, et pour "définir les limites d'icelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Le question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Cauchon et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin "de fer du lac Huron à Québec, et l'encourager," et informer cette Chambre que l'Assemblée a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à lundi prochain, à dix heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 30 Juin, 1856.

Les Membres assembles ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,

FERRIE,

WIDMER, MORRIS, J.

Gordon,

MATHESON,

QUESNEL,

Les honorables MM.

Ross,

PANET,

Belleau,

ARMSTRONG, CARTIER.

Dickson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Fergusson est entré.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour changer et amender les lois de la chasse du Haut-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amende-

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :--

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet au Conseil Législatif copies de deux dépéches qu'il a reçu du secretarie d'état pour les colonies, en réponse aux adresses à Sa Majesté au sujet, respectivement, des dons faits à la bibliothèque parlementaire, et de l'exemption de la taxe sur les effets publics du Cánada sur le revenu.

Hôtel du Gouvernement, Toronto, 30 Juin, 1856.

No. 99.—(Copie.)

Downing Street, 9 Juin, 1856.

Monsieur.—J'ai à accuser réception de votre dépêche No. 69, du 14 de mai, transmettant une adresse conjointe à la Reine de la part du Conseil Législatif, et de l'Assemblée Législative du *Canada*, exprimant leurs remercîments pour les dons faits à la bibliothèque des deux Chambres. J'ai mis cette adresse devant la Reine, et il a plu à Sa Majesté de la recevoir très gracieusement. La partie de l'adresse qui a rapport aux dons faits par le gouvernement français sera communiquée à Sa Majesté l'Empereur des Français par qui de droit.

J'ai, etc.,

(Signé,)

H. LABOUCHÈRE.

Au Gouverneur Sir Edmund Head, Baronnet, Canada.

No. 102.—(Copie.)

Downing Street, 13 Juin, 1856.

Monsieur,—J'ai eu l'honneur de receivoir vos dépêches du 10 et du 24 d'avril, No. 55 et 62, et ayant mis devant la Reine l'adresse conjointe des deux Chambres du parlement provincial, transmise dans votre seconde dépêche, demandant que les personnes qui résident en Canada, soient exemptés de la taxe (income tax) imposée sur les effets publics du Canada, payables en Angleterre, j'ai maintenant à vous informer qu'il a plu à Sa Majesté de la recevoir très gracieusement et d'ordonner qu'elle soit communiquée aux lords commissaires de la trésorerie. Leurs seigneuries ayant en conséquence pris cette adresse en leur considération, j'ai à vous donner pour instruction d'informer les deux Chambres du parlement que leurs seigneuries se croient en droit d'exempter toutes personnes qui résident en Conada, de la taxe touchant des dividendes qui leur appartiennent payés en ce pays sur des prêts ou des effets publics de la province.

J'ai, etc.,

(Signé,)

H. LABOUCHERE.

Au Governeur

Sir Edmund Head, Baronnet, Etc., etc., etc.,

L'honorable M. de Blaquière, du comite conjoint des deux Chambres pour la régie et la direction de la bibliothèque parlementaire, a présenté son septième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :--

Les Membres du Conseil Législatif formant partie du comité conjoint de la bibliothèque parlementaire, ont l'honneur de présenter un septième rapport.

M. Todd, le bibliothécaire de l'Assemblée Législative, ayant représenté au comité que l'allocation de cinq piastres par jour qui lui a été faite pour rencontrer les dépenses et charges occasionnées par sa mission récente en Europe, de la part de la bibliothèque, n'a pas été suffisante pour cet objet, et qu'il a été obligé d'encourir de nouvelles dépenses en sus et au-delà de cette allocation, le comité recommande qu'une autre allocation de cinq chelins par jour,, se montant en tout à £60, soit accordée à M. Todd, avec l'entendement que ce paiement extra l'indemnisera entièrement des déboursés personnels qu'il a encourus pendant le temps de sa mission.

BIBLIOTHÈQUE PARLEMENTAIRE,

30 juin, 1856.

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable M. Crooks est entré.

L'honorable M. Crooks, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe transatlantique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Il a été proposé,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été

Résolu dans l'affirmative.

Il a été alors proposé,

Que le dit rapport soit maintenant adopté.

Il a été proposé en amendement,

Que le dit rapport ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre, et qu'il soit le premier item sur les ordres du jour de ce jour.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle,

Et la Chambre étant également divisée, il a été

Résolu dans la négative par la voix prépondérante de l'Orateur.

La question étant alors mise sur la motion principale,

Objection y étant aussi faite,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été Résolu dans la négative.

Un message de l'Assemblée Législative par M. l'inspecteur-général Cayley et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes "d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil, "pour l'année 1856, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public, "et aussi, pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelques temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition du révérend Robert Wallace et autres, de Ingersoll, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département du bureau de la poste et sur les canaux du St. Laurent;

Aussi, une pétition de G. A. Purvis et autres, de Litchfield, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs;

Et aussi, une pétition de *John Moodie* et autres, du township de *Bentick*, dans le comté de *Grey*, demandant l'abrogation de l'acte des écoles séparées de la dernière session.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été

Résolu dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lemain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

²Mardi, 1 Juillet, 1856.

Les Membres assemblés ont été:-

L'honorable Etienne P. Taché, Orateur.

Les honorables MM.

DeBlaquière,

Crooks,

Fergusson,

FERRIE,

Gordon,

Les honorables MM.

Matheson,

BOULTON,

Ross,

Dickson.

PRIÈRES.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général Smith et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement des "dividendes par les compagnies d'assurance," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général Cartier et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender une ordon-une du Bas-Canada, pour venir en aide à certaines sociétés religieuses," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Chisholm et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les actes des municipalités et des cotisations du "Haut-Canada, en autant qu'ils ont rapport à la commutation des corvées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Admiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée, "Que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier agissant de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés, séparément, comme suit :--

Acte pour incorporer la banque d'union du Canada.

Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau.

Acte pour autoriser la cité de London à négocier un emprunt de soixante-et-trois mille louis, pour consolider la dette de la cité, et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser le conseil de ville de la ville de St. Catharines, à vendre et transporter certaines terres achetées par le dit conseil pour les fins d'un cimetière.

Acte pour autoriser le révérend *Henry Patton* à transférer, en pleine propriété, une partie d'un certain terrain approprié à son église.

Acte pour régler l'inspection de la fleur, de la farine de maïs et de la farine d'avoine.

Acte pour amender et consolider les divers actes qui incorporent la compagnie du cimetière du *Mont Royal*.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne de prêt et de placement, et pour la revêtir de certains pouvoirs.

Acte pour amender l'acte pour changer et amender l'acte qui règle la pratique des cours de comté dans le *Haut-Canadu*, et pour en étendre la jurisdiction.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du havre de *Bond Head*, augmenter le fonds capital de la dite compagnie, et incorporer le village de *Newcastle*.

Acte pour amender et étendre la charte de la compagnie du chemin de fer d'Amhertburgh et St. Thomas.

Acte pour amender et refondre les actes concernant la banque commerciale du district de *Midland*, et pour changer son nom de corporation en celui de "La "banque commerciale du *Canada*."

Acte pour amender et consolider les actes donnant une charte à la banque du Haut-Canada.

Acte pour amender l'acte qui incorpore l'ordre des fils de la tempérance dans le Canada-Ouest.

Acte pour étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolvables du Haut-Canada, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y mentionnées.

Acte pour autoriser les cours du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de Chancellerie dans le *Haut-Canada*, à admettre *Geoffry Hawkins* à pratiquer comme procureur et solliciteur en icelles respectivement.

Acte pour amender partie des lettres patentes pour la dotation d'une rectorerie dans le township de Warwick.

Acte pour autoriser les cours du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de Chancellerie dans le *Haut-Canada*, à admettre *Benjamin Walker* à pratiquer comme procureur et solliciteur en icelles respectivement.

Acte pour autoriser la cour de Chancellerie, et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *Thomas Wright Lawford* à pratiquer comme solliciteur et procureur.

Acte pour autoriser les cours du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de Chancellerie dans le *Haut-Canada*, à admettre *Hewitt Bernard* à pratiquer comme procureur et solliciteur en icelles.

Acte pour continuer pour un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins.

Acte pour simplifier et accélérer les procédés des cours de comté dans le *Haut-Canada*, et pour changer et amender la loi relative à ces cours.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Queenston et St. Catharines.

Acte pour incorporer la société appelée l'union St. Joseph de Montréal.

Acte pour amender et consolider, telles qu'amendées, les lois relatives à l'incorporation des syndies de l'hôpital de Kingston.

Acte pour autoriser les juges de la cour supérieure du Bas-Canada, à nommer des commissaires pour recevoir des affidavits dans le Haut-Canada.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du Canada.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Waterloo et Saugeen.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance d'union des fermiers britanniques.

Acte pour incorporer la compagnie du canal de Toronto et de la Baie Georgienne.

Acte pour amender telles parties de l'acte d'amendement des jurés du *Haut-Canada*, de 1853, fixant le montant des honoraires payables aux shérifs et aux greffiers de la paix.

Acte pour changer l'arpentage de cette partie de la troisième concession du township d'Onondaga, communément appelée Martin's Bend, et pour confirmer un nouvel arpentage d'icelle, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'acte pour permettre aux ministres de l'église évangélique luthérienne dans cette province, de solemniser des mariages et de tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures.

Acte pour naturaliser Alfred Falkenberg.

Acte pour pourvoir à la séparation du comté de Victoria et du comté de Peterborough, et fixer la ville de comté à Lindsay. Acte pour incorporer la banque coloniale du Canada.

Acte d'amendement des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1856.

Acte pour ériger partie du township de Chatham, dans le comté d'Argenteuil, en une municipalité séparée.

Acte pour mettre en opération la section du chemin de fer de *Montréal* et *Bytown*, qui se trouve entre *Carillon* et *Grenville*.

Acte pour régler le montant du cautionnement à être donné par les régistrateurs du Bas-Canada.

Acte pour accorder une aide additionnelle à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du Canada.

Acte pour déterminer la limite nord de la cité de Toronto.

Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer du lac Huron à Québec, et l'encourager.

Acte pour légaliser un réglement du conseil municipal du township de Corn-wall.

Acte pour incorporer la ville de Woodstock, et la diviser en quartiers, et pour définir les limites d'icelle.

Acte pour incorporer le collége de Lachute.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Kingston et Newburgh.

Acte pour établir une cour de recorder dans la cité de Québec.

Acte pour incorporer le village de Kemptville.

Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *William Lynn Smart* à partiquer comme procureur et soliciteur.

Acte pour accorder aux sociétés d'agriculture de *Middlesex* et *Elgin*, certaines terres dans la cité de *London*, données pour des fins d'agriculture, avec le pouvoir d'en disposer.

Acte pour changer et amender les lois de la chasse du Haut-Canada.

Acte pour pourvoir au paiement des dividendes par les compagnies d'assurance.

Acte pour amender une ordonnance du Bas-Canada, pour venir en aide à certaines sociétés religieuses.

La sanction royale a été prononcée; séparément, sur ces bills, par le greffier de cette Chambre, dans les mots suivants : —

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce bill."

Alors l'Orateur de l'Assemblée Législative a adressé Son Excellence comme suit :—

Qu'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Les Communes, dans leur libéralité, ont voté les subsides nécessaires pour subvenir aux dépenses de votre gouvernement. J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence, à cette fin, un bill intitulé : "Acte pour octroyer à Sa Majesté "certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du "gouvernement civil, pour l'année 1856, et à certaines autres dépenses se rat- "tachant au service public, et aussi, pour prélever un emprunt sur le crédit du "fonds consolidé du revenu;" auquel bill les fidèles communes de Sa Majesté sollicitent la sanction royale.

Le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a alors dit sur ce bill.

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Governeur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce bill."

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Conscil Législatif.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Pendant la présente session du parlement vous avez passé un acte pour changer la constitution du Conseil Législatif. J'entretiens le sincère espoir que l'expérience prouvera qu'on a eu raison de confier au bon sens de notre peuple le choix de ce corps qui, par le calme réfléchi de ses delibérations, doit former un élément important dans l'œuvre d'une législation efficace.

J'ai à me réjouir de ce que vous avez fait tout ce qui était en votre pouvoir pour simplifier la procédure des cours dans la section occidentale de la province, et par là faciliter d'autant l'administration de la justice.

Le pays attend de solides avantages de la mesure passée dans la dernière session, pour l'abolition de la tenure seigneuriale, avantages dont l'acte supplémentaire de cette session rendra la réalisation plus facile. De la même manière, j'espère que le peuple sera satisfait des dispositions législatives que vous aurez adoptées pour assurer à chaque municipalité du *Haut-Canada*, le bénéfice immédiat de sa part dans les réserves du Clergé.

Votre acte pour l'établissement d'écoles normales et l'encouragement de l'éducation supérieure dans le *Bas-Canada*, est propre à augmenter le nombre de ceux qui, plus tard, par l'instruction et la discipline, contribueront à accélérer la prospérité du pays.

Dans sa libéralité, le gouvernement de Sa Majesté a cédé à la province la plus grande partie des propriétés militaires, et en a ainsi placé les revenus à notre disposition pour faire face aux dépenses de cette milice dont la Reine a gracieusement reconnu la loyauté et le zèle.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des subsides que vous avez accordés pour le service public. J'espère que l'aide que vous avez accordé au Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, suffira pour assurer l'achèvement de ce grand ouvrage, si nécessaire au progrès et à l'unité politique et commerciale des deux sections de la province.

Honorables Meseieurs, Et Messieurs :

A l'ouverture de la présente session, j'exprimai l'espoir de pouvoir bientôt vous féliciter de la conclusion d'une paix honorable. Grâce à Dieu, cet espoir a été rempli. La tranquilité a été rendue à *l'Europe*, et je fais des vœux pour qu'elle imprime une nouvelle vigueur aux intérêts commerciaux et à l'industrie productive.

Je suis heureux de pouvoir mettre fin aux travaux d'une session laborieuse en prorogeant, comme je le fais, le parlement du *Canada*.

L'Orateur de cette Chambre a alors dit :--

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative :

Cest la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général que ce parlement provincial soit prorogé à Samedi, le neuvième jour d'aôut prochain, pour être alors ici tenu; et ce parlement provincial est, en conséquence, prorogé à Samedi, le neuvième jour d'août prochain.

TORONTO:-DES PRESSES-A-VAPEUR DU LEADER.

APPENDICE

ทบ

QUATORZIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

SESSION, 1856.

LISTE DE L'APPENDICE.

présenté.	APPENDICE No. 1.	PAGE.
15 Mars, 1856	Retour du tonnage et du nombre des navires construits et enregistrés aux difiérents Ports en Canada	186
	APPENDICE No. 2.	
3 Juin, 1856	Retour du montant en avérage des espèces d'or et d'argent tenues en réserve par les banques de la province du Canada, etc	329
	APPENDICE No. 3.	, ^
12 Juin, 1856	Retour au sujet des procédés adoptés contre Charles de Léry, écuyer, pour le recouvre- ment de certains deniers	349
	APPENDICE No. 4.	#
	Etat du greffier de la recette et de la dépense du Conseil Législatif, du 12 mai, 1855, au 13 juin, 1856.	

APPENDICE No. 1

RÉPONSE

A une Adresse de l'Honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 1er avril, 1856, demandant un État du nombre et du tonnage des navires construits et enregistrés dans les différents Ports de la Province du Canada, pendant les aunées 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 et 1855, spécifiant l'avérage ou terme moyen du tonnage de chaque navire.

Par Ordre,

GEO. ET. CARTIER,

Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

⇒ Toronto, 14 avril, 1856.

ÉTAT montrant le Nombre et le Tonnage des Navires construits et enrégistrés 1852, 1853, 1854 et 1855, spécifiant L'Avérage

	1850.						1851.					18			
PORTS.		Construit.			Enrégist.		Construit.			égist.	Construit.				
	No.	Tons.	Avé-	No	Tons.	No	Tons.	Avé- rage.	No.	Tons.	No	Tons.	Λνé- rage.		
mherstburg								. .							
ath				6	290				• • •			$ \cdots $	• • • • •		
elleville		1											• • • •		
righton									1 ;						
rockville	1			4	421				2	225	1	81	8		
urwell	1	88	88	4					• • •		1	$ \cdots $	• • • •		
ytown	1				- • • •				• • •		1	1	• • • •		
hippawa				1::				• • • • •		115			• • • •		
arenceville				14	700				1	110		[• • • • •		
obourg							105	53	1:::				• • • •		
ôteau du Lac ramahe						2		1 55							
ramane		28	28	4	291		! 	j							
alhousie	1	113		i	231			ļ. ···	1		6	250	i		
over	i		40		616	1	139	139	6	598	ll~	~00	•		
undas	'	120	40	0	0.0	1	100	100	1 0	, , , , ,					
unnville	i	38	38	7	445										
ort Erié			,,,,	'	110	$\ \cdot\cdot\cdot$:::				
aspé			l	23	1255]	30	1613	:::				
oderich	i	230	30				1		2		3	79			
amilton		300	"	17					17	2645	1				
оре	```å		148	1		5	,	124				224	2		
ingston	1			1							1	342	3		
lilford						11			1				. .		
Iontréal	1	91							1 3	210	2	212	1		
ewcastle	II			1		II	l			1	II				
iagara		1 -				II	1	1	1	l	1		" 5		
ew Carlisle	II		1	1	1	II			26	2217	2				
akville	II		1		1	1	91	91	1	106	2	260	1		
shawa		1			1		1	1	.						
wen Sound		1				1	10) 10)	1		 			
enetanguishène		1							.			1			
icton				.	1		1		$\cdot \cdot \cdot$		1]		
uébec	73	32043	439	91	22188	68	41655	619		18631	11	28575			
owan									. 3	3 147	1	100			
arnia				. 4	785			.	-		$ \cdots $				
ault Ste. Marie							1		$\cdot \cdot \cdot \cdot \cdot$						
tanstead	1			IJ		$ \cdot \cdot \cdot$	1	1	. 1		11 -	1			
tanley				$\cdot \cdot \cdot \cdot \cdot$						$\cdot \cdots \cdot$	11 3	185			
oronto		1	1	. 1	22	$\{ \cdot \cdot \cdot$	j			$\cdot \cdot \cdot \cdot \cdot$	11		1		
Vellington	$ \cdot \cdot \cdot$		1	.		$ \cdot \cdot \cdot$			• • • •	.	$\ \cdot\cdot\cdot$				
Vhitby	$ \cdots $			$\cdot \cdot \cdot \cdot$		$ \cdot \cdot \cdot$	1		1		$\parallel \cdot \cdot \cdot$				
	0	20100	200	04	1 26122	1	43099	50	2 17	27697	7 7	31118	4		
	87	7 33178	38	5 2/14	1 36133	81	こしまないりょ	y 53	411.	にしゃ 1097	H 6.	TISTITE	'l '		

Bureau de l'Inspecteur Général, Département des Douanes, Toronto, 10 Avril, 1856. dans les différents Ports de la Province du Canada, pendant les années 1850, 1851, ou terme moyen du Tonnage de chaque Navire.

52.	1853.						1	1854.		1855.					
Enrégist.	Construit. Enrégist.		égist.	Censtruit.			Enr	égist.	Construit.			Enrégist.			
No Tons.	No.	Tons.	Avé- rage.	No	Tons	No.	Tons.	Avé- rage.	No.	Tons.	No.	Tons.	Avé- rage.	No.	Tons.
1 109 5 502 2 250 8 636 2 67 13 1755 4 450 24 1247	2 2 2 30 5 7 5 7 7 5 1 1 5 1 5	266 	73 66 165 240 133 38 38 140 287 75 75 126	30 8 9 18 6 7 21 81	243 365 196 266 340 1583 363 928 1564 420 526 1073 1073		592 874 203 174 398 457 76 407 162 635 300	104 25 322 119 874 44 199 228 81 215 300	10 3 3 2 2 5 5 5 19 2 2	346 617 134 398 444 366	75	150 428 250	400 225 50 57 126 315 410 105 141 121 223	1144	1710 3147 529 160 160
4 224 2 331 1 1 185	1		60		60			328		55268	1		78		
1 30	1	180	180		162							1			610
148 39162	138	59070	430	200	61512	118	53772	454	1 160	59598	137	42971	31	3 168	45088

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

APPENDICE No. 2.

Voir Journal du 3 Juin, 1856.

RÉPONSE

A une Adresse de l'Honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du premier avril dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Honorable Chambre un État indiquant:—

Premièrement.—"Le montant en avérage des espèces d'or et d'argent tenues " en réserve par toutes les banques chartées de la province du Canada, pour le " rachat de leurs billets, pendant chacune des cinq dernières années."

Secondement.—"Le montant en avérage des billets de toutes les banques du "Canada, en circulation pendant chacune des cinq dernières années."

TROISIÈMEMENT.—Quel montant en espèce, soit en or ou en argent, a été importé dans la province du Canada, pendant les cinq dernières années; et quel montant a été exporté de la province pendant chacune des dites cinq dernières années."

Par Ordre,

E. A. MEREDITH,

Assistant-Secrétaire.

Bureau du Secrétaire, Toronto, 3 Juin, 1856. ETAT indiquant le montant en avérage des espèces d'or et d'argent tenues en réserve par la Bánque du Haut-Canada; et le montant en avérage de ses billets en circulation, entre le 1er avril, 1851, et le 31 mars, 1856.

PÉRIODES.	Montant en avé- rage des espèces en caisse.			Montant en avérage des billets en en circulation.			
Entre le 1er avril, 1851, et le 31 mars, 1852 Do. do. 1852, do. do. 1853 Do. do. 1854, do. do. 1855 Do. do. 1854, do. do. 1855 Do. do. 1855, do. do. 1856	£ 51098 89147 115957 80907 81091	s. 0 0 0 0	d. 0 0 0 0	£ 275631 363794 552753 731034 796760	0	d. 0 0 0 0	

THOMAS G. RIDOUT,

Caissier.

BANQUE DU HAUT-CANADA, Toronto, 14 avril, 1856.

MEMORANDUM.

Pendant la période précédente, la Banque a importé en espèces, comme suit :-

1	The second secon	anthomis dies Physics at the Children		,	£	8.	d.
Entre le 1er av Do. do. Do. do. Do. do. Do. do.	ril, 1851, et le 31 1852, do. 1853, do. 1854, do. 1855 do.	do. do.	1852. 1853. 1854. 1855. 1856.	 	75500 187500 281250	0	0 0 0 0
•	r	En tou	ıt ,	 	£803,000	0	0],

ÉTAT indiquant le montant en avérage d'espèces d'or et d'argent tenues en réserve par la Banque de Montréal, et le montant en avérage de ses billets en circulation, depuis 1851 jusqu'à 1855, inclusivement, en conformité aux instructions du secrétaire de la province, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 9 avril, 1856.

Année.	Montant en or et ar		ge en	Montant en a billets en c	vérag ircula	e des	3	`
1851	£ 160570 156029 208725 243146 194536	. 13 3 4	d. 0 0 0 0	£ 585795 624992 850016 1182519 1012487	s. 0 0 0 0	d. 0 0 0 0		

D. DAVIDSON, Caissier.

BANQUE DE MONTRÉAL, Montréal, 16 avril, 1856. J. KEAT,

Comptable.

ÉTAT indiquant le montant en avérage des billets en circulation, et des espèces tenues en réserve par la Banque Commerciale, D. M., pendant les années 1851, 1852, 1853, 1854 et 1855.

Année.	Circulation e	n avé	rage.	Montant en espè		ge des		1	
	£	s.	d.	£	s.,	d.		ı	
1851	220836	. 0	0	53565	0	0	,		
1852	271891	0	0	55445	10	0		4	
1853	429417	0	0	82330	0	0			
1854	507731	0	. 0	81643	0	0			
1855	508225	0	0	117603	0	0			
			l	, ,			٠.		

C. S. ROSS, Caissier

BANQUE COMMERCIAL, M. D., Kingston, 14 avril, 1856.

ÉTAT indiquant le montant en avérage des billets de la Banque de l'Amé-RIQUE BRITANNIQUE DU NORD, en circulation; et aussi le montant en avérage des espèces d'or et d'argent tenues en réserve pour le rachat des dits billets, pendant les années 1851, 1852, 1853, 1854 et 1855.

Année.	Circulation-	en avé	rage.	Montant en espè		ge des	1. 1.
Approximately and the second s	Cour	ant.		Cour	Courant.		
1851	£ 360431 436769 700198 868487 807853	s. 8 5 5 2	d. 4 0 10 11 8	£ 159944 189151 215318 293633 298512	11 10	d. 1 5 4 10 5	

THOMAS PATON,

Inspecteur.

Banque de l'Amérique Britannique du Nord, Montréal, 15 avril, 1856.

ÉTAT de la Banque de la Cité de Montréal, indiquant le montant en avérage des espèces d'or et d'argent tenues en réserve; et aussi, le montant en avérage des billets en circulation pour les cinq années, à compter du 31 mars, 1851, au 31 mars, 1856.

	Avérage annu en circu		1	Avérage a espèces ré			
	£	s.	d.	£	s.	d.	
31 mars, 1852	103634	0	0	20342	0	0	,
31 mars, 1853	125796	0	0	33856	0	0	
31 mars, 1854	212277	0	0	44896	0	0	
31 mars, 1855	258270	0	0	41866	0	0	
31 mars, 1856	236031	0	0	42212	0	0	,

F. MACCULLOCH,
Caissier.

BANQUE DE LA CITÉ, MONTRÉAL, 17 avril, 1856.

T'indiquant le montant en avérage des espèces d'or et d'argent tenues en réserve par La Banque du Peuple, pen-	dant chacune des cinq dernières années, à compter du ler mars, 1851, jusqu'au ler mars, 1856; et aussi le montant	en avérage des billets en circulation de la dite banque pendant chacune des dites cinq dernières années.

Espèces d'or et d'argent en caisse.		Avérage.	ıge.		Billets en circulation.	Avé	Avérage.	1.1
		3	·	ا ا		્ય	ý	÷
Du ler mars, 1851, au ler mars, 1852		1619	16	~	21619 16 7 Du ler mars, 1851, au ler mars, 1852	69499	15	0
Du 1er mars, 1852, au 1er mars, 1853	:	26382	19	10	10 Du ler mars, 1852, au ler mars, 1853	71909	0	0
Dn 1er mars, 1853, au 1er mars, 1854.		31474	o	~	Du ler mars, 1853, au 1er mars, 1854	122921	10	0
D. 1er mars, 1854, au 1er mars, 1855.		28149	81	3 I	Dy ler mars, 1854, au ler mars, 1855	128574	0	0
Du ler mars, 1855, au ler mars, 1856	:	30925 10	10	ಣ	3 Du ler mars, 1855, au ler mars, 1856	109695 10	10	•
	-	-	-					

. H. LEMOINE, Caissier . PELTIER,

> E.La Banque du Peurels, Montréal. 17 avril, 1856

EIAT indiquant le montant mensuel, en avérage, des billets en circulation et des argents en main, appartenant à la Banque de Coérezo, pendant les cinq dernières années, depuis le 31 mars, 1851, jusqu'au 31 mars, 1856, tel que requis par la lettre du secrétaire provincial du 9 avril courant.	rage, des bi ières annéee du 9 avril	llets 3, de cours	en c puis ınt.	irculation et le 31 mars,	t des 185	arge 1, ju	nts en main, ısqu'an 31 m	appa ars,	arten 1850	ant à la B.	requ	ove uis
PÉRIODE.	Circulation totale.	total	· ·	Avérage mensuel.	nensu	[e]	Montant des espèces.	espèc	es.	Avérage mensuel.	ensae	-:
	Ŧ	s.	s.	ધ	· s	٠	¥	ý	- 	ધ	ွ်	ಶ
Du 31 mars, 1851, au 31 mars, 1852	929747	15	0	77478	19	~	258611	12	10	21550	19	ro
Du 31 mars, 1852, au 31 mars, 1853.	1114200	15	0	92850		က	252343	0	6	21028	11	6
Du 31 mars, 1853, au 31 mars, 1854.	1529295	5	0	127441	7		371549	11	, co	30962	6	က
Du 31 mars, 1854, au 31 mars, 1855	2245798	15	0	187149	17	Ξ	494420	က	10	41201	13	œ
Du 31 mars, 1855, au 31 mars, 1856	1899327 15	15	0	158277	9	က	375408	18	0	31284	=	9

C. GETHINGS,
Caissier.

Banque de Québec, Québec, 17 avril, 1856.

BANQUE DE GORE.

ÉTAT du montant en avérage des billets en circulation et des espèces d'or et d'argent, entre le 30 avril, 1852, et le 30 avril, 1856, pour l'Honorable Conseil Législatir.

BILLETS EN CIRCULATION.

30 avril,	1852	£128.037	o	0
30 avril,	1853	164,119	10	0
30 avril,	1854	230,284	10	0
30 avril,	1855	255,203	0	0
30 avril,	1856	251,462	10	0

ESPÈCES D'OR ET D'ARGENT.

30 avril,	1852	E11,501	16	6
30 avril,	1853	11.009	0	1
30 avril,	1854	12,316	15	5
30 avril,	1855	29,776	12	7
30 avril,	1856	40,008	7	8

Haut-Canada, Comté de Wentworth. savoir: Colin C. Ferrie, président, et Andrew Steven, caissier de la Banque de Gore, Hamilton, déposent et disent sous sermeut, que l'état ci-dessus est vrai et correct au meilleur de leur connaissance et croyance.

COLIN C. FERRIE, A. STEVEN

Assermenté devant moi, à Hamilton, ce 19 mai, 1856. PETER CARROLL, J. P.

ÉTAT du montant des billets en circulation de la Banque de Molson, et le montant des espèces tenues en réserves pour le rachat de ses billets, entre le 1er octobre, 1853, et le 31 mars, 1856.

1853.	CIRCULATION.			Especes.			
	£	s.	d,	£	s.	d.	
Octobre	7250 10134 12817	0 5 15	0 0 0	1482 2920 1615	19 18 16	7 10 4	
1854.							
Janvier Février Mars Avril Mai. Juin Juillet Août. Septembre Octobre Novembre Décembre	14902 28862 37372 37683 37104 32700 33336 34368 41068 40607 40819 37861	0 10 5 0 15 10 10 15 5 0 5 5	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2445 4249 4655 2887 4148 3321 4684 4435 3264 2814 3638 3546	1 5 4 10 16 6 0 15 2 2 8 3	7 11 8 5 5 3 10 9 2 6 1 2	En vertu de la loi du libre commerce de banque.
1855.							
Janvier Février Mars Avril Juin Juillet Août Septembre	38768 48032 45454 42949 38077 40918 40024 37242 41238	15 0 5 5 5 0 10 10	0 0 0 0 0 0 0	4323 4030 4985 4852 5156 5860 6553 7035 4020	10 1 1 5 13 10 11 10 2	11 7 7 10 6 2 11 0	

Opérations commencées sous l'autorité de sa charte, le 1er octobre, 1855.

				Circulation totale.			Espèces.			
1	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	,
Octobre Do Billets enregistrés.	16815 35663	15 0	0	52478	15	0	5613	12	2	,
Novembre Do Billets enregistrés.	23600 30380	0 5	0	53980	5	0	12839		0	
Décembre Do Billets enregistrés.	34160 24332		0	58492		0	11013	,	2	
1856.				00402	10		11010	10	_	
Janvier Do Billets enregistrés.	39154 22031	0 0	0	61185	0	0	9911	7	2	
Février Do Billets enregistrés.	50226 21743		0	71970		0	8416	15	3	
Mars Do Billets enregistrés.	55863 22375		0	78238		0	11116	8	11	,

WM. SACHE,

Caissier.

BANQUE Molson, Montréal, 18 avril, 1856.

MONTANT en avérage des billets en circulation et des espèces d'or en caisse de la BANQUE DU DISTRICT DE NIAGARA, pendant les années 1854 et 1855.

			£	s. d.	
1854 1855		éragedo	33158 57114	0 0	
1854 1855	Or do	dodo	2085 2720	0 0	

JNO. SMART,

BANQUE DE ZIMMERMAN, Elgin, C. O., 16 avril, 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer en réponse aux questions que vous me posées dans votre lettre du douze du courant.

PREMIÈREMENT.—Le montant en avérage des espèces d'or et d'argent tenues en réserve par la Banque de Zimmerman, pour le rachat de ses billets, pendant quinze mois (du jour où elle a commencé ses opérations jusqu'au 31 décembre,) était de \$6,000, six mille piastres.

Secondement.—Le montant en avérage des billets en circulation pendant la même période, était \$140,000.

Notre change se réglant au moyen de traites à vue sur New-York, et le rachat en étant fait de la même manière, il devient inutile de conserver de forts montants en caisse; notre position nous donne en outre les moyens d'obtenir en tout temps de New-York, dans l'intervalle de vingt-quatre heures, le montant en espèce qui nous serait nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

E. A. KENDRICK, Assistant-Caissier.

L'Honorable Geo. Et. Cartier, Secrétaire provincial.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL.

Département des Douanes, Toronto, 29 avril, 1856.

Monsieur,—En réponse à votre communication du 9 du courant, requérant, pour l'information du Conseil Législatif, un état indiquant le montant en espèces d'or et d'argent importées dans la province du Canada, pendant les cinq dernières années, et les montants exportés de la province pendant chacune des dites cinq dernières années; j'ai l'honneur de vous dire, par ordre de l'honorable Inspecteur Général, que les retours des différents ports de la province ne permettent pas au département de donner les informations requises.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. S. M. BOUCHETTE,

L'HONORABLE GEO. Et. CARTIER, Secrétaire provincial, Toronto.

APPENDICE No. 3.

RÉPONSE

A une adresse de l'honorable Conseil Législatif, du 13me du mois dernier, demandant des informations relativement aux procédés adoptés contre le ci-devant greffier du Conseil, Charles de Léry, écuyer, pour le recouvrement d'une certaine somme d'argent qu'il a divertie.

Par ordre,

E. PARENT,

Assistant-secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 12 juin, 1856.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 16 mai, 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me dire, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général, quelles sont les démarches que vous avez adoptées pour le recouvrement de la somme due au Conseil Législatif par M. de Léry, en sa qualité de greffier de ce Corps, et s'il y a apparence que cette affaire sera promptement réglée.

J'ai, etc.,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,

Secrétaire.

Dunbar Ross, Ecuyer, Solliciteur-Général.

TORONTO,

11 Juin, 1856.

Monsieur,—En réponse à votre lettre relative à la poursuite intentée contre M. de Léry, j'ai l'honneur de vous dire que, peu de temps avant mon départ de Québec pour Toronto, une proposition me fut faite par M. de Léry, de convenir d'une somme qui pourrait être acceptée comme balance de sa dette, sans autre contestation, proposition à laquelle j'acquiescé à la condition qu'il confesserait jugement sans délai pour le montant s'il était accepté.

Depuis mon arrivée à Toronto, j'ai reçu une lettre de la part de ce monsieur, s'offrant à confesser jugement pour £500, montant qui n'a pas été accepté.

La poursuite doit donc être continuée jusqu'à jugement, sans plus de délai, d'après la meilleure preuve dont elle est susceptible.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur,

> DUNBAR ROSS, Solliciteur-Général.

APPENDICE No. 4

2 S 6 5 Le GREFFIER en compte avec l'Honorable CONSEIL LÉGISLATIF, pour diverses sommes regues et déboursées par lui, 18 12 8 ģ 120 14913 100 15135 भ £: - en == en **14809308** ಳ ည္သမည္ဆ 120 132 8 112 ø 4483 5055 133 133 ¥ 12 mai, 1855. Balance due au greffier à cette 12 juin, 1856, Balance au crédit du Conseil Législatif. Impression, papier à impression et Gages des messagers et journaliers. Dépenses de la bibliothèque..... Bois, gaz, eau et nettoyage.... Comptes de marchands..... Indeminité des Membres Poste et télégraphe..... Salaires des officiers..... Assurance..... Articles divers..... Papéterie reliûre du 12 mai, 1856, au 13 juin, 1856. Journaux..... EDC BA 0 0 9 ಕ 0 0 0 œ 0 0 တ် 2000 15135 6150 3850 135 100 4 ler juin, 1855... Par warrant de Son Excelbalance au crédit မှ ф ද cette date. lence . 용 ခ ę 12 juin, 1856 ... | Par å å 11 avril, 1856. Do

왕.

INDEX

טם

QUATORZIÈME VOLUME.

19me et 20me VICTORIÆ, 1856.

ACADÉMIES: Voir Écoles.

Accise Imposition de droits additionnels d', sur les spiritueux. Voir Bill, No. 72.

Accords à l'amiable entre les débiteurs insolvables et leurs créanciers. Voir Bill, No. 4.

Acres et ordonnances expirants et continués, 22. Voir Retours et Bill, No. 127.

Actions contre les compagnies non incorporées. Voir B.ll, No. 13.

Administration de la justice. Voir Cours.

Adresses:

A Son Excellence le Gouverneur-Géneral:

- 1.—En réponse au discours d'ouverture. Comité nommé pour préparer adresse, et adresse rapportée, 44. Lue et adoptée, 46. Présentée, 49. Réponse de Son Excellence et impression ordonnée, 50.
- 2.—Pour un état de la dépense qu'a entraîné le transport du siège du gouvernement de Québec à Toronto, 49. Ordre déchargé, 87, 128.
- 3.—Pour copie d'une dépêche du secrétaire d'état à l'égard des adresses

Adresses.—(Continuation.)

à la Reine, au sujet de la constitution du Conseil Législatif. Ordre déchargé, 136.

- 4.—Pour un état du nombre des vaisseaux construits et enregistrés en Canada, 143. Réponse, 186. Voir Appendice No. 1.
- Au sujet des espèces d'or et d'argent tenues en réserve par les banques du Canada, 143. Réponse, 329 Voir Appendice No. 2.
- 6.—Pour un état faisant voir l'étenduc et la longueur des chemins ouverts et construits dans le Bas-Canada, depuis la dernière réponse à une adresse du mois de décembre, 1854, 149. Adoptée, 150.
- 7.—Pour un warrant en faveur du greffier pour £5,000. Présentée, 170.
- 8.—Relative aux réclamations de F. Saucier et Ignace Lavoie, pour pensions, en conséquence de blessures reçues pendant la guerre de 1812. Motion remise, 179. Déchargée, 222.

A Sa Majesté:-

- 9.—Pour la dissolution de l'union entre le Canada Est et Ouest, et appel de la Chambre, 89. Question mise et négativée, 90. Reconsidération de la motion proposée de nouveau et négativée, 223, 224.
- 10.—Au sujet de la taxe sur les effets du Canada, transmise par l'Assemblée, acqu'escée et l'Assemblée en est informée, 189. Voir Adresse, No. 11.

A Son Excellence le Gouverneur Général :-

Priant Son Excellence de transmettre la dernière adresse, envoyée à l'Assemblée pour son concours, 189. L'Assemblée concourt, 203. Temps fixé pour recevoir adresse, 211. Présentée et réponse, 219.

A Sa Majesté :--

12.—Au sujet des dons de livres, cartes et plans faits à la bibliothèque parlementaire, 247. Envoyée à l'Assemblée pour son concours, 251. L'Assemblée concourt, 265.

A Son Excellence le Gouverneur-Général :-

13.—Priant Son Excellence de transmettre la dernière adresse, acquiescée et l'Assemblée en est informée, 266. Membres chargés de s'enquérir quand Son Excellence recevra la dite adresse, 262. Temps fixé, 269, 270. Adresse présentée et réponse de Son Excellence, 273.

Adresses.—(Continuation.)

- 14.—Au sujet de la défalcation de Charles de Léry, écuyer, adoptée et présentée, 275. Réponse lue, 349. Référée, 356. Voir Appendice No. 3.
- 15.—Au sujet du rétablissement des facultés de loi et de médecine dans l'université de Toronto. Présentée, 295.
- 16.—Pour un état du nombre des licences accordées en 1854-5-6, dans le Haut et le Bas-Canada, pour la vente des liqueurs enivrantes. Présentée, 301.
- 17.—Pour un warrant en faveur du greffier, au montant de £10,000, 366.
- 18.—De l'Orateur de l'Assemblée en présentant le bill des subsides, 426.

Affidavits dans le Haut-Canada. Voir Bill, No. 130.

Agriculture: Modification des lois du Bas-Canada, relatives à l'. Pétition, 137. Voir Bill, No. 87.

Ajournements: De la Chambre; spéciaux, 46, 99, 103, 110, 235, 285, 302, 303, 329, 334, 338, 354, 365, 374, 403, 409, 417, 421.

ALLEN, Henry, écuyer: Pétition, 375.

Amherstburgh et St. Thomas, chemin de fer. Voir Bill, No. 116.

APPEL: Terme additionnel de la cour d'. Voir Bill, No. 10.

APPEL DE LA CHAMBRE:

Membres présents et absents à l', 53, 73, 198.

Sujet relatif à l'. Référé au comité des priviléges, 61, Voir Résolulutions et Comité, No. 1.

Au sujet de la d ssolution de l'union entre le Canada Est et Ouest, proposé, 89. Négativé, 90.

A la deuxième lecture du bill du Conseil Législatif, 136.

AQUEDUC:

Québec. Pétitions, 207, 225. Voir Bill, No. 25.

Hamilton. Pétition, 85. Voir Bill, No. 81.

Montréal. Emprunt pour les travaux de l'. Pétition, 196. Voir Bill, No. 82.

ARGENTEUIL:

Municipalité. Pétitions, 87, 177.

Séparation de la municipalité de Chatham et d'. Voir Bill, No. 143.

ARMSTRONG: I'Hon. D. M.

Ajouté au comité spécial des comptes contingents, 60.

Armstrong: l'Hon. D. M.—(Continuation.)

Proteste contre les résolutions relatives à la permanence du siège du gouvernement, 400.

Proteste contre la résolution au sujet du bill des subsides, 416.

ARPENTAGES:

De la ligne entre les 6ème et 7ème concessions du township de Hamilton. Abrogation de l'acte pour légaliser l'. Pétition, 55:

Exploration géologique de la province, Pétition, 129. Voir Bill, No.

Du township de Darl'ngton. Voir Bill, No. 56.

ARPENTEUR: H. A. F. McLeods admis à pratiquer comme. Voir Bill, No. 90.

ARTHABASKA: Municipalité d'. Pétition, 210.

ARTISANS :

Institut et association de la bibliothèque de Milton. Pétition, 48.

Institut et association de la bibliothèque de Sorel. Pétition, 61.

Institut et association de la bibliothèque de Stanstead. Pétition, 85.

Institut du vill ge de Dunnville. Pétition, 85.

Institut des Trois-Rivières. Pétition, 227.

Institut de Toronto. Pétition, 317.

Institut littéraire. Pétition, 71.

Institut et bibliothèque de Stanstead. Pétition, 187.

Modification de l'acte d'incorporation des instituts et associations littéraires. Voir Bill, No. 92.

Institut de Chambly. Pétition, 123.

Institut de la ville de Simcoe. Pétition, 126.

Asile:

Des orphelins St. Patrice de Montréal. Pétition, 20.

Des orphelins protestants de Montréal. Pétition, 47.

Des orphelines protestantes de Québec. Pétition, 55.

Des orphelins protestants de Québec. Pétition, 55, 80.

Des catholiques romains de Montréal. Pétition, 91.

Du Bon Pasteur de Québec. Pétition, 94.

Asile des Aliénés:

Retour de la recette et de la dépense de l', 53.

Pour la construction d'un, dans les environs de la ville de Sherbrooke. Pétition, 219.

Assemblée Législative:

Membres de l,' se rendent à la barre du Conseil Législatif, 15, 205, 286, 367, 422.

Assemblée Législative.—(Continuation.)

Adresse de l'Orateur de l', en présentant le bill des subsides à la sanction royale, 426.

Orateur de l'. Voir Bill, No. 98.

Messages de et à l'. Voir Messages.

Bills de et à l'. Voir Bills.

Assurance:

Contre le feu et sur la vie du Canada. Pétition, 68.

Maritime. Pétition, 226. Voir Bill, No. 118.

Dividendes des compagnies d'. Voir Bill, No. 24.

Mutuelle. Etablissement dans le Bas-Canada de compagnies d'. Voir Bil., No. 93.

Des fermiers britanniques. Voir Bill, No. 141.

AUBERGES:

Hôtel d'Ontario. Pétition, 51.

Hôtel d'Hamilton. Petition, 141. Voir Bill, No. 30.

Voir Loi prohibitive des liqueurs.

AYLMER: Village d'. Pétition, 124.

BAGOT: Municipalité de. Pétition, 83.

Banc de la Reine. Voir Cours.

Banques:

Du Haut-Canada. Voir Bill, No. 117.

D'épargne de la cité et du district de Montréal. Retour, 57. Pétition, 60.

D'union du Canada, de Hamilton. Pétition, 59. Voir Bill, No. 99.

De Montréal. Pétitions, 67, 78. Voir Bill, No. 84.

Du comté de Brant. Pétition, 68.

Commerciale du district de Midland. Pétition, 74. Voir Bill, No. 113.

De prévoyance et d'épargne de Montréal. Retour, 102.

D'épargne de Northumberland et Durham. Pétition, 174.

D'épargne de Gore. Retour pour 1856,7.

D'épargne de London. Retour pour 1856, 7.

Du Peuple. Pétition, 141. Voir Bill, No. 64.

Coloniale du Canada. Voir Bill, No. 145.

Du Canada-Ouest. Pétition, 346.

De la Cité. Voir Bill, No. 3.

BANQUES.—(Continuation.)

Chartées pourront être forcées à racheter leurs billets au pair dans la province. Pétitions, 191.

Chartées dans cette province jouiront d'un certain privilége. Voir Bill, No. 86.

Baptêmes, mariages et sépultures. Voir Retours.

BAPTISTES: Société d'éducation théologique. Pétition, 31.

BARRIE: Municipalité de. Pétition, 241.

BARRIÈRES:

Commutation des péages avec les personnes qui résident sur la ligne des chemins à. Pétition, 66.

Chemins à, de Trigg. Pétition, 68. Voir Bill, No. 152. Voir Chemins.

BAS-CANADA:

Modification de l'acte de judicature du. Voir Bill, No. 89.

Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu. Voir Bill, No. 93.

Modification de l'acte municipal et des chemins du. Voir Bill, No. 146.

Batiscan: Pétition, 123.

BEAUCE:

Municipalité. Pétitions, 94, 361.

Collége dans le comté de. Pétition, 91.

Belleau: l'Hon. N. F.

Proteste contre les résolutions relatives à la permanence du siége du gouvernement, 400.

Proteste contre la résolution au sujet du bill des subsides, 416.

Bellechasse: Ecoles de filles. Pétition, 95.

Belliveau, P.: Pétition, 68.

Bernand, Hewitt.: Pétition, 155. Voir Bill, No. 126.

BIBLIOTHÈQUE:

Du parlement. Voir Comité, No. 6.

Association de la, mercantile de London. Pétition, 20.

Rapport du bibliothécaire du Conseil Législatif sur l'état de la, 23. Et du bibliothécaire de l'Assemblée Législative, 24.

Association de la, et institut des artisans de Milton. Pétition, 48.

Association de la, et institut des artisans de Sorel. Pétitions, 61.

BIBLIOTHÈQUE.—(Continuation.)

Association de la, et institut des artisans de Sherbrooke.

Modification de l'acte pour l'incorporation des associations de, et instituts des artisans. Voir Bill, No. 94.

L'honorable M. Ross ajouté au comité de la, parlementaire, et l'Assemblée en est informée, 21.

BILLINGS, Elkanah.: Pétition, 273.

BILLS:

Lu pro formâ, 19.

Son Excellence viendra sanctionner certains, 203, 280, 361.

Sanction royale accordée à certains, 205, 206, 286, 287, 288, 367, 368, 369, 422, 423, 424 et 425.

Extention du délai pour la réception de certains, 371.

Réservés, 288, 369.

Adresse de l'Orateur de l'Assemblée en présentant certains bills d'argent, 426.

1.——Bill des écoles élémentaires :

Introduit par l'honorable M. Taché, et lu pro formâ, 19.

2 ——Bill des lois usuraires :

Introduit par l'honorable M. Moore, et lu première fois, 50. Lu seconde tois, 87. Référé avec une instruction au comité, 88. Rapporté, 142. Motion pour troisième lecture, et débats, 142, 148. Lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 149.

3-----Bill des terres des Sauvages de Durham :

Reçu et lu première fois, 103. Remis, 118. Lu seconde fois et référé, 128. Rapporté, lu troisième fois et passé, 142. Sanctionné, 205.

4.——Bill du presbytère de St. Catharines :

Introduit par l'honorable M. J. Morris et lu première fois, 105. 46ème règle suspendue, bill lu seconde fois et référé, 119. Amendements rapportés et adoptés, 216. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'As emblée, 221. Amendements agréés, 331. Sanctionné, 368.

5.——Bill des droits des femmes mariées :

Introduit par l'honorable M. J. Morris et lu première fois, 110. Lu seconde fois et référé. 118. Honorable M. Belleau ajouté au comité, 128. Amendements rapportés et adoptés, 135. Remis, 142. Lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 149.

- 6. Bill du cimetière du Mont Royal :
 - Introduit par l'honorable M. Ferrier et lu première fois, 110. Lu seconde fois et référé, 118. Rapporté, 128. Remis, 136. Lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 148. Amendé et amendements agrées, 364. Sanctionné, 423.
- 7.——Bill de l'indépendance du Conseil Législatif :
 - Introduit par l'honorable M. de Blaquière et lu première fois, 128. Remis, 180, 208, 228.
- 8.——Bill du Conseil Législatif Electif:
 - Reçu et motion pour le remettre à six mois, rejetée, 128. Bill lu première fois, 129. Appel de la Chambre ordonné, 136. Appel, 198. Motion pour le remettre à six mois, 199. Débats ajournés, 200. Bill lu seconde fois, Protêts des honorables MM. de Boucherville et de Blaquière et autres, 201, 202. Bill référé, 202. Honorables MM. Ross et Seymour ajoutés au comité, 209. Amendements rapportés, 212, Bill imprimé tel qu'amendé, 214. La Chambre en comité, 217. Amendements rapportés et agréés, 217. La Chambre de nouveau en comité, 221, 222. Nouveaux amendements rapportés et adoptés; Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 222. Amendements agréés, 263. Bill réservé, 288.
- 9.—Bill du libre commerce de banque :
 - Reçu et lu première fois, 129. Lu seconde fois, 136. Lu troisième fois et passé, 142. Sanctionné, 205.
- 10. Terme additionnel, Cour d'Appel, B.C.:
 - Reçu et lu première fois, 129. Lu seconde fois, 136. Lu troisième fois et passé, 142. Sanctionné, 205.
- 11.——Bill des indigents:
 - Introduit par l'honorable M. J. Morris et lu première fois, 135. Remis, 187, 208, 228. Lu seconde fois et référé, 233.
- 12.——Bill des enfants abandonnés :
 - Introduit par l'honorable J. Morris et lu première fois, 135. Remis, 187, 208, 228. Seconde lecture emportée par la voix prépondérante de l'Orateur et Bill référé, 238.
- 13.——Bill des a tions contre les compagnies non incorporées :
 - Introduit par l'honorable M. Belleau et lu première fois, 135. Lu se-

conde fois, 156. Lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 170. Passé par l'A-semblée, 334. Sa actionné, 368.

14.—Bill des accords à l'amiable :

Introduit par l'honorable M. Belleau et lu première fois, 135. Lu seconde fois et référé, 156. Amendements rapportés, 169. A loptés, 173. Bill lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 178.

15.—Bill pour désunir Lincoln et Welland:

Reçu et lu première fois, 143. Lu seconde fois et référé. 150. Rapporté, 180. Lu troisième fois et passé, 184. Sanctionné, 205.

16.—Bill de communion des terres de l'Ordonnance :

Reçu et lu première fois, 150. Lu seconde fois, 153. Lu troisième fois et passé, 155. Sanctionné, 206.

17.——Bill des émeutes de Québec :

Reçu et lu première fi is, 150. Remis, 153. Lu seconde fois, 155, 156. Lu troisième fois et passé, 170. Sanctionné, 206.

----Bill relatif à la nomination des Conseillers Législatifs :

Introduit par l'honorable M. Boulton et lu première fois, 153. Remis, 208. Déchargé, 248.

19.——Bill du chemin de fer du Champlain et St. Laurent:

Reçu et lu première fois, 170. Lu seconde fois et référé, 178. Amendements rapportés, 182. Considérés, 184. Adoptés, 187. Lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 195. Amendements agréés, 203. Sanctionné, 206.

20.——Bill des enregistrements, B.C.:

Reçu et lu première fois, 170. Lu seconde fois et référé, 178. Amendements rapportés, 220. Adoptés, 225. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 227. Amendements agréés, 231. Sanctionné, 286.

21.——Bill limitant le nombre des Conseillers Législatifs :

Introduit par l'honorable M. Matheson et lu première fois, 172. Remis, 208. Déchargé, 227.

22. Bill du havre de Port Darlington :

Reçu et lu première fois, 184. Lu seconde fois et référé, 195. Rap-

- Bills.—(Continuation.)
 - porté, lu troisième fois et passé, 201. Sanctionné, 206.
 - 23. Bill de la Banque de la Cité :
 - Reçu et lu première fois, 184. Lu seconde fois et référé, 195. Rapporté, lu troisième fois et passé, 198. Sanctionné, 206.
 - 24.—Bill des dividendes des compagnies d'assurance :
 - Introduit par l'honorable M. Perry et lu première fois, 195. Lu seconde fois et référé, 208. Amendement rapporté et adopté, 215. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 216. Amendement agréé, 422. Sanctionné, 425.
 - 25.—Bill de l'aqueduc de Québec :
 - Introduit par l'honorable M. Belleau et lu première fois, 208. Lu seconde fois et référé, 216. Rapporté, lu troisième fois et envoyé à l'Assemble, 221.
 - 26.—Bill du chemin de fer de Buffalo, Brantford et Goderich:
 - Reçu et lu première fois, 217. Lu seconde fois et référé, 223. Rapporté, lu troisième fois et passé, 225. Sanctionné, 286.
 - 27.—Bill de Lyon Fellowes:
 - Reçu et lu première fois, 217. Lu seconde fois et référé, 223. Rapporté, lu troisième fois et passé, 233. Sanctionné, 286.
 - 28.——Bill du lot No. 4, township de Hamilton:
 - Reçu et lu première fois, 218. Pétition de A. M. McKay contre le bill, imprimée, 219. Bill remis, 228, 233. Remis à six mois, 283.
 - 29.——Bill pour venir en aide à certaines sociétés religieuses :
 - Introduit par l'honorable M. Ferrier et lu première fois, 227. Remis, 239. Lu seconde fo s et référé, 248. Rapporté, lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 255. Passé par l'Assemblée, 422. Sanctionné, 425.
 - 30.—Bill de l'hôtel de Hamilton :
 - Reçu et lu première fois, 229. Lu seconde fois et référé, 233. Rapporté, lu troisième fois et passé, 238. Sanctionné, 286.
 - 31. Bill du chemin de fer de Port Dalhousie et Thorold :
 - Reçu et lu première fois, 231. Lu seconde fois et référé, 233. Honorable M. Ross ajouté au comité, 241. Amendements rapportés,

243. Adoptés, 244. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 252. Amendements agréés, 277. Sanctionné, 287.

32.—Bill de la municipalité de St. Jérôme :

Reçu et lu première fois, 231. Lu seconde fois et référé, 234 Rapporté, lu troisième fois et passé, 238. Sanctionné, 286.

33.——Bill de Papps:

Reçu et lu première fois, 231. Remis, 234. Lu seconde fois et référé, 239. Rapporté, lu troisième fois et passé, 244-5. Sanctionné, 287.

34. Bill pour punir les engagés des chemins de fer :

Reçu et lu première fois, 234. Lu seconde fois et référé, 248. Rapporté, lu troisième fois et passé, 251. Sanctionné, 287.

35.——Bill d'incorporation d'Owen Sound :

Reçu et lu première fois, 234. Lu seconde fois et réferé, 239. Rapporté, lu troisième fois et passé, 251. Sanctionné, 287.

36.——Bill des Banques d'épargne:

Reçu et lu première fois, 234. Lu seconde fois et référé, 239. Pétition référée, 239. Amendements rapportés et adoptés, 245. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 252. Amendements agréés, 263. Sanctionné, 287.

37.—Bill du pont de Trigg-Ste. Monique:

Reçu et lu première fois, 234. Lu seconde fois et référé, 239. Rapporté, lu troisième fois et passé, 252. Sanctionné, 287.

38.—Bill d'incorporation de Galt:

Reçu et lu première fois, 235. Lu seconde fois et référé, 240. Rapporté, 255. Lu troisième fois et passé, 260. Sanctionné, 287.

39. Bill du chemin de fer de Hamilton et Port Dover :

Reçu et lu première fois, 235. Lu seconde fois et référé, 240. Rapporté, lu troisième fois et passé, 256. Sanctionné, 287.

40.- Bill pour désunir Bruce et Huron :

Reçu et lu première fois, 240. Lu seconde fois et référé, 248. Rapporté, lu troisième fois et passé, 251. Sanctionné, 287.

41.——Bill de la rivière et chemin de fer de l'Assomption :

Reçu et lu première fois, 240. Lu seconde fois sur division, 258. Amendements rapportés et adoptés, 260. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 264. Amendements agréés, 272. Sanctionné, 288.

42.—Bill des exhumations:

Reçu et lu première fois, 240. Lu seconde fois et référé, 248. Amendements rapportés, 255. Adoptés, 261. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 270. Amendements agréés, 322. Sanctionné, 367.

43-Bill de naturalisation de Killam:

Reçu et lu première fois, 240. Lu seconde fois et référé, 248. Rapporté, lu troisième fois et passé, 241-2. Sanctionné, 287.

44.——Bill des compagnies à fonds social :

Reçu, 240. Lu première fois, 241. Remis, 249. Lu seconde fois et ré!éré, 252-3. Amendements rapportés, 257. La Chambre en comité et nouveaux amendements rapportés, 261. Adoptés, 262. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 264. Amendements agréés, 277. Sanctionné, 287.

45.—Bill de l'hôtel d'Ontario:

Reçu et lu première fois, 241. Lu seconde fois et référé, 249. Rapporté, lu troisième fois et passé, 251. Sanctionné, 287.

46.—Bill de la réserve de Doolittle :

Reçu et lu première fois, 249. Lu seconde fois, 258. Lu troisième fois et passé, 260. Sanctionné, 287.

47.——Bill de la réserve de Wade et Seymour :

Reçu et lu première fois, 249. Lu seconde fois et référé, 253. Rapporté, lu troisième fois et passé, 267. Sanctionné, 287.

48. Bill du chemin de fer du Nord-Ouest du Canada :

Reçu et lu première fois, 250. Lu seconde fois et référé, 253. Rapporté, lu troisième fois et passé, 274. Sanct onné, 288.

49.——Bill de l'exploration géologique :

Reçu t lu pr mièr fo s, 250. Lu econde f is tréféré, 253. 46e règle

suspendue, bill lu troisième fois et passé, 253. Sanctionné, 287.

50.—Bill des réserves du clergé :

Reçu et lu première fois, 254. Lu seconde fois, 258. Amendement proposé et négativé, bill lu troisième fois et passé, 261. Sanctionné, 287.

51.——Bill des lois de judicature, H. C.:

Reçu et lu première fois, 258. Remis, 262. Lu seconde fois, 265. Remis, 271. La Chambre en comité, 278, 279, 291, 295. Rapport, lu troisième fois et passé, 296. Sanctionné, 367.

52.—Bill de l'éducation élémentaire, B. C. :

Reçu et lu première fois, 258. Lu seconde fois, 262. La Chambre en comité, Rapport, 274. Bill lu troisième fois et passé, 275. Sanctionné, 287.

53.—Bill de la loi de milice :

Introduit par l'honorable M. Seymour et lu première fois, 259. Remis, 270. Lu seconde fois, 275. La Chambre en comité et rapport, 279. Bill lu troisième fois, 282. Envoyé à l'Assemblée, 283. Amendé par l'Assemblée et amendement agréé, 364. Sanctionné, 369.

54.—Bill de la réserve de Taunton :

Reçu et lu première fois, 262. Lu seconde fois et référé, 270. Rapporté, bill lu troisième fois et passé, 274. Sanctionné, 287.

55. — Bill de la réserve de Farley :

Reçu et lu première fois, 262. Lu seconde fois et référé, 271. Rapporté, lu troisième fois et passé, 273. Sanctionné, 288.

56.——Bill de l'arpentage de Darlington :

Reçu et lu première fois, 263. Lu seconde fois, 270. Référé, 271. Rapporté, 282. Lu troisième fois et passé, 290. Sanctionné, 369.

57. — Bill de la réserve de Burritt :

Reçu et lu première fois, 263. Remis, 265. Lu seconde fois et référé, 275. Rapporté, lu troisième fois et passé, 282. Sanctionné, 288.

- 58.—Bill des droits de Douane :
 - Reçu et lu première fois, 263. Lu seconde fois, 267. La Chambre en comité, 271. Rapporté, lu troisième fois et passé, 270. Sanctionné, 288.
- 59.—Bill des écoles normales, Bas-Canada:
 - Reçu et lu prem'ère fois, 263. Lu seconde fois, 271. La Chambre en comité, 276. Rapport, bill lu troisième fois et passé, 294. Sanctionné, 367.
- 60.—Bill d'appropriation du Conseil de Cornwall:
 - Reçu et lu première fois, 267. Remis, 271. Lu seconde fois et référé, 279. Rapporté, lu troisième fois et passé, 297. Sanctionné, 367.
- 61.—Bill des mines de Victoria:
 - Reçu et lu première fois, 267. Remis, 271. Lu seconde fois et référé, 283. Amendement rapporté et adopté, 300. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 313. Amendement agréé, 325. Sanctionné, 367.
- 62.——Bill des mines du Canada et Liverpool:
 - Reçu et lu première fois, 268. Lu seconde fois et référé, 275. Amendements rapportés et adoptés, 282. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 290. Amendements agréés, 322. Sanctionné, 367.
- 63.—Bill du chemin de fer de Stratford et Huron:
 - Reçu et lu première fois, 272. Lu seconde fois, 276. Lu troisième fois et passé, 278. Sanctionné, 367.
- 64.—Bill de la banque du Peuple :
 - Reçu et lu première fois, 272. Lu seconde fois et référé, 276. Rapporté, lu troisième fois et passé, 278. Sanctionné, 288.
- 65.—Bill du gaz de Brockville :
 - Reçu et lu première fois, 272. Lu seconde fois et référé, 276. Rapporté, lu troisième fois et passé, 281. Sanctionné, 288.
- 66. Bill du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron :
 - Reçu et lu première fois, 277. Lu seconde fois et référé, 279. Rapporté, lu troisième fois et passé, 296--7. Sanctionné, 367.

67.—Bill des rentes viagères :

Reçu et lu première fois, 277. Lu seconde fois, 283. Lu troisième fois et passé, 290. Sanctionné, 369.

68.—Bill de l'école de St. Christophe:

Reçu et lu première fois, 277. Lu seconde fois et référé, 283. Rapporté, lu troisième fois et passé, 293. Sanctionné, 367.

69.—Bill de la réserve de Wilkes:

Reçu et lu première fois, 279. Lu seconde fois et référé, 284. Rapporté, lu troisième fois et passé, 297. Sanctionné, 267.

70.——Bill du téléyraphe de Weller:

Reçu et lu première fois, 279. Lu seconde fois et référé, rapporté et référé de nouveau, 284. Rapporté, lu troisième fois et passé, 300. Sanctionné, 367.

71.——Bill de la qaalification des juges de paix :

l'eçu et lu première fois, 280. Lu seconde fois, 284. Lu troisième fois et passé, 290. Sanctionné, 369.

72.——Bill des droits sur les spiritueux :

Reçu et lu première fois, 280. Lu seconde fois, 284. Lu troisième fois et passé, 290. Sanctionné, 369.

73.——Bill du Notariat :

Reçu et lu première fois, 280. Lu seconde fois et référé, 284. Rapporté, 290. Lu troisième fois et passé, 294. Sanctionné, 367.

74.——Bill du maire de Québec :

Reçu et lu première fois, 285. Lu seconde fois et référé, 291. Lu troi sième fois et passé, 293. Sanctionné, 367.

75.——Bill des mines de Québec et St. François:

Reçu et lu première fois, 285. Lu seconde fois et référé, 291. Amendement rapporté et adopté. 293. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 301. Amendement agréé, 325. Sanctionné, 367.

76.—Bill du cimetière de Chatham :

Reçu et lu première fois, 285. Lu seconde fois, 291. Lu troisième fois

et passé, 294. Sanctionné, 367.

77.——Bill de la réserve de Stamford:

Reçu et lu première fois, 285. Lu seconde fois, 291. Lu troisième fois et passé, 294. Sanctionné, 367.

78.——Bill du testament de Powell:

Reçu et lu première fois, 291. Lu seconde fois et référé. 296. Rapporté, 300. Lu troisième fois et passé, 313. Sanctionné, 367.

79.—Bill d'incorporation de Clifton :

Reçu et lu première fois, 292. Lu seconde fois et référé, 296. Rapporté, lu troisième fois et passé, 321. Sanctionné, 368.

80.—Bill des cours de comté :

Introduit par l'honorable M. Ross et lu première fois, 296. Lu seconde fois, 301. Remis, 313. La Chambre en comité et rapport, 316. Lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 321. Passé par l'Assemblée, 376. Sanctionné, 423.

81.——Bill de l'aqueduc de Hamilton :

Reçu et lu première fois, 297. Lu seconde fois et référé, 301. Rapporté, lu troisième fois et passé, 317. Sanctionné, 368.

82.—Bill de l'aqueduc de Montréal :

Introduit par l'honorable M. Ferrier et lu première fois, 305. Remis, 316. 49ème règle suspendue, 321. Bill lu seconde fois et référé, 322. Amendement rapporté et adopté, 323. Bill lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 323. L'Assemblée concourt, 331. Sanctionné, 368.

83.——Bill de la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de Toronto:

Introduit par l'honorable M. Ross et lu première fois, 316. Remis, 322, 325, 326, 327. Pétitions en faveur du bill et une contre, 328. Seconde lecture remise à six mois, 329.

84. Bill de la banque de Montréal :

Reçu et lu première fois, 329. Lu seconde fois et référé, 330. Amendements rapportés et adoptés, 332. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 332. Amendements agréés, 336. Sanctionné, 368.

- 85, Bill du chemin de fer de Woodstock et du Lac Erié:
 - Reçu et lu première fois, 330. Lu seconde fois et référé, 332. Rapporté, lu troisième fois et passé, 335. Sanctionné, 368.
- 86.—Bill accordant un privilége aux banques :
 - Introduit par l'honorable J. Morris et lu première fois, 332. Lu seconde fois et référé, 335. Amendements rapportés et adoptés, 339. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 344. Passé par l'Assemblée, 353. Sanctionné, 369.
- 87.--Bill des sociétés d'agriculture :
 - Reçu et lu première fois, 333. Lu seconde fois, 336. La Chambre en comité, lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 339. Sanctionné, 368.
- 88.——Bill de la pêche au saumon et à la truite :
 - Reçu et lu première fois, 334. Lu seconde fois et référé, 339.
- 89.——Bill de Judicature, Bas-Canada:
 - Reçu et lu première fois, 334. Lu seconde fois, 336. La Chambre en comité, bill lu troisième fois et passé, 340. Sauctionné, 368.
- 90.——Bill de l'arpenteur McLeod :
 - Reçu et lu première fois, 49ème règle suspendue, 334. Bill lu seconde fois, 336. Lu troisième fois et passé, 339. Sanctionné, 368.
- 91. ——Bill d'incorporation de Sarnia :
 - Reçu et lu première fois, 336. Lu seconde fois et référé, 340. Rapporté, lu troisième fois et passé, 343. Sanctionné, 368.
- 92. ____Bill incorporant les instituts des artisans :
 - Reçu et lu première fois, 336. Lu seconde fois, 341. Lu troisième fois et passé, 344. Sanctionné, 368.
- 93. -- Bill des assurances mutuelles contre le feu, Bas-Canada :
 - Reçu et lu première fois, 336. Lu seconde fois et référé, 340. Rapporté, lu troisième fois et passé, 343. Sanctionné, 368.
- 94. Bill de la réserve de South Dumfries :
 - Reçu et lu première fois, 336. Lu seconde fois, 341. Lu troisième fois et passé, 344. Sanctionné, 368.

95.—Bill de l'association des meuniers :

Reçu et lu première fois, 337. Remis à six mois, 340.

96.—Bill pour la suppression des lotteries :

Reçu et lu première fois, 336. Lu seconde fois, 341. La Chambre en comité, bill lu troisième fois et passé, 345. Sanctionné, 368.

97.—Bill des debiteurs insolvables:

Reçu et lu première fois, 337. Lu seconde fois et référé, 341. Rapporté, 379. Motion pour le remettre à six mois négativée et bill lu troisième fois et passé. 386. Sanctionné, 423.

98. Bill de l'Orateur de l'Assemblée :

Reçu et lu première fois, 337. Lu seconde fois, 341. Lu troisième fois et passé, 344. Sanctionné, 368.

99.—Bill de la banque d'union du Canada:

Reçu et lu première fois, 337. Lu seconde fois et référé, 342. Amendements rapportés, 349. Remis, 351, 352. Amendements proposés et adoptés, autres amendements proposés et rejetés, 356, 7. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 359. Amendements agréés, 363. Sanctionné, 422.

100.—Bill de la construction des navires :

Reçu et lu première fois, 337. Lu seconde fois et référé, 341. Rapporté, lu troisième fois et passé, 344. Sanctionné, 368.

101. Bill du chemin de fer de jonction du Grand Tronc et London :

Reçu et lu première fois, 337. Lu seconde fois et référé, 341. Pétition contre le bill, 342. Bill rapporté sans amendement, 343. Bill référé de nouveau, 343. Rapporté sans amendement et rapport adopté sur division, 346. Lu troisième fois et passé sur division, 348. Sanctionné, 369.

102. Bill du Synode de l'église d'Angleterre :

Introduit par l'honorable M. de Blaquière et lu première fois, 338. Lu seconde fois, 345. Lu troisième fois et envoyé à l'Assemblée, 347. Amendé par l'Assemblée et amendement agréé. 353. Réservé, 369.

103.——Bill pour l'exploration des cours d'eau:

Reçu et lu première fois, 347. Lu seconde fois et référé, 348. Amen-

dements rapportés et adoptés, 355. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 359. Amendements agréés, 364. Sanctionné, 423.

104.——Bill d'emprunt de London:

Reçu et lu première fois, 348. Lu seconde fois et référé, 352. Rapporté, lu troisième fois et passé, 362. Sanctionné, 423.

105.——Bill seigneurial de 1856:

Reçu et lu première fois, 349. Lu seconde fois, 352. La Chambre en comité, 357, 360. Bill lu troisième fois et passé, 360. Sanctionné, 369.

106.——Bill des propriétés de l'artillerie :

Reçu et lu première fois, 349. Lu seconde fois, 352. La Chambre en comité, bill lu troisième fois et passé, 357, 8. Sanctionné, 369.

107.—Bill de désunion de York et Peel:

Reçu et lu première fois, 349. Lu seconde fois et référé, 352. Rapporté, lu troisième fois et passé, 355. Sanctionné, 369.

108.——Bill du cimetière de St. Catharines :

Reçu et lu première fois, 353. Lu seconde fois, 358. Lu troisième fois et passé, 360. Sanctionné, 423.

109.——Bill de la municipalité de Chicoutimi:

Reçu et lu première fois, 353. Lu séconde fois et référé, 358. Rapporté, lu troisième fois et passé, 359. Sanctionné, 369.

110.——Bill du terrain de Patton:

Reçu et lu première fois, 358. Lu seconde fois et référé, 360. Rapporté, lu troisième fois et passé, 363. Sanctionné, 423.

111.——Bill de l'inspection de la fleur :

Reçu et lu première fois, 358. Lu seconde fois et référé, 360. Rapporté, lu troisième fois et passé, 363. Sanctionné, 423.

112.——Bill d'incorporation des sociétés religieuses :

Reçu et lu première fois, 358. Lu seconde fois, 360. La Chambre en comité et point de rapport, 363.

- 113.——Bill de la banque commerciale:
 - Reçu et lu première fois, 365. Lu seconde fois et référé, 366. Amendement rapporté et adopté, 46ème règle suspendue, bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 370. Amendement agréé, 378. Sanctionné, 423.
- 114.——Bill de la compagnie de prêt du Canada:
 - Reçu et lu première fois, 365. Lu seconde fois et référé, 366. Rapporté, lu troisième fois et passé, 371. Sanctionné, 423.
- 115.—Bill des fils de la tempérance :
 - Introduit par l'honorable M. Seymour et lu première fois, 370. Lu seconde fois, 371. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 373. L'Assemblée concourt, 383. Sanctionné, 423.
- 116.——Bill du chemin de fer de Amhertsburgh et St. Thomas:
 - Reçu et lu première fois, 372. Lu seconde fois, 373. Lu troisième fois et passé, 375. Sanctionné, 423.
- 117.——Bill de la banque du Haut-Canada:
 - Reçu et lu première fois, 372. Lu seconde fois et référé, 373. Rapporté, lu troisième fois et passé, 377, 8. Sanctionné, 423.
- 118. ——Bill de l'assurance maritime du Canada :
 - Reçu et lu première fois, 372. Remis, 373. Lu seconde fois et référé, 375. Amendements rapportés et adoptés, 379. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 379. Amendements agréés, 403. Sanctionné, 424.
- 119.—Bill de l'hôpital de Kingston:
 - Reçu et lu première fois, 372. Remis, 373. Lu seconde fois et référé, 376. Rapporté, lu troisième fois et passé, 391. Sanctionné, 424.
- 120. Bill du havre de Bond Head :
 - Reçu et lu première fois, 372. Lu seconde fois et référé, 374. Rapporté, lu troisième fois et passé, 375. Sanctionné, 423.
- 121.—Bill du procureur Hawkins:
 - Reçu et lu première fois, 376. Lu seconde fois, 380. Lu troisième fois et passé, 386. Sanctionné, 423.

122.——Bill du havre de Saugeen:

Reçu et lu première fois, 376. Lu seconde fois et référé, 380. Rapport défavorable, 390. Adopté, 401.

123.—Bill de la cure de Warwick:

Reçu et lu première fois, 376. Lu seconde fois et référé, 380. Lu troisième fois et passé, 386. Sanctionné, 423.

124.——Bill du procureur Walker:

Reçu et lu première fois, 376. Lu seconde fois, 381. Lu troisième fois et passé, 386. Sanctionné, 424.

125.——Bill du procureur Lawford:

Reçu et lu première fois, 376. Lu seconde fois, 381. Lu troisième fois et passé, 386. Sanctionné, 424.

126.——Bill du procureur Bernard:

Reçu et lu première fois, 377. Lu seconde fois, 381. Lu troisième fois et passé, 387. Sanctionné, 424.

127.—Bill des lois expirantes :

Reçu et lu première fois, 377. Lu seconde fois, 381. Lu troisième fois et passé, 387. Sanctionné, 424.

128.——Bill de la pratique des cours de comtés :

Reçu et lu première fois, 377. Lu seconde fois, 381. La Chambre en comité, rapport, bill lu troisième fois et passé, 387. Sanctionné, 424.

129.—Bill du chemin de fer de Queenston et St. Catharines :

Reçu et lu première fois, 377. Lu seconde fois et référé, 381. Rapporté, lu troisième fois et passé, 385. Sanctionné, 424.

130.——Bill des commissaires pour affidavits, Haut-Canada:

Reçu et lu première fois, 377. Lu seconde fois, 381. Lu troisième fois et passé, 387. Sanctionné, 424.

131.——Bill du télégraphe transatlantique :

Reçu et lu première tois, 377. Lu seconde fois et référé, 382. Rapport sans amendement, 49ème règle suspendue, rapport rejeté, 420.

132.——Bill de l'union St. Joseph de Montréal:

Reçu et lu première fois, 378. Lu seconde fois et référé, 382. Rapport, bill lu troisième fois et passé, 385. Sanctionné, 424.

133.—— Bill d'incorporation de Montréal :

Reçu et lu première fois, 378. Lu seconde fois et référé avec pétition, 382. 83ème règle non observée, 382. Comité déchargé, 383.

---Bill des regîtres de l'église luthérienne :

Reçu et lu première fois, 383. Lu seconde fois et référé, 387. Rapporté, lu troisième fois et passé, 396. Sanctionné, 424.

---Bill des jurés : 135.-

> Reçu et lu première fois, 338. Lu seconde fois, 388. La Chambre en comité, rapport, bill lu troisième fois et passé, 400. Sanctionné. 424.

136.——Bill de l'arpentage d'Onondaga:

Reçu et lu première fois, 383. Lu seconde fois, 388. La Chambre en comité, rapport, bill lu troisième fois et passé, 400. Sanctionné, 424.

137.——Bill des riverains da lac Ontario:

Reçu et lu première fois, 383. Rejeté, 388.

138. ——Bill du canal de Toronto et de la Baie Georgienne :

Reçu et lu première fois, 383. Lu seconde fois et référé, 388. Rapporté, lu troisième fois et passé, 396. Sanctionné, 424.

—Bill de désunion de Victoria et Peterborough :

Reçu et lu première fois, 383. Lu seconde fois et référé, 388. Rapporté, bill lu troisième fois et passé, 397. Sanctionné, 424.

140.——Bill de lu mnnicipalité de St. Lambert :

Reçu et lu première fois, 384. 83ème règle non observée, et bill déchargé, 389.

 $-Bill\ de\ l'assurance\ des\ fermiers\ britanniques:$

Recu et lu première fois, 384. Lu seconde fois et référé, 389. Rapport, 57ème règle suspendue, bill lu troisième fois et passé, 395. Sanctionné, 424.

Bills.—(Continuation.)

142.——Bill d'étalon pour graines:

Reçu et lu première fois, 384. Lu seconde fois, 389. La Chambre en comité, 390, 401. Point de rapport, 406.

143.——Bill des municipalités de Chatham et d'Argenteuil:

Reçu et lu première fois, 384. Lu seconde fois et référé, 390. Amendement rapporté, 396. Adopté, 397. 57ème règle suspendue, bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 397. Amendement agréé, 409. Sanctionné, 425.

144.——Bill de naturalisation de Falkenburg:

Reçu et lu première fois, 384. Lu seconde fois, 390. Lu troisième fois et passé, 399. Sanctionné, 424.

145.——Bill de la banque coloniale du Canada:

Reçu et lu première fois, 384. Lu seconde fois et référé, 390. Amendements rapportés et adoptés, 397. Bill lu troisième fois et renvoyé à l'Assemblée, 405. Amendements agréés, 409. Sanctionné, 425.

146.——Bill des municipalités, Bas-Canada:

Reçu, lu première fois et 46ème règle suspendue, 391. Lu seconde fois, 401. La Chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, et bill lu troisième fois, 407. Renvoyé à l'Assemblée, 408. Amendements agréés, 409. Sanctionné, 425.

147.——Bill des titres de Simcos et Windham:

Reçu et lu première fois, 392. Remis à six mois, 402.

148. Bill du chemin de fer de Waterloo et Saugeen :

Reçu et lu première fois, 392. Lu seconde fois et référé, 402. Rapporte, 46ème règle suspendue, bill lu troisième fois et passé, 403. Sanctionné, 424.

149.——Bill du chemin de fer de Carillon et Grenville :

Reçu et lu première fois, 392. Lu seconde fois et référé, 402. Rapporté, lu troisième fois et passé, 405. Sanctionné, 425.

150.——Bill des lois de chasse, Haut-Canada:

Reçu et lu première fois, 392. Lu seconde fois et référé, 402. Rapporté, lu troisième fois et passé, 418. Sanctionné, 425.

INDEX.

Bills.—(Continuation.)

151.——Bill du cautionnement des régistrateurs :

Reçu et lu première fois, 392. Lu seconde fois. 402. Lu troisième fois et passé, 405. Sanctionné, 425.

152.——Bill des limites nord de Toronto:

Reçu et lu première fois, 392. Lu seconde fois, 402. Lu troisième fois et passé, 406. Sanctionné, 425.

153.——Bill du chemin de fer du Grand Tronc :

Reçu et lu première fois, 392. Lu seconde fois sur division, 402. Lu troisième fois et passé sur division, 406. Protêt, 406. Sanctionné, 425.

154.——Bill des Squatters :

Reçu et lu première fois, 393. Motion pour le remettre à six mois, rejetée, bill lu seconde fois et référé, 407.

155 ---- Bill du règlement du conseil de Cornwall :

Reçu et lu première fois, 394. Lu seconde fois et référé, 408. Rapporté, 411. Lu troisième fois et passé, 413. Sanctionné, 425.

156.——Bill des sociétés d'agriculture de Middlesex et Elgin :

Reçu et lu première fois, 394. Lu seconde fois, 408. Lu troisième fois et passé, 413. Sanctionné, 425.

157. Bill du chemin de fer de Québec et du Lac Huron :

Reçu et lu première fois, 403. Question préalable preposée et retirée, motion pour le remettre à six mois, rejetée par la voix prépondérante de l'Orateur et bill lu seconde fois, 408. La Chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 409. Bill lu troisième fois sur division et passé, protêts, 412. Bill renvoyé à l'Assemblée, 413. Amendements agréés, 417. Sanctionné, 425.

158.——Bill d'incorporation de Woodstock:

Reçu et lu première fois, 402. Lu seconde fois et référé, 414. Rapporte, lu troisième fois et passé, 417. Sanctionné, 425.

159.—Bill du chemin de fer de Kingston et Newburgh :

Reçu et lu première fois, 403. Lu seconde fois et référé, 410. Rapporté, 411. Lu troisième fois et passé, 414. Sanctionné, 425.

160.——Bill du procureur Smart :

Reçu et lu première fois, 404. Lu seconde fois, 410. Lu troisième fois

Bills.—(Continuation.)

et passé, 413. Sanctionné, 425.

161. — Bill de la réserve de Martin :

Reçu et lu première fois, 404. Déchargé, 414.

162.——Bill d'incorporation de Kemptville:

Reçu et lu première fois, 404. Lu seconde fois, 410. Lu troisième fois et passé, 413. Sanctionné, 425.

163.——Bill du collège de Lachute :

Reçu et lu première fois, 404. Lu seconde fois et référé, 410. Rapporté, 411. Lu troisième fois et passé, 414. Sanctionné, 425.

164. — Bill du Recorder de Québec :

Reçu et lu première fois, 404. Lu seconde fois, référé et rapporté, 410. Lu troisième fois et passé, 413. Sanctionné, 425.

165.——Bill du chemin de fer de Port Whitby et du Lac Huron:

Reçu et lu première fois, 404. Déchargé, 410.

166.——1er Bill des subsides:

Reçu et lu première fois, 414. Résolutions déclarant que l'on ne procédera pas sur ce bill, 415. Protêt, 415, 416.

167.——2nd Bill des subsides:

Reçu et passé d'emblée, 421. Sanctionné, 426.

168.——Bill pour la commutation des corvées, (Statute Labour):

Reçu et lu première fois, 422.

Bills privés: Expiration du temps pour la réception des pétitions pour, 116, 153, 215. Temps prolongé, 117, 153, 277.

Bureau de la Poste: Abolition du travail le dimanche dans le. Pétitions, 58, 66, 96, 100, 104, 107, 108, 112, 113, 121, 124, 131, 132, 133, 139, 140, 146, 155. 157, 158, 175, 176, 177, 182, 192, 197, 207, 210, 218, 227, 230, 236, 242.

CAISTOR: Annexion du township de, au comté de Haldimand. Pétition, 237.

CANADA:

Eglise presbytérienne du. Pétition, 114.

CANADA.—(Continuation.)

Société théologique baptiste du. Pétition, 131.

Banque britannique du. Pétition, 207.

Compagnie d'assurance maritime du. Pétition, 226. Voir Bill, No. 118.

Compagnie de prêt et de placement du. Pétition, 237. Voir Bill, No. 114.

Enregistrement et recherches dans les bureaux d'enregistrement du Bas. Pétitions, 70, 75. Voir Bill, No. 48.

Mines de Liverpool et du. Voir Bill, No. 62.

Banque coloniale du. Voir Bill, No. 145.

CANAL:

Welland et de Chambly. Pétition, 59.

Pour les vaisseaux entre la rivière Ottawa et le St. Laurent. Pétition, 60.

Suspension du travail sur les canaux du St. Laurent et sur certains chemins de fer le dimanche, 58, 66, 96, 100, 104, 107, 108, 112, 113, 121, 124, 131, 132, 133, 139, 140, 146, 155, 157, 158, 175, 176, 177, 182, 191, 197, 207, 210, 218, 227, 230, 236, 242.

Construction d'un, dans le township de Grantham. Pétition, 69.

Rideau. Pont-levis sur le. Pétition, 94.

Construction d'un, de Jeannette's Creeks, sur la rivière Thames, à l'embouchure des Two Creeks, sur le lac Erié. Pétition, 97.

De Toronto et de la Baie Georgienne. Pétition, 105. Voir Bill, No. 138.

Enquête au sujet des dommages causés par la construction du canal Beauharnois, et indemnité en faveur de ceux qui ont souffert des pertes. Pétition, 224.

Renouvellement de la charte qui autorise la formation d'une compagnie pour la construction d'un, devant relier les eaux du St. Laurent à celles du lac Champlain. Pétition, 224.

Welland. Erection d'un hôpital sur le. Pétition, 241.

Beauharnois. Indemnité aux parties qui ont souffert des dommages en conséquence de la construction d'une écluse sur le. Pétition, 254.

CAPREOL, F. C.: Pétition, 328.

CAPRON et Ames: Réserve de chemin. Pétition contre, 79.

CAP ROUGE: Ecoles des commissaires. Pétition, 49.

Carillon et Grenville: chemin de fer. Voir Bill, No. 149.

CARLETON:

Municipalité. Pétition, 82.

Hôpital Général. Pétition, 218.

CARRICK: township de. Pétition, 91.

CARTIER, l'honorable Eusèbe:

Proteste contre les résolutions relatives au siège du gouvernement, 400. Proteste contre la résolution au sujet du bill des subsides, 416.

Casault, Joseph, nommé messager, 190.

CATHOLIQUES ROMAINS:

Couvent à St. Hyacinthe. Pétition, 59.

Couvent de L'Assomption. Pétition, 74.

Ecoles, Montréal. Commissaires d'. Pétition, 78.

Evêque des Trois-Rivières. Pétition, 79.

Couvent ou école de filles à Chambly. Pétition, 80.

Couvent de la paroisse de Terrebonne. Pétition, 91.

Couvent à Laprairie. Pétition, 91.

Asile des orphelins à Montréal, 91.

Couvent et hôpital à St. George de Kakouna. Pétition, 137.

Couvent à Sherbrooke. Pétition, 198.

Contre l'émigration d'irlandais, des Etats-Unis en cette province. Pétitions, 241, 269.

CHAMBLY:

Couvent ou école de filles dans la paroisse de. Pétition, 80.

Institut des artisans de. Pétition, 123.

Institut canadien de. Pétition, 210.

CHAMPLAIN:

Municipalité de. Pétition, 125.

Chemin de fer du St. Laurent et de. Voir Bill, No. 19.

Chasse: Modification des lois de la. Voir Bill, No. 150.

Chateauguay: Comté de, constitué en un comté pour des fins agricoles aussi bien qu'électorales et municipales. Pétition, 207.

CHATEAU-RICHER: Municipalité. Pétition, 171.

Снатиам:

Municipalité autorisée à vendre le terrain actuel du cimetière dans la ville de. Voir Bill, No. 76.

Division de la municipalité d'Argenteuil et. Voir Bill, No. 143.

CHEMINS:

De Kilkenny et Wexford. Pétition, 21.

De Dumfries sud. Pétition, 48. Voir Bill, No. 94.

Route de la Misère. Pétition, 49.

Route de Bourg Royal. Pétition, 49.

Du lac St. Jean au chemin de fer de Québec et du Saguenay. Pétition, 51.

De Trafalgar. Pétition, 59.

Réserve de chemin dans le township de Brantford à G. S. Wilkes. Pétition, 68. Voir Bill, No. 69.

A barrières de Québec. Pétition, 76.

Réparation du, à travers le township de Plympton. Pétition, S1.

Réserve de, à Doolittle et R. Johnson. Pétition, 93. Voir Bill, No. 46.

Abrogation de l'acte des, du Bas-Canada, de 1855. Pétition, 94.

Enquête au sujet de la conduite des commissaires des, à barrières de Québec. Pétitions, 94, 137.

Contre l'octroi de la charte pour construire un chemin à rails plats dans le township de Hull, jusqu'à la rivière Gatineau. Pétition, 96.

Allocation pour l'ouverture d'un, dans le township de Chertsey. Pétition, 96.

Réserve de, dans le township de Hawkesbury Est. Pétition, 102.

Réparation du chemin planchéié de Montréal à Chambly. Pétition, 104.

Ouverture d'un, des Trois-Pistoles au lac Témisconata. Pétition, 109.

Ouverture de trois, dans les comtés de Richmond et Wolfe. Pétition, 112.

Nouveau dans le township de Rawdon. Pétition, 114.

Abrogation ou modification de l'acte des, du Bas-Canada, de 1855. Pétitions, 112, 114, 122, 129, 134, 136, 144, 152, 171, 190, 207.

Parachèvement d'un, à travers le township d'Arago. Pétition, 115.

Parachèvement d'un, à travers le township d'Ixworth, jusqu'à la ligne provinciale. Pétition, 127.

Parachèvement du, de Pohénogamook, dans le township de Parke. Pétition, 127.

CHEMINS.—(Continuation.)

Ouverture d'un, dans le township de Peterborough. Pétition, 134.

Farley, S. Réserve de chemin. Voir Bill, No. 55.

Ouverture d'un, dans les paroisses de St. Simon et St. Fabien. Pétition, 152.

Parachèvement d'un, dans le township de Maddington, Pétition, 174.

Ouverture de deux lignes de, dans les townships de Gore et Morin. Pétition, 177.

Ouverture d'un, à partir d'un certain endroit sur la ligne de chemin de fer d'Ottawa et Pembroke, dans les townships de Clarendon et Ottawa, jusqu'au township de Thorne. Pétition, 209.

Bill pour transférer à John Wade et Benjamin Seymour une réserve de, dans le township de Hamilton. Pétition, 107. Voir Bill, No. 47.

Contre la passation de ce bill. Pétition, 269.

Taunton, S. Réserve de chemin. Voir Bill, No. 54.

Burritt, D. Réserve de chemin. Pétition, 55. Voir Bill, No. 57.

Stamford. Réserve de chemin transférée au conseil de ville de la ville de. Voir Bill, No. 77.

Bas-Canada. Acte municipal et des chemins. Voir Bill, No. 146.

Martin, R. J. Réserve de chemin dans le township de Saltfleet. Voir Bill, No. 161.

CHEMINS DE FER:

Du lac St. Jean à Québec et Saguenay. Pétition, 51.

Du Nord. Pétition, 48.

Du lac Huron et Buffalo. Pétition, 50.

De Montréal et Bytown. Pétition, 55.

De la rivière L'Assomption. Modification de l'acte d'incorporation de la compagnie. Pétitions, 56, 74, 76, 78, 96, 206. Voir Bill, No. 41.

De Prescott et Ottawa. Pétitions, 58, 106.

Canal ou chemin de fer entre la rivière Ottawa et le St. Laurent. Pétition, 60.

Légalisation d'un emprunt fait par la municipalité des comtés-unis de Northumberland et Durham. Pétition, 63.

De Port Dalhousie et Thorold. Pétition, 66. Voir Bill, No. 31.

De Saugeen à Toronto. Pétitions, 66, 91, 98, 133.

Suspension des travaux le dimanche sur les, et les canaux du St. Laurent, Pétitions, 58, 66.

CHEMINS DE FER.—(Continuation.)

Du Pont Suspendu à Queenston, à St. Catharines, 67.

De Buffalo, Brantford et Goderich. Vente ou bail de leur chemin de fer à la compagnie du chemin de fer du lac Huron et Buffalo. Pétitions, 68, 92.

Pétition contre, de Samuel Stuart, de Hamilton, 70.

Du North Western. Pétitions, 70, 75, 83. Voir Bill, No. 48.

De Woodstock et du lac Erié. Pétition, 79. Voir Bill, No. 85.

D'Ottawa et Prescott. Pétition, 82.

Du Grand Tronc du Canada. Pétition, 124.

De Galt et Guelph. Pétition, 85.

De la cité de London à St. Marys. Pétition, 98.

De Montréal et Bytown. Pétitions, 109, 121. 122.

De la rivière L'Assomption. Compagnie du, autorisée à construire des écluses sur cette rivière. Pétitions, 107, 113.

De Buffalo, Brantford et Goderich. Pétition, 117. Voir Bill, No. 26.

D'Ottawa et Prescott. Pétition, 124.

De Vaudreuil. Pétition, 42, 4.

De Québec à Montréal. Pétition, 125.

Du Nord. Pétition, 137.

Ouverture d'une route directe entre Québec et les lacs de l'Ouest. Pétition, 137.

D'Ontario, Simcoe et Huron. Voir Bill, No. 66.

Du Grand Tronc, compagnie du, obligée de prolonger sa ligne jusqu'à Kingston et y établir un terminus. Pétition, 138.

Du Grand Tronc, compagnie du, obligée de compléter sa ligne jusqu'à Port Sarnia. Pétition, 139.

Parachèvement d'un, de Cobourg à Peterborough. Pétition, 139.

Modification de l'acte du chemin de ser de Cobourg et Peterborough. Pétition, 146.

Aide du gouvernement en taveur du, de Brockville et Ottawa. Pétition, 148.

Modification de la charte de la compagnie du, de Hamilton et du South Western. Pétition, 154.

Compagnie du, du St. Laurent et du village d'Industrie. Retour, 154. Pétition, 232.

De Carillon et Grenville. Voir Bill, No. 149.

Construction d'un, du havre de Kingston à quelque point sur la vallée

CHEMINS DE FER.—(Continuation.)

de l'Ottawa ou rivière Madawaska. Pétition, 156.

Du Grand Trone prolongé jusqu'à Port Sarnia. Pétition, 175.

Contre une nouvelle aide en faveur du Grand Tronc. Pétitions, 207, 227.

Compagnie du, d'Ontario, Simcoe et Huron obligée d'exécuter son contrat pour la construction d'une ligne d'embranchement du dit chemin dans la ville de Barrie. Pétition, 241.

Construction d'un, de Simcoe à celui du Great Western. Pétition, 264. Incorporation du, de Norfolk, Brant et Wentworth. Pétition, 305.

Compagnie du, du Great Western. Contre la passation du bill pour la construction d'une ligne de St. Marys à London, avec pouvoir de s'amalgamer et de former partie du Grand Tronc. Pétition lue, 342, 343.

Compagnie du, de Montréal et Bytown. Contre le bill pour mettre en opération la section du dit chemin de fer de Carillon et Grenville. Pétition, 371.

De Waterloo et Saugeen. Voir Bill, No. 148.

Erreur dans l'état de la compagnie du, de Champlain et St. Laurent. Voir Bill, No. 19.

Punition des employés des. Voir Bill, No. 34.

D'Hamilton et Port Dover. Voir Bill, No. 39.

De Stratford et Huron. Voir Bill, No. 63.

Jonetion du, du Grand Trone à London. Voir Bill, No. 101.

D'Amhertsburgh et St. Thomas. Voir Bill, No. 116.

Du Pont Suspendu à Queenston, à St. Catharines. Pétition, 67. Voir Bill, No. 129.

Aide additionnelle en faveur du Grand Tronc. Voir Bill, No. 153.

Construction d'un, du lac Huron à Québec. Voir Bill, No. 157.

De Kingston et Newburg. Voir Bill, No. 159.

De Port Whitby et du lac Huron. Voir Bill, No. 165.

Chertsex: Allocation pour l'ouverture d'un chemin dans le township de. Pétition, 96.

Chicourimi: Division de la municipalité de. Voir Bill, No. 109.

Chisholm, P.: Pétition, 52.

CIMETIÈRE:

Du Mont Royal. Pétition, 107. Voir Bill, No. 6.

Dans la ville de Chatham. Pétition, 147. Voir Bill, No. 76.

xxxii.

INDEX.

A. 1856.

CIMETIÈRE.—(Continuation.)

Dans la ville de St. Catharines. Voir Bill, No. 108.

CIRCUIT: Voir Cours.

CLARENCEVILLE: Académie de. Pétition, 106.

CLARKE:

Arpentage de la ligne de concession entre les 7ème et 8ème rangs du township de. Pétition, 236.

CLERGÉ; Voir Eglises.

CLIFTON: Incorporation de la ville de. Voir Bill, No. 79.

COBOURG:

Incorporation de la compagnie du télégraphe internationnale. Pétition, 62.

Chemin de fer de Peterborough et. Pétitions, 63, 107.

Corporation de la ville de. Pétitions, 146, 259.

Collége:

Ste. Anne de la Pocatière. Pétition, 49.

Notre Dame de la Victoire. Pétition, 56.

Des Deux-Montagnes. Pétition, 93.

De Bytown. Pétition, 69.

Du Haut-Canada. Rapport du sénat de l'université de Toronto sur les accusations portées contre le professeur de mathématique du, 70.

Du Haut-Canada. Retour, 130.

Retour annuel de l'université de Toronto sur le, du Haut-Canada, 70.

De St. Clément. Pétition, 78.

Masson. Pétition, 80.

Chambly. Pétition, 80.

De Monnoir. Pétition, 80.

De St. Henri de Mascouche. Pétition, 81.

Dans le coınté de Beauce. Pétition, 91.

Queen's College à Kingston. Pétition, 92.

Dans la paroisse St. Michel. Pétition, 96.

McGill. Faculté médicale du. Pétition. 98.

De l'Assomption. Pétition, 106.

Du Côteau du Lac. Pétition, 116.

Bishop's College, Lennoxville. Pétition, 122.

College.—(Continuation.)

Dans le comté de Vaudreuil. Pétition, 123.

De Longeuil. Pétition, 126.

De Ste. Thérèse de Blainville. Pétition, 126.

De Lachute. Voir Bill, No. 163.

Sénat de l'université de Toronto. Retour, 127.

De l'université et collège à Toronto. Retour, 130.

Université de Queen's College, Pétition, 154.

Bishop's College, Lennoxville. Pétition demandant que le bil. pour le soutien des écoles normales ne soit pas passé sans des modifications, imprimée, 276.

Colling wood: Incorporation de la compagnie du transit du lac Huron. Pétition, 196.

Colonisation: Dans le Bas-Canada, pour 1855. Voir Retour, 155. Impression ordonnée, 169. Pétition, 171.

Comités nommés :

Des priviléges :

1.—Pour prendre en considération les usages et coutumes de la Chambre, et les priviléges du parlement, 19. Rapport, 54.

Question relative à l'appel de la Chambre, référée, 61. Rapport, 71.

Spéciaux :--

- 2.—Pour surveiller l'impression de la Chambre pendant la session, 19. Rapport adopté, 144.
- 3.—Pour examiner et perfectionner les journaux de cette session du par-
- 4.—Pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents, 19. Membre ajouté, 60. Pétition de Janet Fenwick, référée, 112. Membres ajoutés, 128. Premier rapport, 169. Pétition du greffier et autres officiers, référée, 178. Pétition de Louisa Gordon, veuve Douaire, référée, 178. Instruction au comité relativement à l'impression des lois françaises, proposée, et motion retirée, 184. Deuxième rapport, 317. Motion pour qu'il soit adopté, 324. Rapport adopté et impression ordonnée, 325. Honorable M. Boulton subsitué à l'honorable M. Armstrong, 356. Troisième rapport, 361. Adopté, 366.
- 5.—Pour préparer une adresse en réponse au discours d'ouverture, 44. Voir adresse, No. 1.

INDEX.

Complés nommés.—(Continuation.)

- 6.—Pour aider l'Orateur dans la régie de la bibliothèque parlementaire, et agir de la part de cette Chambre comme Membre d'un comité conjoint, proposé, adopté et l'Assemblée en est informée, 49. Premier, deuxième et troisième rapports présentés et adoptés. 192, 193, 194. Orateur autorisé à remercier les autorités de l'état du Maine pour leur offre d'un échange mutuel de documents publics de cet Etat, 194. Honorable John Ross ajouté au comité de la bibliothèque parlementaire nommé le 21 février dernier, et l'Assemblée en est informée, 211. Quatrième rapport, 245. Résolutions proposées, adoptées, et adresse à Sa Majesté, 247. Voir adresse, No. 12. Cinquième rapport, 289. Sixième rapport, 305. Septième rapport, 418. Lu et adopté, 420.
- 7.—Au sujet de la vente des liqueurs spiritueuses, 235. Rapport, 306. Adopté, 312. Impression ordonnée, 313.

COMMERCE DE BANQUE: Voir Bill, No. 9.

Commerce et industrie: Encouragement du. Pétition, 173.

COMMUTATION:

Des terres de l'Ordonnance. Voir Bill, No. 16.

De la tenure. Voir Seigneuries.

Compagnies:

Non incorporées. Actions contre les. Voir Bill, No. 13.

A fonds social. Pétition, 98. Voir Bll, No. 44.

D'assurance. Dividendes des. Voir Bill, No. 24.

Pont de Ste. Monique. Pétition, 68.

Comptes: Contingents de la Chambre. Voir Comité, No. 4. Adresses, Warrants, et Appendice, No. 4.

Conseil Législatif:

Assemblée se rend à la barre du, 16.

Membres prêtent serment, 18.

Orateur du, fait rapport du discours d'ouverture, 19. Voir Gouverneur.

Orateur du, annonce la nomination de Fennings Taylor, comme maître en chancellerie, commission lue et entrée sur les journaux, 22.

Membres du, qui entrent après les prières, 23, 43, 49.

Journaux du. Voir Comité, No. 3.

Ajournements spéciaux du, 46.

Voir les noms disposés alphabétiquement dans l'Index et Messagers du. Comite, No. 4.

Conseil Législatif.—(Continuation.)

Ordres permanents et règles du. Voir Règles.

Contingents du. Voir Comité, No. 4, Adresses, Nos. 7 et 17, et aussi Warrants et Appendice, No. 4.

Retours et états transmis au. Voir Retours et Messages.

Appel de la Chambre le 22 février, 53. Le 29 février, 73.

Décès de Membres annoncé, 54.

Nouveaux Membres nommés, 64.

Orateur fait rapport d'une communication du greffier du, l'informant que le temps limité pour la réception des pétitions pour bills privés était expiré, 116, 153, 215. Temps prolongé, 117, 153, 277,

Pour assurer l'indépendance du. Voir Bill, No. 7.

Electif. Voir Bill, No. 8.

Ordre du jour pour une adresse à Son Excellence pour copie d'une dépêche du secrétaire d'état, relative aux adresses des deux Chambres au sujet de la constitution du, remis, 136. Déchargé, 143.

-Représentation basée sur la population dans le. Pétition, 155.

Orateur informe la Chambre qu'il a nommé M. George De Blaquière, clerc dans le bureau du, 185. Aussi, qu'il a nommé Joseph Casault et Peter Dunn messagers du, 190.

Pour rendre électif le. Pétition, 190.

Orateur présente les premier, deuxième et troisième rapports du comité des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque parlementaire, 192.

Orateur autorisé à remercier les autorités de l'état du Maine, pour leur offre d'un échange mutuel des documents publics de l'Etat, 194.

Représentation basée sur la population dans le, 198.

Proteste contre le bill du, électif, 201.

Orateur annonce que Son Excellence sanctionnera des bills, 202, 280.

Honorable E. P. Taché nommé Orateur du, 204.

Permis à l'Orateur du, de comparaître devant un comité de l'Assemblée, et l'Assemblée en est informée, 229:

- Que le bill pour changer la constitution du, soit basé sur la représentation par la population. Pétition, 243.

Retour des salaires des officiers et messagers du, 320. Impression, 325.

Nomination des Membres du. Voir Bill, No. 18.

Pour limiter le nombre des Membres du. Voir Bill, No. 21.

Messages du et au. Voir Messages.

CONSEIL LÉGISLATIF.—(Continuation.)

Bills du et envoyés au. Voir Bills.

Adresses. Voir Adresses et Messages.

Comité du. Voir Comités.

Conseillers Législatifs:

Nomination des. Voir Bill, No. 18.

Limitation du nombre des. Voir Bill, No. 21.

Cookshire: Lycée. Pétition, 83.

Cornwall: Municipalité. Pétitions, 123, 157, 176, 343. Voir Bill, No. 60.

Coroners: Frais des enquêtes des. Pétitions, 51, 139.

CORPORATION:

De la cité de Hamilton. Pétition, 85.

De la cité de Québec. Pétition, 96. Voir Bill, No. 74.

Du village du bassin de Chambly. Pétition, 104.

De St. Catharines. Pétition, 108.

De la cité de London. Pétition, 108, 132.

De la cité de Montréal. Pétition, 113.

De la cité de Toronto. Pétition, 114.

De la ville de Cornwall. " Pétition, 123.

De la ville de Cobourg. Pétition, 146.

De l'académie d'Abbotsford. Pétition, 148.

De la cité de Kingston. Pétition, 156.

De la cité de Québec. Pétitions, 207, 225. Voir Bill, No. 25.

De la cité de Montréal. Pétition. 227.

De la cité de Toronto. Pétition, 259.

Cours:

De comté. Pour augmenter les salaires des officiers des. Pétition, 51. Voir Bill, No. 71.

Pour augmenter le nombre des séances des, dans le district de St. François. Pétition, 67.

Du fonds d'honoraires e des dépenses de l'administration de la justice dans le Haut et le Bas-Canada. Voir Retours.

De circuit établies dans le comté d'Argenteuil. Pétition, 177.

De division, Haut-Canada, huissiers des. Pétition, 185.

Pour l'insertion de certaines dispositions dans le bill de la cour de Recorder à Québec. Pétition, 225.

Cours.—(Continuation.)

Consolidation des divers actes relatifs aux. Voir Bill, No. 51.

Pour régler la pratique des cours de comté dans le Haut-Canada. Voir Bill, No. 20.

Acte d'amendement de l'acte de la judicature du Bas-Canada, de 1856. Voir Bill, No. 89.

Pour modifier l'acte changeant et amendant l'acte qui règle la pratique des cours de comté du Haut-Canada. Voir Bill, No. 128.

De Recorder à Québec. Voir Bill, No. 164.

Cours d'eau: Amélioration des. Voir Bill, No. 103.

COUVENTS: Voir Catholiques Romains. CORWELL, Mary Sophia: Pétition, 132. CYDONIA: Evêque de. Pétition, 148.

Dalhousie, Port:

Eglise presbytérienne libre à. Pétition, 58. Compagnie du chemin de fer de Thorold et. Pétition, 66.

DARLINGTON: Arpentage du township de. Voir Bill, No. 56.

DAWN:

Partie du township de, réunie au comté de Kent. Pétition, 62.

Francis Philips. Pétition imprimée, 269.

Township de. Pétition, 85.

DEBEAUJEU, l'Honorable G. S. Pétition, 305.

DÉBITEURS:

Insolvables. Règlements à l'amiable entre les, et leurs créanciers. Voir Bill, No. 14.

Pour venir en aide aux, insolvables. Voir Bill, No. 97.

DEBLAQUIÈRE, l'Honorable P. B.:

Prête serment, 18.

Proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

Proteste contre le bill du chemin de fer du lac Huron à Québec, 413.

George, nommé clerc dans le bureau du Conseil Législatif, 185.

DEBOUCHERVILLE, l'Honorable P. B.: Proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

Décès de Membres annoncés, 54.

DELAWARE: Municipalité. Pétition, 67.

Dépêches: Voir Messages.

DEPUISBUSQUE, Adolphe: Pétition imprimée, 269.

DEUX-MONTAGNES: Municipalité. Pétition, 123.

Dickson, l'Honorable W. H.:

Présente son writ, 64.

Prête serment, 66.

Proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

Proteste contre le bill pour accorder une aide additionnelle au chemin de fer du Grand Trone, 406.

Proteste contre le bill de la construction d'un chemin de fer du lac Huron à Québec, 413.

DIMANCHE: Observation du. Pétitions, 58, 66, 85, 96, 100, 104, 107, 108, 112, 113, 121, 124, 131, 132, 133, 139, 140, 146, 155, 157, 158, 175, 176, 177, 182, 191, 197, 207, 210, 218, 227, 230, 236, 242.

Dimes: Abolition des, et paiement des curés au moyen de salaires. Pétition, 304.

Discours:

De Son Excellence le Gouverneur-Général. Voir Gouverneur. De l'Orateur de l'Assemblée. Voir Assemblée et Adresses.

Docks: Voir Havres.

Doheny, John: Pétition, 94.

DOOLITTLE: Réserve de chemin. Pétition, 93. Voir Bill, No. 46.

Douane: Modifications des droits de. Pétitions, 151, 230, 231. Voir Bill, No. 58.

Droits:

De douane. Pétitions, 151, 230, 231. Voir Bill, No. 58. D'accise. Voir Bill, No. 72.

DUDSWELL: Académie de. Pétition, 97.

DUMPRIES SUD:

Réserve de chemin. Pétition, 48. Voir Bill, No. 94.

Réserve de chemin en faveur de Capron et Ames. Pétition contre, 79.

Dunn, Peter: Nommé messager, 190.

DUNNVILLE: Institut des artisans de. Pétition, 85.7 %

DURHAM:

Municipalité de Northumberland et. Pétition, 52.

Terres des Sauvages de. Voir Bill, No. 3.

Municipalité de, Shefford, Missisquoi et Brome constitués en un district judiciaire séparé. Pétition, 199.

Ecclésiastiques. Voir Eglises.

ECLUSES:

Sur la rivière L'Assomption. Pétitions, 107, 113, 207.

Sur les canaux Welland et Chambly. Pétition, 59.

ECOLES:

Elémentaires. Voir Bill, No. 1.

Des commissaires d', au Cap Rouge. Pétition. 49.

De Frelighsburg. Pétition, 21.

Académie industrielle de St. Laurent. Pétition, 21.

St. Ambroise de Kildare. Pétition, 21.

Ste. Elizabeth. Pétition. 21.

St. Armand Est. Lycée. Pétition, 21.

Dissidentes du Bourg de Sorel. Pétition, 47.

Terres du clergé, de la couronne et des. Pétition, 51.

Ste. Anne de la Pérade. Filles. Pétitions, 56, 74.

Des enfants en bas age, Québec. Pétition, 56.

De Ste. Tite des Caps. Pétition, 56.

De St. Jean Baptiste de l'Isle Verte. Filles. Pétition, 56.

St. Eusèbe de Stamfold. Filles. Pétition, 57.

De Saint Esprit. Commissaires d'. Pétition, 58.

De St. Antoine de la Baie. Pétition, 58.

Pointe-aux-Trembles. Académie. Pétition, 59.

Nicolet. Séminaire. Pétition, 59.

St. Grégoire. Filles. Pétition, 60.

St. Eustache. Commissaires de la municipalité de. Pétision, 63.

Sherbrooke. Académie. Pétitions, 66, 67.

Maison de refuge et école d'industrie à Montréal. Pétition, 68.

Ste. Marie. Filles. Pétition, 70.

Dans le comté de Montcalm. Pétition, 71.

Bnreau des commissaires unis des écoles séparées à Montréal. Pétition,

Shipton. Académie. Pétition, 74.

Ecoles.—(Continuation.)

Modèle, à Montréal, des catholiques romains. Pétition, 78.

Catholiques romains aux Trois-Rivières. Pétition, 79.

Des filles sourdes et muettes à Longue Pointe. Pétition, 80.

Académie des demoiselles à Longue Pointe. Pétition, 80.

De St. Césaire. Pétition, 80.

Ste. Marie de Monnoir. Filles. Pétition, 80.

Ste. Philomène. Pétition, 80.

Ottawa. Séminaire. Pétition, 81.

Modèle de St. François de Sales. Pétition, 81.

Cookshire. Lycée. Pétition, 83.

Township de Dawn Abrogation de l'acte des écoles séparées de la dernière session. Pétition, 85.

St. Timothée. Garçons et filles. Pétition, 94.

Belœil. Pétitions, 94.

Académie de Sillery, paroisse de Ste. Foye. Pétition, 95.

Missisquoi. Lycée. Pétition, 95.

Bellechasse. Filles. Pétition, 96.

William Henry. Garçons et filles. Pétition, 96.

St. Joseph. Garçons. Pétition. 96.

Township de Dudswell. Académie. Pétition, 97.

Britannique et canadienne de Québec. Pétition, 98.

Trois-Pistoles. Pétition, 99.

Pointe-Lévi. Pétition, 102.

Augmentation de l'allocation des écoles communes. Pétition, 102.

Abrogation des lois relatives aux écoles séparées. Pétitions, 105, 106, 124.

Directeurs de l'académie de Clarenceville. Pétition, 106.

Buckingham. Académie. Pétition, 108.

Commissaires d', de la municipalité de St. Jean, comté de Montmorency. Pétition, 109.

St. Thomas de Pierreville. Pétition, 111.

Commissaires de la municipalité de St. David. Pétition, 111.

De St. Grégoire le Grand. Pétition, 111.

Township de Seneca. Ecoles séparées- Pétition, 112.

St. Lignori. Filles. Pétition, 114.

St. Edouard de Gentilly. Parachèvement d'une. Pétition, 114.

Municipalité de D'Aubigny. Pétition, 115.

St. Nicolas. Pétition, 115.

Ste. Julienne. Pétition, 115.

L'Islet. Pétition, 115..

Saint Jean Baptiste de l'Isle Verte. Filles. Pétition, 115.

Shefford. Académie. Pétition, 116.

Ecoles.—(Continuation.)

Incorporation des syndics de l'académie de Coaticook. Pétition, 11c. Charleston. Académie. Pétition, 115.

Township de Barnston. Pétition, 116.

Village de la Côte St. Louis. Pétition, 116.

St. Joachim de la Pointe Claire. Pétition, 116.

Abrogation des dispositions relatives aux écoles séparées. Pétitions, 121 140, 146.

Syndics des écoles, Kingston. Pétition, 121.

Township de Leeds. Pétition, 122.

Durham. Lycée. Pétition, 122.

St. Christophe. Légalisation d'une taxe d'école. Voir Bill, No. 68.

St. Cyprien. Académie. Pétition, 123.

Aylmer. Académie. Pétition, 124.

Longueuil. Académie. Pétition, 126.

Kamouraska. Pétition, 127.

Municipalité de Saint Louis. Garçons. Pétition, 127.

Académie commerciale et littéraire. Pétition, 127.

Des enfants en bas age de la Basse-Ville de Québec. Pétition, 129.

Théologique baptiste du Canada. Pétition, 131.

Nationale de Québec. Pétition, 134.

De la municipalité de St. Didace. Pétition, 134.

Beauport. Garçons et filles. Pétition, 137.

De grammaire de Frelighsburg. Pétition, 138.

St. Romuald de Farnham. Incorporation. Pétition, 138.

Township de Moulton. Pétition, 141.

Protestante, paroisse de St. Laurent. Pétition, 141.

St. Jean. Académie. Pétition, 141.

Britannique et canadienne de Montréal. Pétition, 141.

Protestante, Montréal. Pétition, 141.

Village de Plessisville. Pétition, 144.

Percé. Lycée. Pétition, 147.

Abbotsford. Académie. Pétition, 148.

Village du Coteau Landing. Pétition, 151.

Municipalité de Lessard. Pétition, 152.

Cowansville. Académie de filles. Pétition, 157.

Georgeville. Académie. Pétition, 158.

Charlesbourg. Pétition, 158.

St. Roch de Québec. Pétition, 158.

St. Jérôme. Ecole de filles et école-modèle. Pétition, 172.

Crompton. Lycée. Pétition, 173.

St. Philippe. Pétition, 174.

XIII.

Ecoles.—(Continuation.)

Abrogation de l'acte des écoles séparées de la dernière session. Pétitions, 175, 230.

Dissidentes à St. André d'Argenteuil. Pétition, 177.

Lachute. Académie. Pétition, 177.

St. André. Pétition, 186.

Cassville. Lycée. Pétition, 186.

Stanstead. Académie. Pétition, 186.

Contre les écoles séparées. Pétitions, 191, 203, 241, 243.

De St. Laurent. Pétition, 191.

Etablissement d'une école normale dans les townships de l'Est. Pétitions, 195, 220, 225, 254.

St. Dénis de la Bouteillerie. Filles. Pétition, 207.

Municipalité de St. Christophe d'Arthabaska. Pétition, 210.

Township de Magog. Pétition, 216.

Stanstead. Séminaire. Pétition, 216.

Municipalité de Stadacona. Pétition, 219.

Trois-Rivières. Académie. Pétition, 227.

Bureau des syndics des écoles communes à Hamilton. Pétition, 230.

Comté de Terrebonne. Petition, 232.

Journal météorologique tenu par les instituteurs des écoles de grammaire dans le Bas-Canada. Pétition, 317.

Education élémentaire dans le Bas-Canada. Voir Bill, No. 52.

Normale dans le Bas-Canada. Voir Bill, No. 59.

EDUCATION: Voir Ecoles.

ELGIN: Pétition, 134.

EGLISES:

Disposition des terres du clergé, de la couronne et des écoles. Pétition, 55.

Asile des orphelins protestants de Montréal. Pétition, 47.

Maison de refuge et d'industrie de Montréal. Pétition, 47.

Presbytérienne libre à Port Dalhousie. Pétition, 58.

Presbytérienne libre à St. Catharines. Pétition, 58.

Coloniale et société d'école à Montréal. Pétition, 68.

St. George à St. Catharines. Pétition, 101.

Presbytérienne du Canada. Pétition, 114.

Presbytérienne du village d'Aylmer. Pétition, 124.

Méthodiste wesléyenne du Canada. Pétition, 130.

Evêque, clergé et laïques de Toronto. Pétition lue, 236. Voir Bill, No. 102.

Pétition contre le bill pour autoriser les assemblées délibératives ou synodicales en liaison avec l'église d'Angleterre, 243.

Eglises.—(Continuation.) .

St. George à St. Catharines, presbytère de l'. Pétition, 101. Voir Bill, No. 4.

Modification de la loi des réserves du clergé. Voir Bill, No. 50.

Luthérienne évangélique autorisée à solemniser les mariages et à tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures. Voir Bill, No. 134.

EMEUTES: Contre le bill pour amender l'acte des, Québec. Pétition, 127. Voir Bill, No. 17.

Employés des chemins de fer. Punition des. Voir Bill, No. 34.

ENFANTS:

Désœuvrés Education des. Voir Bill, No. 21.

Trouvés. Voir Hôpitaux.

Enregistrement et recherches dans les bureaux d'enregistrement du Bas-Canada. Voir Bill, No. 20.

Estimés: Dépenses et revenus. Voir Bills, Nos. 166, 167. Messages et Adresses

Eustache: Ecole de la municipalité de St. Pétition, 63.

EXHUMATIONS: Lois des. Voir Bill, No. 42.

FARLEY, J.: Réserve de chemin. Voir Bill, No. 55.

FARNHAM: Académie de. Pétition, 138.

FAULKENBURGH, A.: Pétition, 56. Voir Bill, No. 144.

FEMMES MARIÉES: Pétition, 101. Voir Bill, No. 5.

Fenwick, Janet.: Pétition référée, 112.

FERGUSSON: l'Honorable A.

Prête serment, 18.

Proteste contre le bill du chemin de fer du lac Huron à Québec, 413.

FERMIERS DU CANADA OUEST :

Incorporation de l'association des. Voir Bill, No. 95. Assurance des, britanniques. Voir Bill, No. 141.

FERRIE: l'Honorable A.

Proteste contre le bill de l'octroi additionnel en faveur du Grand Trone,

Proteste contre le bill du chemin de fer du lac Huron à Québec, 413.

FERRIER: l'Honorable J.

Proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

Fils de la tempérance : Incorporation des. Voir liqueurs enivrantes et Bill, No. 115.

FLANIGAN, John: Pétition, 121.

FLEUR ET FARINE D'AVOINE : Consolidation des lois pour l'inspection de la. Pétition, 186. Voir Bill, No. 111.

Fonds d'honoraires: Retour du montant total des argents provenant du, 108.

FONDS SOCIAL:

Modification de l'acte pour la formation de compagnies à, pour des fins de manufacture. Pétition, 98. Voir Bill, No. 44.

Modification des divers actes pour la formation de compagnies à, pour la construction de chemins et autres travaux dans le Haut-Canada. Pétition, 100.

FORTEAU: Baie de. Ligne télégraphique de Québec à la. Pétition, 61.

FOURNIER: Mathieu. Pétition, 80.

Francs-Maçons: Association à Kingston des. Pétition, 22.

Fraser, Malcolm: Pétition, 152.

Freligh, Jane: Pétition, 138.

Frelighsburgh: Ecole de grammzire. Pétition, 138.

GALT:

Construction d'un chemin de fer de, au chemin de fer de Berlin et Waterloo. Pétition, 75.

Village de, érigé en une ville. Pétition, 79. Voir Bill, No. 38.

Construction d'un chemin de fer de, au lac Huron. Pétition, 83.

Compagnie du chemin de fer de Guelph et. Pétition, 85.

GARANTIES et cautionnements enregistrés par le régistrateur provincial. Pétition, 73.

GASPÉ: Retour des baptêmes, mariages et sépultures de, 148.

GAZ:

Modification de l'acte relatif aux compagnies de. Pétition, 218.

Compagnie métropolitaine de Toronto. Pétition lue, 328. Voir Bill, No. 83.

GAZ.—(Continuation.)

Incorporation de la compagnie du, Brockville. Pétition, 111. Voir Bill, No. 65.

GLACKEMEYER, Edward: Pétition, 254.

GODERICH: Municipalité. Pétitions, 84, 191.

GOODHUE: l'Honorable G. S.

Proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

Gordon: l'Honorable James.

Prête serment, 18.

Proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

Proteste contre le bill du chemin de fer du lac Huron à Québec, 413.

Louisa, Douaire. Pétition, 174. Référée, 178.

Goulburn: Municipalité. Pétition, 82.

GOURLAY, R. F.: Pétition, 157.

GOUVERNEMENT:

Siége du. Voir Adresse No. 2, Résolutions et Retours.

Estimés, 126. Voir Bills, Nos. 166, 167. Adresses et Messages.

Retours annuels au. Voir Retours.

Gouverneur-Général:

Se rend à la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée, 15.

Discours d'ouverture, 16. L'Orateur fait rapport du discours de Son Excellence, 19. Considéré, 40, 41. Résolution pour adresse lue, 41. Premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième paragraphes adoptés, 43. Derniers paragraphes adoptés et comité nommé pour préparer adresse, 44. Voir Comité No. 5 et Adresse No. 1.

Adresses au. Voir Adresses.

Messages du. Voir Messages.

Proclamation du. Voir Proclamations.

Annonce son intention de sanctionner des bills, 203, 280, 361.

Donne congé à l'honorable M. Pinhey, 323.

Sanctionne des bills, 205, 206, 286, 287, 288, 366, 368, 369, 422, 423, 424 et 425.

Réserve certains bills à la sanction royale, 288, 369.

Discours du, à la prorogation, 426.

Proroge le parlement, 427.

Graines de semence et racines : Etalon de poids pour le minot des. Voir Bill, No. 142.

GRAND TRONG:

Retour, 84. Pétitions, 124, 138, 139, 175, 227.

Chemin de fer de London et du. Voir Bill, No. 101.

Aide additionnelle en faveur du. Voir Bill, No. 153.

Voir chemins de fer.

GRANT, Charles J.: Pétition, 154.

GRANTHAM: Pétition, 69.

Great Western: Chemin de fer du. Pétition, 342. Lue, 343.

GREENOCK: Municipalité. Pétition, 91.

Greffier en loi: Retour du, sur les lois expirantes, 22.

Grimsby: Vente des terres de la rectorerie de. Pétition, 181.

HALDIMAND:

Municipalité. Pétition, 58.

Réserve de chemin dans le township de. Pétition, 92.

HALL, H. G.: Pétition, 97.

HAMILTOM:

Compagnie du chemin de fer du South Western. Pétition, 154.

Corporation. Pétition, 197.

Chambre de commerce. Pétitions, 186, 210.

Société d'horticulture. Pétition, 218.

Construction d'un chemin de fer de Simcoe au chemin de fer du Great Western. Pétition, 264.

Contre la réserve de chemin de Wade et Seymour. Pétition, 269.

Chemin de fer de Port Dover et. Voir Bill, No. 39.

Aqueduc de. Pétition, 85. Voir Bill, No. 81.

L'Honorable John, proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

Proteste contre le bill du chemin de fer du lac Huron à Québec, 413.

Abrogation de l'acte pour confirmer l'arpentage de la ligne entre les sixième et septième concessions du township de. Pétition, 55.

Banque d'union du Canada, à. Pétition, 59.

Compagnie de l'hôtel de. Pétition, 141.

Hamilton.—(Continuation.)

Actions de l'hôtel de. Pétition, 141. Voir Bill, No. 30.

Confirmation du lot No. 4, dans la concession B. Pétition, 76.

Compagnie d'emprunt du Canada-Ouest. Pétition, 83.

Contre l'abrogation ou modification de l'acte de la dernière session pour ratifier l'arpentage des lignes de concession entre les 6ème et 7ème concessions du township de. Pétition, 132.

Hastings: Municipalité. Pétition, 68.

HAVRE:

Incorporation de la compagnie du, de Saugeen. Pétition, 66. Voir Bill, No. 122.

Compagnie du havre et du chemin de fer de Woodstock et du lac Erié. Pétition, 79.

De Bond Head. Pétition, 107. Voir Bill, No. 120.

Construction d'un quai au Vieux Bic. Pétition, 115.

Contre les règlements des commissaires du, de Montréal. Pétition, 123.

Appropriation pour compléter le, de Port Hope. Pétition, 230.

De Port Darlington. Fonds social du. Voir Bill, No. 22.

HAWKESBURY Est: Municipalité. Pétition, 102.

HAWKINS: Admission de, comme procureur. Voir Bill, No. 121.

Hawley, Elizabeth L. Pétition, 101.

HEADVILLE: Canal à. Pétition, 69.

HEMMINGFORD. Municipalité. Pétition, 112.

HENRY, J.: Pétition, 97.

Hôpitaux:

Sœurs de charité directrices de l'hôpital-général de Montréal. Pétition, 21.

Hôtel-Dieu à St. Hyacinthe. Pétition, 59.

Hospice Saint Joseph de la Maternité de Québec. Retour, 60. Pétition, 97.

Sœurs de la charité de l'hôpital-général à Ottawa. Pétition, 63.

Hospice d'accouchement, Montréal. Pétition, 97.

Hospice de la maternité de Montréal. Pétition, 126.

Pour compléter un, dans les environs de la ville de St. Hyacinthe. Pétition, 126.

Hôpital et couvent dans la paroisse de St. George de Kakouna. Pétition, 137.

Hôpitaux.—(Continuation.)

St. Patrice de Montréal. Pétition, 148.

Modification de l'acte amendant l'acte de l'hôpital de Kingston. Pétition, 157. Voir Bill, No. 119.

Victoria à Québec. Pétition, 207.

Erection d'un hôpital sur la ligne du canal Welland. Pétition, 241.

De Carleton. Pétition, 218.

HORTICULTURE:

Société d', Montréal. Pétition, 104.

Société d', Québec. Pétition, 127.

Société d', Toronto. Pétition lue, 190.

Encouragement de l'. Pétitions, 58, 59, 70, 111, 119, 126, 199, 201, 218, 243, 259.

Hôtel: Voir Auberges.

Howick: Municipalité. Pétition, 84.

Huissiers des cours de division du Haut-Canada. Pétition, 185.

Hull: Contre un chemin à rails plats dans le township de. Pétition, 96.

Huron:

Municipalité de Bruce et. Pétition, 80.

Chemin de fer de Buffalo et du lac. Pétition, 50.

LMPRESSIONS:

Du discours de Son Excellence à l'ouverture de la session, 50.

Comité des. Voir Comité, No. 2.

De l'adresse en réponse au discours de Son Excellence à l'ouverture de la session, ainsi que sa réponse à icelle, 50.

Instruction relative à l', des lois françaises, proposée et motion retirée, 184.

Du deuxième rapport du comité des comptes contingents et de la cédule y annexée, 325.

Du rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des mesures à adopter pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes, 313.

Indépendance du Conseil Législatif. Voir Bill, No. 7.

INDUSTRIE:

Les clercs paroissiaux ou cathéchistes de Saint Viateur, dans le village d'. Pétition, 56.

INDUSTRIE.—(Continuation.)

Institut des artisans et association de la bibliothèque du village d'. Pétition, 82.

Village d'. Modification de l'acte qui incorpore la rivière et le chemin de fer de L'Assomption. Pétition, 197.

Insolvabilité des débiteurs. Voir Bills, Nos. 14 et 97.

Inspecteur de la potasse et perlasse. Pétition, 269.

INSTITUT:

Canadien, Montréal. Pétition, 21.

Canadien d'Iberville. Pétition, 69.

Littéraire de Sherbrooke. Pétition, 71.

Canadien, Toronto. Pétition, 129.

De St. Roch de Québec. Pétition, 76.

Des artisans et association de la bibliothèque du village d'Industrie. Pétition, 82.

Des artisans de la paroisse de St. Vincent de Paul. Pétition, 123.

Canadien des artisans de Drummondville. Pétition, 151.

Canadien de St. Hyacinthe. Pétition, 152.

Canadien des artisans de Ste. Scholastique. Pétition, 292.

Des artisans de Montréal. Pétition, 169.

Instituteur: Voir Ecoles.

Institution royale. Pétition, 81.

Inverness: Comtés d'Arthabaska, Mégantic et paroisses de Ste. Agathe, St. Giles et St. Sylvestre réunis en un district judiciaire séparé, avec Inverness pour ville de district. Pétition, 237.

Journaux:

Protêts entrés sur les. Voir Protêts.

De la Chambre. Voir Conseil, Protêts et Comité, No. 3.

JUDICATURE: Voir Cours.

Juges et magistrats. Voir Cours.

Julien, J. E.: Pétition, 114.

Jurés :

Paiement des, dans le Haut et le Bas-Canada, à même le revenu provincial. Pétition, 152.

Modification de la loi des. Voir Bill, No. 135.

KAMOURASKA: Municipalité. Pétitions, 77, 171.

KEMPTVILLE: Incorporation du village de. Voir Bill, No. 162.

KENT:

Municipalité de. Pétitions, 51, 52, 97.

Modification de l'acte 16 Vict., chap. 190. Pétition, 62.

Contre la réunion de parties des townships de Dawn et Sombra au comté de. Pétition, 85.

Construction d'un canal de *Jeannette's Creek*, sur la rivière Thames, à l'embouchure des *Two Creeks*, sur le lac Erié. Pétition, 97.

Modification des dispositions de l'acte relatif aux retours au gouvernement. Pétition, 93.

KILLAM, H.: Naturalisation de. Voir Bill, No. 43.

Kingloss: Municipalité. Pétition, 63.

KINGSTON:

Association de la halle des francs-maçons de. Pétition, 22.

Queen's College à. Pétition, 92.

Associations des amis des veuves et orphelins à. Pétition, 138.

Modification de l'acte qui incorpore l'hôpital de. Pétition, 157. Voir Bill, No. 119.

Université de Queen's College à. Pétitions, 92, 154.

Corporation de. Pétitions, 138, 156.

Knowlton: Académie dans le township de Brome. Pétition, 92.

KREIGHOFF, C.: Pétition, 75.

LAC:

Huron et Québec. Chemin de fer du. Voir Bill, No. 157.

Huron et Buffalo. Chemin de fer du. Pétition, 68.

Huron. Compagnie du transit du. Pétition, 196.

LACHANCE et autres messagers. Pétition, 180. Référée, 180.

LACHUTE: Incorporation du collége. Voir Bill, No. 163.

LAMBTON:

Municipalité. Pétitions, 81, 87.

Comté de. Pétition, 175.

LAMPMAN, Peter: Pétition, 83.

LAPRAIRIE:

Couvent des sœurs de la Congrégation. Pétition, 91.

Société littéraire. Pétition, 114.

L'Assomption:

Compagnie du chemin de fer et de la rivière. Pétitions, 56, 74, 76, 96, 197, 206, 232. Voir Bill, No. 41.

Sœurs de la Congrégation. Pétition, 74.

Contre la construction d'une écluse sur la rivière. Pétition, 107, 113.

Pour autoriser la compagnie du chemin de fer et de la rivière l', à construire une telle écluse. Pétition, 207.

Comté de l', annexé au comté de Terrebonne et non à celui de Montréal. Pétition, 237.

LAVAL!

Municipalité. Pétition, 152.

Terrebonne annexée au comté de. Pétitions, 67, 147. Contre cette annexion. Pétitions, 137, 142.

Lawford, Thomas: Admis à pratiquer comme procureur. Pétition, 86. Voir Bill, No. 125.

Lee, Joseph L.: Pétition, 341.

Légaré, l'Honorable Joseph: Son décès annoncé, 54.

LENNOXVILLE: Bishop's College à. Pétition, 122

Léonard, William: Pétition, 63.

LINCOLN ET WELLAND: Municipalité. Pétitions, 52, 100. Voir Bill, No. 15:

LINDSAY, W. B.: Voir Assurance.

LIQUEURS ENIVRANTES: Voir Loi prohibitive des liqueurs.

Lois:

Expirantes. Voir Retours.

Instruction donnée au comité des contingents au sujet de l'impression des, proposée et motion retirée, 184.

Loi prohibitive des liqueurs :

Pétitions en faveur, 47, 51, 52, 55, 58, 59, 60, 62, 66, 67, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 116, 117, 119, 120, 122, 124, 125, 126, 130, 131, 132, 133, 134, 138, 139, 140, 141, 146, 147, 148, 154, 155, 158, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 181, 187, 190, 191, 197, 210, 218, 225, 243.

Lor PROHIBITIVE DES LIQUEURS.—(Continuation.)

Pétitions contre, 121, 127, 133, 134, 141, 147, 177, 179, 218.

Comité chargé de s'enquérir des mesures à adopter pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes, 235. Rapport, 306. Adopté, 312. Impression ordonnée, 313.

LONDON:

Jonction du chemin de fer du Grand Tronc à. Voir Bill, No. 101.

Pour un acte pour faire disparaître les doutes quant aux pouvoirs des municipalités de prolonger le temps fixé pour la perception des taxes et le retour du rôle des percepteurs. Pétition, 218.

Pour autoriser la cité de, à faire un empraut. Voir Bill, No. 104.

Association de la bibliothèque mercantile de. Pétition, 20.

Construction d'un chemin de fer de St. Marys à. Pétition, 98.

Corporation de. Pétition, 108.

Modification de l'acte pour la formation de compagnies pour suppléer de gaz et d'eau les villes et cités. Pétition, 218.

Contre la vente des terrains d'agriculture dans cette cité. Pétition, 323. Modification des lois contre l'usure. Pétition, 210. Voir Bill, No. 2.

LONGUE POINTE:

Les sœurs de charité à. Pétition, 80.

Académie des demoiselles à. Pétition, 80.

Lorerre, Ancienne: Chemins à barrières. Pétition, 137.

Lots: Voir Terres.

LOTTERIES: Suppression des. Voir Bill, No. 96.

Lyon, George B.: Pétition, 146. Voir Bill, No. 27.

MACDONELL, A.: Pétition, 92.

MAISON:

D'industrie à St. Roch. Pétition, 158.

De refuge à Montréal. Pétition, 47.

De la Trinité, Montréal. Pétition, 232.

Maître en chancellerie: Fennings Taylor, écuyer, nommé, 22.

Manning, P. M.: Pétition, 66.

MANUFACTURE: Compagnies à fonds social pour des fins de. Pétition 98. 1. 1. 2

Bill, No. 13.

Mariages, baptêmes et sépultures. Voir Retours.

MARTIN, R. J.: Réserve de chemin dans le township de Saltfleet. Voir Bill, No. 161.

MATHESON, l'Honorable R.:

Proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

Proteste contre le bill pour accorder une aide additionnelle au chemin de fer du Grand Tronc, 406.

McCraw, D.: Pétition, 335.

McGill, l'Honorable Peter:

Proteste contre certaines résolutions relatives au siège du gouvernement, 400.

Faculté médicale du collége. Pétition, 98.

McKAY, l'Honorable Thomas:

Décès de, annoncé, 54.

Anna Maria. Pétition, 139. Impression ordonnée, 219.

McLeod, H. A. F.: Admission de, comme arpenteur. Pétition, 58. Voir Bill, No. 90.

McNen, William: Pétition, 225.

MEAGHER, John: Pétition, 114.

MÉDECINS:

Dépenses des, payés à même les deniers appropriées à l'administration de la justice, lorsqu'ils rendent témoignage devant le Coroner. Pétition, 51.

Et prêtres exempts du péage des barrières à la Pointe-Lévi, lorsqu'ils visitent les malades. Pétition, 56.

MEMBRES:

Du Conseil Législatif. Voir Conseil.

De l'Assemblée Législative. Voir Assemblée.

MESSAGES:

De Son Excellence le Gouverneur-Général :-

Transmettant copies de dépêches du secrétaire d'état au sujet de l'abrogation des statuts impériaux qui imposent des restrictions sur l'église d'Angleterre en cette province, 159.

Transmettant copie d'une dépêche du secrétaire d'état au sûjet des soldats devant être stationnés dans l'Amérique Britannique du Nord 298.

Messages.—(Continuation.)

Transmettant copie de la proclamation de Sa Majesté lors du traité de paix, 299.

Accordant un congé à l'honorable Hamnet Pinhey, 323.

Transmettant copie d'nne dépêche du secrétaire d'Etat, en réponse à l'adresse commune au sujet de l'exemption de la taxe sur les effets du Canada, 418.

Relatif à des bills. Voir Bills.

De l'Assemblée Législative :-

- Intermant cette Chambre de la nomination d'un comité pour assister l'Orateur dans la direction de la bibliothèque commune, 88.
- Avec une adresse à Sa Majesté au sujet de la taxe sur les effets du Canada, 188. Adresse adoptée et l'Assemblée en est informée, 189.
- Annonçant le concours de l'Assemblée dans l'Adresse au Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'adresse ci-dessus, 203.
- Demandant qu'il soit permis à l'honorable E. P. Taché, Orateur, de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée chargé de s'enquérir des affaires de la compagnie du chemin de fer de Montréal et Bytown, 228. Permission accordée et l'Assemblée en est informée, 229.
- Demandant qu'il soit permis à l'honorable A. Fergusson, de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée chargé de s'enquérir de certaines accusations portées contre M. George Brown, membre de cette Chambre, 249. Permission accordée et l'Assemblée en est informée, 270.
- Annonçant le concours de l'Assemblée à l'adresse à Sa Majesté au sujet des dons faits à la bibliothèque parlementaire, 265.
- Transmettant pour concours une adresse au Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'adresse précédente, 265. Adoptée et l'Assemblée en est informée, 266. Voir Adresse No. 13.
- Demandant qu'il soit permis à l'honorable John Ross, de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée chargé de s'enquérir si aucun des membres de l'administration, et lequel, directement ou indirectement, occupe un emploi lucratif dans la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, etc. Permission accordée et l'Assemblée en est informée, 393.

A l'Assemblée Législative :

Informant cette Chambre que son adresse à la Reine au sujet de la taxe sur les effets du Canada, a été adoptée, 189.

MESSAGES.—(Continuation.)

Demandant le concours de l'Assemblée à une adresse au Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre la dernière adresse, 189.

Demandant le concours de l'Assemblée à une adresse à la Reine au sujet des dons faits à la bibliothèque parlementaire, 251.

MIDDLESEX:

Municipalité. Pétition, 232.

Société d'agriculture d'Elgin et. Voir Bill, No. 156.

MIDLAND: Banque commerciale du district de. Pétition, 74,

MILICE: Loi de la. Voir Bill, No. 53.

MILLER, Alexander: Pétition, 97.

Milton: Institut des artisans et association de la bibliothèque de. Pétition, 48.

Mines:

De Victoria. Voir Bill, No. 61.

Du Canada et de Liverpool. Voir Bill, No. 62.

De Québec et St. François. Pétition, 206. Voir Bill, No. 75.

Minto: Township de. Pétition, 91.

Montcalm: Pétitions, 71, 114.

Montmorency: Contre la réconstruction du pont suspendu sur les chûtes de la rivière. Pétition, 304.

Montréal:

Sœurs de la charité en charge de l'hôpital-général de. Pétition, 21. Institut canadien de. Pétition, 21.

Asile des orphelins St. Patrice de la cité de. Pétition, 20.

Association de l'union St. Soseph à. Pétition, 21. Voir Bill, No. 132.

Asile des orphelins protestants. Pétition, 47.

Compagnie du chemin de fer de Bytown et. Pétition, 55.

Banque de la cité et du district de, Retour, 57. Pétition, 60. Référée, 239.

Chambre de commerce. Pétitions, 61, 232.

Maison de refuge ou école d'industrie à. Pétition, 67.

Banque de. Pétitions, 76, 78. Voir Bill, No. 84.

Lord évêque de. Pétition, 68.

Institution des yeux et oreilles de. Pétition, 78.

Commissaires des écoles catholiques romaines de. Pétition, 78.

Asile à, pour les femmes agées et infirmes. Pétition, 80.

MONTRÉAL.—(Continuation.)

Pilotes de Québec et. Pétition, 82.

Dispensaire de. Pétition, 91.

Asile des orphelins catholiques romains de. Pétition, 91.

Société d'histoire naturelle à. Pétition, 97.

Hospice de la maternité de. Pétition, 97.

Encouragement de l'horticulture. Pétition, 201.

Juges de paix, district de. Pétition, 211.

Contre la passation de l'acte d'incorporation de la cité de, sans certaines modifications. Pétition, 216. Impression ordonnée, 228.

Incorporation de la compagnie d'assurance maritime du Canada. Pétition, 226.

Société d'histoire naturelle à. Pétition, 226.

Contre la pétition de A. Furniss et autres, demandant à être incorporés pour suppléer d'eau et de gaz la cité de. Pétition, 227.

Modification de l'acte qui règle l'inspection de la potasse et perlasse. Pétition, 269.

Retour des baptêmes, mariages et sépultures pour le district de, pour les années 1852--4.

Compagnie du chemin de fer de Bytown et. Contre la passation du bill pour mettre en opération la section du dit chemin de fer de Carillon et Grenville. Pétition, 371.

80ciété bienveillante de. Pétition, 98.

Banques de prévoyance et d'épargnes de. Etat de de leur actif et passif. Retour, 102.

Société d'horticulture. Pétition, 104.

Compagnie du chemin de fer de Bytown et. Pétitions, 109, 121, 122.

Corporation de. Pétition, 113. Voir Bill, No. 133.

Contre les règlements des commissaires du havre de. Pétition, 123.

Modification des règlements qui affectent le havre de. Pétition, 126.

Hospice de la maternité de. Pétition, 126.

Ecole britannique et canadienne de. Pétition, 141.

Institution des sourds et muets de. Pétition, 148.

Hôpital St. Patrice. Pétition, 148.

Institut des artisans. Pétition, 169.

Corporation de. Acte pour régler les affaires de courtier dans la cité de. Pétition, 172.

Encouragement du commerce et de l'industrie de la province. Pétition, 173.

Maire et autres de. Pétition, 178.

Corporation. Contre la passation du bill de police sans des modifications. Pétition, 196.

Corporation autorisée à faire un emprunt pour compléter l'aqueduc de la dite cité de. Pétition, 196. Voir Bill, No. 82.

"说话"意义病

MONT-ROYAL: Cimitière. Pétition, 107. Voir Bill, No. 6.

Morris, l'Honorable James:

Proteste contre le bill pour accorder une aide additionnelle au chemin de fer du Grand Tronc, 406.

Proteste contre le bill du chemin de fer du lac Huron à Québec, 413.

MOTIONS:

Retirées, 184. Voir Bills, Adresses, Résolutions et Comités. Déchargées, 49, 87, 128.

Mountain, W.: Pétition, 97.

Multon: Site pour une école. Pétition, 141.

MUNICIPALITÉS:

De Kent. Pétition, 51.

De Lanark et Renfrew. Pétition, 22.

De York et Peel. Pétition, 52.

De Lincoln et Welland. Pétitions, 52, 70.

De Northumberland et Durham. Pétition, 52.

Du township de Tremblay. Pétition, 55.

De la paroisse de St. Martin. Pétition, 55.

De Prescott. Pétition, 58.

De Haldimand. Pétition, 58.

De Bruce. Pétition, 60.

De William Henry. Pétition, 61.

De Cobourg. Pétition, 63.

De Kinloss. Pétition, 63,

De Onondaga. Pétition, 67.

Du conseil de township de Delaware. Pétition, 67.

De Hastings. Pétition, 68.

De Brantford. Pétition, 68.

De Ste. Foye. Pétition, 76.

De Kamouraska. Pétition, 77.

De Southwood. Pétition, 79.

De Huron et Bruce. Pétition, 81. Voir Bill, No. 40.

De Lambton. Pétition, 81.

De la cité d'Ottawa. Pétition, 81.

Du comté de Carleton. Pétition, 82.

Municipalités.—(Continuation.)

De North Gower. Pétitions, 82.

Du township de Nepean. Pétitions, 82.

Du township de Goulburn. Pétition, 82.

Du comté de Bagot. Pétition, 83.

De la ville de Goderich. Pétition, 84.

De la ville de Howick. Pétition, 84.

Du township de Dawn. Pétition, 85.

Du comté d'Argenteuil. Pétition, 87.

Du comté de Lambton. Pétition, 87.

De Ste. Angélique. Pétition, 87.

De Hull. Pétition, 87.

Du township de Bosanquet. Pétition, 87.

Du comté de Terrebonne. Pétition, 90.

De la paroisse de St. Jérôme. Pétition, 90.

Du township de Greenock. Pétition, 91.

De la paroisse de St. Etienne de la Malbaie. Pétition, 96.

Du comté de Kent. Pétition, 97.

De la ville de Cornwall. Voir Bill, No. 60.

Du township de Laterrière. Pétition, 97.

Du comté de Wentworth. Pétition, 100.

Des comtés-unis de Lincoln et Welland. Pétition, 100.

Du comté de Welland. Pétition, 100.

Du township de Hawkesbury Est. Pétition, 102.

Des comtés-unis de Peterborough et Victoria. Pétitions, 103, 105

De Gloucester. Pétition, 106.

Du village de Buckingham. Pétition. 109.

De St. Jean. Pétition, 109,

Du township de Seneca. Pétition, 112.

D'Hemmingford. Pétition, 112.

D'Ottawa. Pétition, 115.

Du village de Philipsburgh. Pétition, 116.

Du comté de Brant. Pétition, 121.

Du township de Godmanchester. Pétition, 122.

De Ste. Jeanne de l'Isle Perrot. Pétition, 122.

De St. Michel de Vaudreuil. Pétition, 122.

Du comté de Vaudreuil. Pétition, 122.

Municipalités.—(Continuation.)

Du comté des Deux-Montagnes. Pétition, 123.

Du village d'Aylmer. Pétition, 124,

Du comté de Pontiac. Pétition, 124.

Du township de Biddulph. Pétition, 124.

Du township de McGillivray. Pétition, 124.

Du township de Hupton. Pétition, 124.

Du township de Brook. Pétition, 175.

Du township de Bosanquet. Pétition, 175,

Du comté d'Argenteuil. Pétition, 177.

Du village de Laprairie. Pétition, 181.

Du comté de Kent. Pétition, 186.

De la paroisse de St. Vincent de Paul. Pétition, 186.

De St. Joseph de Soulanges. Pétition, 190.

De Northumberland et Durham. Pétitions, 191, 198.

De la ville de Goderich. Pétition, 191.

De St. Jean Chrysostôme. Pétition, 196.

De la paroisse de Ste. Adèle. Pétitions, 197.

Du township de South Cayauga. Pétition, 203.

Du township de North Elmsly. Pétition, 206.

De St. Dénis de la Bouteillerie. Pétition, 207.

De Ste. Geneviève de Batiscan. Pétition, 227.

Du comté de Middlesex. Pétition, 232.

Du township de Caistor. Pétition, 237.

D'Inverness. Pétition, 237.

De St. Jean Port Joli. Pétition, 243.

De la ville de Cobourg. Pétition, 249.

De St. Jean Baptiste de l'Isle Verte. Pétition, 292.

De Sorel. Pétitions, 304.

De Ste. Scholastique. Pétitions, 304.

Du comté des Deux-Montagnes. Pétition, 304.

De la paroisse de St. André. Petition, 304.

De Ste. Jeanne de l'Isle Perrot. Pétition, 304.

Du comté de Richelieu. Pétition, 314.

De Ste. Magdeleine de Rigaid. Pétition, 314.

De Saint Sauveur. Pétitions, 314, 315.

De la municipalité de Lacorne. Pétition, 314.

MUNICIPALITÉS.—(Continuation.)

De Ste. Anne des Plaines. Pétition, 314.

De Ste. Adèle. Pétitions, 314, 315.

De la paroisse de Saint Janvier. Pétitions, 314, 315.

De la partie Ouest de St. Jérôme. Pétition, 314.

De la partie Ouest du township Morin. Pétition, 315.

Des Mille Isles. Pétition, 315.

De Ste. Thérèse de Blainville. Pétition, 315.

De St. Jérôme. Petition, 315.

Du comté de Terrebonne. Pétition, 315.

De Ste. Marie de la Beauce. Pétition, 338.

De Cornwall. Pétition, 343.

De St. François du Lac. Pétition, 348.

De St. David. Pétition, 354.

Du comté de Beauce. Pétition, 361.

Du comté de Nicolet. Pétition, 365.

De St. Jérôme. Voir Bill, No. 32.

Du township de Cornwall. Voir Bill, No. 155.

Du comté de Champlain. Pétition, 125.

Du comté de Kamouraska. Petition, 127.

Du comté de Newton. Pétition, 127.

Du township de Warwick. Pétition, 131.

Du township de Sombra. Pétition, 131.

De St. Armand Est. Pétition, 133.

Du township de Trafalgar. Pétition, 133.

De St. Didace. Pétition, 134.

Du township de Brome. Pétition, 135.

Du township de Durham. Pétition, 139.

Du township de Williams. Pétition, 139.

De St. Polycarpe. Pétition, 144.

Des comtés-unis de Northumberland et Durham. Pétition, 146.

De la ville de Chatham. Pétition, 147.

Du comté de Laval. Pétition, 152.

Du township de Torbolton. Pétition, 152.

Du comté de Waterloo. Pétition, 152.

Du village de Preston. Pétition, 152.

Du comté de Bonaventure. Pétition, 155.

MUNICIPALITÉS.—(Continuation.)

De la paroisse de St. Marc. Pétition, 158.

Du comté de Kamouraska. Pétition, 171.

De la paroisse de l'Ange-Gardien. Pétition, 171.

De la paroisse du Chateau Richer. Pétition, 171.

De la paroisse de St. Joachim. Pétition, 171.

De la paroisse de Ste. Anne. Pétition, 171.

Du township de Wilmot. Pétition, 172.

N EARY, Timothy: Pétition référée, 117.

NEPEAN: Municipalité. Pétition, 82.

New-York: Terreneuve et Londres. Compagnie du télégraphe de. Contre le

bill pour incorporer la compagnie du télégraphe transatlantique.

Pétition, 355.

NICOLET:

Corporation du séminaire de. Pétition, 59.

Pont sur la rivière. Pétition, 79.

Ecole de Filles à. Pétition. 56.

Municipalité de. Pétition, 365.

NICOLLS, révérend J. H.: Pétition imprimée, 276.

NISSOURI EST: Pétition, 108.

Noble, J.: Pétition, 152.

NORTH EMSLY: Municipalité. Pétition, 206.

North Gower: Municipalité. Pétition, 82.

NORTH WESTERN: Chemin de fer du. Pétition, 70.

Northumberland et Durham: Municipalité. Pétitions, 52, 63, 147.

OFFICIERS DU CONSEIL LÉGISLATIF: Voir les noms disposés alphabétiquement et Comité No. 4.

Onondaga:

Municipalité. Pétition, 67.

Nouvel arpentage confirmé. Voir Bill, No. 136.

ONTARIO:

Protection des personnes possédant des terres sur les bords du lac. Voir Bill, No. 137.

Compagnie de l'hôtel d'. Pétition, 51.

Modification de l'acte du chemin de fer d'union de Simcoe, Huron et. Voir Bill, No. 67.

ORATEURS:

Du Conseil Législatif. Voir Conseil.

De l'Assemblée Législative. Voir Assemblée et Adresses.

Ordres du jour remis ou déchargés, 49, 103, 110, 135, 136, 143, 150, 173, 179, 180, 203, 208, 222, 227, 228, 239, 248, 249, 262, 265, 271, 326, 327, 329, 330, 389, 414.

ORPHELINS: Voir Asile.

Oshawa: Compagnie de manufacture. Pétition, 98.

Otonabee: Incorporation. Pétition, 55.

OTTAWA:

Chemin de Prescott et d'. Pétition, 58.

Municipalité du comté d'. Pétitions, 60, 116, 124.

Sœurs de charité de l'hôpital-général à. Pétition, 63.

Séminaire à. Pétition, 81.

Corporation. Pétitions, 81, 218.

Chemin de fer de Prescott et. Pétition, 82.

Enquête au sujet d'un meurtre commis dans l'auberge de W. Burden, dans la cité d'. Pétition, 111.

OWEN SOUND: Incorporation. Voir Bill, No. 35.

Panet, l'Honorable L.:

Proteste contre les résolutions au sujet du siège du gouvernement, 400. Proteste contre les résolutions au sujet du bill des subsides, 416.

Parr's, H. S.: Admission de, comme procureur. Voir Bill, No. 33.

Paris: Encouragement de l'horticulture. Pétition, 190.

PARLEMENT PROVINCIAL:

Prorogation et convocation du, 7, 8 10, 11, 12.

PARLEMENT PROVINCIAL.—(Continuation.)

Bibliothèque du. Voir Bibliothèque.

Convoqué, 15.

Orateur annonce l'intention de Son Excellence de proroger le, 422.

Prorogé, 427.

Permanence des assemblées du. Pétitions, 115, 122, 157, 181.

Patton, révérend H. Transport d'un terrain. Voir Bill, No. 110.

PAUVRES: Voir Bill, No. 11.

Promeries: Préservation du saumon et de la truite saumonée. Voir Bill, No. 88.

Peel: Séparation du comté de, pour des fins judiciaires. Pétition, 172. Voir Bill, No. 107.

Penelton, J.: Pétition, 151.

Penetangore: Ville de, reconnue ville de comté du comté de Bruce. Pétitions, 61, 81, 105, 115.

PÉNITENTIAIRE PROVINCIAL:

Contre l'introduction des machines à vapeur dans le. Pétition, 185. Contre le changement de destination du. Pétitions, 220, 236, 374.

Perry, l'Honorable E.:

Proteste contre les résolutions relatives au siège du gouvernement, 400. Alexander. Pétition, 148.

Peterborough:

Municipalité de Victoria et. Pétitions, 103, 105.

Separation de Victoria et. Voir Bill, No. 139. Contre la séparation de. Pétition, 132.

Ouverture d'un chemin dans le township de. Pétition, 134.

Pétitions:

Voir Ordres permanents relatifs aux.

Présentées pendant la session. Voir les différents sujets disposés alphabétiquement dans l'Index.

Temps pour recevoir des, pour bills privés, expiré, 116, 153, 215. Prolongé, 117, 153, 277.

Phares: Pour la construction de. Pétitions, 112, 191.

Philipsburgh: Municipalité. Pétition, 116.

lxiv.

PIGOTT, J. H.: Pétition, 179.

PILIERS: Voir Havres.

PILOTES:

Contre tous changements aux règlements maintenant en force relatifs aux, et à leurs honoraires. Pétition, 206.

Entre Québec et Montréal. Pétitions, 82, 231.

PINHEY, l'Honorable H.: Congé d'absence à, 323.

Plessisville: Pour un nouveau district judiciaire. Pétition, 144.

POINTE:

Lévi. Pétitions, 56, 94.

Aux-Trembles. Académie. Pétition, 59.

Poisson: Pour la préservation dans le Haut-Canada, du. Pétition, 174.

POLICE:

Frais de la, supportés par la province et non par les cités et villes exclusivement. Pétition, 218.

Etablissement d'un système général de police dans la province et d'une cour de Recorder à Québec. Pétition, 225. Voir Bill, No. 164.

Modification de l'acte 12 Vic., chap. 81. Pétition, 259.

Port:

Dalhousie. Eglise presbytérienne libre à. Pétition, 58.

Dalhousie. Chemin de fer de Thorold et de. Pétition, 66. Voir Bill, No. 31.

Daniel. Pont sur la rivière. Pétition, 114.

Darlington. Fonds social du havre de. Voir Bill, No. 22.

Dover et Hamilton. Chemin de fer. Voir Bill, No. 39.

Hope. Appropriation pour le havre de. Pétition, 230.

Whitby et lac Huron. Chemin de fer. Voir Bill, No. 165.

Potasse et perlasse. Inspection de la. Pétition, 269.

Powell: Testament de. Voir Bill, No. 78.

PRESBYTÈRE de l'église St. George à St. Catharines. Pétition, 101. Voir Bill, No. 4.

PREBYTÉRIENS: Voir Eglises.

4.3

Prescott:

Ohemin d'Ottawa et de. Pétition, 58. Conseil de ville de. Pétition, 119.

Preston: Municipalité. Pétition, 153.

Prières: Membres entrant dans la Chambre après la lecture des, 23, 43, 49, 184, 212, 217, 225, 232, 238, 248, 257, 278, 283, 293, 305, 315, 321, 331, 326, 327, 335, 340, 341, 348, 355, 373, 379, 385, 405, 418.

Prince Edward: Société d'horticulture de. Pétition, 43.

Priviléges: Voir Comité, No. 1.

Proclamations:

Prorogation du parlement au 16 août, 1855, 6.

Prorogation du parlement au 15 septembre, 1855, 7.

Prorogation du parlement au 25 octobre, 1855, 8.

Prorogation du parlement au 28 novembre, 1855, 10.

Prorogation du parlement au 7 janvier, 1856, 11.

Prorogation du parlement au 15 février, 1856, pour la dépêche des affaires, 12.

Propogations: Voir Parlement.

PROTESTANTS: Voir Eglises.

Protêts entrés sur les Journaux :

- Par les honorables MM. de Boucherville, de Blaquière, Hamilton, Goodhue, Walker, Widmer, Gordon, Ferrier, Matheson, Boulton et Dickson, contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.
- Par les honorables MM. McGill, Taché, Quesnel, Bourret, Ross, Panet, Belleau, Armstrong, Cartier et Perry, contre les résolutions au sujet du siège du gouvernement, 400.
- Par les honorables MM. Morris, J., Seymour, Matheson, Dickson et Ferrie, contre l'acte pour accorder une aide additionnelle au chemin de fer du Grand Tronc, 406.
- Par les honorables MM. de Blaquière, Fergusson, Hamilton, Goodhue, Ferrie, Morris, J., Gordon, Boulton, Seymour et Dickson, contre le bill du chemin de fer du lac Huron à Québec, 411.
- l'ar les honorables MM. Taché, Quesnel, Ross, Bourret, Panet, Belleau,

PROTÊTS ENTRÉS SUR LES JOURNAUX.—(Continuation.)

Armstrong et Cartier, contre la résolution au sujet du bill des subsides, 416.

Purdy, J.: Confirmation du lot dans la concession B. Pétition, 76.

QUAIS: Construction de, sur le St. Laurent. Pétitions, 127, 136.

Québec:

Corporation. Pétition, 20.

Chambre de commerce. Pétitions, 20, 56, 57, 59, 112.

Asile des orphelines protestantes. Pétition, 55.

Asile des orphelins protestants. Pétition, 55.

Ecole des enfants en bas âge. Pétition, 56.

Banque d'épargne. Retour, 57.

Hospice St. Joseph de la Maternité. Retour, 60. Pétition, 97.

Pierre Boisseau. Pétition, 70.

Institut de St. Roch. Pétition, 76.

Chemins à barrières. Plaintes contre les commissaires. Pétition, 76.

Chemin du Saguenay et de. Pétition, 76.

Le ministre et marguillers de l'église de la paroisse de. Pétition, 80.

Pilotes de Montréal et. Pétition, 82.

Asile du Bon Pasteur. Pétition, 94.

Enquête au sujet des chemins à barrières. Pétitions, 94, 137.

Corporation. Pétition, 96. Voir Bill, No. 74.

Ecole britannique et canadienne. Pétition, 98.

Caisse d'économie de Notre Dame de. Retour, 109.

Association de la bibliothèque. Pétition, 112.

Société Littéraire et historique. Pétition, 115.

Retour des baptêmes, mariages et sépultures du district de, 117.

Ecole d'union des jeunes gens protestants à. Pétition, 126.

Association littéraire des instituteurs de. Pétition, 127.

Le maire et les citoyens de. Contre la loi relative aux riotes dans la cité de. Pétition, 127. Voir Bill, No. 17.

Société d'horticulture. Pétition, 127.

Ecole des enfants en bas âge de. Pétition, 129.

Québec.—(Continuation.)

Ecoles nationales à. Pétition, 134.

Maison d'industrie dans ou près la cité de. Pétition, 177.

Mines de St. François et de. Pétition, 206. Voir Bill, No. 75.

Contre tous changements aux règlements relatifs aux pilotes et à leurs honoraires. Pétition, 207.

Hôpital Victoria. Pétition, 207.

Corporation. Modification des actes pour fournir l'eau à la cité de. Pétition, 207. Voir Bill, No. 25.

Cour de Recorder et bill de police. Pétition, 224.

Cour de Recorder. Voir Bill, No. 164.

Queen's College: Kingston. Pétition, 92.

QUEENSTON: Chemin de fer du pont suspendu à, jusqu'à St. Catharines. Pétition, 67. Voir Bill, No. 130.

QUESNEL, l'Honorable F. A.:

Proteste contre les résolutions au sujet du siége du gouvernement, 400. Proteste contre la résolution au sujet du bill des subsides, 416.

Quorum: Ajournement faute de, 354.

RACINES ET GRAINES DE SEMENCE: Etalon de poids pour le minot de certaines. Voir Bill, No. 142.

RAWDON: Pétitions, 114, 191.

RECHERCHES et enregistrement dans le Bas-Canada. Voir Bill, No. 20:

RECORDER: Cour de, Québec. Voir Bill, No. 164.

RÉGISTRATEURS: Bas-Canada. Montant de leur cautionnement. Voir Bill, No. 151.

Règles:

46e suspendue, 118, 261, 417, 421.

80e suspendue, 144.

58e suspendue, 118, 153.

19e suspendue, 235.

49e suspendue, 334.

57e suspendue, 395, 397.

RENFREW ET LANARE: Municipalité: Pétition, 22:

Rentes constituées et viagères. Voir Bill, No. 67.

Réponse de Son Excellence le Gouverneur-Général. Voir Adresses.

Représentation:

Amendement de la loi de la. Pétition, 157.

Bill amendant la constitution du Conseil Législatif basé sur la représentation d'après le chiffre de la population. Pétitions, 155, 198, 243.

Réserves du clergé :

Disposition des. Pétition, 55.

Surplus des, partagées entre les municipalités du Haut-Canada. Pétition, 176.

Modification de la loi des. Voir Bill, No. 50.

Résolutions:

Pour une adresse à Son Exxellence en réponse au discours d'ouverture, 41.

Pour la nomination de certains Membres pour assister l'Orateur dans la direction de la bibliothèque et agir au nom des deux Chambres, 49.

L'honorable M. Armstrong ajouté au comité spécial sur les comptes contingents, 60.

Question référée au comité des contingents au sujet de l'appel de la Chambre prescrit par la quatrième règle, 61. Rapport, 71.

Pour amender la version française du 4ème ordre permanent, 77.

Pour une adresse à Sa Majesté au sujet de la dissolution de l'union entre le Haut et le Bas-Canada, et appel de la Chambre, 89. Appel négativé, 90. Reconsidération proposée, 223. Objectée et négativée, 224.

Pour la création d'un fonds en faveur des instituteurs âgés dans le Bas-Canada, et ordre du jour déchargé, 150.

Nomination de l'honorable John Ross sur le comité nommé le 21 février dernier, sur la bibliothèque parlementaire et l'Assemblée en est informée, 211.

Au sujet des facultés de loi et de médecine dans l'université de Toronto; première, deuxième, troisième et quatrième résolutions lues et adoptées. Résolutions communiquées à Son Excellence par adresse, et Membres chargés de présenter adresse, 295.

RÉSOLUTIONS.—(Continuation.)

Au sujet de l'appropriation projetée d'une partie du terrain de l'université à Toronto et de la bâtisse sus érigée pour l'usage d'un asile d'aliénés, 332. Amendement proposé, rejeté, et motion principale adoptée, 333.

Pour se dispenser de la 46ème règle pour le reste de la session proposée, et motion retirée, 391.

Pour une adresse à Son Excellence pour un warrant en faveur du greffier pour £10,000, 366.

Au sujet de la permanence du siége du gouvernement. Question débattue et remise, 380. Proposée de nouveau, objectée et adoptée, 399. Protêts de certains Membres et nouvelle résolution proposée, 416. Objectée et adoptée, 417.

RETOURS:

Du greffier en loi sur les lois expirantes, 22.

Du surintendant médical de l'asile provincial des aliénés, 53.

Du revenu et de la dépense de l'asile des aliénés, 53.

Des affaires de la banque de la cité de Montréal et de la banque d'épargne du district, 57.

Des affaires de la banque d'épargne de Québec, 57.

De l'hospice St. Joseph de la maternité de Québec, 60.

De l'université de Toronto, sur l'accusation portée contre le professeur de mathématique du collége du Haut-Canada, 70.

Annuels de l'université de Toronto, sur le collége du Haut-Canada, 70.

Des obligations et autres garanties enregistrées par le régistrateur provincial, 73.

Du Grand Tronc du Canada, 84.

Des commissaires des terres de la couronne, 86.

Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district des Trois-Rivières, 102.

De la corporation de l'académie industrielle de St. Laurent, 102.

De la communauté des sœurs de Ste. Croix et St. Laurent, 102.

Du fonds des honoraires dans le Haut et le Bas Canada, et des dépenses de l'administration de la justice, 108.

De la caisse d'économie de Notre Dame de Québec, 109.

Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Québec, 117

Du sénat de l'université de Toronto, 127.

Du collège du Haut-Canada, 130.

Retours.—(Continuation.)

Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Gaspé, 148.

De la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et du village d'Industrie, 154.

Des progrès de la colonisation dans le Bas-Canada, pour l'année 1855, 155. Impression ordonnée, 169.

Des banques d'épargne de Northumberland et Durham, 174.

De la distribution des statuts provinciaux pour la session 1854-5, 180.

A une adresse demandant un état du nombre et du tonnage des vaisseaux construits et enregistrés aux différents ports en Canada, pendant l'intervalle des années 1850 et 1855, 186. Voir Appendice No. 1.

Des affaires de la banque d'épargne de Gore, pour 1856, 187.

De la commutation de la tenure dans la censive du ci-devant ordre des Jésuites dans le district de Québec, ponr 1854-5, 237.

De la commutation dans la censive de la seigneurie de Lauzon, pour 1854-5, 237.

De la commutation du ci-devant ordre des Jésuites dans le district des Trois-Rivières, pour 1854--5, 237.

De la commutation dans la censive de Québec, pour 1855, 237.

De l'université du collége de Toronto, pour 1855, 281.

Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Montréal, pour les années 1852--4, 327.

Des municipalités du Haut-Canada, 327.

A une adresse à Son Excellence au sujet des espéces d'or et d'argent tenues en réserve par les banques du Canada, etc., 329. Impression ordonnée, 330. Réimprimé en conséquence d'une errenr, 375. Voir Appendice, No. 2.

A une adresse relative aux procédés adoptés contre Charles de Léry, écuyer, ex-greffier du Conseil Législatif, pour le recouvrement de deniers divertis par lui, 349. Référé au comité des contingents, 353. Voir Appendice No. 3.

Des salaires des officiers et messagers du Conseil Législatif, 320. Impression ordonnée, 325.

REVENU:

Et dépense. Voir Liste Civile et Message.

Lois du, modification des. Pétition, 108.

RIGHELIEU: Sorel devant être le chef-lieu d'un district judiciaire au lien de St. Hyacinthe. Pétition, 314.

RIDEAU: Canal. Pont-levis à Nicholson's Lock, sur le. Pétition, 94.

Rivières:

Valin. Pont sur la. Pétition, 55.

L'Assomption. Compagnie du chemin de fer et de la. Modification de son acte d'incorporation. Pétitions, 56, 74, 76, 96, 206, 232. Voir Bill, No. 41.

Au lièvre. Erection d'un pont sur la. Pétition, 109.

L'Assomption. Compagnie du chemin de fer et de la. Contre la construction d'écluses sur cette rivière. Pétitions, 107, 113.

Pont sur la rivière de Port Daniel. Pétition, 114.

Batiscan, creusée aux frais de la province. Pétition, 123.

Kamouraska. Reconstruction d'un pont sur la, 136.

L'Assomption. Compagnie du chemin de fer et de la, autorisée à construire des écluses sur cette rivière. Pétition, 207.

Montmorency. Contre la réconstruction du pont suspendu sur la. Pétition, 304.

Du Nord. Amélioration de la navigation de la. Pétition, 327.

Ross, l'Honorable J.:

Poteste contre les résolutions au sujet du siége du gouvernement, 400. Proteste contre la résolution au sujet du bill des subsides, 416,

Roy, P. G. H.: Pétition, 80.

Russelltown: Pétition, 197.

Saint:

Anne de la Pocatière, collége. Pétition, 49.

Asile des orphelins Saint Patrice de Montréal. Pétition, 20.

Joseph. Association de l'union, à Montréal. Pétition, 21. Voir Bill, No. 132.

Jean, chemin du lac, au chemin de fer de Québec et du Saguenay. Pétition, 51.

Hughes. Supérieure des sœurs de la Présentation à Montréal. Pétition, 20.

Bernard de Lacolle. Pétition, 20.

Laurent. Pétition, 21.

Croix. La communauté des sœurs de. Pétition, 21.

SAINT.—(Continuation.)

Ambroise de Kildare. Pétition, 21.

Elizabeth. Ecole de filles. Pétition, 21.

Armand Est. Pétition, 21.

Martin. Municipalité. Pétition, 55.

Tite des Caps. Pétition, 56.

Eusèbe de Stanfold. Ecole de filles. Pétition, 57.

Esprit. Ecole des commissaires. Pétition, 58.

Antoine de la Baie. Pétition, 58.

Catharines. Eglise presbytérienne libre. Pétitions, 58.

Hyacinthe. Couvent. Pétition, 59.

Hyacinthe. Hôtel-Dieu. Pétition, 59.

Grégoire. Ecole des filles. Pétition, 60.

Joseph. Hospice de la maternité, Québec. Retour, 60.

François. Modification de l'acte pour augmenter le nombre des séances de la cour dans le district. Pétition, 67.

Monique. Pont de. Pétition, 68.

Marie. Ecole de filles. Pétition, 70.

Anne de la Pérade. Académie. Pétitions, 56, 74.

Clément. Collége. Pétition, 78.

Césaire. Ecole dans la paroisse de. Pétition, 80.

Marie de Monnoir. Ecole de filles. Pétition, 80.

Philomène. Ecole. Pétition, 80.

François de Sales. Paroisse de. Pétition, 81.

Angélique. Municipalité. Pétition, 87.

Jérôme. Municipalité. Pétition, 90.

Timothée. Ecole de garçons et de filles. Pétition, 94.

Foye. Académie de Sillery dans la paroisse de. Pétition, 95.

George. Presbytère de l'église, à St. Catharines. Voir Bill, No. 4.

Joseph de la Pointe-Lévi. Ecole de garçons à. Pétition, 102.

Laurent. Retour de la corporation industrielle de, 102.

Césaire. Institut des artisans de. Pétition, 105.

Laurent. Retour de la communauté des sœurs de Ste. Croix à, 102.

Catharines. Modification des lois du revenu. Pétition, 108.

Catharines. Corporation. Pétition, 108.

Catharines. Encouragement de l'horticulture. Pétition, 111.

SAINT.—(Continuation.)

Thomas de Pierreville. Pétition, 111.

Michel. Institut littéraire. Pétition, 114.

Lignori. Ecole de filles. Pétition, 114.

Alexis. Amendement ou abrogation de l'acte des chemins du Bas Canada, de 1855. Pétition, 114.

Edouard de Gentilly. Commissaires d'école. Pétition, 114.

Julienne. Ecole dans la paroisse de. Pétition, 115.

Nicolas. Ecole dans la paroisse de. Pétition, 115.

Jean, village de. Pétition, 115,

Maurice. Exploration des ressources minérales du. Pétition, 120.

Hyacinthe. Hôpital. Pétition, 126.

Armand Est. Municipalité. Pétition, 133.

Didace. Municipalité. Pétition, 134.

Thérèse de Blainville. Paroisse de, détachée du comté de Terrebonne et annexée au comté de Laval. Pétition, 147.

Hyacinthe. Institut canadien. Pétition, 152.

Simon et St. Fabien. Ouverture de chemins dans. Pétition, 152.

Marc. Municipalité. Pétition, 158.

Roch. Erection d'une maison d'industrie dans la paroisse de. Pétition, 158.

Joachim. Municipalité. Pétition, 171.

Anne. Municipalité. Pétition, 171.

André. Municipalité. Pétition, 186.

Jean Chrysostôme. Pétition, 196.

Jean Port Joli. Pétitions, 231, 243.

Vincent. Pétition, 243,

Jean Baptiste de l'Isle Verte. Municipalité. Pétition, 292.

Ours. Abolition des dîmes et paiement des curés au moyen de salaires fixes. Pétitions, 304. The residence the English Company

Joseph. Pétition, 304.

Jeanne de l'Isle Perrot. Municipalité. Pétition, 304.

Magdeleine de Rigaud, Municipalité. Pétition, 314.

Jerôme. Municipalité. Pétition, 314.

Sauveur. Municipalité. Pétition, 314.

Lambert. Erection de comme municipalité séparée. Voir Bill, No. 140.

SAINT.—(Continuction.)

François du Lac. Municipalité. Modification du bill de la décentralisation judiciaire dans le Bas-Canada. Pétition, 348.

David. Municipalité. Modification du bill de la décentralisation judiciaire dans le Bas-Canada. Pétition, 354.

Jérôme. Municipalité. Voir Bill, No. 32.

Chrystophe d'Arthabaska. Légalisation d'une taxe d'école dans la paroisse de. *Voir* Bill, No. 68.

Catharines. Cimitière. Voir Bill, No. 108.

SALAIRES des officiers du Conseil Législatif. Retour, 320. Impression ordonnée, 325.

SALTFLEET: Réserve de chemin en faveur de Martin, dans le township de. Voir Bill, No. 161.

SA MAJESTÉ LA REINE: Voir Adresses.

Sanction ROYALE donnée par Son Excellence à des bills passés durant la présente session, 205, 206, 286, 287, 288, 367, 368, 369, 422, 423, 424 et 425.

SARNIA: Incorporation de la ville de. Voir Bill, No. 91.

SAUGEEN:

Compagnie du havre de. Ptition, 66. Voir Bill, No. 122.

Chemin de Toronto à. Pétitions, 66, 68, 98, 133.

Chemin de Québec et. Pétition, 76.

Havre de refuge à. Pétition, 125.

Incorporation de Waterloo et. Voir Bill, No. 148.

Saumon et truite saumonnée. Préservation du. Voir Bill, No. 88.

Schoffeld, Ira: Pétition, 50.

SEIGNEURIES:

Acte d'amendement de l'acte de la dernière session relatif aux. Pétition, 21.

De Lanaudière. Ses limites définies. dition, 133.

Amendements à l'acte seigneurial de 150 %.

De l'Isle de la Fourche. Indemnité. Pétition, 226.

SÉMINAIRES: Voir Ecoles.

Seneca: Municipalité. Pétition, 112.

SERMENT administré aux Membres de la Chambre, 18, 66.

SESSIONS:

Du Parlement. Voir Parlement.

De Quartier. Voir Cours.

SEYMOUR, l'Honorable B. :

Réserve de chemin transférée à J. Wade et à lui-même. Pétition, 107. Proteste contre le bill pour accorder une aide additionnelle au Grand Tronc, 406.

Proteste contre le bill du chemin de fer du lac Huron à Québec, 413.

SHEFFORD:

Municipalité. Pétitions, 95, 122.

Comtés de Missisquoi, Brome et, érigés en un district judiciaire séparé. Pétitions, 122, 133, 135, 180, 210.

SHERBROOKE:

Asile des aliénés dans les environs de la ville de. Pétition, 219.

Et Moulton. Pétition, 50.

Académie. Pétitions, 66, 67.

Association de la bibliothèque de. Pétition, 173.

Jurisdiction concurrente avec le circuit de, et augmentation du nombre des séances des circuits de l'Est dans le district de St. François. Pétition, 67.

Association littéraire. Pétition, 173.

Couvent à. Pétition, 198.

Contre le bill de police. Pétition, 210.

Encouragement de l'horticulture. Pétition, 259.

SIÉGE DU GOUVERNEMENT:

Voir Adresse No. 2, et Protêts.

Permanence du. Pétitions, 115, 122, 157, 181.

SIMCOE:

Confirmation des titres des terres de Windham et. Voir Bill, No. 147. Institut des artisans de. Pétition, 126.

Skinner, Samuel: Messager, nommé gardien assistant. Voir Comité, No. 4.

SMART, W. L.: Admis comme procureur. Pétition, 133. Voir Bill, No. 160.

Sociétés d'agriculture :

Du comté de Middlesex. Pétition, 146. De Middlesex et Elgin. Voir Bill, No. 156. Dans le Bas-Cauada. Voir Bill, No. 87. Pour rapports des. Voir Retours.

Sociétés religieuses:

Pour venir en aide aux. Voir Bill, No. 29. Incorporation des. Voir Bill, No. 112.

Sombra: Municipalité. Pétitions, 131, 243.

SOREL:

Modification du bill de la décentralisation judiciaire dans le Bas Canada. Pétition, 304.

Municipalité. Chef-lieu du district judiciaire à Sorel au lieu de St. Hyacinthe. Pétition, 314.

Ecoles dissidentes du Bourg de William Henry. Pétition, 47.

Association de la bibliothèque et institut des artisans de. Pétition, 61.

Southwood: Municipalité. Pétition, 79.

Squarrers: Protection des, dans le Bas-Canada. Voir Bill, No. 154.

STAMFORD: Municipalité. Réserve de chemin. Voir Bill, No. 77.

STANSTEAD:

Séminaire. Pétition, 216.

Bibliothèque et institut des artisans de. Pétition, 187.

Contre le déplacement du bureau d'enregistrement du village de Stanstead Plain. Pétition, 187

· PARTERY

Staturs: Distribution des, pour la session de 1854-5. Voir Retours.

STEEL, Adam : Pétition, 83.

STRATFORD et Huron: Chemin de fer de. Voir Bill, No. 63.

Subsides: Voir Bills, Nos. 166, 167. Estimés, Adresses et Messages.

SYNODE: Eglise d'Angleterre. Pétition lue, 236. Voir Bill, No. 102.

TACHÉ, l'Honorable E. P. :

Nommé Orateur du Conseil Législatif, 204.

Prend le fauteuil au pied du trône, 205.

Proteste contre les résolutions relatives au siège du gouvernement, 400.

Proteste contre les résolutions au sujet du bill des subsides, 416.

TASCHEREAU, A. C.: Pétition, 102.

TAUNTON, J.: Réserve de chemin. Voir Bill, No. 54.

Taxes: Pour faire disparaître les doutes quant aux pouvoirs des municipalités des cités de prolonger le temps pour la perception des, et le retour des rôles des collecteurs. Pétition, 218.

TAYLOR:

John F. Greffier.

Administre comme commissaire le serment aux Membres de la Chambre,

Pétition de, et autres officiers de la Chambre, 177. Référée, 178. Voir Comité No. 4.

Fennings. Nommé maître en chancellerie, 22. Pétition de, référée, 273. Voir Comité No. 4.

كَانِ وَخُدُ مَشْتُومِنَ مِنْ مُعْدِينَ إِنَّ مُنْفَقِينَ هَذِي وَأَوْ تُرِما فَإِنَّا وَهِوهِ قَالِي وَأَربي أَر رَك

Contraction in the property of the property of

Télégraphes

Ligne télégraphique de Québec à la Baie de Forteau, dans le détroit de Belle-Isle. Pétition, 61

INDEX.

TÉLÉGRAPHES.—(Continuation.)

International. Incorporation de la compagnie du. Pétition, 62. Voir Bill, No. 70.

Construction d'un, entre l'Europe et l'Amérique. Pétition, 176. Voir Bill, No. 131.

De New-York, Terreneuve et London. Contre le bill pour incorporer la compagnie du télégraphe transatlantique. Pétition, 355.

Tempérance: Incorporation des fils de la. Voir Bill, No. 115, et Loi prohibitive des liqueurs.

Temporalités: Voir Eglises.

TENURE SEIGNEURIALE: Acte d'amendement de la. Voir Bill, No. 105.

TERME additionnel de la cour d'appel. Voir Bill, No. 10.

TERREBONNE :

Municipalité. Pétition, 90.

Religieuses du couvent de la paroisse de. Pétition, 91.

Paroisse de, et de Ste. Thérèse annexées au comté de Laval. Pétition, 67. Pétitions contre, 137, 142, 186.

Ste. Scholastique. District judiciaire du district proposé de. Pétition, 304.

TERRES:

dill said the

Des Sauvages de Durham. Voir Bill, No. 3.

Seigneuriales. Voir Seigneuries.

Pour changer le mode de l'administration de l'agence des terres de la couronne dans le comté de Kent. Pétition, 51.

Dispositions des, de la couronne, du clergé et des écoles. Pétitions, 51, 55.

De l'artillerie en Canada. Commutation des. Voir Bill, No. 16.

Contre la loi qui dispose des, de l'artillerie, sans que les droits de certains individus soient réglés ou sauvegardés. Pétitions, 269, 290. Impression ordonnée, 269, 305

Retour du commissaire des, de la couronne, 86

The Same of the same of the

Terres.—(Continuation.)

De l'artillerie. Commutation des réclamations contre les. Voir Bill, No. 16.

Pour le transport des, à l'un des principaux secrétaires d'état de Sa Majesté. Voir Bill, No. 106.

THOROLD et Port Dalhousie. Chemin de fer. Pétition, 66.

Thurso: Etablissement d'une cour de circuit au village de. Pétition, 148.

Torbolton: Municipalité. Pétition, 152.

TORONTO:

Construction d'un chemin de fer de Saugeen à. Pétitions, 66, 68, 133.

Rapport du sénat de l'université de, au sujet des accusations portées. contre le professeur de mathématique du collége du Haut-Canada,

Rapport annuel de l'université de, sur le collège du Haut-Canada, 70.

Corporation de la cité de. Pétitions, 83, 114.

Professeurs des facultés de loi et de médecine de l'universite de. Pétition, 97. Lue, 105. Ordre du jour pour référer pétition déchargé, 113.

Compagnie du canal de la Baie Georgienne et de. Incorporation de la Pétition, 105. Voir Bill, No. 138.

Sénat de l'université de Retour, 127.

Institut canadien de. Pétition, 129.

Université et collége de. Pétition, 130.

Chambre de commerce. Pétition, 151.

Société pour venir en aide aux orphelins et femmes de. Pétition, 171.

Lord évêque de. Pétition, 181.

Maison d'industrie. Pétition, 187

Société d'horticulture. Pétition, 190.

Quartier St. Laurent, dans la cité de. Pétition, 211.

Lord évêque, clergé et laiques de Pétition, 236.

TORONTO.—(Continuation.)

Incorporation de la compagnie canadienne de prêt et de placement de. Pétition, 237.

Corporation de. Pétition, 259.

Collége de l'université de. Retour, 281.

Institut canadien de. Pétition, 317.

Bill pour modifier la charte de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de. Pétition, 328.

Compagnie des consommateurs de gaz de. Pétition, 328.

Règlement de la limite nord de la cité de. Voir Bill, No. 152.

TRAFALGAR:

Pétition, 59.

Municipalité. Pétition, 133.

TRAVAIL SUR LES CHEMINS:

Commutation du. Voir Bill, No. 168.

Modification de la loi relative au. Pétition, 58.

TREMBLAY: Municipalité. Pétition, 55.

TRIGGE, H. W.: Pont de péage. Pétition, 68. Voir Bill, No. 37.

Trois-Pistoles:

Maison d'école. Pétition, 99.

St. Patrice de la Rivière-du-Loup, chef-lieu du district judiciaire de Kamouraska. Pétition, 292.

Trois-Rivières:

Evêque catholique romain. Pétitions, 79, 232.

Retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le district des. Pétition, 102.

Permanence du siége du gouvernement. Pétition, 115.

Certains officiers de la ci-devant municipalité des. Pétition, 123.

TRUTTE saumonnée. Protection du saumon et de la. Voir Bill, No. 88.

以心, (1) · (2) · (

Université :

De Toronto. Pétition, 97. Lue, 105. De l'hospice de la maternité de Montréal. Pétition, 97. Et Colléges à Toronto. Retour, 130.

Usure: Modification des lois d'. Pétitions, 210. Voir Bill, No. 2.

$\mathbf{V}_{\mathtt{AISSEAUX}}$:

Encouragement de la construction des. Voir Bill, No. 100.

Valin: Pont sur la rivière. Pétition, 55.

VARENNES: Association de bibliothèque. Pétition, 180.

VAUDREUIL:

Compagnie du chemin de fer de. Pétition, 124. Maire de. Pétition, 304.

VEUVES ET ORPHELINS: Kingston. Association pour venir en aide aux. Pétition, 138.

VICTORIA:

Contre la séparation du comté de, du comté de Peterborough. Pétition,

Incorporation de la compagnie des mines de. Voir Bill, No. 61.

Voix prépondérante de l'Orateur, 238.

WADE, John:

Réserve de chemin. Pétition, 107. Voir Bill, No. 47.

WALKER, l'Honorable W.:

Proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

WALKER, l'honorable W.—(Continuation.)

Benjamin, admis comme procureur. Pétition, 200. Voir Bill, No. 124.

WARRANTS en faveur du greffier. Voir Adresses, Nos. 7 et 17.

WARWICK:

Municipalité. Pétition, 131.

Patente pour la rectorerie de. Voir Bill, No. 123.

WATERLOO: Municipalité. Pétition, 152.

WATSON, J.: Pétition, 152.

WELLAND:

Erection d'un hôpital sur la ligne du canal. Pétition, 241.

Et Lincoln, municipalité. Pétitions, 52, 70.

Désunion de Lincoln et. Pétition, 100. Voir Bill, No. 15.

Weller, William: Incorporation de télégraphe. Pétition, 62. Voir Bill, No. 70.

WENTWORTH: Municipalité. Pétition, 100.

WIDMER, l'Honorable C.:

Prête serment, 18.

Proteste contre le bill du Conseil Législatif électif, 202.

Wilkes, G. S. Réserve de chemin dans le township de Brantford. Pétition, 68. Voir Bill, No. 69.

WILLIAM HENRY:

Municipalité. Pétitions, 52, 70.

Ecole de garçons et filles à. Pétition, 96.

WILMOT: Municipalité. Pétition, 172.

Wood, Samuel: Pétition, 196.

WOODSTOCK:

Incorporation. Voir Bill, No. 158.

WOODSTOCK.—(Continuation.)

Compagnie du chemin de fer et du havre de, et du lac Erié. Pétition, 79. Voir Bill, No. 85.

Weir de sommation présenté par l'honorable M. Dickson, 64.

YEUX ET OREILLES:

Institution des, à Montréal. Pétition, 78.

YORK ET PEEL:

Municipalité. Pétition, 52. Séparation des comtés de. Pétition, 172. Voir Bill, No. 107.